

Livre et lecture en Bretagne

ÉTAT DES LIEUX

du livre et de la lecture en Bretagne

Mars 2010



INTRODUCTION 8

PARTIE I – AUTEURS 11

Typologie des répondants 11

- Publications 12
- Localisation géographique 13

Activité 15

- L'acte d'écrire 15
- Parcours professionnel 15
- Place de l'écriture dans l'activité de l'auteur 17
- Rémunération 19
- Cessions de droits 20
- L'auteur dans la société 20

Statut juridique des auteurs 20

- Agessa, Sofia 20
- Législation 21
- Collectifs d'auteurs 22

Perception de la chaîne du livre 23

- Métier d'auteur et son avenir 23
- Rôle de l'éditeur 24
- Lectorat 25

Vie littéraire 25

- Festivals et salons du livre 25
- Prix littéraires 27
- Résidences d'auteurs 28
- Ateliers d'écriture 29
- Auteurs et librairies, auteurs et bibliothèques 30

Livre numérique 31

Aides aux auteurs 32

- Aides à la création 32
- Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne 33
- Attentes à l'égard des collectivités 34

CONCLUSIONS 35

PARTIE II – ÉDITION 37

Typologie des répondants 37

- Forme juridique et commerciale 38

- Situation géographique	38
- Propriété ou location	39
Activité	40
- Part de l'activité d'édition	41
- Chiffre d'affaires	42
Production	43
- Publications	43
- Lignes éditoriales	45
- Coéditions et coproductions	46
- Achat et vente de droits	47
Salariés	47
- Effectifs	47
- Évolution de l'emploi	47
- Qualification	48
Éditorial et fabrication	49
- Éditorial	49
- Fabrication	50
- Mutualisation	50
Diffusion et distribution	51
Promotion	57
- Rencontres et signatures	57
- Manifestations littéraires	58
Livre numérique	60
Aides	61
- Typologie et nature des aides	61
- Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne	62
- Attentes à l'égard des collectivités	62
CONCLUSIONS	63
CARTE DES STRUCTURES EDITORIALES	67

PARTIE III – LIBRAIRIE **68**

Typologie des répondants	68
- Forme juridique	69
- Localisation	70
- Typologie et nature	70
- Propriété ou location	71

- Surface	72
Activité	73
- Chiffre d'affaires	74
- Informatisation	74
- Gestion des stocks	75
- Remises	75
- Délais de paiement	75
- Office	76
- Transport	76
- Outils de communication	76
- Diffusion / distribution	77
Emploi et formation	78
- Situation nationale	78
- Situation régionale	79
- Qualification	79
- Formation	80
Services	82
Animations	84
- Partenaires	84
- Soutiens	85
- Chiffres d'affaires hors-murs	85
Regards sur l'édition en région	86
Mutualisation	88
Livre numérique	89
Perspectives et enjeux du métier de libraire	91
Aides	93
- Répartition des aides	93
- Attentes à l'égard de livre et lecture en Bretagne	94
- Attentes à l'égard des collectivités	94
CONCLUSIONS	95
CARTES DES LIBRAIRIES	99

PARTIE IV – LECTURE PUBLIQUE..... 104

Typologie des répondants	104
- Desserte en Bretagne	106

- Répartition par catégorie	107
Moyens de fonctionnement	108
- Moyens informatiques.....	109
- Horaires	109
Personnels	110
- Panorama breton	110
- Formation.....	111
- Évolution des métiers en bibliothèques	113
Collections.....	115
- Structures de lecture publique	115
- Bibliothèques départementales de prêt	117
- Ressources numériques	118
Acquisitions.....	119
- Dépenses.....	119
- Volumes et répartition	119
- Regard sur l'édition bretonne.....	120
Publics et prêts.....	121
- Taux d'inscription	121
- Fréquentation.....	122
- Prêts	124
Action culturelle	126
- Typologie et périodicité	126
- Structures partenaires et aides.....	128
Actions en faveur des personnes en situation de handicap	131
- Accessibilité	131
- Équipement informatique	132
- Fonds documentaires spécifiques aux personnes mal ou non voyantes	132
- Actions culturelles	133
Aides	133
- Aides (création, extension, développement de fonds, informatisation).....	133
- Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne.....	134
- Attentes à l'égard de l'État et des collectivités territoriales	134
CONCLUSIONS.....	136
CARTES DES STRUCTURES DE LECTURE PUBLIQUE	139

PARTIE V – SALONS ET FESTIVALS DU LIVRE..... 144

Typologie des répondants..... 144

- Années de création..... 144
- Origine et évolution..... 145
- Thématiques..... 146

Fonctionnement..... 148

- Lieux..... 148
- Répartition des stands et du linéaire..... 148
- Types de rencontres proposées..... 148

Fréquentation..... 150

Emplois..... 151

Mutualisations..... 151

Financement..... 152

- Répartition..... 152
- Collectivités..... 153
- Partenaires..... 154
- Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne..... 156
- Attentes à l'égard des collectivités..... 156

CONCLUSIONS..... 157

CARTES DES SALONS ET FESTIVALS DU LIVRE..... 159

PARTIE VI – LECTEURS..... 160

Typologie des répondants..... 160

- Situation familiale..... 160
- Âge..... 160
- Catégories socioprofessionnelles..... 161

Lecteur et librairie..... 161

- Fréquence des achats..... 161
- Types d'achats..... 162
- Motifs d'achat..... 162
- Lieux d'achat..... 167

Lecteur et édition en région..... 170

Lecteur et auteurs de Bretagne..... 172

Lecteur et bibliothèques	173
--------------------------------	-----

- Abonnement.....	173
- Emprunt et supports	173
- Emprunts par sexe.....	174
- Emprunts par tranches d'âge.....	175

Livre numérique	177
-----------------------	-----

CONCLUSIONS.....	179
------------------	-----

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	181
-----------------------------------	-----



*« Aimer lire est une passion,
un espoir de vivre davantage, autrement,
mais davantage que prévu. »*

Georges Perros.¹

¹ PERROS, Georges. *Papiers collés*. Paris : Gallimard, 1961

INTRODUCTION

Pourquoi un état des lieux ?

L'état des lieux du livre et de la lecture en Bretagne que nous présentons a été mené par l'établissement public de coopération culturelle Livre et lecture en Bretagne, fondé en 2008 par la Région Bretagne, l'État, les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de la Loire-Atlantique et Rennes Métropole. Le territoire couvert par les actions de Livre et lecture en Bretagne concerne donc la Bretagne historique et non la Bretagne administrative.

Il s'agit d'une première étape dans la mise en place d'un observatoire qui permettra d'améliorer l'action de Livre et lecture en Bretagne en tant qu'outil des politiques publiques au service des collectivités et des professionnels.

Il était nécessaire de recenser l'existant afin d'adapter les dispositifs de soutien et de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des acteurs du livre.

La synthèse de cet état des lieux est présentée à l'occasion de deux journées qui portent sur les mutations et les innovations dans le livre et la lecture. Il s'agit en effet de mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs sur les bouleversements profonds que connaît ce secteur.

L'observation doit être couplée avec une démarche prospective pour pouvoir dépasser le simple constat.

La méthodologie générale

Deux enquêtes ont été menées simultanément, entre février et octobre 2009 ; l'une, quantitative – des questionnaires ont été envoyés à l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture en Bretagne – et l'autre, qualitative. Pour cette dernière, nous avons retenu dix zones géographiques sur lesquelles nous avons repéré et sélectionné différents types d'acteurs que nous avons rencontrés. Nous ne restituons pas ici la totalité des entretiens, mais des extraits qui éclairent la façon dont chacun se perçoit.

Il nous a semblé important d'accorder une large part à ces entretiens. Ils permettent d'appréhender les motivations des « gens du livre », de connaître leurs difficultés, leur perception de l'avenir. Nous avons affaire à des métiers qui demandent une très forte motivation. Pour certains, choisir d'écrire ou de défendre le livre et la lecture ne relève pas seulement d'un choix de métier, mais d'un choix de vie.

Des données avaient été recensées par le CRLB² (Centre régional du livre en Bretagne) et la Cobb (Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne), mais aucune synthèse n'avait été faite sur l'ensemble de la chaîne du livre et de la lecture. C'est une vision globale que nous souhaitons donner et également une possibilité de mieux comprendre l'interaction entre les différents acteurs de « l'écosystème » du livre.

Livre et lecture en Bretagne disposait de bases de données recensant les librairies, les structures éditoriales, les structures de lecture publique, les salons et festivals. La liste d'auteurs dont nous disposions était très restreinte, comme nous l'expliquons plus loin, leur repérage étant complexe, surtout d'après un critère géographique. Un auteur peut vivre en Bretagne et publier hors de cette région.

Chaque fois que cela a été possible, nous avons indiqué des données concernant d'autres régions ou des données nationales permettant de comparer les situations.

² Livre et lecture en Bretagne est né de la fusion du CRLB (Centre régional du livre en Bretagne) et de la Cobb (Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne), dont il a repris les missions et les personnels.

Les difficultés rencontrées

La jeunesse de l'établissement, dont les missions et objectifs n'étaient pas clairement identifiés par les acteurs, a souvent constitué un frein. Nombre d'entre eux ont négligé de répondre à une enquête dont ils ne mesuraient pas les effets immédiats.

Le manque de temps a fréquemment été invoqué, ce qui est une réalité pour nombre de professionnels, souvent seuls pour faire fonctionner leur entreprise. Cependant, nous pouvons également tirer quelques enseignements de ces non-réponses.

L'interprofession, que nous avons souvent mise en avant lors de l'enquête, n'est pas une notion fédératrice. Les acteurs appartiennent à des secteurs différents. Certains considèrent ne partager que peu d'intérêts communs. Si la chaîne du livre existe bien, il semble que ses maillons sont parfois à la limite de la dislocation. Certains refus de répondre se sont accompagnés de propos qui témoignent d'un désarroi face aux difficultés rencontrées, aux dysfonctionnements constatés et subis, au manque de reconnaissance. Il convient d'insister sur ce dernier point, qui ne peut être mesuré quantitativement, mais qui est essentiel dans une étude comme celle-ci. Les métiers du livre sont des métiers de conviction. Les professionnels ne veulent pas seulement vendre un produit ou diffuser un objet ; ils veulent véhiculer des valeurs, soutenir une certaine idée qu'ils se font de la culture, voire du monde. Ils se sentent en contradiction avec les valeurs dominantes de notre société.

La chaîne du livre est traversée par nombre de contradictions propres à une filière tiraillée entre une mission de service public et une nécessité de rentabilité. La part qui relève du marché bénéficie de mesures dérogatoires, essentiellement liées à la loi sur le prix unique du livre, mais, nous sommes dans un marché dont les marges demeurent très faibles et les indicateurs permettant de prévoir les ventes, peu fiables. L'avenir est fréquemment appréhendé avec inquiétude.

Cette étude, qui ne pourra porter ses fruits qu'à moyen terme, a parfois semblé en contradiction avec ce sentiment d'urgence souvent exprimé par les acteurs, qui s'interrogent sur les mesures à prendre pour sauver le livre, sa culture et son économie.

La dimension prospective est également très peu comprise. En effet, comment appréhender des changements à long terme, alors qu'il s'avère difficile d'envisager le futur immédiat ?

C'est à partir de ces interrogations que Livre et lecture en Bretagne propose aux acteurs du livre et de la lecture d'aller vers une réflexion qui est à partager avec d'autres acteurs culturels, et de mettre en place des expérimentations qui supposent l'émergence de démarches collectives, sans lesquelles chaque maillon de la chaîne s'avère fragile

La Bretagne historique (incluant le département de la Loire-Atlantique), ce sont :

- Cinq départements s'étendant sur **34 000 km²**
pour une population de 4 330 000 habitants, soit une densité de 147,4 habitants au km².
- **1491 communes**
et 3 villes de plus de 100 000 habitants (Nantes, Rennes et Brest)
et qui se placent respectivement aux 6^e, 11^e et 22^e rang des communes françaises pour leur population.
- Un taux de **chômage de 8,1 %** (France : 9,1%).

PARTIE I – AUTEURS

Typologie des répondants

L'enquête a été envoyée à 208 auteurs (écrivains, photographes, illustrateurs, traducteurs). 77 ont répondu, soit un taux de réponse de 37%.

Le nombre d'auteurs vivant en Bretagne est difficile à évaluer car il ne s'agit pas d'une profession libérale. La plupart d'entre eux exercent une autre activité. En outre, il est compliqué de restreindre un auteur à une zone géographique, car beaucoup éditent en dehors de la Bretagne.

La question de la définition de ce qu'est un auteur se pose également. Nous avons voulu retenir la notion d'auteur et non celle d'écrivain, plus restrictive. Deux autres critères ont été retenus : les auteurs qui éditent à compte d'éditeur et qui ont publié depuis moins de dix ans.

Reste la question des auteurs émergents, de ceux qui publient en revue, s'éditent eux-mêmes ou sur Internet, de ceux qui travaillent essentiellement dans le secteur du spectacle vivant et ne passent pas nécessairement par le support livre. Leur recensement est en cours, l'objectif étant de réaliser un répertoire des auteurs de Bretagne, qui servira à l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre pour l'organisation des actions culturelles. Il s'agit également d'apporter un certain nombre de réponses aux besoins que les auteurs ont pu exprimer.

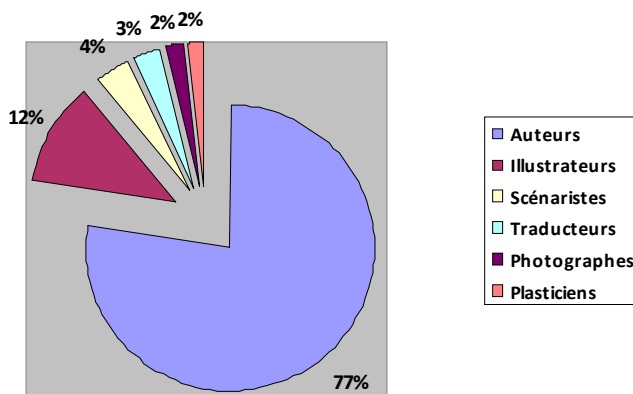
L'état des lieux a été réalisé en deux parties, que nous avons choisi de proposer simultanément. Tout d'abord, une partie quantitative, qui nous a permis de présenter la situation des auteurs, puis, une partie qualitative, à travers laquelle nous avons pu mieux appréhender leur quotidien et les interroger de façon plus approfondie, par exemple sur leur perception du numérique ou de la chaîne du livre, leurs attentes à l'égard des institutions et de leur politique d'accompagnement. Ces témoignages sont intégrés sous forme de verbatim.

Ci-après, le panel des vingt répondants à la partie qualitative de l'enquête :

Marc Baron (poésie, jeunesse), Pascal Bresson (dessinateur), Daniel Cario (romans), Erwan Chartier (essais), Marie-Josée Christien (poésie), François de Beaulieu (livres documentaires), André Jolivet (livres d'artiste), Jacques Josse (poésie), Fabienne Juhel (romans), Bruno Le Floc'h (dessinateur, scénariste de BD), Pierre Le Gall (photographe), Arnaud Le Gouëfflec (scénarios de BD, romans), Frédéric Paulin (romans), Éric Pessan (romans), Bruno Pilorget (illustrateur), Michel Plessix (dessinateur, scénariste de BD), Christian Prigent (poésie, essais), Hervé Ronné (photographe), Léa Tirmant (livres d'artiste), Isabelle Vaillant (photographe).

Les répondants à l'enquête quantitative se répartissent comme suit :

Répartition des répondants



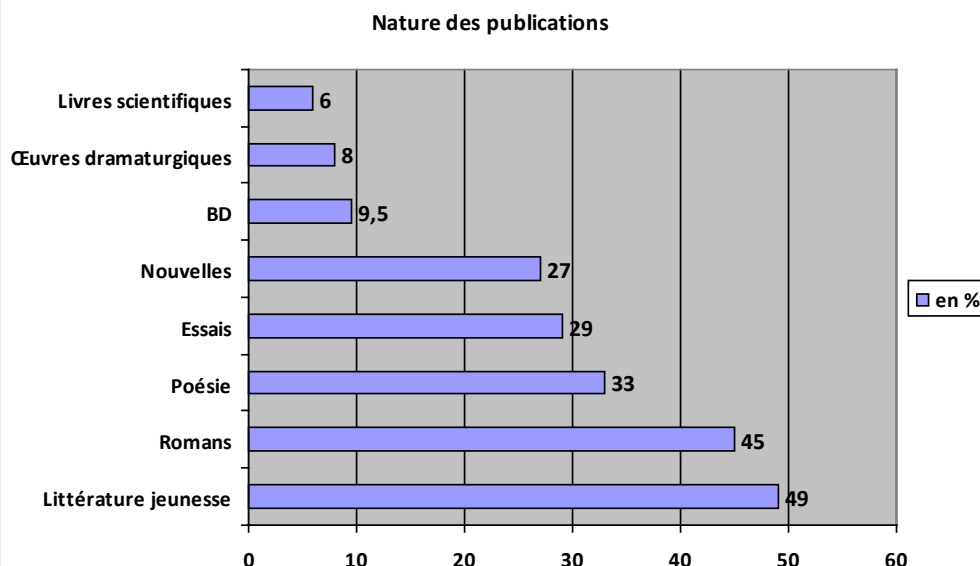
Les répondants sont à 77% des auteurs au sens classique du terme : ils écrivent des livres. Cependant, nous avons regroupé sous cet intitulé des auteurs qui ont des pratiques d'écriture très différentes, des romanciers aux auteurs de documentaires. 12% des répondants sont des illustrateurs.

Les traducteurs ne représentent que 3% du panel, soit trois répondants. Sur ces trois répondants, deux pratiquent l'in-traduction, un l'ex-traduction (anglais / espagnol / portugais). Nous devons renforcer notre connaissance de ces professionnels. Pour cela, il sera doute nécessaire de mener une étude plus ciblée les concernant. Elle devra être réalisée en tenant compte du travail déjà accompli depuis 1973 par l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF).

On notera que 35% des auteurs répondants disposent d'un site Internet ou d'un blog.

✱ Publications

○ Nature des publications



Parmi les auteurs répondants, une majorité publie pour la jeunesse (49%). Les auteurs jeunesse sont ceux qui sont le plus sollicités pour des animations, des rencontres (en particulier avec les scolaires) ; ils ont conscience que cette « activité annexe à l'écriture » est essentielle pour élargir leur lectorat.

Cette importance du nombre d'auteurs jeunesse interpelle lorsqu'on la compare avec la production des éditeurs de Bretagne dans ce domaine (28%) (cf. partie II, éditeurs, p. 45). Ne disposant pas de statistiques antérieures, nous étudierons l'évolution de cette situation. Nous pouvons tout de même souligner que les chiffres du Syndicat National de l'Édition³ (SNE) montrent une croissance forte de ce secteur de l'édition, qui passe de 16% des ventes en 2006, à 19% en 2007.

○ Moyenne des publications

Les répondants ont publié onze livres en moyenne.

○ Langue d'écriture

95% des auteurs interrogés écrivent en français, 4% en breton et 1% en gallo.

³ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008*. Mars 2009, p. 3 – Données SNE

✱ Localisation géographique

Nous avons demandé aux auteurs de s'exprimer sur le fait de vivre en Bretagne. On relève une difficulté à être reconnu par la presse nationale lorsque l'on se trouve en région, un réel attachement à la Bretagne et une fréquente mise en avant de la région comme principale source d'inspiration.

❑ Pourquoi la Bretagne ?

« Je ne crois pas au hasard. Truffaut disait : " nos hasards nous ressemblent ". J'ajouterai : je croyais choisir, mais j'étais choisi. » (François de Beaulieu)

« Un hasard, mais c'est important pour ma vie privée. En tant qu'auteur, je pense qu'il serait souvent plus facile d'habiter Paris. L'édition est très centralisée. Même quand vous travaillez avec un éditeur installé en région, il a tendance à vous donner rendez-vous à Paris. Par ailleurs, en tant que médiateur, je travaille aujourd'hui essentiellement avec la région parisienne. » (Éric Pessan)

« C'est dû au hasard d'être née là, mais c'est aussi un choix, le choix d'une sorte de nation invisible, caractérisée par notre manière d'être ensemble. » (Marie-Josée Christien)

« C'est un choix. J'ai habité ailleurs et j'ai eu envie de revenir. Et pour le genre d'écriture que je pratique, proche du journalisme, on peut voyager. » (Erwan Chartier)

« Je suis revenu en Bretagne pour la qualité de vie, les amis, la force que dégage cette région. C'est quelque chose en moi... » (Bruno Pilorget)

« Ma femme est de Fougères. J'ai quitté le séminaire pour elle. Mais je ne pense pas que cela ait une influence sur l'écriture. Ce qui est primordial, c'est la terre. On écrit avec son enfance. Ce que j'ai aimé à Fougères, c'est surtout l'accueil. » (Marc Baron)

« Après vingt ans passés à Paris, il y a eu un mouvement familial à Rennes. Ce n'était pas un choix, mais ça l'est devenu. Je suis bien mieux à Rennes. Mais je ne suis pas un auteur breton, ni rennais. » (Frédéric Paulin)

❑ Cela influence-t-il ou a-t-il influencé votre écriture ?

« Oui. Les plages d'ici, les marées noires... La Bretagne, c'est mon pays, celui de l'enfance, de l'adolescence. J'ai quitté Saint-Brieuc pour aller étudier à Rennes. Ensuite, j'ai vadrouillé en fonction de mes postes d'enseignant. En retraite, la question ne s'est pas posée : je suis revenu à Saint-Brieuc. Cet attachement est lié à un paysage, avant tout, plus qu'aux gens. J'ai beaucoup lu les auteurs d'ici Corbière, Jarry... et Louis Guilloux. Je lui ai montré mes textes, j'ai correspondu avec lui, même si nous avons des goûts littéraires différents. La matière de ma Bretagne est importante dans mon écriture. Et la matière de Bretagne a beaucoup influencé les surréalistes. André Breton a passé une bonne partie de son enfance à Ploufragan, chez son grand-père, à cinq cents mètres de chez moi. Le deuxième chapitre des Champs magnétiques, expérimentant l'écriture automatique, est basé sur son enfance en Bretagne. Les surréalistes cherchaient à sortir la littérature de l'héritage gréco-latin. La quête du Graal et les écrits du barde Taliesin leur ont ouvert une voie. » (Christian Prigent)

« Quand j'étais gamin, je me racontais que j'étais né à Saint-Malo, village breton, en 1959, quinze jours avant Astérix. En fait, ce n'était pas si anecdotique que ça. Un port. Une histoire. Je lisais les noms des bateaux, je décryptais leurs origines, je regardais vers le large. Mon père était d'une famille de marins et mon grand-père est mort à bord d'un navire. L'imaginaire familial est lié au voyage, mes personnages aussi. [...] Depuis longtemps, j'ai envie de raconter

une histoire qui se passe en Bretagne, mais je n'ai pas encore trouvé l'idée. La Bretagne est tout de même présente. Dans Du Vent dans les saules, le grand champ de la page 2 est inspiré d'un endroit situé à Callac, même si ma Bretagne est plutôt celle de la côte nord, ses falaises, ses landes. » (Michel Plessix)

« Oui. La Bretagne est ma matière de prédilection. » (Erwan Chartier)

« Bien sûr, on écrit de quelque part, et ce n'est pas gênant, au contraire, si c'est dans un esprit d'ouverture. Je pense à Marc Le Gros, excellent prosateur quand il parle de ses voyages. Mais le fonds culturel peut aussi être encombrant, quand le sac est trop chargé sur le dos de l'écrivain, ou quand ce dernier s'enferme dans des frontières. Et puis, il y a ceux qui n'ont pas d'identité ou qui s'en foutent. Faudrait-il les condamner au silence ? Du côté de Rostrenen, par exemple, il y a un nid de très bons auteurs. On ne le dit pas assez. Je pense à Le Pennec, qui cultive la terre et qui est vraiment au milieu du champ. Pour de bon. Avec lui, on entre dans "la patrie de la sueur" qu'évoquait Armand Robin. Là, pas de frontières. Pas de drapeaux non plus. Mais quelques mouchoirs pour s'essuyer. Et des arbres, des haies, des talus. » (Jacques Josse)

« Je suis très heureux des ouvrages que j'ai pu illustrer récemment sur le golfe du Morbihan ou le Pays bigouden. Mais, pour moi, l'attachement au pays natal n'est pas un frein à la rencontre et à la découverte, bien au contraire. » (Bruno Pilorget)

« La Bretagne est mon identité d'écrivain. Mais je ne suis pas obsédé. J'écris aussi sur les Cévennes et le Berry. Le thème de la transmission est important pour moi. » (Daniel Cario)

☐ Être de Bretagne ou habiter en Bretagne, est-ce un avantage ou un inconvénient ?

« En tant qu'auteur, c'est un inconvénient : à cause des déplacements et du manque de reconnaissance. Mais en tant qu'être humain, il y a la qualité de vie. Je remarque que les éditeurs extérieurs à la Bretagne ont plutôt une image positive des auteurs d'ici. C'est le cas de Max Pons, par exemple. D'un point de vue éditorial, l'absence de maisons d'édition importantes s'intéressant à la littérature se fait sentir. » (Marie-Josée Christien)

« C'est un inconvénient pour passer dans la presse parisienne. Mais si j'étais d'Alsace, ce serait la même chose. Heureusement, il y a beaucoup d'avantages : le cadre de vie, des sujets passionnants... » (Erwan Chartier)

« De l'inconvénient d'être né... Est-ce que ce serait un inconvénient par rapport à l'immense carrière que j'aurais pu faire ? Je ne raisonne pas comme ça. Je suis le principal inconvénient de mon existence. » (François de Beaulieu)

« Le principal avantage, pour moi, c'est d'aller à la pêche et aux palourdes. Mais il est bien évident que les écrivains parisiens nous prennent pour les ploucs de service. » (Daniel Cario)

« J'ai une entrée locale, mais pas régionale. Les Bretons aiment la Bretagne et ça sert. Mais je ne suis pas breton au sens du folklore. » (Frédéric Paulin)

✿ L'acte d'écrire

Pour mieux comprendre le travail et l'activité de l'auteur, nous avons choisi de le questionner tout d'abord sur ce que représente pour lui l'acte d'écrire. Les réponses sont diverses, mais la plupart mettent en avant l'aspiration à se situer à un niveau de relation avec le monde qui dépasse celui qu'offre le quotidien. Autrement dit, l'acte d'écrire est considéré comme une possibilité d'être dans un rapport « exceptionnel » au monde :

« Vaste programme... Et que représente l'acte de respirer ? » (André Markowicz)

L'acte d'écriture semble participer d'une conception du monde. Dans un univers consumériste et coercitif, écrire permet de se réapproprier la parole au nom de ceux qui en sont spoliés. Écrire, c'est communiquer, partager, dialoguer avec les lecteurs. C'est la vie, la respiration. L'écriture est décrite comme un acte d'amour, une nécessité, un acte indispensable à la vie, qui permet également de conserver une certaine jeunesse. C'est un passage à l'acte. C'est une passion, une sorte de loisir créatif.

C'est également un moment décrit comme jubilatoire, le plus intense qui soit, le plus énergétique, celui où tous les feux sont au vert. C'est comme respirer, écouter, vivre, un lien qui permet de capturer une idée, de donner vie à la parole. C'est un acte d'engagement, un acte citoyen, un acte politique.

Nous retrouvons ici ce que signalait Bernard Lahire dans son étude *La condition littéraire, la double vie des écrivains*⁴ : « Le jeu littéraire est un univers à la fois très peu professionnalisé, très faiblement rémunérateur et très prestigieux. [...] Cela fait de la littérature une pratique pas comme les autres, qui peut être marginale économiquement et temporellement tout en exerçant un fort pouvoir d'attraction sur tous ceux qui vivent la littérature comme une affaire personnelle et proprement existentielle. »

✿ Parcours professionnel

Nous avons interrogé les auteurs sur leur parcours. Au regard des témoignages qui suivent, on note que l'écriture, pour la majorité des auteurs cités, vient de l'enfance ou de rencontres particulières avec des « maîtres ». Il n'y a pas un parcours qui mène à l'écriture, mais une sensibilité.

☐ Comment en êtes-vous venu à l'écriture, à la photo, au dessin ?

« J'ai toujours écrit. Depuis le CP, j'écris des bouts d'histoires. Dès le début j'ai ressenti un grand plaisir à écrire. À la fin de l'adolescence, j'ai choisi de faire quelque chose de cette passion. J'avais une image mythique de l'écrivain, je voulais faire quelque chose d'exceptionnel. En fait, dès 17 ans, j'ai envoyé mes textes à des éditeurs. Je n'ai alors essuyé que des refus. Et puis, j'ai fait un nouvel envoi en 1998, mes textes ont de nouveau été refusés mais j'ai reçu des encouragements de plusieurs éditeurs. » (Éric Pessan)

« En lisant. Je suis tombé dedans tout petit. Je viens de déménager plus de dix mille bouquins de la bibliothèque de mon père. J'ai pensé à Simenon qui a commencé à écrire quand sa mère l'a fait partir de la maison. Il a arrêté d'écrire quand elle est morte. Elle lui disait toujours : "C'est toi qui écris, mais c'est ton petit frère qui a le génie". » (François de Beaulieu)

« J'écris depuis que je sais tenir un crayon. Au début, j'imitais ce que je lisais. Tout le monde peut écrire. Pour un enfant issu d'un milieu modeste, c'est plus accessible que les autres arts. » (Marie-Josée Christien)

⁴ LAHIRE, Bernard. *La Condition littéraire, la double vie des écrivains*. Paris : La Découverte, 2006, p. 177

« Gamin, j'ai griffonné mes premières BD, mes premiers scénarios, mes premiers story-boards. En classe de sixième, j'ai ébauché mes premiers textes de SF, inspirés par les films de karaté et La Guerre des étoiles. À treize ans, j'ai été très marqué par ma rencontre avec un pataphysicien déguisé en Sherlock Holmes, sur le terrain d'aviation où ma mère s'adonnait à l'aéromodélisme. Plus tard, je me suis lancé dans l'écriture tous azimuts : chansons, BD, romans et un journal influencé par la pataphysique, Le Phylute ombilique, organe de littérature préhistorique. J'aurais aimé être feuilletoniste, comme les écrivains d'autrefois, mais ce n'était pas à la mode. C'était toutefois un bon laboratoire pour moi, pour apprendre à écrire un vrai roman. Je me suis remis à lire de la BD après avoir découvert Lewis Trondheim, ses têtes de mort et ses petits monstres : là, j'ai pris une claque. » (Arnaud Le Gouëfflec)

« En fait, j'ai pris ma première photo à huit ans. Ma voisine était décédée et je voulais garder la mémoire de ses roses, avant qu'elles ne meurent à leur tour, ou que je devienne aveugle, ce que je craignais. Je n'avais aucune culture artistique. J'ai été élevée par mes grands-parents, sans cadre bien établi. Je m'ennuyais, aussi. Alors, pour m'occuper, j'imaginai ce que les autres vivaient. J'avais une grande envie de liberté. Je n'ai jamais pris le travail très au sérieux. D'ailleurs, je n'ai jamais été salariée. [...] J'ai eu la chance de rencontrer tout de suite des grands photographes, qui m'ont reconnue avant que je me reconnaisse. » (Isabelle Vaillant)

« Comme tous ceux qui écrivent, il y a des velléités qui n'aboutissent pas. Et puis, un jour, on termine, on donne à lire et on réalise qu'on sait raconter une histoire d'un bout à l'autre. On se sent responsable et impudique à la fois. » (Daniel Cario)

« Mon père était garagiste, mais la baignoire familiale était consacrée au développement, car c'était un mordu de la photo. Il développait lui-même ses clichés en couleurs. Dans l'environnement immédiat, il y a aussi deux oncles qui disposaient de leur propre laboratoire. L'un était électricien, l'autre ouvrier dans une usine de pâte à papier. Il y avait aussi un copain de mon père, passionné par les procédés photographiques anciens. Le dimanche midi, sur la table familiale, on étalait les tirages et on parlait photo. Ce n'est qu'à 11 ans que j'ai eu le droit d'entrer dans le labo. Pour récompenser mon passage en cinquième, j'ai reçu un 24 x 36 Fujica STX1. Je l'ai toujours. [...] Ma rencontre avec François de Beaulieu a tout fait basculer. Il m'a présenté à Yves Labbé, alors directeur de la revue ArMen. Puis sont arrivées les commandes d'ouvrages. Grâce au livre, j'ai pu explorer quantité d'univers, comme le baroque, Anne de Bretagne, Napoléon, le Mur de l'Atlantique et Les Maisons de l'imaginaire, le seul ouvrage à ce jour dont j'ai réalisé à la fois le texte et les images. Il y a eu aussi la rencontre avec Pierre Le Gall, ce grand photographe, ami de Doisneau, qui a écumé le monde entier. » (Hervé Ronné)

« Le déclic, quand on écrit, c'est la publication ; le reste n'existe pas. » (Fabienne Juhel)

❑ Quelle est votre formation ?

« Classique : la fac de lettres, puis institutrice, puis directrice d'école, et à nouveau institutrice » (Marie-Josée Christien)

« Une maîtrise de lettres modernes et un DEA d'ethnologie. J'ai enseigné la sociologie aux psychologues et la littérature à des gens qui ne lisaient jamais. J'avais choisi un métier qui me laissait du temps pour écrire. Depuis quarante ans, j'ai sorti un livre par an. » (François de Beaulieu)

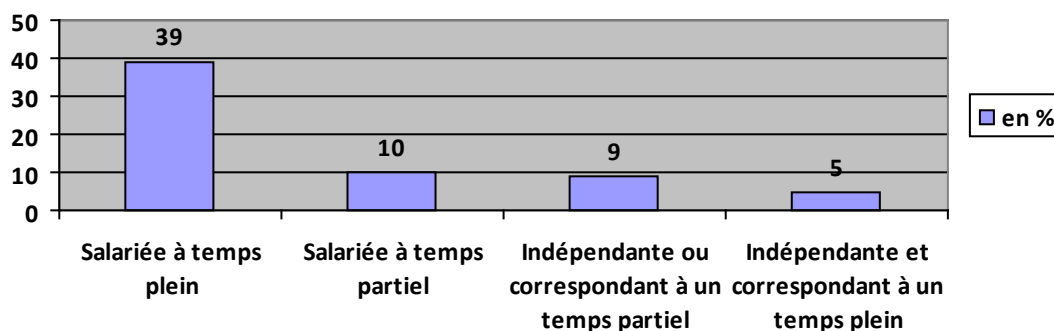
« Je n'ai aucune formation. Disons que je savais très bien ce que je voulais de bonne heure. J'ai surtout eu la chance de rencontrer les bonnes personnes. J'ai commencé à démarcher les professionnels à 15 ans. Bon, bien sûr, j'ai pris des claques. C'est à ce moment-là qu'un jeune dessinateur se dit qu'il ou bien il continue, ou bien il arrête. » (Pascal Bresson)

« Après avoir arrêté une thèse à Sciences Po, j'ai cherché des boulots mais pas un travail salarié fixe. Aujourd'hui, je suis rédacteur. J'écris des textes pour la presse et pour Précom ainsi que des ouvrages de commande. Mais je suis passé par une vie professionnelle alimentaire : professeur contractuel, vendeur de trottinettes. Écrivain, je crois que ça ne s'apprend pas. C'est comme animer des ateliers d'écriture. Auteur n'est pas un métier. » (Frédéric Paulin)

✱ Place de l'écriture dans l'activité de l'auteur

L'écriture ou l'illustration est l'activité principale de 22% des répondants. Cette proportion paraît élevée mais s'explique aussi par le fait que, parmi les répondants, on trouve des retraités et des chômeurs. L'autre explication possible tient à l'ambiguïté de l'expression « activité principale ». Principale a pu être confondu avec existentiellement vitale ; c'est à travers cette activité que les auteurs se reconnaissent vraiment. L'activité la plus lucrative serait, elle, purement alimentaire.

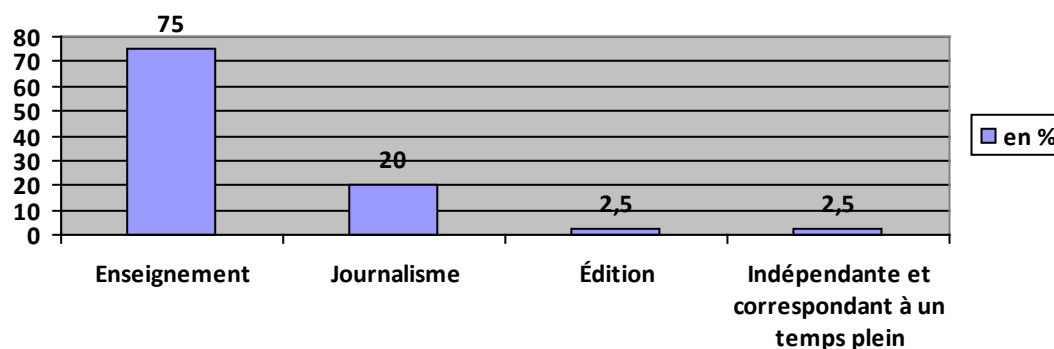
Autres activités rémunérées



44% des auteurs interrogés déclarent avoir une activité annexe à temps plein, soit en tant que salariés, soit en tant qu'indépendants.

Pour 60% d'entre eux, cette activité correspond à un mi-temps et pour 40%, à un 4/5 de temps.

Nature des autres activités rémunérées



Lorsque l'on interroge les auteurs sur la nature de cette autre activité, deux métiers ressortent : l'enseignement, à 75%, et le journalisme, à 20%.

☐ Vous considérez-vous comme un auteur, un dessinateur, un photographe ou un écrivain ?

« Je suis un journaliste qui écrit des livres. Je suis aussi chercheur à la fac. Les trois activités se complètent. » (Erwan Chartier)

« Au moment où l'on fait quelque chose, on ne se pose pas de question. Après, éventuellement. En peinture, je travaillais à partir de relevés de compte, de contraventions, une base sur laquelle l'écriture était déjà présente. Et puis je fréquentais des amis poètes. Dans ma galerie de Rennes, je rencontrais des auteurs de livres d'artistes, de poésies sonores, qui m'intéressaient beaucoup. [...] En fait, je suis un peintre qui écrit. » (André Jolivet)

« La photo seule ne m'intéresse pas. Je veux raconter une histoire. Et puis, je pense que l'on n'est pas que soi, on est aussi les autres. » (Isabelle Vaillant)

« Dans mes albums, je prends au moins autant de plaisir à écrire le scénario et les dialogues qu'à dessiner. Chaque personnage doit avoir un phrasé qui correspond à son vécu. Et c'est passionnant. [...] Il y a la joie d'être libre de raconter ce que je veux, sans contrainte, mais aussi l'angoisse du vide que je ressens, là, sous mes pieds, quand tout dépend de moi, étant donné que je ne dispose pratiquement pas de revenus réguliers. Il y a aussi le stress de terminer un bouquin, d'aller au bout. D'autant plus que moi, j'ai besoin d'avoir fini un album avant d'attaquer autre chose. [...] Je gagne ma vie en partie grâce à mes activités de "technicien", dessinateur de story-boards pour des auteurs de dessins animés, réalisateur d'affiches, d'illustrations, professeur de story-boards à l'école Pivaut, à Nantes. Lors de l'écriture de mon premier album, pour me "nettoyer" de l'écriture de story-boards qui m'avait forcé à me fondre dans le style d'autres dessinateurs, j'ai dû me recopier pour retrouver mon propre style. » (Bruno Le Floch)

« Dessiner, peindre, écrire, je n'ai jamais su choisir. Alors, le livre est mon espace de poésie, celui qui peut recevoir à la fois mes mots, mes illustrations et mes rêves. » (Léa Tirmant)

« Écrivain, c'est un peu pompeux. Je suis un aventurier de l'écriture, peut-être. On fait des paris. Il faut être un peu fou. C'est une passion qui devient une contrainte, certains jours. » (Daniel Cario)

« Écrivain et romancier, c'est différent. L'écrivain est différent de celui qui écrit en ce sens que cela devient un métier ; la publication est le premier moment de reconnaissance par un tiers (mon éditeur). C'est passer du solitaire aux autres qui lisent votre œuvre. Romancier, c'est avoir une œuvre derrière soi. À 20 ans, écrire était une posture sociale : être écrivain. Puis c'est devenu une nécessité et je me dis écrivain depuis mon premier livre publié. » (Frédéric Paulin)

○ Le temps de l'écriture

Le temps de la création est très souvent invisible et difficilement quantifiable, et il reste d'ailleurs très souvent subjectif.

À la question : « combien de temps consacrez-vous à l'écriture chaque jour ? », certains auteurs ont indiqué des chiffres et d'autres des appréciations qualitatives. Les réponses sont diverses : le temps varie selon leurs besoins, le temps d'écriture dépend des périodes ; parfois, l'auteur n'écrit que « dans le gruyère du temps ».

En reprenant les données, on peut toutefois proposer une moyenne horaire de 3,5 heures par jour, qui paraît bien réductrice au regard des commentaires qui suivent.

❑ Quel temps consacrez-vous à l'écriture, au dessin, à la photo ?

« C'est inquantifiable. L'écriture occupe mon esprit tout le temps, mes insomnies. En ce moment, je pense à un roman dont je n'ai pas encore écrit une ligne, mais j'y travaille. Si l'on prend simplement le temps de l'écriture entre la première et la dernière phrase, le plus court a été quatre mois et le plus long, seize ans, pour un livre qui n'a pas été publié. Je n'ai pas de méthode. Certains écrivains, comme Pierre Bordage, qui n'habite pas très loin de chez moi, écrivent deux livres par an. Il écrit chaque jour huit pages. » (Éric Pessan)

« Chaque jour a sa vérité. Il m'est arrivé d'être salarié. Le jour n'est pas arrivé où l'on considérerait les écrivains en tant qu'artistes comme les autres. Je pense aux intermittents du spectacle. Finalement, la filière du livre, c'est un peu comme la filière du lait, et la main à la plume vaut bien la main à la charrue ou à la trayeuse. » (François de Beaulieu)

« Je suis professeur de lettres, alors j'écris dans l'urgence : c'est mon travail qui me donne mon rythme d'écriture, au cours de l'année. Je n'écris pas pendant les grandes vacances. En fait, j'écris par réaction, peut-être à force d'analyser des textes avec mes élèves. Pour moi, écrire n'est pas un "travail" mais un plaisir, même si je souffre, et même de plus en plus. » (Fabienne Juhel)

« J'écris le soir après le repas, pendant deux ou trois heures, et à d'autres moments de la journée, quand c'est possible. Le bruit ne me dérange pas. Je commence par griffonner des embryons d'idées sur des bouts de papier. » (Daniel Cario)

« L'écriture, je m'y suis mis il y a sept ans, parce qu'avant, j'avais des scénarios. Mais pour l'écriture d'un livre, c'est... quatre mois pleins. » (Pascal Bresson)

« J'ai deux vies : celle de médiateur du livre, et celle où j'écris. Il est difficile de se définir : auteur, auteur jeunesse, auteur poète ? On me sollicite souvent comme auteur pour aller dans des classes. On me définit aussi comme poète. Je ne dis pas que c'est un métier : poète, c'est plutôt un état, tout comme l'écriture. Dans le fait d'écrire, il y a un désir de rencontre avec l'autre, ne serait-ce qu'un seul lecteur. Pour écrire, il faut se mettre en état d'écriture. Il suffit d'avoir l'envie. Je ne trouve pas le temps d'écrire, je le prends, car l'acte de l'écriture est inhérent à ma personnalité. Écrire, ce n'est jamais une question de temps. L'écriture est toujours là. » (Marc Baron)

« Je n'ai pas de rythme préétabli. Ce temps peut osciller entre une demi-heure, deux ou trois heures, mais ne va jamais au-delà de cinq heures. Mais j'écris tous les jours, et ce, depuis mes seize ans. » (Frédéric Paulin)

✱ Rémunération

❑ Avez-vous signé un ou plusieurs contrats d'édition ?

À 96%, les auteurs répondent oui.

Les auteurs sont rémunérés à 94% par un pourcentage fixé au prorata des ventes et à 26% par une rémunération forfaitaire⁵. Lorsqu'il s'agit d'une rémunération au pourcentage des ventes, celui-ci est fixe dans 73,5% des cas, progressif dans 44% des cas. 53% des répondants ont déjà reçu au moins un à-valoir.

74,5% des répondants reçoivent chaque année de la part de leur éditeur un bordereau de décompte des droits.

Le pourcentage moyen de la rémunération des auteurs est de 7% sur les ventes.

En moyenne, 23,5% des revenus totaux des auteurs répondants proviennent de l'écriture.

⁵ La somme n'est pas égale à 100 car certains auteurs ont pu cumuler ces deux types de rémunération.

⁶ Les auteurs, diffuseurs et éditeurs sont soumis aux règles d'assujettissement et d'affiliation à l'Agessa, association chargée d'une mission de gestion pour le compte de la sécurité sociale. L'Agessa joue le même rôle que la Maison des artistes pour les artistes : elle sert de passerelle entre les auteurs et les caisses primaires d'assurance maladie pour déterminer les conditions d'affiliation au régime spécifique créé par le législateur. L'Agessa recouvre, pour le compte de la sécurité sociale, les cotisations et contributions dues sur les rémunérations artistiques. Elle ne verse aucune prestation. L'auteur peut être simplement assujéti. Cependant, si l'écriture est son activité principale, il lui est fortement conseillé de demander son affiliation (l'affiliation permet l'ouverture de droits au régime vieillesse). Pour plus de renseignements, l'auteur peut consulter le site de l'Agessa : www.agessa.org, envoyer un courriel : auteurs@agessa.org ou téléphoner au 01 48 78 25 00.

⁷ Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit) est une société civile de perception et de répartition de droits, administrée à parité par les auteurs et les éditeurs dans le domaine exclusif du livre. Seule société agréée par le ministre chargé de la Culture et de la Communication pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque, Sofia perçoit et répartit ce droit. Elle perçoit et répartit également, à titre principal, la part du livre de la rémunération pour copie privée numérique. Créée en 1999 à l'initiative de la Société des gens de lettres (SGDL), rejointe en 2000 par le Syndicat National de l'Édition (SNE), Sofia rassemble plus de 5 160 auteurs et 150 éditeurs, qui représentent 80% du chiffre d'affaires de l'édition française. www.la-sofia.org

✱ Cessions de droits

❑ Avez-vous déjà cédé des droits ?

13 auteurs ont répondu à cette question. Sur ces 13 auteurs, 67% ont cédé des droits pour une traduction en langue étrangère, 17% pour une adaptation cinématographique, 11% pour une adaptation dramaturgique et 6% pour une adaptation radiophonique. 9% des personnes interrogées ont déjà écrit des scénarios pour le cinéma.

✱ L'auteur dans la société

❑ Pensez-vous que l'auteur joue un rôle particulier dans la société ?

« Oui. Un rôle de témoin. En tant qu'historien, j'explore des sujets qui permettent de réfléchir à l'évolution de la société. Le livre permet d'approfondir et de mettre en perspective. »
(Erwan Chartier)

« Oui. Il donne à penser tout ce qui ne peut pas passer par de l'implicite. » (François de Beaulieu)

« D'une façon générale, de moins en moins, je trouve. En ce qui me concerne, écrire, cela engage ma vie. C'est ma façon de vivre mon rapport au monde. » (Marie-Josée Christen)

« Avant, c'était simple, il y avait les avant-gardes. Mais quand cette question des avant-gardes s'est périmée – provisoirement, peut-être –, il a bien fallu repenser l'articulation entre littérature et politique. C'est dans ce contexte qu'est sorti, en 1991, *Ceux qui merdRent*, posant la question de la place de la littérature dans une société faussement humaniste et, pour moi, l'exigence de faire "merder", ou plutôt, comme aurait dit Jarry, "merdRer la beauté convenue et la pensée pré-pensée". Je fais moins ça, aujourd'hui ; l'inventivité par rapport aux questions s'épuise. Avec l'âge, on se replie sur le noyau de son questionnement. La curiosité se fatigue. [...] Je ne peux pas être sur tous les fronts, d'autant plus que je reste très attentif à celui de la peinture. » (Christian Prigent)

« Je ne pense pas que l'auteur ait un message à faire passer. L'auteur a le besoin d'écrire plus qu'un rôle à jouer ou un message social à faire passer. On écrit d'abord pour soi. Après pour les autres. » (Marc Baron)

« Oui. L'écriture doit être offensive, partisane, militante et sert à véhiculer des idées. Je n'écris pas des romans politiques, mais engagés, où l'on peut connaître mes idées. » (Frédéric Paulin)

Eu égard à ces témoignages, on note que l'écriture est à la fois un engagement politique, au sens d'un moyen de faire passer un message, et un engagement personnel, souvent assimilé à une quête identitaire. L'auteur se définit comme un passeur.

Statut juridique des auteurs

Pour les répondants, le statut juridique est à 50% celui d'artiste-auteur affilié, à 37,5%, celui de travailleur indépendant et à 12,5%, celui d'entrepreneur individuel.

✱ Agessa, Sofia

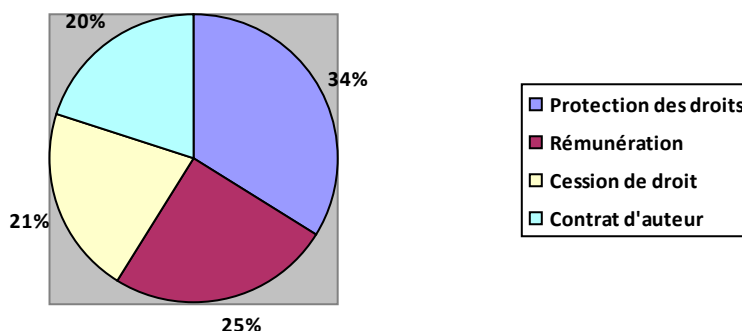
Parmi les répondants, 75% ne sont pas affiliés à l'Agessa⁶. 78% ne sont pas adhérent à Sofia. Trois auteurs se posent d'ailleurs la question de savoir ce qu'est Sofia⁷.

✱ Législation

30% seulement des auteurs protègent leurs œuvres avant envoi du manuscrit et / ou publication. 65% des auteurs qui protègent leurs œuvres le font auprès d'une société d'auteurs, 35% s'envoient leur propre manuscrit en recommandé à leur adresse.

À la question : « Pensez-vous être suffisamment informé de vos droits ? », 71% des auteurs répondent non. Leurs principales interrogations portent sur la protection des droits (34%), la rémunération (25%) et les cessions de droits (21%).

Principales interrogations juridiques des auteurs



❑ Connaissez-vous le statut juridique de l'auteur ?

Les propos suivants témoignent d'une méconnaissance par l'auteur de ses droits et d'un certain fatalisme. On note néanmoins que, parmi les auteurs, ceux qui bénéficient de tirages plus importants et sont connus au-delà de la Bretagne cherchent plus à s'informer sur ce sujet.

« Je viens de me faire radier de l'Agessa : je n'avais pas perçu assez de droits d'auteur purs, il me manquait 500 euros. Je perçois trop de droits annexes, nous sommes des dizaines dans ce cas, victimes de la rigidité structurelle de l'Agessa. C'est une association qui refuse d'augmenter le nombre de ses adhérents. J'ai pris le statut d'auto-entrepreneur pour tout ce qui est conférences, lectures, ateliers d'écriture... » (Éric Pessan)

« Je m'y intéresse, étant donné que j'anime une revue et que les auteurs sont en demande. On n'est jamais assez informé. Des éditeurs profitent de l'ego surdimensionné de certains auteurs, trop contents d'être édités, et de leur naïveté. » (Marie-Josée Christien)

« Oui, je connais. Chez les éditeurs et dans les revues. Je suis passé par les prud'hommes et j'ai refusé des contrats malhonnêtes. » (François de Beaulieu)

« Non. Il y a beaucoup de zones d'ombre. » (Daniel Cario)

« Non, pas trop. J'ai eu affaire avec la justice, car j'ai eu un différend avec un éditeur. Cela m'a été très utile, parce qu'il y a des choses dont je n'étais absolument pas au courant. Mais au niveau juridique, non. On a un service juridique à la Charte des auteurs⁸, mais encore une fois, c'est peu objectif et très centralisé sur certaines personnes. Donc, je répondrais non. Et je pense qu'on est beaucoup dans ce cas-là. En fait, notre métier à nous, les dessinateurs ou les écrivains, c'est d'être derrière une table et d'écrire. Et quand il nous arrive un pépin, on est démunis, parce qu'on ne sait plus. Et en même temps, ce n'est pas notre boulot. Donc, je pense qu'il y en a plein qui se font avoir. L'éditeur est roi, il a droit de vie ou de mort sur vous. » (Pascal Bresson)

⁸ www.la-charte.fr

« Il y a encore quelques années, ça ne m'intéressait pas. En littérature jeunesse, je signe des contrats. Je suis entré à la Sacem⁹. Il faut que l'on s'intéresse à nos droits et que l'on rémunère notre travail, sinon, on se fiche de nous. » (Marc Baron)

« Non. Pour mes droits, je fais confiance à mon éditeur. Je suis licencié en droit, donc je lis le contrat d'édition et s'il est cohérent, je dis OK. Peut-être que je me renseignerai plus quand je signerai pour un tirage à 5 000 exemplaires. » (Frédéric Paulin)

✱ Collectifs d'auteurs

Pour pallier le manque d'informations juridiques relevé plus haut, les auteurs témoignent dans leurs pratiques d'une habitude et d'une facilité à se regrouper.

❑ Faites-vous partie d'un collectif d'auteurs ?

« Remue.net n'est pas vraiment un collectif d'auteurs mais c'est une démarche collective. Le collectif d'auteurs peut fonctionner pour des aspects administratifs, pour des projets de vie littéraire. Mais pour l'auteur, il y a une solitude obligée, et même, entre auteurs, un sentiment de compétition, de concurrence. » (Éric Pessan)

« Je fais partie de l'Association des écrivains bretons et de l'Institut international de géo-poétique pluridisciplinaire de Kenneth White, ainsi que d'Arecob, l'association de développement culturel de mon pays, le Centre Ouest Bretagne. Se réunir aujourd'hui en tant qu'auteurs, c'est un bon moyen de briser la solitude, puisqu'écrire est un exercice solitaire. C'est important aussi pour défendre ses droits. » (Marie-Josée Christien)

« J'ai longtemps été à la SGDL pour avoir l'information institutionnelle. Dans de très nombreux cas, ces collectifs me paraissent être avant tout des outils de promotion ou des syndicats de défense d'intérêts très particuliers. Je trouve que cela vaut quand même le coup lorsqu'il s'agit de faire respecter ses droits. » (François de Beaulieu)

« Non. J'ai été sollicité. Je me suis inscrit à l'Association des écrivains bretons, pendant un an. J'ai envie de me consacrer à l'écriture. » (Daniel Cario)

« J'ai fait partie de la Charte des auteurs, mais j'ai arrêté. C'est toujours pareil : moi, je suis toujours d'accord, sauf qu'à partir du moment où il y a un groupe qui se crée, ce sont toujours les mêmes qui en bénéficient, qui en profitent. C'est-à-dire qu'il y a le copinage avant tout, et qu'il n'y a plus de place pour les autres. Donc moi, je suis prêt à participer, à rentrer dans tout, mais que nous y soyons tous au même titre. » (Pascal Bresson)

« Pendant longtemps, j'étais dans l'Association des écrivains bretons. Mais je m'en suis détaché. Depuis, je suis à la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, à la Maison Internationale des Poètes et des Écrivains de Saint-Malo. Pour les enjeux, je suis partagé. Au départ, la Charte servait surtout à défendre ses droits. Cela permet surtout de se faire payer. C'est une vraie force vis-à-vis des éditeurs. Mais certains sont trop à cheval sur les règles. J'ai un réseau que j'entretiens. Mais je ne suis pas plus sollicité qu'avant. » (Marc Baron)

« Non. Je ne suis pas pour le collectif. Écrire est une activité solitaire. Je me réunis avec des auteurs, mais ce sont des amis. C'est plutôt intuitif. Ils font autre chose que moi. On peut faire des ouvrages collectifs comme avec Guénaél Boutouillet et Le Manège, à La Roche-sur-Yon. Mais il faut rester dans la réalité ; alors, je préfère ne pas fréquenter que des auteurs. » (Frédéric Paulin)

⁹ La Sacem est une société civile à but non lucratif gérée par les créateurs et éditeurs de musique. Elle favorise la création musicale en protégeant, représentant et servant les intérêts des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

✱ Le métier d'auteur et son avenir

De façon générale, les auteurs comparent l'évolution du secteur du livre en France à celle des États-Unis et craignent une « best-sellerisation » du secteur français. Pour autant, ils restent attachés à l'acte d'écrire, y compris s'ils n'étaient pas publiés.

« Il y aura de moins en moins d'auteurs de métier. Si je prends mon cas, je vends 1 500 à 2 000 exemplaires de mes livres, et je ne peux pas vivre de mes droits d'auteur. Écrivain n'est pas un métier; même avec les à-côtés, vous vivez très difficilement. En France, les écrivains n'interviennent pas à l'université ni dans la presse. Il ne vous reste que quelques rares bourses. » (Éric Pessan)

« J'ai une sensation de dégénérescence du lectorat, même si je me méfie des impressions trop hâtives. Le fait est que les pages des quotidiens consacrées à la littérature se réduisent. Les temps sont déprimants, pour les jeunes qui inventent quelque chose, même si on se dit que Rimbaud n'a eu que cinq lecteurs, au début. Il n'y a pas beaucoup de place pour des postures littéraires comme la mienne. Mais j'ai un bon éditeur et la chance d'être publié, c'est déjà pas mal. Je crois qu'on s'oriente vers un réseau éditorial à l'américaine, avec des best-sellers d'un côté et une coupure avec la véritable invention, qui va rester cloisonnée dans des sortes de monastères d'hyper-savoir. J'ai ressenti cela très fortement lorsque j'ai enseigné à l'université de Buffalo, aux États-Unis. » (Christian Prigent)

« Je ne suis pas pessimiste. C'est une économie tellement installée dans le paysage... Cependant, un livre représente un gros investissement personnel, beaucoup de temps. Peu d'auteurs peuvent en vivre. Très peu. Dans une certaine mesure, les auteurs sont les oubliés du système, alors que la France se gargarise de sa culture. Mais avoir d'autres activités permet aussi d'être connecté à la réalité, en prise avec la société. Écrire, c'est un métier, même si on peut très bien le faire en amateur. Il faut se former, beaucoup travailler, être exigeant. » (Erwan Chartier)

« Je n'ai pas d'inquiétude particulière. On n'a jamais lu autant. Même les ados. » (Daniel Cario)

« Il y a des signes inquiétants quand on voit nombre d'éditeurs choisir d'éditer des livres qui existent déjà. Il y a un manque d'audace, dû certainement au fait que les maisons d'édition ne sont plus dirigées par des créateurs prêts à prendre des risques, mais par des gestionnaires qui considèrent que le livre est un produit comme un autre. Il est donc soumis aux aléas de la mode et du marché. Mais heureusement, il y aura toujours des rêveurs, des "petits" qui croient en quelque chose. En fait, il y aura des auteurs tant qu'il y aura des lecteurs. Alors... Sinon, est-ce que c'est un métier ? Pas pour moi, même si certains ont la chance d'en faire leur métier. Pour moi, c'est un plaisir et je ne peux pas m'en passer. » (François de Beaulieu)

« Pour moi, écrire, c'est comme manger, respirer, dormir. Ce n'est pas un métier. Cela n'empêche pas que l'on ait besoin de publier. Cela marque le temps et cela permet d'avoir un retour de la part des lecteurs. Je crois qu'il y aura toujours une place pour le livre, peut-être d'une façon plus atomisée, avec de plus petits tirages et avec davantage de croisements entre les disciplines artistiques. » (Marie-Josée Christien)

« Pour moi, ce n'est pas un métier. Même si l'écriture peut être une clé. » (Daniel Cario)

« Je ne sais pas ce que cela va devenir. Je trouve qu'il y a une sorte de récession au niveau de l'écriture. Tout le monde s'improvise auteur. » (Marc Baron)

« Je pense à Internet, mais je n'aime pas les livres sur Internet. J'aime l'objet livre. Les e-books sont fascinants, mais ce n'est pas pour moi. Le numérique n'a rien changé à la musique.

Sauf peut-être la rémunération de l'auteur. Il faudrait juste vendre un peu pour continuer à écrire. Nous n'avons pas grand-chose à perdre. » (Frédéric Paulin)

✱ Le rôle de l'éditeur

Le rôle de l'éditeur est défini comme primordial par les auteurs. Il est le conseiller, celui qui fait vivre le livre et permet d'avoir un autre regard sur sa propre écriture.

« Il est là pour faire vivre un livre. Dans l'idéal, il pourrait avoir un rôle de conseiller non seulement littéraire, mais aussi pour les aspects administratifs. Je n'ai jamais vécu cela, sauf avec les petits éditeurs. Il pourrait accompagner un auteur et ne pas seulement faire un coup livre par livre. » (Éric Pessan)

*« Il est primordial. En ce qui concerne la poésie, les revues aussi sont importantes. Elles défri-
chent, permettent aux auteurs d'affirmer leur écriture, apportent une exigence. » (Marie-Josée Christien)*

« C'est avant tout un conseiller. C'est lui qui mène à son terme le projet de livre. Il apporte une garantie par la relecture, les corrections. L'auteur a besoin de ce regard. » (Erwan Chartier)

« Pour moi, avoir une relation forte avec un éditeur est quelque chose d'essentiel, d'autant plus que je travaille seul ; alors qu'en BD, souvent, on bosse en équipe, avec un scénariste, un dessinateur et un coloriste. Moi, je fais les trois. Cette indispensable complicité, je l'ai nouée avec Thomas Ragon, chez Delcourt, puis chez Dargaud, où il officie désormais. Thomas est devenu un ami. C'est lui qui me sauve quand je suis tellement plongé dans mon scénario que je n'y vois plus clair. Il me rassure et il met le doigt sur ce qui cloche, le cas échéant. » (Bruno Le Floc'h)

« C'est un maillon nécessaire, le partenaire d'un pari. Il prend un risque, surtout sur les premiers livres. C'est aussi un conseiller pour l'écriture. Chaque maison a ses propres exigences. Chez certains, ils veulent que l'auteur s'adapte à leur mode, à leur lectorat. Il ne faut pas choquer, surtout. Je ne me situe pas là-dedans. Jusqu'à présent, Terre de France (aux Presses de la Cité) ne m'a pas demandé de sacrifier trop de choses. Mais le public visé, c'est toujours la ménagère de cinquante ans. » (Daniel Cario)

« C'est toujours pareil : quand il ne vous connaît pas, l'éditeur il est toujours un peu sceptique. Il devrait faire plus confiance et moins miser sur les grosses pointures. Parce qu'il y a des jeunes, et des moins jeunes, qui ont un talent énorme, mais on ne leur donne pas le moyen de s'exprimer, on ne leur fait pas confiance. Un éditeur doit être perspicace et savoir si cela va fonctionner ou pas. On publie tout et n'importe quoi pour essayer de trouver la perle, c'est dommage. Il faut savoir bien sélectionner. » (Pascal Bresson)

« En littérature jeunesse, les éditeurs sont plus pointus : c'est un travail d'équipe, et je trouve ça bien. En littérature adulte, il y a moins de suivi. J'ai écrit vingt livres pour adultes. Aucun éditeur n'a jamais modifié le texte. En littérature jeunesse, le directeur de collection veut avoir son rôle à jouer. On travaille main dans la main. Il faut savoir accepter les remarques des éditeurs. » (Marc Baron)

« C'est celui qui aide l'auteur à faire quelque chose de bien, mais je n'aime pas le type qui relit et te fait réécrire. Thomas van Ruymbeke me fait confiance et il m'a tout de suite dit qu'il ne fallait pas faire retravailler les auteurs. Si ça lui plait, il le publie et prend ce risque. C'est un soutien. » (Frédéric Paulin)

☐ Comment percevez-vous l'autoédition ?

Les opinions sur l'autoédition sont intéressantes car partagées. Certains y ont recours de façon épisodique pour des productions précises, d'autres ont tout fait pour l'éviter, mais pour tous, elle représente soit une étape, soit une chance.

« Comme un don. Je pense à Pérec, qui éditait un petit livre chaque année pour les vœux. Mais pour moi, il ne peut pas s'agir d'une activité économique viable. Je viens de mettre en ligne, sur Remue.net, un texte en vingt-sept parties que j'avais écrit pour France Culture, un texte sur la mort, intitulé Dépouille. Cela permet de faire vivre un texte une seconde fois ; c'est un cadeau. » (Éric Pessan)

« Tout le monde doit avoir sa chance. Et certains n'ont pas le choix. En poésie, par exemple. » (Erwan Chartier)

« C'est en tout cas bien mieux que d'éditer à compte d'auteur chez des voleurs ! Il y a de glorieux précédents, de Proust à Raymond Roussel. Sur certains créneaux, c'est tout à fait rentable. Je l'ai pratiquée pour deux ou trois ouvrages. » (François de Beaulieu)

« Elle est respectable. Cela peut être une solution face à l'absence d'éditeur, mais il faut que l'auteur soit lucide, qu'il ait assez de distance. Cela permet aussi de faire ce dont on a envie, un "livre d'artiste", par exemple. Il est préférable dans ce cas que l'auteur ait déjà été édité, en revue, pour de la poésie. » (Marie-Josée Christien)

« Quand mes photos ont un intérêt plutôt local, je pratique l'autoédition. C'est le cas de Vive la Bretagne, par exemple, un coup de poker qui m'a coûté 210 000 francs, à l'époque. Le livre s'est vendu à 3 500 exemplaires, en étant uniquement présent dans trente points de vente. » (Pierre Le Gall)

« C'est à double tranchant. Des auteurs ont le mérite de le faire et méritent de le faire. Mais cela ouvre parfois la porte à une certaine médiocrité. Et il faut s'armer de courage, pour aller distribuer ses livres soi-même. » (Daniel Cario)

« Je ne suis pas tout à fait pour l'autoédition. Il faut être commerçant. Et après, il faut s'en occuper. Sur le salon jeunesse de Fougères, on refuse l'autoédition. » (Marc Baron)

« J'ai tenu bon pour ne pas le faire, car éditeur, c'est un métier, même si certaines personnes savent faire les deux. Je ne sais pas me vendre et il y a une chaîne professionnelle de distribution, c'est un schéma compliqué. Mais je trouve courageux de passer par l'étape de l'éditeur, car c'est quelqu'un d'autre qui vous lit. » (Frédéric Paulin)

☐ Acceptez-vous des ouvrages de commande ?

Les auteurs sont partagés sur cette question, entre ceux qui apprécient cet exercice (illustrateurs, photographes majoritairement), ceux qui l'acceptent à des fins alimentaires et ceux qui ne le souhaitent pas (le plus souvent, il s'agit des écrivains).

« Oui, j'aime beaucoup ça, c'est une contrainte. La commande permet l'expérimentation. Quand quelqu'un vient vous proposer une commande, c'est génial, vous n'avez pas à faire la démarche de vous "vendre". Toute la littérature du XVIII^e siècle est une littérature de commande. » (Éric Pessan)

« Oui. C'est une preuve de confiance qui me touche toujours. À part deux ou trois cas de travaux « alimentaires », ces commandes correspondent à des livres que j'avais envie de lire et qui n'existaient pas. Et puis, il y a des commandes qui m'obligent à m'immerger

dans un milieu inconnu. C'est intéressant. Le livre documentaire n'oblige pas à une écriture neutre. Je suis une sorte de traducteur de la réalité. Après tout, on ne demandait pas à celui de Soljenitsyne d'être allé au goulag. » (François de Beaulieu)

« Si l'on ne prend que ce qui correspond à la commande, on passe à côté de bien des choses. » (Hervé Ronné)

« Je ne réponds jamais à une demande d'éditeur. C'est toujours moi qui décide. Il prend ou il ne prend pas. » (Michel Plessix)

✿ Le lectorat

☐ Pensez-vous connaître votre lectorat ?

« Oui, c'est une femme. Je plaisante, mais oui, on retrouve toujours ce profil de la femme de classe moyenne dans la quarantaine. Je n'échappe pas à la règle. » (Éric Pessan)

« Non... Je pense qu'il existe, quand même, puisque l'un de mes recueils, tiré à deux cents exemplaires, a été épuisé en six mois. » (Marie-Josée Christien)

« Non. Parce que l'on est malheureusement encore à l'an 01 d'Internet. Très peu de lecteurs vont sur mon blog pour y laisser des messages. C'est peut-être aussi bien comme ça. » (François de Beaulieu)

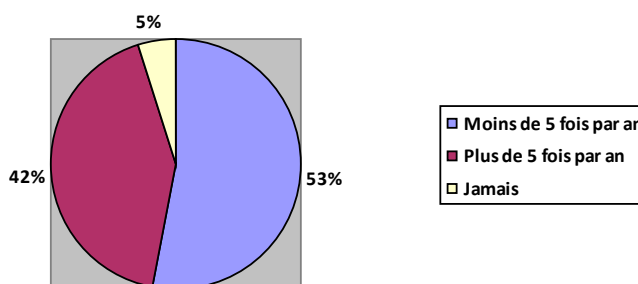
« Je ne connais pas trop mon lectorat. Mais je préfère. J'aime imaginer ce qu'un lecteur a pu penser de mon texte, plus que savoir exactement ce qu'il en a pensé. » (Marc Baron)

Vie littéraire

✿ Festivals et salons du livre

53% des auteurs se rendent moins de cinq fois par an à un salon, 43% plus de cinq fois. 4% des auteurs disent ne jamais participer à un salon du livre.

Fréquence de participation aux salons du livre

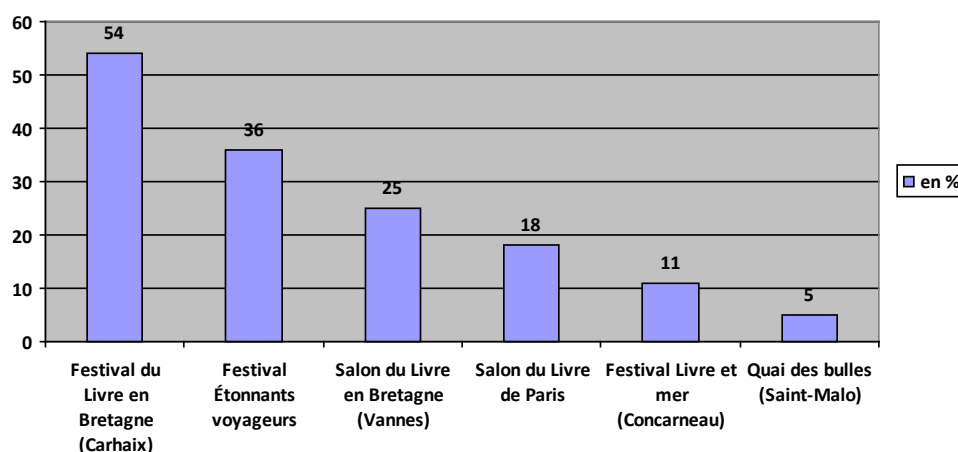


Les auteurs répondants exercent dans des genres littéraires très divers (jeunesse, BD, nouvelles...) et nous pouvons constater qu'ils se rendent à de nombreux salons spécialisés.

Les salons jeunesse représentent aujourd'hui près de 50% des salons du livre¹⁰. Les auteurs participent également à de nombreux salons de bandes-dessinées en France ou sur le territoire régional.

La totalité des salons du livre de Bretagne est citée. Les salons les plus fréquentés sont régionaux, avec, en tête, le Festival du livre en Bretagne de Carhaix (54%), Étonnants voyageurs (36%) et le Salon du livre de Bretagne de Vannes (25%).

Les salons du livre les plus fréquentés



Quand ils sont présents sur des salons hors Bretagne, les auteurs privilégient les salons spécialisés (Biennale du carnet de voyage de Clermont-Ferrand, Festival du film durable de Saint-Étienne, Voix libres à Parentis-en-Born, Les 5 jours BD de Grenoble, On a marché sur la Bulle à Amiens...)

L'initiative de la présence de l'auteur sur les salons vient à 39% de l'éditeur, à 27%, des organisateurs du salon et à 24%, de l'auteur lui-même.

✿ Prix littéraires

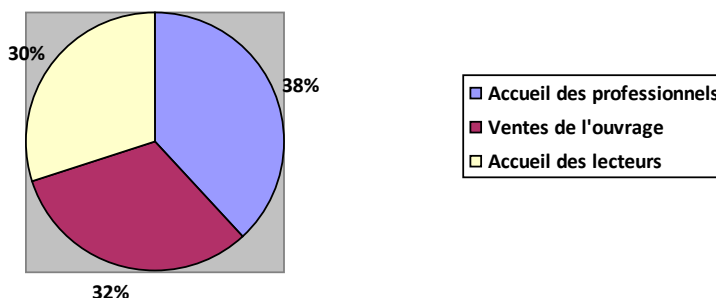
62% des auteurs ont reçu un prix pour au moins un de leurs ouvrages et en moyenne, pour deux à trois livres par auteur (2,4). Il faut préciser qu'il existe une multitude de prix.¹¹

Les prix reçus diffèrent en fonction de la catégorie de l'auteur : prix du premier roman de Chambéry, prix Théophile-Gauthier, prix Médecins sans frontières, prix jeunesse France Télévisions, prix Camille-Lemercier, prix des Jeunes Poètes bretons, Grand Prix de la poésie Lucian-Blaga, prix Artaud, prix Breizh, etc.

¹⁰ FILL. Enquête sur les fêtes et salons du livre récurrents en région : synthèse. Paris, 2009. Disponible auprès de la Fill www.fill.fr

¹¹ Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter le site www.prix-litteraire.net, qui en répertorie 1 580. Et il n'est certainement pas exhaustif.

Influences des prix littéraires pour les auteurs



Selon les auteurs, l'influence du prix porte principalement sur la reconnaissance de leur travail par les professionnels (38%), l'accueil des lecteurs (32%) et les ventes de l'ouvrage (30%).

✱ Résidences d'auteurs

13% des auteurs répondants ont déjà été accueillis en résidence. Les lieux sont divers :

» en Bretagne : La Carène (Brest), la Cité du livre de Bécherel®, la bibliothèque de Concarneau ;

» en France, hors Bretagne : la médiathèque des Mureaux, la Maison de Chateaubriand (Châtenay-Malabry), la Maison du conte de Chevilly-Larue ;

» à l'étranger : le Centre national du livre slovaque, l'Alliance française de Guyane, les Alliances françaises.

La diversité des lieux cités indique la grande mobilité des auteurs, l'importance des échanges internationaux et interrégionaux. On constate que les lieux de résidence en Bretagne accueillent essentiellement des auteurs « d'ailleurs ».

○ Définition d'une résidence d'auteur¹² :

« Les résidences d'auteurs constituent une pierre angulaire du dispositif d'aide à la création littéraire. Bien que le terme soit devenu presque impossible à définir, tant est grande la diversité des projets qui s'en réclament, il est possible d'en identifier les composantes distinctives principales (la présence de l'artiste sur un territoire "étranger", pour un travail de création dans un temps limité) et de définir certains types particulièrement pertinents au regard de la création et de la relation au public.

Ces types de résidences permettent, d'une part, un soutien à la création littéraire et aux écrivains eux-mêmes. En apportant une aide financière, par l'octroi d'une bourse, elles leur offrent du temps pour la création. Un temps "hors du temps", d'autant plus précieux que l'absence de statut des auteurs et la rareté des aides accordées contraignent la plupart d'entre eux à exercer une autre activité pour subvenir à leurs besoins. L'aspect financier n'est cependant pas le seul atout des résidences : la déterritorialisation, le dépaysement, l'immersion d'un auteur sur un territoire peuvent également favoriser la création, fournir une matière pour l'écriture, ouvrir des perspectives nouvelles. La présence sur ce territoire et les occasions de rencontres avec le public et les acteurs de la chaîne du livre participent d'une reconnaissance de l'auteur et de son œuvre.

¹² Yann Dissez, responsable de la littérature et des actions culturelles au centre culturel Le Triangle, Rennes.

D'autre part, la pratique résidentielle, articulée autour de la présence de l'artiste "en création", contribue à l'émergence d'un certain nombre de projets de médiation et d'actions culturelles. Ils permettent de rendre présente, visible et sensible la création littéraire auprès des populations et participent à un travail de développement culturel autour de la littérature.

En ce sens, la résidence d'auteur est une forme de réponse appropriée aux questions relatives à la diffusion et à la réception de la littérature.

Il n'existe pas de "recette miracle" qui garantisse la réussite d'une résidence, pas plus que de résidence idéale. Il est cependant possible de nommer un certain nombre de conditions favorables à son bon déroulement. Conditions qui, si elles sont réunies, en font d'indispensables dispositifs de soutien à la littérature et aux écrivains. »

Les lieux sont donc tout aussi divers : Brest, Bratislava, Bécherel, Madagascar, Mauves-sur-Loire, Châtenay-Malabry, Cayenne, Côte-d'Ivoire...

Le temps des résidences est également variable et s'étale d'une semaine à un an. En moyenne, il est de trois mois.

Dans 60% des cas, la résidence amène une publication. 56% de ces publications répondent à une commande préalable. La résidence n'est donc pas forcément un lieu de création.

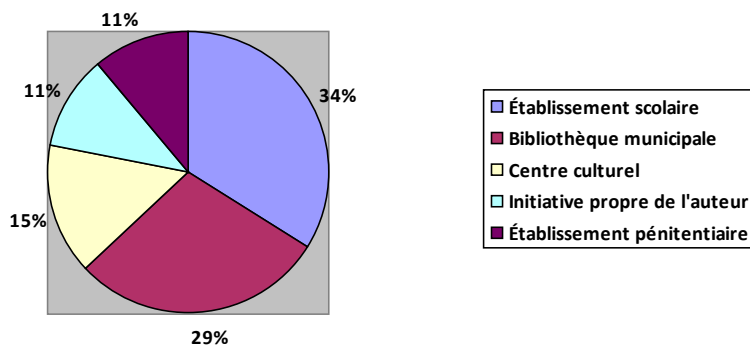
Les activités développées dans le cadre de la résidence sont multiples : conception d'ouvrages, de maquettes, animation d'ateliers d'écriture, de lecture, conférences, travail avec les scolaires, dessin, création de spectacles, écriture de contes.

✿ Ateliers d'écriture

47% des auteurs interrogés ont déjà animé des ateliers d'écriture.

Ces ateliers sont généralement à l'initiative d'un établissement scolaire (34%), d'une bibliothèque municipale (29%), d'un centre culturel (15%), d'un établissement pénitentiaire (11%) ; l'auteur propose parfois son propre atelier (11%).

Initiative de participation aux ateliers d'écriture



☐ Participez-vous régulièrement à des animations, des séances de dédicaces, des ateliers d'écriture ?

De façon générale, les auteurs ont plaisir à partager leur écriture avec les publics, dans le cadre de rencontres et de manifestations. Étonnamment, aucun ne met en avant la valeur économique de ces interventions. Ils insistent uniquement sur les rapports humains.

« Jamais à des séances de dédicaces, je m'y refuse. J'aime rencontrer les lecteurs mais dans le cadre de débats, de conférences ou de lectures. En ce qui concerne les ateliers d'écriture, j'en fais de temps en temps, mais j'ai peur de deux choses : la répétition et l'assèchement. » (Éric Pessan)

« Je participe surtout à des conférences pour les Universités du temps libre, par exemple autour de mon livre sur Morvan Lebesque. Ces manifestations m'ont aidé à vaincre ma timidité, à parler en public. J'y ai pris goût. » (Erwan Chartier)

« J'ai créé l'atelier des Petits Univers pour partager, chercher, rêver et s'étonner. Pour mieux dire, pour mieux écrire et puis aussi, pour le plaisir. Choisir ses mots, en faire des phrases et des images. Et développer l'imaginaire et ses mystères... » (Léa Tirmant)

« Je m'attache à redonner aux enfants le plaisir de dessiner. Et c'est très important, ce travail de fourmi que font les auteurs, dans les écoles. » (Bruno Pilorget)

« Oui. Des échanges en médiathèque, des interventions dans les collèges, à propos de la chaîne du livre. Je pense peut-être développer cela, dans l'avenir. Et puis, j'aime bien bavarder. » (Daniel Cario)

« J'anime des ateliers à la demande durant toute l'année. J'aime rencontrer les élèves, lire mes textes dans des médiathèques. Je participe à des nuits de la poésie, je vais dans les collèges, en IUFM ; j'ai été invité à Lyon, Paris... » (Marc Baron)

« J'ai fait deux signatures dans des salons et en librairie. C'est une épreuve quand vous n'êtes pas connu. Je n'ai pas assez de bouquins. Pour les signatures dans des librairies de Rennes, il y a mes "potes". Je ne connais pas mon public, mais être écrivain, c'est dépasser la sphère des copains. Je serai au Salon de Paris avec mon éditeur, en 2010. Je pense que mon public est local, que mes lecteurs ont entre 40 et 50 ans, lisent Ouest-France et regardent TV Rennes. Ils habitent à Rennes. Mais il est difficile de le savoir, car ils ne viennent pas ou ne se manifestent pas encore pendant les dédicaces. » (Frédéric Paulin)

✿ Auteurs et librairies, auteurs et bibliothèques

De façon générale, les auteurs décrivent leurs relations avec les bibliothèques et les libraires comme essentielles. Certains disent la difficulté à être présents en librairie, d'autres l'importance des bibliothèques dans la vie de leurs ouvrages.

« Je travaille aussi en tant que médiateur ; j'interviens donc professionnellement en librairie ou en bibliothèque, mais pas toujours avec celles qui ont mes livres. » (Éric Pessan)

« J'ai du mal avec les libraires et beaucoup de mal avec les médiathèques, qui vous dévalorisent à partir du moment où vous êtes breton. On retrouve la mentalité qu'il y avait dans la musique, il y a trente ans. C'est le fameux complexe du "plouc" : il faut être passé par Paris pour se faire accepter chez soi. » (Marie-Josée Christien)

« Localement, il m'arrive d'intervenir en bibliothèque. On ne peut que les aimer, mais elles n'ont pas de budget pour accueillir les auteurs. Quand on sort un livre, il faut assurer le service après-vente. »

Il faut relativiser. Il y a tellement d'auteurs ! Quand on vient dédicacer, c'est pour l'article dans le journal, pas pour le nombre de lecteurs qui vont venir. Alors, je mets des conditions : il faut qu'il y ait une publicité autour de ma venue, des journalistes. Mais malheureusement, la presse se déplace de moins en moins pour les dédicaces. Elle n'est pas convaincue que les livres intéressent » (François de Beaulieu)

« Oui, bien sûr. Des libraires me téléphonent dès que je sors un livre. J'ai aussi des relations privilégiées avec des médiathèques. Cela fonctionne très bien et cela fait tache d'huile. » (Daniel Cario)

Le livre numérique

Seuls 4% des titres des auteurs interrogés ont fait l'objet d'une adaptation numérique. Aucun contrat type ne semble avoir été signé par les auteurs (« un contrat classique, je crois »). Les auteurs sont peu au fait de cette question et semblent ne pas bien connaître les clauses des contrats qu'ils ont signés.

On notera tout de même le désintérêt des auteurs pour la question numérique, notamment au regard des questions de droits d'auteurs liés à ce nouveau support. Des travaux sont en cours au sein de la Société des gens de lettres (SGDL)¹³, mais aucun positionnement officiel n'a été pris.

On retrouve globalement les mêmes propos que pour l'ensemble des acteurs interrogés :

« Je suis attaché au livre papier », « je n'ai pas encore d'opinion », « je ne lis pas d'ouvrages numériques », « cela n'intéresse que les "fondus" d'informatique », « je ne suis pas suffisamment informé pour avoir un avis », « un avenir, mais il faut bien en mesurer les conséquences ».

Certains perçoivent cette évolution avec fatalisme :

« On ne peut pas arrêter le progrès ; au mieux, on peut l'encadrer », « une révolution annoncée, mais pour quels gains ? », « il faut être vigilant, bien que je sois sceptique ».

Rares sont les propos optimistes : « il existera pour certaines catégories d'ouvrages », « peut être écologiquement viable », « une formidable potentialité », « une solution d'avenir pour développer la lecture à moindre coût ».

☐ Quelle perception avez-vous des livres numériques et de leur évolution ?

Les auteurs, globalement, ne voient pas le livre numérique comme un bouleversement dans les modes de lecture et pensent qu'il n'aura pas d'impact négatif sur leur activité. On relève cependant que la question de la défense de leurs droits (exemple de Google Books) les préoccupe plus que la défense du support papier.

« Il n'y a pas de concurrence avec le livre papier, qui ne va pas disparaître. Le numérique tel qu'il existe aujourd'hui a un intérêt pour les textes rares, pour maintenir certaines références à travers le temps. Mais surtout, nous allons assister à l'émergence d'un autre type de livres avec du son, de la vidéo... Les créateurs vont s'approprier l'outil, générer de nouvelles formes. Je regarde cela de près. Ce qui paralyse, pour l'instant, c'est le support. Les liseuses sont trop restrictives, trop proches dans leurs usages du livre papier. » (Éric Pessan)

« Une perception très positive. J'aimerais que tous mes livres aient un prolongement sur Internet, sous une autre forme, pour avoir les réactions des lecteurs, publier des errata, ajouter des documents. Le livre papier n'est pas menacé pour autant de disparition. » (François de Beaulieu)

¹³ La vocation de la Société des gens de lettres (SGDL) est la défense du droit moral, des intérêts patrimoniaux et du statut juridique et social de tous les auteurs de l'écrit, quel que soit le mode de diffusion de leur œuvre, quelles que soient les sociétés de perception et de répartition dont ils sont par ailleurs membres (Sofia, Sacem, SACD, Scam, CFC etc.). La SGDL propose également un service de protection des œuvres, sous toutes leurs formes, qui constitue une preuve d'antériorité en cas de plagiat. En savoir plus : www.sgdl.org

« Lire un livre sur un écran me fatigue. J'ai déjà assez de mal avec mes manuscrits. »
(Daniel Cario)

« Pour moi, ce n'est pas de l'écriture. C'est de l'annexe. » (Marc Baron)

❑ Connaissez-vous Google Books ?

« J'ai bloqué mes droits par principe. Il devrait y avoir des accords avec les éditeurs. Être devant le fait accompli, c'est très énervant. Google impose un rapport de forces. Je trouve que les éditeurs ont manqué de vigilance. » (Éric Pessan)

« Ils te donnent l'extrait dont tu as besoin. Mais je suis hostile aux monopoles, dans tous les domaines. » (François de Beaulieu)

« J'utilise plutôt Gallica. Google Books n'est pas d'une grande facilité de consultation. Et puis, il y a le danger de mainmise d'une seule entreprise sur un fonds très riche. Mais il y a aussi l'intérêt, pour les petits éditeurs, de rééditer des pépites. » (Erwan Chartier)

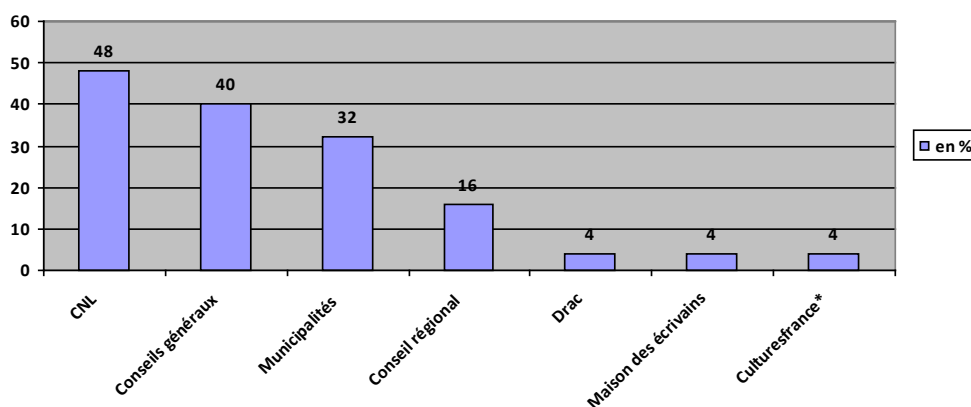
« C'est lié à la question de l'avenir du métier, pour moi. A priori, c'est angoissant, mais je n'ai pas peur. Nous n'avons pas grand-chose à perdre. C'est dur quand vous êtes Marc Levy et que vous vendez des best-sellers. Je trouve étrange que Google numérise ainsi. Internet, c'est l'arnaque, mais c'est un outil formidable. » (Frédéric Paulin)

Les aides aux auteurs

✱ Aides à la création

38% des personnes interrogées disent avoir obtenu des aides.

Répartition des organismes financeurs



* Anciennement Afaa, Association française d'action artistique.

Le Centre national du livre (CNL)¹⁴ est l'organisme qui accompagne le plus les auteurs (48%). Viennent ensuite les conseils généraux (40%) et les municipalités (32%).

Les aides accordées par la Drac ne concernent ici que le département de la Loire-Atlantique.

¹⁴ CNL : Centre national du livre.
www.centrenationaldulivre.fr

❑ Que pensez-vous des aides ?

« Être auteur de poésie, en Bretagne, c'est souvent être le dindon de la farce. Ici, il y a peu d'éditeurs de poésie, et lorsqu'un éditeur d'ailleurs veut vous publier, il s'aperçoit qu'il ne peut être aidé que s'il publie quelqu'un de sa région. » (Marie-Josée Christien)

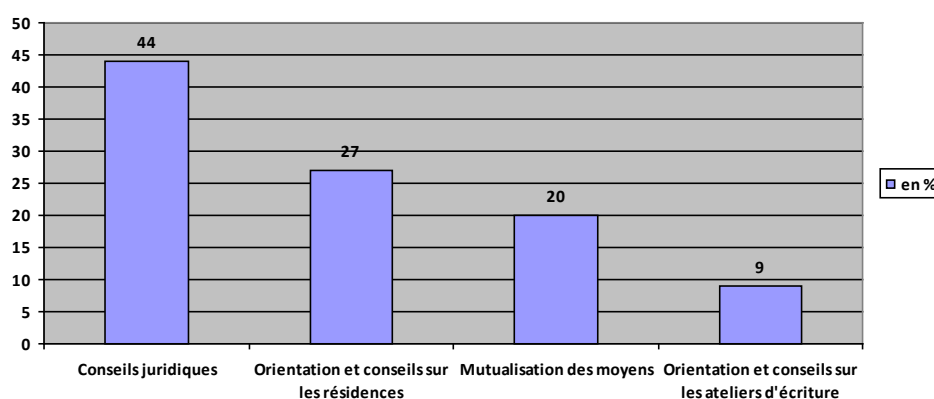
« Toute la chaîne est aidée, mais il faudrait aider aussi les auteurs, accorder plus de bourses. » (Éric Pessan)

Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne :

Les auteurs attendent quatre principales actions de la part de Livre et lecture en Bretagne :

- des conseils juridiques ;
- des orientations et conseils sur les résidences ;
- des orientations et conseils sur les ateliers d'écriture ;
- une mutualisation des moyens.

Attentes exprimées à l'égard de Livre et lecture en Bretagne



Plus précisément, sous l'angle qualitatif, les attentes des professionnels à l'égard de notre établissement sont variées : développer les réseaux, offrir plus de visibilité aux auteurs, les aider à se regrouper, mettre en place des catalogues, aider à constituer les dossiers de demande de subvention, faciliter l'accès des auteurs aux salons du livre, promouvoir les livres et les auteurs, mettre en relation les organisateurs de salons avec les auteurs, les aider à être présents sur des salons hors Bretagne, informer le public des publications, créer des présentoirs, donner accès aux réseaux des bibliothèques et des établissements scolaires, harmoniser les dossiers de subvention.

❑ En tant qu'auteur, auriez-vous souhaité recevoir une formation ?

Conscients d'être mal informés de leurs droits, les auteurs souhaitent pouvoir participer à des formations sur cette question.

« Au début, j'ai demandé à la Drac des Pays-de-la-Loire une formation pour tous les aspects administratifs. Je ne comprenais rien aux Agessa, aux démarches liées aux interventions en milieu scolaire, dans les médiathèques... On m'a répondu que ce n'était pas possible. Je me suis auto-formé. » (Éric Pessan)

« Une solide culture, c'est souvent ce qui manque aux jeunes dessinateurs de séries, qui commencent très tôt. » (Bruno Le Floc'h)

« Je passais mes après-midi chez Fournier, le dessinateur de Spirou. Il me donnait des conseils sur mes propres planches. Comme à tant d'autres ! Et lui-même avait bénéficié du compagnonnage de Frankin. Il s'est battu pour ne pas aller à Paris ou à Bruxelles. À l'époque, les dessinateurs travaillaient pour des journaux. C'est devenu plus facile quand il a fallu faire des albums. De nombreux auteurs sont retournés dans leur région d'origine ou sont allés voir ailleurs. Ceux de ma génération ont essayé de faire la même chose en aidant les jeunes. Je pense que ce compagnonnage, c'est beaucoup mieux que les écoles, qu'il y a moins de formatage. En fait, on peut remarquer qu'aucun des dessinateurs qui sont passés chez Fournier ne dessine comme lui. » (Michel Plessix)

« Oui. Pour la présentation d'un manuscrit. » (Marie-Josée Christien)

« Oui. J'aimerais être mieux informé sur mes droits, les contrats, les pièges. » (Daniel Cario)

« Non, je suis autodidacte pour beaucoup de choses et la possibilité de formation arrive toujours trop tard. Pour les auteurs d'un premier livre, c'est peut-être intéressant. En tout cas, les éditeurs ne forment pas leurs auteurs. Maintenant, tout est disponible sur Internet, en ce qui concerne leurs droits. Sur des sites comme Auteurs en colère, par exemple. » (François de Beaulieu)

« Quand mon père est mort, je n'avais que dix-sept ans, et pas plus l'envie de poursuivre des études que de devenir mécano. Alors, je me suis inscrit dans une école de photographie, à Paris, "pour continuer le fil". J'ai eu comme professeurs Nicolas Jallot, as du reportage, et Reza, l'Afghan. Je leur dois un certain regard humaniste. Reza offrait des appareils aux gens qu'il rencontrait, dans les pays traversés, et il les formait pour qu'ils photographient leur quotidien. [...] J'ai eu la chance de faire mon service militaire dans la section photographie des armées. Puis, j'ai été stagiaire chez Sipa Press. Il fallait courir d'un reportage à l'autre. Là, j'ai compris que ce n'était pas mon truc. J'avais besoin de temps pour faire les clichés dont j'avais envie. » (Hervé Ronné)

« Non. » (Frédéric Paulin)

✿ Attentes à l'égard des collectivités

À cet égard, les auteurs formulent des suggestions diverses : que les collectivités invitent des poètes dans des rencontres et des voyages culturels, qu'elles soutiennent la création en favorisant les ateliers et les rencontres rémunérées, qu'elles réalisent des brochures valorisant les auteurs, qu'elles fassent vivre le livre grâce à une politique plus volontariste et qu'elles développent la création littéraire.

CONCLUSIONS

○ Les chiffres-clés

» Activité :

- Les répondants ont publié en moyenne 11 livres.
- L'écriture ou l'illustration sont l'activité principale de 22% des répondants.
- 44% des auteurs interrogés déclarent avoir une activité annexe à temps plein, soit en tant que salariés soit en tant qu'indépendants.
- Concernant leur statut juridique, les répondants sont à 50% artistes-auteurs affiliés, à 37,5%, travailleurs indépendants et à 12,5%, entrepreneurs individuels.
- Le pourcentage moyen de la rémunération des auteurs est de 7% sur les ventes.
- En moyenne, 23,5% des revenus totaux des auteurs répondants proviennent de l'écriture.
- Les auteurs écrivent en moyenne 3,5 heures par jour.
- 95% des auteurs interrogés écrivent en français, 4% en breton et 1% en gallo.

» Droits :

- Seuls 30% des auteurs protègent leurs œuvres avant envoi du manuscrit et / ou publication.
- 71% des auteurs répondent ne pas être assez informés de leurs droits. Leurs principales interrogations portent sur la protection des droits (34%), la rémunération (25%) et les cessions de droits (21%).

» Manifestations littéraires :

- 53% des auteurs se rendent moins de cinq fois par an à un salon, 43%, plus de cinq fois et 4% d'entre eux disent ne jamais participer à un salon du livre.
- 13% des auteurs répondants ont déjà été accueillis en résidence.
- 47% des auteurs interrogés ont déjà animé des ateliers d'écriture.

○ Les besoins exprimés par les auteurs

38% des personnes interrogées disent avoir obtenu des aides. Celles-ci proviennent soit des municipalités, soit des Drac et, à moindre niveau, du conseil régional. Mais, pour les auteurs, ces aides apparaissent insuffisantes.

Au vu des besoins exprimés, quatre points principaux ressortent :

» Une meilleure connaissance de la législation en ce qui concerne leurs droits

Leur méconnaissance concerne principalement les droits d'auteur et droits dérivés (cession de droit, sphère numérique, Internet). Plusieurs pistes d'accompagnement sont possibles : la mise en place d'un cycle de formation ou de journées d'étude dédiées avec étude de cas juridiques et de cas pratiques, qui pourraient être assumés par une collectivité ou à l'initiative de Livre et lecture en Bretagne ; l'accès à un conseil juridique ; et une information régulière sur la législation à travers notre revue Pages de Bretagne et notre site.

» Orientation et conseils sur les résidences

L'étude montre que les auteurs sont le plus souvent informés des résidences par le réseau des bibliothèques. Nous pouvons donc penser qu'il serait bon de mettre en place une veille systématique sur l'ensemble des résidences d'auteurs, avec une alerte spécifique à destination des auteurs. Les résidences auxquelles participent les auteurs de la région sont le plus souvent hors région. Cela montre l'importance des relations que Livre et lecture en Bretagne doit développer avec les autres structures régionales du livre. Il serait utile d'enrichir l'annuaire national des résidences d'auteurs¹⁵, réalisé en 2008 par la Fill¹⁶, tandis que l'on peut se demander si un annuaire régional aurait un réel impact dans ce domaine.

○ Orientation et conseils sur les ateliers d'écriture

Les activités exercées par les auteurs se caractérisent par leur diversité : seulement 23,5% des revenus des auteurs proviennent de l'écriture. L'écriture est l'activité principale de 22% des répondants.

L'étude qualitative a permis de constater combien le travail d'un auteur en marge de son livre est important. Il ne s'agit plus seulement de dédicacer et d'être présent en librairie ; il faut également que l'auteur soit capable d'animer son réseau et puisse se rendre disponible pour d'autres activités. L'atelier d'écriture, en collaboration avec les bibliothèques départementales de prêt ou les bibliothèques municipales, ainsi qu'avec les organismes dédiés, est la source de revenus annexes et de communication la plus utilisée par les auteurs (47% des auteurs ont animé un atelier). Il importe que Livre et lecture en Bretagne, avec l'aide des bibliothèques, des municipalités et des écoles, recense ces différents ateliers pour être en mesure d'informer les auteurs.

» La mutualisation

Les institutions comme la SGDL, l'Agessa ou Sofia paraissent aux auteurs trop éloignées de leurs besoins réels. Le besoin de rencontres est fréquemment exprimé : tous les auteurs soulignent que l'échange avec d'autres auteurs est primordial. Livre et lecture en Bretagne devra donc recenser, de la façon la plus exhaustive possible, l'ensemble des acteurs évoluant sur notre territoire, pour construire avec eux une « offre » de mutualisation : mutualisation de contacts, échanges autour des éditeurs, échanges d'expériences, mutualisation de signatures, etc.

Ressort la volonté des auteurs de créer des liens, d'étendre leur réseau : tous souhaitent que Livre et lecture en Bretagne agisse pour les mettre en relation avec l'ensemble de la chaîne du livre, c'est-à-dire renforcer les liens avec les bibliothèques, les librairies, les salons et festivals, les établissements scolaires de toute nature, être en mesure de les aiguiller vers les éditeurs qui correspondent à leur production, développer des outils d'information sur les résidences d'auteurs et les ateliers, développer un rôle de médiateur. ●

¹⁵ L'annuaire national des résidences d'auteurs fait partie du Guide des Aides à la création, disponible sur www.fill.fr et mis à jour semestriellement.

¹⁶ La Fédération interrégionale pour le livre et la lecture réunit au sein d'un réseau national des structures régionales du livre, des collectivités territoriales, des institutions nationales et des associations œuvrant dans le domaine du livre, de la lecture et de la documentation. En savoir plus : www.fill.fr

PARTIE II – ÉDITION

Typologie des répondants

317 éditeurs exercent sur le territoire de la Bretagne historique. Ces structures correspondent à des réalités extrêmement variées. Il faut rappeler que lorsqu'un auteur souhaite faire éditer un texte, il se retrouve face à quatre choix :

- solliciter une maison d'édition ;
- créer une entreprise d'autoédition ;
- éditer à compte d'auteur ;
- passer par l'édition « à demi » ou « à moitié ».

L'autoédition désigne une maison d'édition créée dans le but d'éditer un ouvrage réalisé par son créateur. Ces structures peuvent être des EURL¹⁷, des EI¹⁸, des entreprises en nom propre ou sous statut d'auto-entrepreneur. Une structure d'autoédition fonctionne comme une maison d'édition, à l'exception de la répartition des droits. L'éditeur-auteur prend lui-même en charge la fabrication, la commercialisation, la distribution et la promotion de ses ouvrages. Ce sont généralement des auteurs qui souhaitent publier d'autres ouvrages par la suite. Certains souhaitent à terme développer une ligne éditoriale en ouvrant leur structure à d'autres auteurs.

L'édition à compte d'auteur et l'édition « à moitié » ou « à demi » sont des termes qui qualifient une même pratique : faire payer un auteur pour le publier. Ces formes d'édition sont très contestées. Dans ce domaine, les nuances entre modes de publication dépendent du niveau d'information de l'auteur quant à la prestation consentie par l'éditeur ou les prestataires de services. S'agissant de l'édition à compte d'auteur, l'éditeur n'est qu'un prestataire de services. Dans certains cas, il l'explique clairement ; dans d'autres, il n'indique pas en quoi consiste exactement sa prestation. Ces ouvrages édités sont pour la plupart impossibles à faire entrer dans les circuits classiques de diffusion / distribution.

En raison des spécificités de ces deux formes d'édition, nous avons choisi d'adresser cette enquête uniquement aux éditeurs à compte d'éditeur ainsi qu'aux auto-éditeurs, soit à un panel de 225 éditeurs. Sur ces 225 structures, on compte 57 structures d'autoédition et 168 éditeurs à compte d'éditeur. Dans l'édition à compte d'éditeur, il faut souligner la part importante de l'édition associative : 47 maisons d'édition, soit 1/5 des structures bretonnes, ont ce statut. Les structures associatives sont majoritairement dédiées à la publication d'ouvrages en langue régionale. Une étude spécifique sera menée en 2010 sur l'édition en langue bretonne. Dans cette enquête, l'activité de ces structures est traitée au même titre que pour toute autre structure éditrice.

Sur 225 questionnaires envoyés, 76 éditeurs nous ont répondu, soit un taux de réponse de 34 %.

Cette enquête s'est effectuée en deux temps : une partie, sur questionnaire, a permis d'obtenir des données quantitatives ; une autre, par contact direct avec les intéressés, a rendu possible la compilation de données qualitatives. Les résultats sont présentés simultanément. La partie quantitative dresse un panorama des principaux indicateurs de l'édition : genres, répartition du chiffre d'affaires, forme juridique, distribution / diffusion, rémunération des auteurs. La partie qualitative aborde les questions du numérique, des relations de l'édition à la chaîne du livre et des principales attentes et enjeux des structures d'édition. Ces témoignages sont ici livrés sous forme de verbatim.

○ Ci-après, le panel des huit répondants à l'étude qualitative :

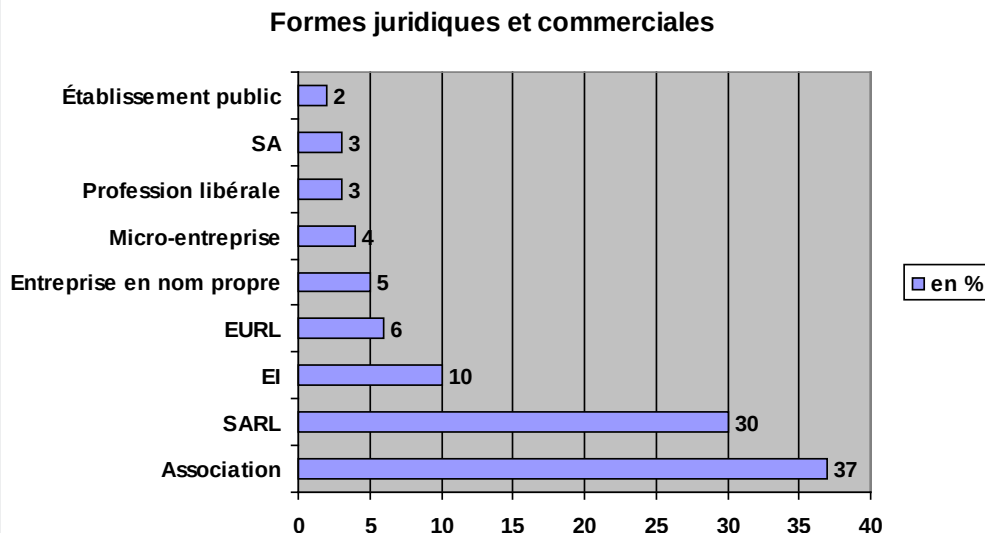
Henri Belbéoc'h (Éditions Palantines), Thierry Bodin-Hullin (L'Escarbille), André Crenn (Éditions Apogée), Kate Fletcher (Homecooking), Didier Labouche (Géorama éditions), Joëlle

¹⁷ EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

¹⁸ EI : entreprise individuelle.

Mandart (Éditions Les Mandarines), Florent Patron (Coop Breizh), Dominique Poisson (Éditions Terre de Brume).

✱ Forme juridique et commerciale

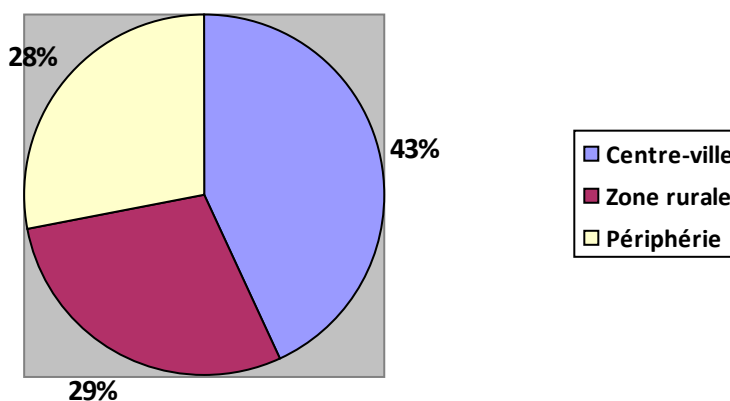


59% des répondants sont des entreprises, majoritairement des SARL¹⁹(30%), des entreprises individuelles (EI) (10%) et des EURL (5,5 %). 37% sont sous statut associatif. Deux établissements publics dont un EPCC²⁰, complètent le panel des répondants.

Les nomenclatures APE soulignent une diversité d'acteurs et une méconnaissance du passage à la nouvelle nomenclature NAF²¹ (2008). Seuls 21% des répondants utilisent la nouvelle nomenclature 5811Z. 14,5% sont dans la nomenclature « classique » 221A et 37%, sous APE associatif (913E, 913C, 923A).

67% des maisons d'édition ont un site Internet, contre 61% dans l'enquête 2007²² sur l'édition menée par le Centre régional du livre en Bretagne.

✱ Situation géographique



¹⁹ SARL : société anonyme à responsabilité limitée.

²⁰ EPCC : établissement public de coopération culturelle.

²¹ Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF en usage depuis le 1er janvier 2003 sont révisées. La version révisée NAF rév. 2 (pour révision n°2) est entrée en vigueur le 1er janvier 2008 et a été mise place au début de 2008 : le code APE (activité principale exercée) de chaque entreprise a alors été basculé dans la nouvelle nomenclature d'activités, la NAF rév.2. Plus d'informations sur le site de l'Afnl (Agence francophone pour la numérotation internationale du livre) : www.afnil.org

²² CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE. *L'Édition en Bretagne*. Quimper, 2007.

Les maisons d'édition se situent à 43% en centre-ville, à 29% en zone rurale et à 28% en périphérie des grandes villes. On notera que les structures éditrices se répartissent également entre villes de moins de 50 000 habitants (56 %) et villes de plus de 50 000 habitants (44%).

☐ Êtes-vous installé en Bretagne par choix ou par opportunité ?

Il n'y a pas de règle en la matière. Les éditeurs installés en Bretagne le sont par choix, par hasard ou par origine. Mais aucun pour des raisons de stratégie économique.

« Par choix. Je suis de Belle-Île. J'ai quitté Paris pour la Bretagne. » (Henri Belbéoc'h)

« Ni l'un, ni l'autre. C'est mon port d'attache. Je suis brestois, né à Toulon. »
(Didier Labouche)

« Par choix en Bretagne et par nécessité à Spézet, puisque Coop Breizh a pris la suite de la société de diffusion que Yann Goasdoué avait installée dans cette commune. Le magasin, vingt ans plus tôt, était situé à La Baule. » (Florent Patron)

« J'habite Rennes, je n'ai pas le sentiment d'habiter en Bretagne. C'est un choix, mais c'est un choix personnel. Il serait possible de faire la même chose ailleurs, mais l'attachement tient plus à la ville. » (Kate Fletcher)

« Je me suis installé en Bretagne "par hasard". J'ai des origines bretonnes, quand même. J'ai travaillé à Paris, aux Puf, et j'en avais assez. Je voulais revenir. Je connaissais Rennes, qui est bien située et qui a des potentialités. » (André Crenn)

✱ Propriété ou location

61,5% des personnes interrogées sont propriétaires de leurs locaux. 38,5% sont locataires.

Si l'on réalise un ratio entre la localisation géographique des maisons d'édition et la situation de leurs locaux, on observe que 42,5% des répondants habitant en centre ville sont propriétaires, 32,5% en zone rurale et 25% en périphérie.

☐ Montant du loyer annuel :

Année	Montant du loyer annuel en euros
2006	2 885
2007	3 327
2008	8 359

L'écart s'explique par la part de réponses plus importante en 2008 qu'en 2006 et 2007. En 2008, le loyer était de 697 € par mois par éditeur. Le ratio loyer / localisation ne montre pas d'écarts réellement significatifs entre centres villes, périphéries et zones rurales.

○ Répartition entre situation géographique et montant des chiffres d'affaires (en euros²³)

	Centre-ville	Périphérie	Zone rurale	Total
Minimum	300	0	400	0
Maximum	294 222	2 127 000	90 385	2 127 000
Moyenne	49 22	422 933,55	14 354,57	131 555,70
Écart moyen	-82 333,70	291 377,84	-117 201,13	0
Écart type	66 501,32	680 650,50	21 882,34	282 630,87

Le rapport entre situation géographique et chiffre d'affaires montre que le chiffre d'affaires des maisons d'édition est plus fort en périphérie (en moyenne 422 900 €) que dans les zones rurales (14 400 €) ou en centre-ville (49 200 €). Les éditeurs réalisant un fort CA cherchent des exonérations de taxe professionnelle et des avantages à l'installation, qui sont le plus souvent accessibles dans les zones industrielles en périphérie des villes.

○ La maison d'édition est-elle indépendante ?

97,5% des répondants sont des maisons d'édition indépendantes. 2,5% des répondants sont rattachés à des universités.

Activité

□ Comment êtes-vous devenu éditeur (éditrice) ?

Il n'y a pas de parcours classique qui mène à l'édition. On note plutôt une grande variété de profils.

« J'ai travaillé dans la pub pendant vingt ans. J'ai fait un livre sur Belle-Île pour m'amuser. Faire une maquette, trouver des partenaires, je savais le faire ; cela ne m'a posé aucun problème technique. Et finalement, je me suis dit que c'était vraiment ce que j'avais envie de faire. »
(Henri Belbéoc'h)

« J'étais conférencier, à la base. Alors, avoir un petit bouquin à vendre à la sortie de la conférence, ça paye les cafés. Quand j'ai sorti mon livre sur le Transsibérien, au début des années 1990, il n'y avait rien sur le sujet. Des fax arrivaient chez moi tous les jours, pour des commandes. On me disait : "Faites-vous diffuser". Je me suis pris au jeu. Au début, je me suis appuyé sur une association de voyageurs, à Brest, et sur un partenariat avec le voyageur Salaün. »
(Didier Labouche)

« J'ai suivi une formation aux métiers du livre. » (Florent Patron)

« Pour éditer du théâtre. Mon mari, Armel, écrit pour le théâtre et a constaté la pénurie de textes de théâtre pour le jeune public. Il a créé ses premiers textes à partir de ses ateliers. Notre plaisir est de faire découvrir les auteurs que nous aimons. » (Joëlle Mandart)

²³ cf. partie II – Activité – Chiffre d'affaires, p.42

❑ Avez-vous ou avez-vous eu un autre métier que celui d'éditeur ?

« J'ai enseigné. Je crois que cela m'a servi, comme toutes mes expériences précédentes, à Nantes ou à l'étranger. Mes parents étaient d'extraction modeste : mon père, chauffeur routier, ma mère, coiffeuse, puis mère au foyer, puis vendeuse. Mais ils avaient cette volonté de s'émanciper et d'aider leurs enfants. C'est un environnement qui m'a finalement poussé vers le livre. J'ai suivi des études jusqu'à bac +5, mais j'ai aussi beaucoup appris dans les bars improbables de la banlieue nantaise et par l'amour de la musique, du rock. » (Florent Patron)

« En fait, L'Escarbille est une association. Nous avons tous un autre métier qui n'a rien à voir avec le livre. Nous sommes réunis par notre passion commune de la littérature et le désir de faire découvrir de nouveaux auteurs qui ne trouvent pas preneur ailleurs, alors que leurs ouvrages sont de qualité. Nous éditons deux livres par an, en moyenne. Il y en a une vingtaine au catalogue. L'Escarbille est donc un petit éditeur amateur, mais avec l'exigence d'un professionnel. Nos livres sont aussi de beaux objets. L'enjeu commercial est tellement limité que nous n'avons jamais trouvé cela très dur. » (Thierry Bodin-Hullin)

« J'étais prof de français-latin. J'ai arrêté pour animer des ateliers et suivre une formation théâtrale. Nous avons commencé à éditer en 2001, au début, en entreprise individuelle, puis en association loi de 1901. Les bénéfices sont réinvestis dans l'édition de nouveaux livres. » (Joëlle Mandart)

« Je suis totalement autodidacte. Je suis arrivée en France en 1997 avec Stéphane Corcoral. Nous voulions monter un magazine et investir le domaine des kiosques en montant une association : l'Œil électrique. J'ai d'abord été graphiste indépendante. Puis, j'ai été maquettiste pour Ouest-France. Cette expérience a été riche et j'ai beaucoup appris, mais elle ne ressemble pas à mon activité d'aujourd'hui. La pratique de l'Œil électrique a diversifié nos choix et nos actions, car s'il y a eu des livres, il y a aussi eu des expositions et de nombreux ateliers (en prison, avec des associations comme Tout Atout, et en milieu scolaire). » (Kate Fletcher)

« J'ai une formation juridique. J'ai fait de la formation pour des fonctionnaires, en Côte-d'Ivoire, pendant trois ans. J'ai été embauché par la SFL²⁴ (grossiste de livres). Puis aux Puf, à la diffusion. J'ai voulu partir pour faire de l'éditorial, pour changer un peu. Être indépendant, ce n'est quand même pas plus mal. » (André Crenn)

« Cela fait trente-cinq ans que je suis dans l'édition. J'étais enseignant avant, mais j'ai eu une grande prise de conscience. Ce n'était pas fait pour moi. J'avais besoin de faire des livres, d'être éditeur. J'ai travaillé comme imprimeur, j'ai été libraire puis j'ai fait le coursier, le café, les cartons... J'ai eu des opportunités et j'ai ouvert ma structure. J'ai appris le métier sur le tas. À l'époque, on n'avait pas d'ordinateurs. » (Dominique Poisson)

✿ Part de l'activité d'édition

❑ L'activité d'édition est-elle la seule activité de la structure ?

La moitié des maisons d'édition interrogées (52%) ont une activité unique d'éditeur. La difficulté à être présentes en librairie fait que les structures d'édition diversifient leurs activités. Elles peuvent également être studio graphique(23%), structure de diffusion (14,5%), imprimeur (11,5%), distributeur, traducteur, mais aussi organisateur de randonnées, d'activités de restauration, etc.

Dans la dernière étude sur l'édition menée en 2003 par l'Arald²⁵ (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) 50% des éditeurs déclaraient avoir une activité annexe, avec, en tête, une activité de graphisme (47%) et, pour 15% des répondants, une activité de packaging.

²⁴ SFL : Société française du livre

²⁵ ARALD. L'Édition en Rhône-Alpes 2000-2002. Février 2003

La diversité de ces activités témoigne de la difficulté rencontrée par les éditeurs à générer suffisamment de trésorerie par l'exercice unique du métier d'éditeur.

☐ Les autres activités sont-elles juridiquement distinctes de l'activité d'édition ?

À 90%, non, d'où la diversité des codes APE au sein des maisons d'édition bretonnes.

✱ Chiffre d'affaires

☐ Évolution et poids du CA de l'édition

Année	CA moyen (en euros)	Projection volume (en euros pour 225 structures)	Évolution (%)
2005	88 828	19 986 342	
2006	130 235	29 302 962	
2007	133 860	30 118 488	2,7
2008	131 555	29 599 875	(-1,73)

En Bretagne, le CA moyen d'un éditeur, en 2008, était de 131 555 €. Ramené à la population éditoriale bretonne, on peut estimer que le poids du secteur de l'édition en Bretagne (Loire-Atlantique comprise) est de 29,6 M€, soit environ 1% du CA de l'édition française, estimé en 2008 à 2 894 M€ : 2 762 M€ hors cessions de droits et 132 M€ avec cessions de droits²⁶.

Pour les éditeurs de Rhône-Alpes (hors le groupe Glénat)²⁷, le CA total des éditeurs en 2003 était de 26,9 M€.

L'évolution du CA montre que les maisons d'édition de la région évoluent comme les maisons d'édition au niveau national : augmentation de 2,7% du CA entre 2006 et 2007 (égal à la progression du CA national²⁸), baisse de 1,75% entre 2007 et 2008 (-1,8% nationalement²⁹). L'écart entre 2005 et 2006 s'explique par le faible taux de réponses à cette question (37,5% des répondants). Les données nationales soulignaient une baisse de 1,5% des ventes de livres pour 2006.

Dans l'enquête édition menée en 2007 en Bretagne³⁰, nous interrogeons les éditeurs sur des fourchettes de CA. Une comparaison est donc impossible. Nous pouvons tout de même retenir ces indicateurs : les associations avaient à 82% un CA inférieur à 25 000 € et, à 14%, un CA supérieur à 150 000 €. Pour les entreprises, 38% avaient un CA inférieur à 25 000 € et 41% un CA supérieur à 150 000 €.

☐ Ratio entre activité d'édition et CA

Le ratio entre activité d'édition et CA réalisé en 2007 et 2008 montre que les structures ayant pour seule activité l'édition réalisent un CA moyen de 42 388 € en 2007 et de 45 265 € en 2008, à l'inverse des structures ayant d'autres activités, qui ont un CA moyen nettement plus important : 225 331 € en 2007, pour 217 846 € en 2008.

La diversification des activités implique un CA quatre fois plus important.

²⁶ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008*. Mars 2009. p. 1

²⁷ ARALD. *L'Édition en Rhône-Alpes 2000-2002*, février 2003, p. 16

²⁸ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008*. Mars 2009. p. 1

²⁹ id., panel GfK 2009, p. 1

³⁰ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE, *L'Édition en Bretagne*. Quimper. Septembre 2007

❑ Être installé en Bretagne, est-ce un atout commercial ?

Pour la plupart des éditeurs, c'est surtout un inconvénient. Tous soulignent la difficulté à acquérir une visibilité dans la presse nationale pour un éditeur installé en région.

« Si l'on a une ambition bretonne, c'est un atout, mais si l'on a une ambition extrarégionale, c'est un inconvénient. Dans ce cas, on peut s'agiter tant qu'on veut, on n'arrivera pas à être visible. » (Henri Belbéoc'h)

« Nous ne nous sentons pas du tout handicapés d'être là. À Paris, on nous envie. Nous bénéficions d'un bon capital de sympathie. L'image de la Bretagne a changé. Nous n'éditions pas des textes spécifiquement écrits par des Bretons, même si nous sommes contents quand cela se présente. » (Joëlle Mandart)

« C'est mieux que d'être à Paris : on est moins noyés. Et Nantes est bien située : on touche le grand Ouest. » (Thierry Bodin-Hullin)

« Je n'ai jamais raisonné en ces termes. Une région qui a une forte identité, c'est toujours bon. Pour une maison d'édition à vocation nationale, comme nous, c'est a priori plus facile à Paris. Nous sommes excentrés et en plus, une petite maison. Personne ne nous attend. Ceci dit, avec une petite aura locale, nous existons au moins sur place, alors qu'à Paris, nous serions juste un éditeur parmi tant d'autres. » (Didier Labouche)

« Oui, parce qu'en Bretagne, il y a beaucoup de lecteurs assidus, des amoureux du livre. Il y a aussi beaucoup d'auteurs, d'érudits locaux, de romanciers. Il y a un vivier de talents que l'on ne rencontre pas ailleurs. S'y ajoute la dimension touristique et identitaire et, au bout du compte, cela donne une diversité incroyable. » (Florent Patron)

« Ce n'est pas un atout commercial. Il y a beaucoup d'inconvénients par rapport à la presse nationale : la province est secondaire. Autrement, fabriquer des livres, cela revient au même, que ce soit ici ou ailleurs. » (André Crenn)

« Je suis un éditeur régional, donc Dinan est un meilleur choix que Paris. Je ne pense pas qu'être éditeur en Bretagne soit un atout commercial. Ce serait à mon sens plutôt un handicap, voire un frein. Être à Paris est un atout commercial. Il n'y a que la presse nationale qui soit efficace en termes de vente. » (Dominique Poisson)

Production

✿ Publications

Le nombre moyen de titres publiés par maison d'édition en Bretagne est de 109. Le nombre moyen de titres présents au catalogue des éditeurs est de 95. En proportion, la production totale des maisons d'édition de Bretagne (225) serait proche de 21 375 titres présents sur catalogue. Le nombre total de titres disponibles nationalement était en 2008 de 594 600 références³¹. Par rapport au ratio régional précédent, on peut estimer la part de l'édition bretonne à 3,6% de la production nationale totale.

On notera que la production éditoriale en France en 2008 était de 69 658 titres (+9,7% par rapport à 2007)³².

³¹ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008. Mars 2009, Source OEL, interrogation base Électre fin 2008, p. 1

³² id., source BNF, entrées au Dépôt légal livre, p. 1

○ Production annuelle en nombre de titres

Année	Moyenne
2005	11
2006	13
2007	13
2008	20

Sur l'ensemble des parutions annuelles en 2008 (20 titres en moyenne par éditeur), 19 étaient des nouveautés³³.

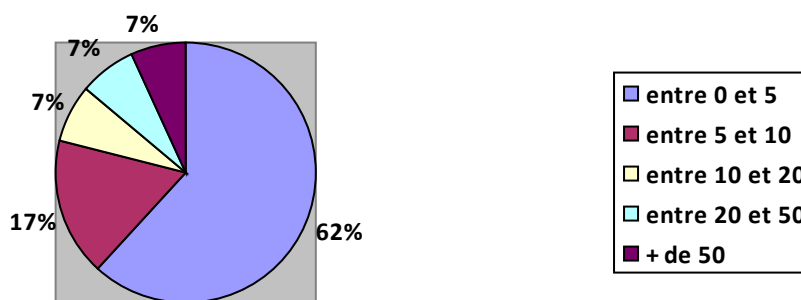
65% des répondants ont communiqué leurs chiffres de production pour 2005, 82% pour 2008. La hausse constatée de 180% entre 2005 et 2008 peut donc s'expliquer par un taux de réponses plus élevé. En 2007, le maximum de publications annoncé en Bretagne pour un groupe était de 171, contre 450 en 2008³⁴.

L'estimation de la production moyenne annuelle par éditeur nous permet d'évaluer la production 2008 en Bretagne à près de 4 329 titres. En 2007, elle était de 2 934 titres, mais l'enquête n'incluait pas les éditeurs de la Loire-Atlantique. Cette augmentation de 144% est donc à pondérer.

On notera, à titre de comparaison, que la moyenne des publications en Rhône-Alpes était de seize titres par éditeur en 2003³⁵.

○ Fréquence des publications

Production annuelle moyenne des éditeurs



Les éditeurs de Bretagne éditent majoritairement entre 0 et 5 titres à l'année (62%). 17% éditent entre 5 et 10 titres. La proportion de maisons éditant entre 10 et 20 titres, 20 et 50 et + de 50 est la même, soit 7%.

³³ Titres parus depuis moins d'un an

³⁴ L'enquête 2007 n'incluait pas les éditeurs de Loire-Atlantique.

³⁵ ARALD. *L'Édition en Rhône-Alpes, 2000-2002*. Février 2003, p. 29

✱ Lignes éditoriales

○ Typologie d'édition (en%)

Supports	Principalement	Régulièrement	Rarement	Jamais
Livres reliés et brochés	90	5	5	0
Revue	7	20	10	63
Livres d'artistes	31	14	9	46
Livres tactiles	0	0	4,5	95,5
Cédéroms et autres supports*	7,5	0	29,5	63

*(Cartes postales, DVD, jeux, autocollants...)

Peu d'éditeurs choisissent aujourd'hui d'être « multisupports ». Alors que les livres audio commencent à prendre une place croissante dans les chiffres de l'édition (0,7% du secteur en France en 2008³⁶, 10% du secteur aux États-Unis³⁷ et une multiplication par 4 du CA en Allemagne en dix ans), que le livre numérique atteint 8% des ventes aux États-Unis, les éditeurs sont encore frileux pour tester de nouveaux modes de commercialisation. Dernièrement, la sortie de l'i-Pad d'Apple semble avoir été accueillie par la presse américaine et anglaise comme l'annonce du sauvetage de la presse quotidienne. Les éditeurs ne semblent pas prêts, pour la plupart d'entre eux, à étendre le champ de leurs productions, malgré le développement actuel des nouveaux supports de lecture.

□ Pouvez-vous caractériser les dominantes de votre catalogue ?

Spécialités	%
Jeunesse	26
BD	5,5
Littérature française	31
Littérature étrangère	8
Poésie	26
Beaux livres	21,5
Actualités, documents	12
Sciences humaines	23
Livres scientifiques et techniques	12
Livres d'artiste	19
Encyclopédies, dictionnaires	5,5
Manuels d'enseignement	4
Régionalisme	36,5
Témoignages	4
Théâtre	2,5
Albums photographiques	1,5
Pratique	4
Policiers	2,5
Patrimoine	3
Littérature maritime	1,5
Ouvrages en breton	2,5

» Quatre principales dominantes dans les catalogues :

régionalisme (36,5%), littérature française (31%), jeunesse (26%) et poésie (26%).

On retiendra également la part importante des sciences humaines (23 %), beaux livres (21,5%) et livres d'artiste (19 %).

Ces chiffres confirment les tendances de l'édition en Bretagne.

À noter également, une proportion importante d'édition de livres d'artiste (19%).

Pour information :

Les données recueillies auprès des éditeurs ne permettent pas de donner une répartition des ventes par secteur.

Chiffres nationaux communiqués par le CNL sur le CA par secteurs d'activité (Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008 – CNL, p.3) : romans : 22%, jeunesse : 13%, scolaires / parascolaires : 13%, pratique, tourisme, régionalisme : 13 %, sciences humaines : 8%, BD, comics, mangas : 7%, beaux arts : 3%.

On notera donc que la répartition nationale des ventes par spécialité ne correspond absolument pas au contenu des catalogues des éditeurs de Bretagne.

³⁶ Audiolib note une progression de 35% de ses ventes après un an d'activité.

³⁷ Chiffres *Livres Hebdo*, n°774, 24 avril 2009, p. 46-47

○ Tirage moyen des nouveautés

Le tirage moyen des nouveautés est de 2 400 exemplaires, avec un maximum à 50 000 et un minimum à 10. Le tirage moyen 2007 en France hors fascicules était de 8 691 exemplaires (chiffres CNL). Le tirage moyen des réimpressions est de 2 376 exemplaires.

Au total, 543 825 livres sont imprimés par an en Bretagne historique. Ces chiffres sont à pondérer au regard des écarts existants entre les structures répondantes : d'un côté, des tirages à 10 exemplaires pour un éditeur de livres d'artiste, de l'autre côté, 50 000 exemplaires pour un livre universitaire.

✱ Les coéditions et coproductions

Tout d'abord il convient de définir ce que l'on entend par coédition et coproduction :

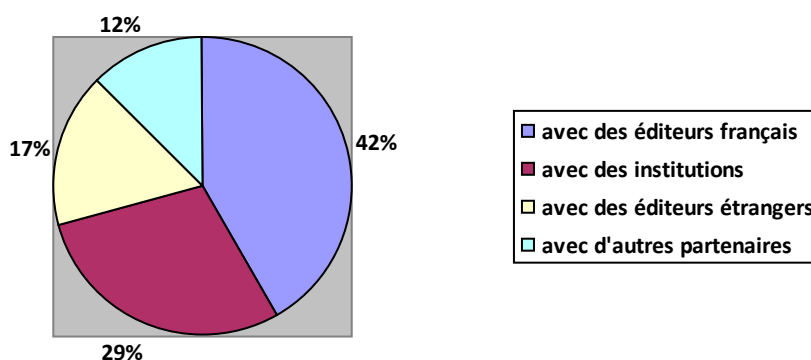
« La coédition est un accord pour la traduction-adaptation d'ouvrage(s) généralement illustré(s), conçu(s) par un éditeur, détenteur du copyright, qui en cède les droits d'édition à un ou plusieurs confrères étrangers. »³⁸

« La coproduction représente l'association d'éditeurs pour concevoir, financer, réaliser et souvent imprimer un ou plusieurs ouvrages, généralement en diverses langues étrangères, dont ils détiennent ensemble le copyright. »³⁹

Moins d'un tiers (29%) des éditeurs de Bretagne travaillent ou ont travaillé en coédition ou en coproduction, dont 42% avec des éditeurs français, 29% avec des institutions (généralement, des universités) et 17% avec des éditeurs étrangers.

En 2007, 7 216 titres ont fait l'objet de cessions de droits en France⁴⁰.

Répartition des cessions de droits



³⁸ SCHUWER, Philippe. *Traité pratique d'édition*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p. 516

³⁹ id. p. 536

⁴⁰ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008*. Mars 2009. Source : Centrale de l'édition / SNE, enquête « Échanges de droits »

✱ Achat et vente de droits

○ Achat et vente de droits pour certains ouvrages du catalogue

La cession de droits est assez peu pratiquée en Bretagne. 21% des répondants ont déjà acheté des droits, 16% en ont déjà cédé. Dans l'enquête menée en Rhône-Alpes en 2003⁴¹, on constate que les éditeurs cédaient régulièrement des droits. Pour une traduction en langue étrangère, 34 % des éditeurs cédaient occasionnellement des droits et 8,5%, régulièrement. Pour des rééditions en poche : 11% occasionnellement et 2% régulièrement.

On note ici une faiblesse des cessions de droits en Bretagne. Sur un total d'environ 3 Md€ de CA pour l'édition en France, 132 M€ proviennent de ces cessions de droits. Les éditeurs auraient donc intérêt à se former à cet exercice pour dégager des revenus supplémentaires en droits dérivés. Ces pratiques ne concernent pas tous les ouvrages, mais elles peuvent avoir une importance non négligeable et représentent pour l'auteur une plus-value importante.

Les salariés

✱ Effectifs

Le nombre moyen de salariés dans une maison d'édition en Bretagne est de deux à trois personnes (2,4 ETP⁴²). En appliquant ces moyennes à l'ensemble des structures d'édition, on arrive à environ 540 emplois en Bretagne. Les données nationales 2008⁴³ indiquent que l'emploi salarié dans l'édition en 2006 était de 16 367 ETP. Pour avoir une estimation de ce que représente la part de l'emploi en Bretagne, nous avons fait le ratio entre la donnée nationale 2006 et nos données actuelles, soit 3,2% des emplois de l'édition en France.

La répartition de l'emploi par type de structure nous montre que les associations emploient en moyenne 0,85 ETP, contre 4 ETP pour les acteurs privés. L'enquête menée par le Centre régional du livre en Bretagne, en 2007, donnait une répartition de 4 ETP pour les entreprises et de 0,5 ETP pour les associations, soit une moyenne de 2,25 ETP. Il y a donc une stagnation, voire une légère augmentation de l'emploi chez les éditeurs associatifs en Bretagne.

On note également que les éditeurs nous demandent souvent si des aides à l'emploi existent, l'importance des besoins en fonds de roulement et le montant des charges salariales leur faisant souvent craindre l'impact d'une embauche sur l'équilibre financier de la structure.

✱ Evolution de l'emploi

Années	CDI (ETP)	CDD (ETP)	Emplois aidés (ETP)
2005	2,5	0,88	2,14
2006	2,97	0,86	2
2007	2,5	1,11	1,43
2008	2,89	1,10	1,56

L'évolution de la nature des contrats est stable. Une diminution des emplois aidés est à souligner.

Avec 18,4% de répondants, la moyenne du nombre d'emplois bénévoles est difficilement exploitable, mais se situe autour de 2,8 ETP. Dans l'enquête menée en Bretagne, en 2007⁴⁴, ce poste important dans les associations correspondait à sept emplois à temps partiel.

⁴¹ ARALD, *L'Édition en Rhône-Alpes, 2000-2002*. Février 2003, p. 43-44

⁴² ETP : équivalent temps plein.

⁴³ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008*. Mars 2009. Source : Insee / SUSE, champ BIC et BNC (hors entreprises ayant opté pour le régime fiscal des « micro-entreprises »), effectif salarié au 31 décembre 2006. p.3

⁴⁴ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE. *Enquête sur l'édition en Bretagne*. Quimper. 2007.

✱ Qualification

Avec 15% de répondants, il est difficile d'avoir une estimation pertinente de la formation initiale des salariés.

Selon les répondants, deux salariés sont titulaires du bac pour une moyenne de rémunération brute annuelle de 16 894 € et deux salariés sont titulaires d'un diplôme professionnel (IUT Métiers du livre) pour une rémunération brute annuelle de 18 208 €.

Formation continue des salariés : 53,5% des salariés ont suivi une formation auprès d'organismes professionnels dont l'Asfored, pour la PAO, InDesign, la bureautique, XML, Internet.

On se rend ainsi compte que la formation continue est plus importante dans l'édition que la formation initiale. D'où l'intérêt des formations pour permettre aux salariés de valider leurs compétences.

☐ Y a-t-il des domaines dans lesquels vous souhaiteriez être formé ? Si oui, lesquels ?

Les éditeurs soulignent l'importance de la formation continue, en partie liée à des parcours n'ayant souvent aucun lien direct avec le métier d'éditeur.

« Bien sûr. On a toujours forcément quelque chose à apprendre. J'ai déjà suivi une formation au marketing, au CRL⁴⁵. Il est important de bien savoir calculer un prix de revient. La formation facilite aussi les rencontres avec les collègues. La gestion, c'est très technique. Le reste, la chaîne du livre, les relations avec les diffuseurs, les bases élémentaires..., je crois que ça s'acquiert. » (Didier Labouche)

« Oui. Énormément. C'est une question de temps et de capacités. J'aimerais être formé sur certains aspects techniques, comme InDesign, par exemple, sur des aspects juridiques, aussi. Par exemple, quel éditeur breton a la dimension pour aller à Francfort vendre des droits ? » (Florent Patron)

« Nous avons certainement des lacunes, même si nous avons compris comment fonctionnait la chaîne du livre. Je suis tenté par les formations de l'Asfored. » (Thierry Bodin-Hullin)

« J'aimerais suivre des formations pour l'emploi des logiciels InDesign, QuarkXPress, me perfectionner dans la mise en page avec illustrations. » (Joëlle Mandart)

« Non. J'apprends de ma pratique. » (Kate Fletcher)

« Je suivrais volontiers une formation sur les aspects techniques du numérique. » (André Crenn)

☐ Les membres de la maison d'édition ont-ils une autre activité ?

Les membres de la maison d'édition ont à 56% une autre activité que celles liées à la production éditoriale. L'activité d'édition est l'activité principale de 13,5% des répondants seulement et, lorsque l'activité d'édition est secondaire, elle est bénévole dans 79% des cas et rémunérée dans seulement 21% des cas.

⁴⁵ Centre régional du livre en Bretagne (CRLB), dont la fusion avec la Cobb est à l'origine de la création de Livre et lecture en Bretagne.

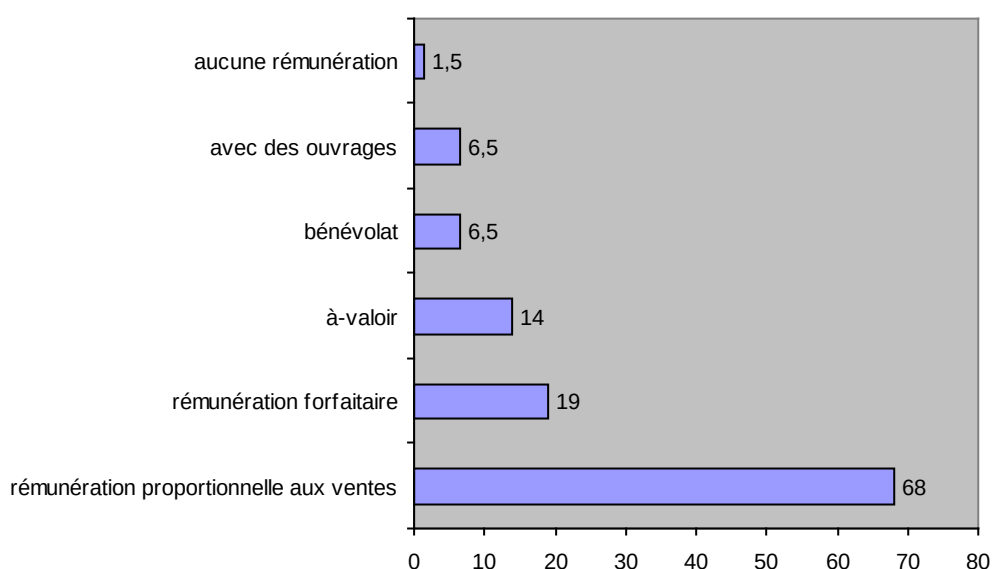
Éditorial et fabrication

✱ Éditorial

- comité de lecture : 39% des maisons interrogées font appel à un comité de lecture ;
- domaine public : 21% des répondants ont déjà édité un texte tombé dans le domaine public ;
- manuscrits reçus : 48,5% des répondants éditent des manuscrits reçus par voie postale ou déposés ;
- ouvrages de commandes : 45,5% des répondants ont déjà édité des ouvrages commandés.

☐ Comment rémunérez-vous vos auteurs ?

Rémunération des auteurs en %



73,5% des éditeurs seulement signent des contrats avec leurs auteurs.

La rémunération la plus courante est la rémunération proportionnelle (68%), suivie de la rémunération forfaitaire (19%).

Les à-valoir sont considérés comme un mode de rémunération pour 14% des auteurs. 6,5% des auteurs sont rémunérés à l'ouvrage et près de 8% des auteurs ne reçoivent aucune rémunération (bénévolat ou absence explicite de rémunération).

Ces données montrent à quel point il est nécessaire d'informer les auteurs de leurs droits.

Le pourcentage moyen des droits d'auteur déclaré par les éditeurs est de 9%.

✱ Fabrication

67,5% des éditeurs interrogés traitent la fabrication en interne.

Lorsqu'ils sous-traitent des activités, il s'agit principalement de l'impression, la maquette et la mise en page. On peut relever que 85,5% des éditeurs sous-traitent l'impression et 39%, la mise en page.

○ Répartition des tâches sous-traitées en%

Préparation de copie et correction	34%
Mise en page	39%
Impression	85,5%
Maquette	42%
Gravure	39%

○ Choix des imprimeurs

Bretagne	49,5%
Grand Ouest	22%
France	19%
Étrangers	10%

Pour le choix des imprimeurs, la moitié (49,5%) des éditeurs de Bretagne travaillent avec des imprimeurs bretons. Seuls 10% travaillent avec l'étranger. Parmi ces derniers, 50% confient majoritairement leurs travaux d'impression à des imprimeurs italiens et 21%, à des imprimeurs espagnols.

✱ Mutualisation

☐ Que pensez-vous des pôles d'éditeurs qui se constituent aujourd'hui en France (exemple de Forcalquier) ?

Pour les éditeurs, se mutualiser semble indispensable. Toutefois, en pratique, la question de savoir avec qui s'associer, et comment, empêche la mise en œuvre de mutualisations, les questions de personnes dépassant les gains potentiels induits par ces types de regroupements.

« C'est indispensable, mais pour y parvenir, il faut que les mentalités changent ! »
(Dominique Poisson)

« C'est bien. Mais nous, à Coop Breizh, nous sommes d'une taille critique, entre les petits et les gros. Nous pourrions cependant mutualiser des choses, comme cela se faisait lorsque la concurrence était moins rude. En Bretagne, cette concurrence sur la matière bretonne n'arrange rien. Elle paraît inépuisable, sauf à faire de mauvais livres sur des bons sujets. Il manque une maison spécialisée dans la littérature. Des postes d'attachés de presse pourraient être mutualisés, car cela ne nécessite pas forcément un travail à plein temps. » (Florent Patron)

Pensez-vous qu'il est opportun de mutualiser des postes (exemple : attaché de presse, service marketing, diffusion...) ?

« Nous avons déjà du mal à déjeuner ensemble, et même à boire un verre. Nous sommes souvent en concurrence. Quand il faut faire un livre pour un musée, par exemple, on baisse les prix pour avoir le marché. Je ne vois pas très bien ce que nous pourrions faire ensemble... De la coédition ? Mais si c'est une affaire lucrative, nous préférons le faire tout seuls. »
(Henri Belbéoc'h)

« Pour le stockage, la diffusion et la promotion, c'est intéressant. L'initiative du stand Bretagne, au Salon du livre de Paris, est une belle vitrine ; mais pour nous, mutualiser avec des catalogues d'éditeurs comme ceux qui y sont présents n'a pas de sens. » (Kate Fletcher)

« Pour les pôles d'éditeurs, cela dépend du poste mutualisé. Pour la diffusion / distribution, oui. Au niveau de la fabrication, on peut peut-être gagner un peu (achat de papier, par exemple). Mutualiser un attaché de presse, ce serait bien. Je n'ai pas d'a priori contre, sauf que je n'ai pas envie de m'associer avec n'importe qui. » (André Crenn)

« Il faut essayer de s'unir. Nous pourrions gagner sur tous les plans, hors l'éditorial, bien sûr, qui doit rester propre à chacun. Mais sinon, tout est possible : stockage, fabrication, comptabilité, service juridique, diffusion... » (Dominique Poisson)

Diffusion et distribution

Pour un tiers des éditeurs, les ouvrages sont diffusés par un diffuseur. Les éditeurs bretons, dont les deux tiers s'autodiffusent, souhaitent conserver leur indépendance, ou bien ils ont des difficultés à trouver une structure de diffusion adaptée à leurs besoins ou à leur catalogue.

Le catalogue de l'éditeur doit pouvoir intégrer celui du diffuseur. Le coût d'une diffusion déléguée est souvent lourd à assumer. Le volume de livres produit annuellement, exigé par le diffuseur, peut également, pour de petites structures, être un frein à l'entrée dans une diffusion déléguée. Enfin, la diffusion entraîne aussi une augmentation des retours.

Sans être un indicateur de professionnalisation, ce rapport entre diffusé et non diffusé (1/3 – 2/3) souligne la difficulté pour les petites et moyennes structures éditrices à trouver un diffuseur professionnel et donc, à intégrer les réseaux nationaux de diffusion. On notera aussi que certaines structures font le choix de conserver leur diffusion en interne (recours à des commerciaux, conservation de zones de diffusion) pour être plus sûres de la gestion de leurs placements et de leur portefeuille clients.

Les principaux diffuseurs des éditeurs de Bretagne sont Coop Breizh, Pollen-Littéral et Volumen. On peut relever, dans ce classement, l'absence d'Édilarge-Ouest-France, pourtant considéré, avec la Coop Breizh, comme diffuseur historique de Bretagne. À cela, deux explications : un faible taux de réponse des diffusés Ouest-France et environ 12% de répondants de la Loire-Atlantique, qui travaillent moins avec Édilarge que les éditeurs des autres départements bretons.

Les ouvrages des répondants sont distribués à 35% par un distributeur et pour 65% en auto-distribution. Tout comme pour la diffusion, l'auto-distribution est majoritaire. Les conditions commerciales développées par les structures de diffusion / distribution ne semblent pas correspondre à la majorité des éditeurs en Bretagne. Le pourcentage moyen prélevé par le distributeur sur le prix public de vente d'un ouvrage est en moyenne de 11%⁴⁶. Il est donc difficile pour les petits et moyens éditeurs de tendre vers une distribution déléguée. Cela a généralement pour conséquences des provisions sur retours et des frais de stockage, qui privent les éditeurs de trésorerie, donc, de capacités d'investissements, les empêchant de se concentrer sur leur travail éditorial.

⁴⁶ SCHUWER, Philippe. *Traité pratique d'édition*. Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 2002, p. 313

En ce qui concerne les expériences de mutualisation, signalons un projet qui est aujourd'hui en phase de démarrage en Franche-Comté : ML2D⁴⁷ (Maison du livre diffusion distribution) qui regroupe près de trente éditeurs. D'autres projets ont constitué des étapes vers la diffusion / distribution de certains fonds d'éditeurs (Inextenso, pour les éditions d'artistes, par exemple), d'autres n'ont pas abouti (GEOD, Groupement des éditeurs de l'Ouest pour la diffusion, en Bretagne)⁴⁸.

On peut observer que le ratio des diffusés est inverse à celui que propose l'Arald⁴⁹ dans son étude 2003 : 31,5% des éditeurs n'étaient pas diffusés et 68,5% des éditeurs avaient un ou plusieurs diffuseurs. Les ratios restent strictement opposés pour la distribution : 59% des éditeurs ont un ou plusieurs distributeurs, 29% n'en ont pas (12% ne se prononcent pas).

Les trois principaux distributeurs des éditeurs de Bretagne sont Coop Breizh, la Sodis et Pollen-Littéral. On soulignera une nouvelle fois l'absence étonnante d'Édilarge-Ouest-France dans ce classement.

○ Autres données (recueillies auprès des éditeurs)

Les diffuseurs et distributeurs pratiquent l'office à 68%.

Le taux moyen annuel de retours est estimé par les éditeurs à 19%.

La part du CA réalisé avec le réseau des librairies est estimée à 53% (les réponses varient entre 0,5%, pour le minimum, et 92,5%, pour le maximum). Ce chiffre de 0,5% paraît étonnant, mais certains éditeurs ne souhaitent plus travailler que sur Internet via leur propre site, par un catalogue de vente par correspondance (VPC), par leur présence sur des salons, par des ventes à des entreprises. Ainsi, l'un d'entre eux réalise 99,5% de son CA hors du réseau des librairies.

La part du CA réalisée en vente directe, Internet, VPC, salons, est de 47%.

Le taux de remise moyen accordé aux libraires est de 32%. Les éditeurs pratiquent à 34% des taux de remise différents selon le type de librairie. 6,6% pratiquent des taux fixes, quel que soit le lieu. Un tiers des éditeurs négocient leurs marges systématiquement auprès des différents lieux de vente du livre, d'où la difficulté pour ces éditeurs, qui doivent développer leur activité sans garantie de marges fixes. Il est donc compliqué de se projeter économiquement et de penser au mieux la rentabilité de son ouvrage.

Les principaux critères entrant dans la définition de la remise sont : les conditions de vente (dépôts, ventes avec retours ou ventes fermes), le travail réalisé autour de l'ouvrage, la fréquence des achats, la proximité et la prise en charge des frais de port.

Un quart des éditeurs a recours à des souscriptions avant tirage. Le pourcentage de ces ventes n'est pas significatif. Une structure réalise cependant près de 60% de son CA grâce aux souscriptions.

□ Comment êtes-vous diffusé ?

Dans les propos qui suivent, trois thématiques ressortent : la difficulté pour les éditeurs à trouver des structures de diffusion adaptées à leurs besoins, la recherche de solutions alternatives, présentées comme indispensables, et le contexte actuel de surproduction, qui réduit la visibilité de leurs fonds dans les catalogues des diffuseurs.

« Je me suis d'abord diffusé moi-même, puis j'ai fait appel à Coop Breizh. Maintenant, c'est Ouest-France. » (Henri Belbéoc'h)

« Dans tous les lieux spécialisés en voyage, en tourisme, dans les bibliothèques, les bibliothèques, en France, en Suisse, au Benelux. Le diffuseur est à Tours, ce n'est pas trop loin. »

⁴⁷ www.ml2d.fr

⁴⁸ FILL. *La Diffusion et la distribution du livre en région : synthèse*, rédigée par CLAUSTRÉS, Française. Paris : Fill, mars 2009, p. 25-28. Disponible sur www.fill.fr

⁴⁹ ARALD. *L'Édition en Rhône-Alpes 2000-2002*. Février 2003, p. 51-53

Je ne suis pas de ceux qui critiquent toujours les diffuseurs. En un an, je vends ce qu'Hachette vend en 27 secondes. C'est un miracle que j'existe. » (Didier Labouche)

« Nous sommes nous-mêmes diffuseurs. Notre diffusion nationale vient d'être confiée à Geodis et la distribution, à la Sodis. Nous avons cinq représentants exclusifs en Bretagne. Quatre travaillent exclusivement sur le livre et le cinquième, sur le livre et le disque. » (Florent Patron)

« Par un diffuseur local, Pollen-Littéral, de La Roche-sur-Yon, maintenant devenu national. Nous sommes contents d'eux. Mais c'est plus dur pour eux que pour les éditeurs. » (Thierry Bodin-Hullin)

« Je suis diffusée par le Comptoir des indépendants, mais c'est la difficulté ou la clé du problème de tout éditeur. Commercialement, ils ont aussi des difficultés, car de nombreux éditeurs sont partis, notamment chez Harmonia Mundi, en diffusion BD. Ils ont pris un risque en intégrant une centaine d'éditeurs d'art au catalogue et souhaitent développer la jeunesse. » (Kate Fletcher)

« Nous sommes distribués par Flammarion et diffusés par les Puf. On n'est jamais content de son diffuseur, on est noyé quand on fait de petits tirages. Les coûts sont énormes, à l'aller et au retour. Toujours des pénalités de retours. Avec le taux de base à 55%, il coûte plus cher de remettre un bouquin en vente que de le pilonner et le réimprimer. Ils estiment qu'il faut une rotation importante : leur norme est prévue pour des best-sellers. Pour tous les petits points de vente, nous avons une partie distribuée par Ouest-France, mais comme nous étions assez proches de leur catalogue, nous sommes passés chez Flammarion 2, pour toute la France. Nous vendons essentiellement en librairies de niveau 1. L'idéal, c'est d'avoir son propre réseau de représentants, mais pour cela, il faudrait avoir un CA plus élevé. » (André Crenn)

« Je suis diffusé nationalement par Harmonia Mundi et en Bretagne, par Edilarge pour les niveaux 2 et 3. Et je complète par Celtik diffusion dans d'autres points de vente. » (Dominique Poisson)

☐ Comment percevez-vous la diffusion en général ?

« On râle toujours contre la diffusion. Je ne crois pas que ce soit le problème. » (Henri Belbéoc'h)

« Coop Breizh est également une société de diffusion. Je pense qu'elle aurait pu devenir la Harmonia Mundi breton. Question de bons choix stratégiques, au bon moment. Nous disposons de 5 000 à 6 000 références, dont certaines ont été éditées en 1992. C'est notre force. Mais certains livres ont jusqu'à quatre diffuseurs. Nous devrions en avoir 10 000 qui soient les ouvrages de référence, incontournables sur la Bretagne. Ce n'est pas la peine d'essayer d'imiter Hachette. Il faut une gestion moderne adaptée à un service à la carte. Les offices sont de faux offices. Nous avons des relations normalisées du type Interforum, avec les mêmes normes qu'à Paris, et une proximité avec les représentants. Les éditeurs "bretonnants" ont joué le jeu en acceptant de nous payer 55% du prix de vente. Pour les offices, nous avons 52 places en Bretagne. » (Florent Patron)

« La diffusion, c'est l'éternel problème. Les commerciaux, ce sont des groupes d'humains de toute nature. Il y en a de bons et de moins bons, ceux qui vont rechercher les meilleurs placements, ceux qui vont en faire le minimum. Il faut qu'ils soient motivés pour défendre tous les fonds. Mais j'ai toujours eu des relations très difficiles avec mes diffuseurs. On voit même maintenant se développer la télévente. Ils n'ont vraiment rien compris. On supprime encore du contact ! » (Dominique Poisson)

❑ Faut-il l'améliorer ? D'après vous, comment ?

« Elle n'est pas si mal faite que ça. J'y ai travaillé. Je peux vous dire que c'est compliqué. Mais quand un livre marche, les libraires le demandent. Il faut faire de bons livres, c'est tout. »
(Henri Belbéoc'h)

« Je crois que tout a été tenté : se grouper, faire un catalogue commun... En réalité, il y a des milliers de points de vente et ce n'est pas simple. On peut toujours améliorer nos catalogues. Il y a une part poétique et une part plus concrète. Sans doute faudrait-il faire moins de bouquins, et avec un public derrière. S'il y a un public, si le livre est bon, il sera bien diffusé. »
(Didier Labouche)

« Il faut trouver des solutions alternatives. La vente en ligne doit prendre plus de place que la vente en librairie. Ces espaces nous sont difficilement ouverts et, malgré leurs efforts, les libraires ne peuvent nous en accorder davantage. Encore des questions de trésorerie. Et le tissu des librairies est en train de s'amenuiser. Heureusement qu'il y a la loi Lang ! Mais, d'un autre côté, il y a des problèmes de non-mutualisation des éditeurs. Un détournement de la protection de la loi Lang s'opère du fait de ce regroupement des chaînes et des espaces. Ils négocient en groupe, comme Album, par exemple. On peut être diffusé et distribué, mais on est ignoré par la politique commerciale des grands groupes. La seule solution, c'est d'avoir sa propre diffusion / distribution, avec une autre politique commerciale. Il faut une structure qui puisse intégrer différentes tailles d'édition. Il faut oser tout faire pour maintenir le fonds. Les livres de plus de deux ans devraient être à 45% de remise ! Ou bien on est un éditeur de coûts, ou bien un éditeur de fonds. Il faut accepter de faire des dépôts aux libraires qui débudent ou qui sont en difficulté. Il y a simplement à pointer. Et un éditeur-diffuseur privilégiera tout le temps ses livres, notamment par la remise, si deux titres sont concurrentiels. Il faudrait pouvoir créer une structure de diffusion régionale, puis étendre progressivement les partenariats. Chaque région devrait avoir sa structure indépendante. » (Dominique Poisson)

❑ Quelles relations entretenez-vous avec les libraires ?

Les relations entretenues par les éditeurs avec les libraires sont globalement bonnes, en dehors du fait que la plupart souhaiteraient un effort plus important des libraires dans la valorisation des fonds de la petite édition et de l'édition régionale.

« Je les vois peu. Il y a douze pures librairies en Bretagne. C'est tout. Les libraires se moquent éperdument des éditions bretonnes. Même s'il y a de meilleurs livres que partout ailleurs, ils ne comparent qu'avec Paris. Moi, je compare aussi : les plus belles librairies sont également à Paris. » (Henri Belbéoc'h)

« Quasi inexistantes. Elles sont bonnes avec les librairies spécialisées dans le voyage, parce que je passe les voir. » (Didier Labouche)

« Bonnes. Même si ce n'est pas mon travail. Je sais qu'en diffusion, nous avons parfois affaire à de mauvais payeurs. Il faudrait une véritable administration des ventes pour traiter les problèmes de clients. » (Florent Patron)

« Nous connaissons bien les libraires nantais. Ils nous ont beaucoup aidés au début. Il y a une relation de confiance entre nous. » (Thierry Bodin-Hullin)

« Nous ne sommes pas très présents dans les librairies généralistes locales. Seulement sur demande. Ils disent que ça ne les intéresse pas. » (Joëlle Mandat)

« Nous travaillons en direct avec certains, pour nous venger des turpitudes de la distribution. Globalement, cela se passe bien. Nous n'avons sûrement pas suffisamment de contacts

⁵⁰ La Loi de modernisation de l'économie (LME) n°2008-776 du 4 août 2008, modifiée le 5 décembre 2008, a pour objectif de favoriser le développement des PME, notamment en réformant les délais de paiement (article 21 modifiant les articles L. 441-6 et L. 442-6 du code de commerce). Ces modifications sont appliquées depuis le 1er janvier 2009.

La loi définit un nouveau plafond concernant les délais de règlement : 45 jours fin de mois ou 60 jours date d'émission de la facture. Les conditions générales de vente doivent mentionner ces nouveaux délais.

Depuis deux ans, le secteur de l'édition craignait d'être confronté à une réduction des délais de paiement qui aurait été, pour les libraires, compliquée à assumer du fait d'une trésorerie toujours tendue. Le Sénat a validé le 14 janvier 2010 le texte proposé par le député Hervé Gaymard à l'Assemblée nationale, fin novembre 2010, faisant ainsi déroger le secteur du livre à ces nouveaux délais.

Article unique : « Nonobstant les dispositions prévues aux huitième alinéa et suivants de l'article L. 441-6 du code de commerce, pour les opérations d'achat, de vente, de livraison, de commission ou de façon concourant à la fabrication de livres, ainsi que pour la fourniture de papier et autres consommables dédiés à une activité d'impression, de brochage, de reliure ou d'édition de livres, le délai est défini conventionnellement entre les parties. » Délibéré en séance publique, à Paris, le 14 janvier 2010.

avec eux, par manque de temps. Il faudrait que les libraires mettent davantage en avant nos productions ; mais ils mettent en avant ce qui se vend. » (André Crenn)

« Il faut trouver des solutions pour aider les libraires qui travaillent les fonds et les maintiennent. La disparition de ces fonds entraînerait une superficialité de la production. C'est aussi de la faute des libraires, car ils n'ont pas d'offre réellement différente et ne sont pas motivés. Ils ont souvent exactement la même offre que celle qu'on trouve dans une zone commerciale. Il faut aider au développement des librairies spécialisées ! À Dinan, le Grenier, par exemple, a une grosse politique commerciale. Il faut que les libraires aillent vers une offre différente. Internet ne peut pas tout compenser. Pour moi, Amazon est le premier libraire, avec ses 350 000 pages visitées chaque année. Internet sert surtout à un public de fidèles qui vont chercher les titres pour avoir l'ensemble d'une collection. Ce sont les nouveaux clients qu'il faut trouver. Si la loi Lang venait à disparaître, ce serait comme en Grande-Bretagne : on assisterait à une disparition totale de la librairie et de l'édition indépendante. Avec la LME⁵⁰, il y aura des morts. Il est impossible de payer à trente / quarante-cinq jours. » (Dominique Poisson)

❑ Comment percevez-vous l'avenir du métier d'éditeur ?

Dans leur perception de l'évolution de leur métier et des tendances à venir, les éditeurs interrogés développent quatre points : une concentration croissante des acteurs de l'édition ; une difficulté toujours plus grande à être visible en librairie ; des gains de productivité qui s'amenuisent ; l'impact du numérique, difficile à mesurer.

« Il y a de grands changements dans l'économie du livre. Je parle surtout du beau livre. En vingt ans, les tirages ont été divisés par deux et les prix aussi. Comment voulez-vous vous en sortir ? Maintenant, les retours arrivent au bout de trois mois. Pourtant, ce sont des ouvrages destinés à constituer des fonds. Je crois qu'il n'y a pas d'avenir dans le beau livre. Auparavant, les gens qui vendaient le livre le connaissaient. Aujourd'hui, ce sont des hypermarchés. Il y a encore des bouchers pour la viande, mais il n'y a plus de libraires pour le livre. Il n'y a plus non plus de purs libraires. Et le marché breton est saturé. On fait tellement de livres sur la Bretagne ! Le sujet commence à moins intéresser. Ce qui marche mieux que la Bretagne, c'est le local. Les gens sont encore prêts à acheter un livre sur leur coin : le Cap Sizun ou le Finistère. Peu de gens intègrent la dimension bretonne. Et ceux-là ont plus de cinquante ans. Il ne faut pas oublier que 98% des livres vendus en Bretagne sont les mêmes qu'à Clermont-Ferrand. L'édition bretonne, sur le marché, ne représente rien. Pour qu'un livre se vende, la meilleure solution est que ce soit un bon livre. Si le sujet n'intéresse personne, il ne se vendra pas. On le sait. Et pourtant, on refait les mêmes erreurs tous les ans. Il y a un désintérêt pour le savoir en général. En Bretagne, nous sommes trop arc-boutés sur l'histoire. Les gens viennent nous voir avec des projets d'innocents : les cadrans solaires ! Comment voulez-vous que je vende un bouquin sur les cadrans solaires ? Et les types arrivent avec la maquette faite, le livre fini, ou presque ! Il y a beaucoup d'amateurs. Je dirai qu'ils représentent 30 à 40% de l'édition bretonne. Il faut être bon. Et pour être bon, il faut écouter les gens. Il n'y a pas beaucoup d'éditeurs généralistes, chez nous. Si Le Clézio avait choisi une maison bretonne, nous aurions aujourd'hui l'équivalent d'Actes Sud, ici. Les éditeurs sont trop nombreux. Encore faudrait-il définir ce qu'est un véritable éditeur. Dire qu'il y en a 180 est une ineptie. Il n'y en a pas dix, en Bretagne, qui ont un programme digne de ce nom. Il y a trop d'associations, de mairies, etc. » (Henri Belbéoc'h)

« Cela fait dix ans que j'ai commencé. C'est un domaine tellement vaste ! Je suis un micro-éditeur. Je ne vends que 10 000 à 12 000 livres par an. C'est assez aléatoire. Ce sont deux ou trois bouquins qui me permettent de vivre. Je crois que si l'on sait rester petit, on peut tenir. Oui, c'est ça : il faut être petit ou gros, c'est-à-dire à partir de trente titres par an. Entre les deux, c'est difficile. Enfin, c'est toujours du "peut-être". Je vis avec six mois devant moi et l'espérance. Si tu as trop de bouquins en stock, c'est stressant, et si tu n'en as pas assez, aussi. L'essentiel est de continuer à prendre du plaisir. Mais ce ne peut être une activité unique. Je suis aussi libraire et conférencier. » (Didier Labouche)

« Je vois cela assez tristement. Bien sûr, il y aura toujours des gens qui feront tout leur possible pour que tel ou tel type de livre existe. Mais auront-ils les moyens de leurs ambitions ? Pour avoir un peu de moyens, il faut de plus en plus rendre des comptes, faire des compromis, et le pouvoir de décision se retrouve délégué à des financiers qui influent sur les choix éditoriaux. C'est un problème, cette mainmise du financier sur la création, car le livre n'est pas un produit comme un autre. L'histoire de l'édition française est faite de grandes aventures, de choix qui, au départ, ne sont pas financiers. Sans cela, un Le Clézio serait-il devenu prix Nobel ? Il y a aussi l'avènement du numérique qui va pousser certains auteurs à vouloir se passer de l'éditeur. » (Florent Patron)

« Il n'y aura jamais trop de livres, mais trop de mauvais livres. Je me moque bien de la rentrée littéraire ! La qualité existe, on s'en rend compte au Salon du Livre de Paris, sur les stands des régions, y compris celui de l'Île-de-France. Et tout cela, en dehors de la sphère médiatique. Les auteurs qui viennent chez nous comprennent qu'ils ne seront pas en haut de l'affiche, mais qu'ils seront bien traités. D'un autre côté, nous avons eu, avec le livre de Françoise Moreau, un succès public qu'elle n'aurait sans doute pas eu ailleurs. » (Thierry Bodin-Hullin)

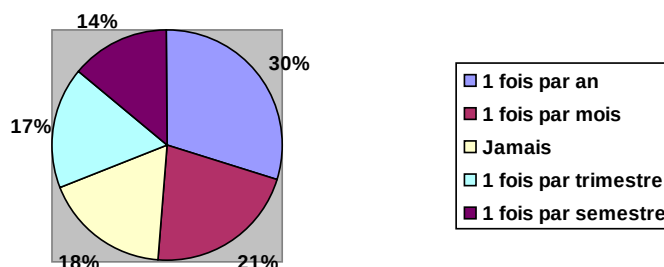
« Cela devient sans doute plus compliqué maintenant. Techniquement, il est devenu plus simple de faire des livres ; donc, il y a une multiplication des structures et une saturation du marché. Dans la diffusion / distribution, cela va changer avec le basculement sur Internet. Le plus à craindre, c'est l'évolution des libraires. Il va y avoir l'évolution vers le livre numérique. Nous y pensons un peu. Nous allons nous mettre à préparer des fichiers. Il faudra bien s'adapter. J'aurai pris ma retraite avant. Le CNL doit être conscient que c'est le sabordage de la librairie. » (André Crenn)

« Je ne crois pas que l'on puisse réellement parler d'un métier d'éditeur. Gallimard et Terre de Brume sont des éditeurs. Il n'y a donc pas une façon d'éditer. Et puis, pour moi, ce n'est pas le métier qui évolue ; au final on fait la même chose : des livres. Il n'y a que les moyens qui changent. Ce sont les structures qui évoluent dans leur façon d'éditer, pas le métier. La concentration des structures a changé notre perception de l'édition. Il est de plus en plus difficile de réussir sans les armes des grands. Les conditions sont plus dures. Aujourd'hui, il faut quasiment avoir un capital d'un million d'euros si l'on veut s'en sortir ! Ce sont la moyenne et la petite édition indépendante qui sont en difficulté, pas l'édition associative ou institutionnelle. Il y a un problème structurel important de l'édition indépendante. Elle disparaît complètement au profit de l'édition associative. Il est plus simple de faire travailler des bénévoles que de payer des salariés. Et à qui sont données les aides ? Et puis, cette période de crise réduit les investissements dans la commercialisation des moyens et petits fonds. Nous n'avons plus aucune perspective et fonctionnons à trois mois. Il est compliqué de s'engager sur une plus grande visibilité. Les gains de productivité, aujourd'hui, on les trouve dans la masse salariale. Nous avons un problème de dégagement de la marge. Les cessions ou achats de droits peuvent être un levier, mais les prix augmentent également : de 20 à 25 %, à mon avis. Les négociations sont de plus en plus dures. Les tirages se sont rétrécis et les gains également. Nous sommes en train d'entrer dans un cercle vicieux. Depuis la crise, les retours sont énormes et continuent d'augmenter. Nous subissons une vague énorme de retours en avril, et cela peut continuer jusqu'en août ; ensuite, cela se stabilise. Les libraires ne fonctionnent plus qu'à la nouveauté. Nous devons continuer à réduire les placements pour revenir à l'équilibre. » (Dominique Poisson)

✱ Rencontres et signatures

☐ Organisez-vous des rencontres et signatures avec vos auteurs ?

Fréquence des signatures et dédicaces organisées par les éditeurs



30% des éditeurs n'organisent des dédicaces qu'une fois par an et 18% n'en organisent jamais. Cela signifie que près de la moitié des éditeurs en Bretagne ne sont présents qu'une fois par an en librairie.

Ce point fait écho à la question des ventes sur Internet, VPC et ventes en salon. La difficulté pour de petites structures à être visibles en librairie les éloigne de leur réseau de vente dédié pour aller vers d'autres sources de visibilité et de vente. Ainsi, l'animation autour d'un livre se développe par l'intermédiaire d'autres réseaux : animer des blogs d'auteurs, faire vivre un site Internet, participer à des manifestations littéraires... L'investissement est souvent plus important, mais l'intérêt des éditeurs pour ces manifestations fait imaginer qu'ils couplent leur budget de communication avec celui de l'organisation de manifestations plus qu'avec celui du packaging, de la PLV et autres formes dont la rentabilité est plus difficilement mesurable. Un autre point est le manque de dynamisme dans l'animation du réseau. Les raisons potentielles en sont les coûts de déplacement en librairie pour un client et l'impact faible sur les ventes.

Les rencontres sont globalement organisées par les maisons d'édition, les librairies, les bibliothèques et les associations culturelles (organisatrices de salons du livre, d'ateliers de lecture, d'écriture). Peu d'éditeurs soulignent le rôle des théâtres, des bibliothèques ou des municipalités, ne retenant que le schéma classique de dédicaces et signatures.

○ Origine des animations (en%)

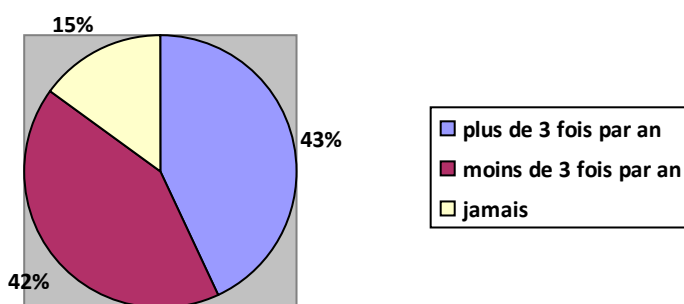
Organisateurs	Toujours	Généralement	Jamais
Maison d'édition	39	57	4
Librairie	16	77	6
Bibliothèque	11	47	42
Association culturelle	12	41	47
Théâtre	0	0	100
Livre et lecture en Bretagne	0	9	91
Maison des écrivains	0	0	100
Autres*	33	33	33

*expositions, auteurs, musées, etc.

✿ Manifestations littéraires

☐ Participez-vous à des salons du livre ?

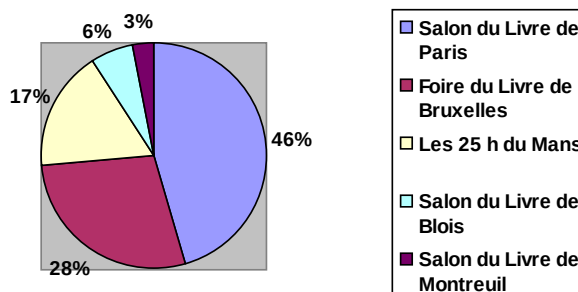
Fréquence de participation des éditeurs
aux salons du livre



15% des éditeurs ne participent jamais à un salon du livre. La majorité (43%) y participent plus de trois fois par an.

Parmi les salons où s'est rendu Livre et lecture en Bretagne ou le Centre régional du livre en Bretagne, précisez à quels salons vous avez participé :

Participation aux salons en partenariat avec Livre et lecture en Bretagne



Les initiatives de participation de Livre et lecture en Bretagne aux différents salons du livre nationaux et internationaux montrent le besoin des répondants d'être visibles et présents à moindre coût sur ces manifestations. 48% des personnes participant à l'enquête ont répondu à cette question.

Lorsque l'on interroge les éditeurs sur leur présence sur les différents salons et sur leur participation sur un stand collectif ou individuel, on mesure la nécessité de la mutualisation. En effet, sur les salons régionaux, l'identité se recherche individuellement et le risque financier est moindre, alors que sur les salons nationaux, les coûts et le risque de ne pas être visibles sont compensés par des stands collectifs (8% des répondants se sont rendus seuls à Paris).

Si les éditeurs perçoivent bien l'enjeu de la mutualisation dans des gains à court terme, ils se refusent encore à chercher de façon mutualisée des gains à moyen et long terme.

La liste des autres salons auxquels participent les éditeurs est longue : Salon du Livre en Bretagne (Vannes), Fête du livre de Bécherel, Quai des Bulles (Saint-Malo), Festival du livre en Bretagne (Guérande). 5% des répondants se rendent à la Foire du livre de Francfort. C'est le seul autre salon international qui apparaisse.

Les salons les plus visités sont le Festival du livre en Bretagne (Guérande), Quai des Bulles (Saint-Malo) et le salon du livre de Riante. Ces salons ressortent également comme étant les plus fréquentés par les éditeurs de Bretagne ayant répondu.

Les conseils généraux peuvent accompagner les éditeurs sur des salons à dimension internationale. La Région des Pays-de-la-Loire prend en charge la totalité du coût de participation au Salon du livre de Paris et la Drac des Pays-de-la-Loire aide également à la participation des éditeurs aux salons. Le conseil régional de Bretagne propose des formules d'accompagnement et de prise en charge partielle.

Les aides pour participer à un salon proviennent de Région de Bretagne dans le cadre du Salon du livre de Paris (40%), du conseil général de la Loire-Atlantique (14% des répondants) et du conseil régional des Pays-de-la-Loire.

❑ Certains de vos titres ont-ils déjà été numérisés ?

Les éditeurs répondent non à 85%. Parmi les 15% dont les titres ont été numérisés, un seul indique avoir intégré une clause spécifique « numérique » au contrat qu'il propose à l'auteur.

De façon générale, la question du livre numérique ne semble pas inquiéter les éditeurs, qui ne croient pas que le support numérique pourra remplacer le support livre, ni qu'un changement dans les modes de consommation pourrait intervenir rapidement. Les éditeurs de livres d'artistes et de beaux livres se sentent complètement en dehors de ces interrogations. D'autres pensent que c'est un outil purement commercial et un outil de diffusion. Certains relèvent le caractère nomade du support et en soulignent l'aspect écologique. 28% des professionnels interrogés ont exprimé une opinion sur ce sujet.

❑ Quelle perception avez-vous des livres numériques et de leur évolution ?

Les éditeurs voient le livre numérique comme un phénomène en devenir mais ne semblent pas le prendre comme le tournant majeur tant annoncé.

« Je m'en fiche. » (Henri Belbéoc'h)

« Cela me contrarie. Je suis un conservateur de la vieille école. » (Didier Labouche)

« Chaque année, on annonce l'arrivée du livre numérique. En réalité, pour l'instant, il y en a très peu sur le marché. Mettre des ouvrages en numérique fait partie du secteur recherche et développement des entreprises. Mais cela ne rapporte rien pour l'instant. C'est un pari à long terme. » (Florent Patron)

« Cela ne me fait pas peur. Le papier sentira toujours aussi bon et ce n'est pas la fin du livre. Après, why not ? C'est bien que cela existe, dans le sens de l'accès à la culture pour tous. » (Thierry Bodin-Hullin)

« Je ne m'y intéresse pas du tout. Les derniers modèles, tout le monde en parle, mais pas du tout pour des questions graphiques. En ce qui concerne le livre d'artiste, cela ne marchera jamais et ne remplacera pas le papier. Il faut tout de même suivre l'évolution des pratiques. » (Kate Fletcher)

« Je n'ai rien contre. Par goût personnel, je resterai au papier : c'est l'histoire d'une génération. Cela dépend de l'utilisation que l'on en fait : si l'on cherche de l'information, c'est efficace. » (André Crenn)

« Le livre numérique, c'est un phénomène très compliqué. Il ne concerne pas les petites structures. Il concerne surtout les fonds à rotation très rapide, les ouvrages journalistiques, polars, guides de voyage, etc. Les bouquins universitaires et de sciences humaines, également. Mais cela permet à l'éditeur de développer des services envers ses auteurs. Il y a aussi des risques de surproduction énorme d'ouvrages individuels sans contrôle éditorial. » (Dominique Poisson)

❑ Connaissez-vous Google Books ? Si oui, comment en percevez-vous l'usage ?

« Je ne suis pas persuadé que cela touche beaucoup de monde. Un jour, nous aurons un bouquin dans notre téléphone. Et alors ? » (Didier Labouche)

« Le monopole est scandaleux ! Il faut passer tout un préambule dans lequel ils expliquent qu'ils sont dans leur droit. C'est de la "merde en boîte" ! Et quand c'est en langue bretonne, alors là, rien ne marche. On a affaire à des robots. » (Florent Patron)

« Google Books, c'est un problème de recherche d'informations. Cela ne concerne pas la petite édition. Au contraire, cela peut lui donner de la visibilité. C'est toujours le même problème, par contre, pour les sciences humaines. C'est embêtant pour les éditeurs universitaires, en somme ! » (Dominique Poisson)

Les aides

✱ Typologie et nature des aides

○ Répartition des aides en%

Organismes	Oui	Non
Drac de Bretagne	72	28
Conseil régional de Bretagne	69	31
Conseils généraux	67	33
Centre national du livre	53	47
Fisac ⁵²	10	90
Ifcic ⁵³	10	90
Autres services de l'État	40	60
Mécénat*	43	57

*La notion de mécénat peut ici être comprise comme du sponsoring ou équivalent.

○ Typologie des aides en%

Organismes	Prêts sans intérêts	Prêts avec intérêts	Subventions
Drac de Bretagne			100
Conseil régional de Bretagne	12,5		87,5
Conseils généraux		6	94
Centre national du livre	43		57
Fisac ⁵²			
Ifcic ⁵³		100	
Autres services de l'État			100
Mécénat			100

○ Nature des aides en%

Organismes	Publication	Investissements	Projet particulier ⁵⁴
Drac de Bretagne	60	20	20
Conseil régional de Bretagne	80	10	10
Conseils généraux	44	11	44
Centre national du livre	67		33
Fisac			
Ifcic		100	
Autres services de l'État ⁵⁵	50		50
Mécénat ⁵⁶		100	

⁵² Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.

⁵³ Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles.

⁵⁴ Correspond à des projets ponctuels de développement d'animations, de salons, projets parfois reliés à des associations.

⁵⁵ Service Jeunesse et Sports / DAI / Universités.

⁵⁶ Particuliers, Union latine, administration pénitentiaire, associations des pays du Nord européen, Cnasea.

○ Les taux moyens d'accompagnement institutionnels

Organismes	Taux
Drac de Bretagne	40%
Conseil régional de Bretagne	33,5%
Conseils généraux	14,5%
Centre national du livre	25%
Fisac*	
Ifcic*	
Autres services de l'État	50%
Mécénat*	

* Données inexploitable car le taux de réponse est trop faible.

40% des éditeurs répondants ont reçu au moins une aide. Parmi ceux-ci, 70% ont reçu une aide de la Drac, 33,5% du conseil régional et 14,5% d'un conseil général. Le CNL a aidé 50% des répondants.

Au niveau national, les aides demandées sont majoritairement des aides à l'investissement : subventions à la publication pour 47% des répondants, prêts à taux 0% pour 43% des répondants.

L'aide à la publication est la plus courante au niveau régional.

✿ Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne

Les éditeurs souhaitent voir développer trois axes dans l'action de Livre et lecture en Bretagne :

- une aide à la diffusion,
- une aide à la distribution,
- une veille sur l'information.

Interrogés individuellement, les éditeurs souhaitent : un suivi plus personnalisé, des visites plus régulières des personnels de Livre et lecture en Bretagne dans leurs locaux, la participation à davantage de salons, des formations, des aides techniques sur la diffusion / distribution, une information plus précise sur les aides de toutes sortes, une communication plus forte sur leur production, une aide à leur visibilité dans la presse nationale.

✿ Attentes à l'égard des collectivités

Plusieurs points ressortent :

- des aides à la diffusion et à la distribution,
- une diversification du champ de soutien des aides et une plus grande transparence,
- des aides à la communication,
- des aides pour les traductions,
- des aides aux librairies indépendantes,
- une campagne sur le prix unique du livre.

En général, on note une volonté de clarté et d'homogénéisation des aides des différentes institutions ainsi qu'une communication autour de celles-ci.

CONCLUSIONS

○ Les chiffres-clés

» Activité :

- CA moyen d'un éditeur en Bretagne en 2008 : 130 000 €.
- 52% des maisons d'édition interrogées ont une activité unique d'éditeur.
- Nombre moyen de titres publiés à l'échéance de l'année 2008 : 109 titres.
- Nombre moyen de titres présents au catalogue : 95 titres.
- Moyenne des titres publiés annuellement : 20 titres par éditeur.
- Sur l'ensemble des parutions 2008, 19 en moyenne sont des nouveautés.
- Tirage moyen des nouveautés : 2 400 exemplaires.
- 49,5% des éditeurs de Bretagne travaillent avec des imprimeurs de Bretagne.
- 29% des éditeurs de Bretagne travaillent ou ont travaillé en coédition ou en coproduction.
- 21% des répondants ont déjà acheté des droits, 16% en ont déjà cédé.

» Nature des publications :

- Régionalisme (36,5%), littérature française (31%), jeunesse (26%), poésie (26%), sciences humaines (23%), beaux livres (21,5%), livres d'artistes (19%).

» Emplois :

- Nombre moyen de salariés en Bretagne : 2,4 ETP par maison d'édition, soit environ 540 emplois.

» Droits d'auteur :

- Pourcentage moyen des droits d'auteur déclarés par les éditeurs : 9%.
- 73,5% des éditeurs signent des contrats avec leurs auteurs.
- La rémunération la plus courante est la rémunération proportionnelle (68%) puis la rémunération forfaitaire (19%).

» Commercialisation :

- Les ouvrages sont diffusés pour un tiers des éditeurs par un diffuseur délégué par l'éditeur et pour deux tiers, en autodiffusion.
- Les ouvrages des répondants sont distribués à 35% par un distributeur.
- Les diffuseurs et distributeurs pratiquent l'office à 68%.
- Taux de remise moyen accordé aux libraires : 32%.
- Taux moyen annuel de retours estimé par les éditeurs : 19%.
- Part du CA réalisée avec le réseau des librairies : 53%.
- Part du CA réalisée en vente directe, par Internet, VPC et sur salon : 47%.
- Les éditeurs pratiquent à 34% des taux de remise différents selon le type de librairie. 66% pratiquent des taux fixes quel que soit le lieu.
- Un tiers des éditeurs négocient leurs marges systématiquement auprès des différents lieux de vente du livre.

» Animations :

- 30% des éditeurs organisent des dédicaces une fois par an.
- 18% des éditeurs n'organisent jamais de dédicaces.
- 43% des éditeurs participent à plus de trois salons du livre par an.
- 15% des éditeurs ne participent jamais à un salon du livre.

» Livre numérique :

- 15% des éditeurs ont commencé à numériser leurs ouvrages.
- Un éditeur a intégré une clause spécifique dans le contrat passé avec l'auteur.

○ Les besoins exprimés par les éditeurs

Quatre points ressortent des différents entretiens :

» Un besoin de visibilité

La notion de visibilité touche à la fois à la notion de communication et à la notion de commercialisation : visibilité du fonds des éditeurs en librairie et visibilité des éditeurs dans la presse régionale et nationale, ainsi que sur l'ensemble des réseaux de communication et les salons du livre. Plusieurs pistes sont suggérées : se mutualiser pour permettre de dégager de la trésorerie, afin de la transférer ensuite sur un investissement en outils de communication ou pour développer des opérations commerciales communes, accompagner les éditeurs ou des groupements d'éditeurs par des aides spécifiques régionales afin de créer des outils de communication communs (emploi d'un(e) attaché(e) de presse, édition d'un catalogue...).

Livre et lecture en Bretagne développe via son site Internet des espaces permettant de communiquer en ligne sur les animations et la production littéraire. Au cours de l'année 2010, les publications des éditeurs pourront être mises en ligne. Livre et lecture en Bretagne travaille également sur la question de la visibilité des éditeurs dans la presse nationale. L'EPCC continuera à participer à des événements nationaux et internationaux pour y présenter l'édition bretonne. Pour l'instant, l'établissement est présent à Paris et à Bruxelles. Un groupe de travail « Actions culturelles et valorisation du livre et de la lecture » a également été mis en place courant 2009 pour permettre à l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre de réfléchir collectivement à la mise en place d'actions spécifiques : manifestations littéraires, salons du livre, etc.

» La diffusion / distribution

Les enjeux de la diffusion / distribution sont multiples : présence en librairie et placement des ouvrages, gestion des relations clients, gestion de la logistique (transport, facturation, recouvrement des factures, tenue des délais de livraison, gestion des retours, stockage)... Il est difficile pour un éditeur faisant fonctionner seul sa structure de gérer à la fois la promotion de son catalogue, ses relations avec les libraires, ses commandes et son travail éditorial. Malgré ces contraintes, les éditeurs décident majoritairement (deux tiers des répondants) de s'auto-diffuser et de s'auto-distribuer, car les coûts d'une diffusion / distribution déléguée sont trop importants à assumer.

Un projet de structure mutualisée de diffusion régionale (GEOD) a été étudié en 2007. Le projet ne s'est pas concrétisé, mais d'autres structures mutualisées se développent en France. Cette question de la mutualisation, bien qu'elle paraisse pour certains plus contraignante qu'avantageuse, pourrait peut-être permettre à des éditeurs sans diffusion ou distribution (ou qui en ont une, mais souhaiteraient s'y associer) de mettre sur pied un modèle régional de diffusion et de distribution dans l'ensemble des points de ventes

de la région (ou seulement à certains niveaux). Des aides régionales structurelles pourraient également permettre l'accompagnement d'une telle création, favoriser le rapprochement d'éditeurs dans le cadre d'une diffusion commune ou permettre individuellement aux éditeurs, par des aides orientées, d'intégrer, lorsque le développement de la structure d'édition le permet, une structure de diffusion / distribution. Livre et lecture en Bretagne a mis en place en 2009 un atelier sur ces questions. Il a pour objectif de réfléchir aux moyens d'accompagner les éditeurs : structure commune, réflexion autour de la notion de sur-diffusion, mutualisation d'espaces de stockage.

» Formation

Le profil des éditeurs est extrêmement varié. Aucun parcours ne ressemble à un autre. Cette diversité souligne la nécessité de formations spécifiques pour les éditeurs : formation à la cession de droits, à la gestion des droits dérivés, à la comptabilité spécifique du secteur, à la PAO. Une étude pourrait être menée en partenariat avec les éditeurs et leurs salariés sur leurs besoins dans ce domaine. Des formations existent au sein de l'Asfored⁵⁷ et sont accessibles à l'ensemble des éditeurs. Livre et lecture en Bretagne organise également des journées d'étude sur des thématiques spécifiques : la numérisation, la distribution / diffusion, l'édition en langue régionale... Une aide à la formation pourrait être envisagée à un niveau régional.

» Information

Du fait de la multiplicité des tâches à accomplir, les éditeurs ont peu de temps pour se tenir informés des nouveaux décrets et textes de loi (dérogation à la loi LME, loi « informatique et liberté », projet d'amendement de la loi Lang, le 1% CNL, Sofia...). Les outils d'information récemment développés par Livre et lecture en Bretagne essayent de répondre à ces attentes.

○ Diversification du champ de subventionnement

40% des éditeurs interrogés ont déjà reçu une aide d'un organisme national, régional, départemental, d'une agglomération ou d'une municipalité. La diversité des aides et des organismes accompagnateurs engendre à la fois une multiplicité d'aides mais également, un grand nombre de dossiers parfois similaires. Dans le cadre de la publication d'un ouvrage, un éditeur, s'il répond aux critères de l'aide, peut obtenir une subvention du CNL et / ou du conseil régional de Bretagne, et / ou d'un conseil général et / ou d'une ville ou agglomération (généralement sous la forme de préachats). Cette diversité de recours est saluée par les éditeurs, mais jugée chronophage. En outre, la diversité et parfois la similarité des aides gênent à la fois la visibilité et la compréhension de ces systèmes d'accompagnement. Les éditeurs souhaiteraient leur homogénéisation entre les différentes collectivités, non au sens d'une aide unique commune, mais d'une répartition complémentaire.

Les points qui ressortent :

- accompagnement à la création et à la transmission des entreprises,
- aide à la participation aux salons nationaux et internationaux en fonction du catalogue des éditeurs,
- accompagnement de la communication (création d'outils de communication et de promotion),
- aide à la diffusion / distribution (accompagnement de structures mutualisées, prise en charge des provisions sur retour, attaché(e) de presse, etc.)
- accompagnement de projets mutualisés,
- accompagnement de projets éditoriaux.

⁵⁷ L'Asfored est le centre de formation du Syndicat national de l'édition : www.asfored.org

La question de la visibilité apparaît prépondérante. Face à un espace toujours plus réduit proposé aux éditeurs en librairie, du fait de l'augmentation de la rotation des nouveautés (environ 36 000 éditions en 2009)⁵⁸, les éditeurs cherchent à diversifier leurs modes de communication et de commercialisation. La mutualisation pourrait être une solution, mais les éditeurs restent sceptiques quant à de potentiels regroupements.

Livre et lecture en Bretagne soutient les professionnels en continuant de développer des opérations de valorisation de l'édition régionale, en mettant à leur disposition des outils de communication et de promotion, en développant des liens entre les différents acteurs de la chaîne du livre. Mais les éditeurs soulignent surtout l'importance, pour leur activité, des aides reçues. Ils souhaitent un accompagnement politique fort, proche des problématiques actuelles de la profession et nécessaire face aux concentrations du secteur. ●

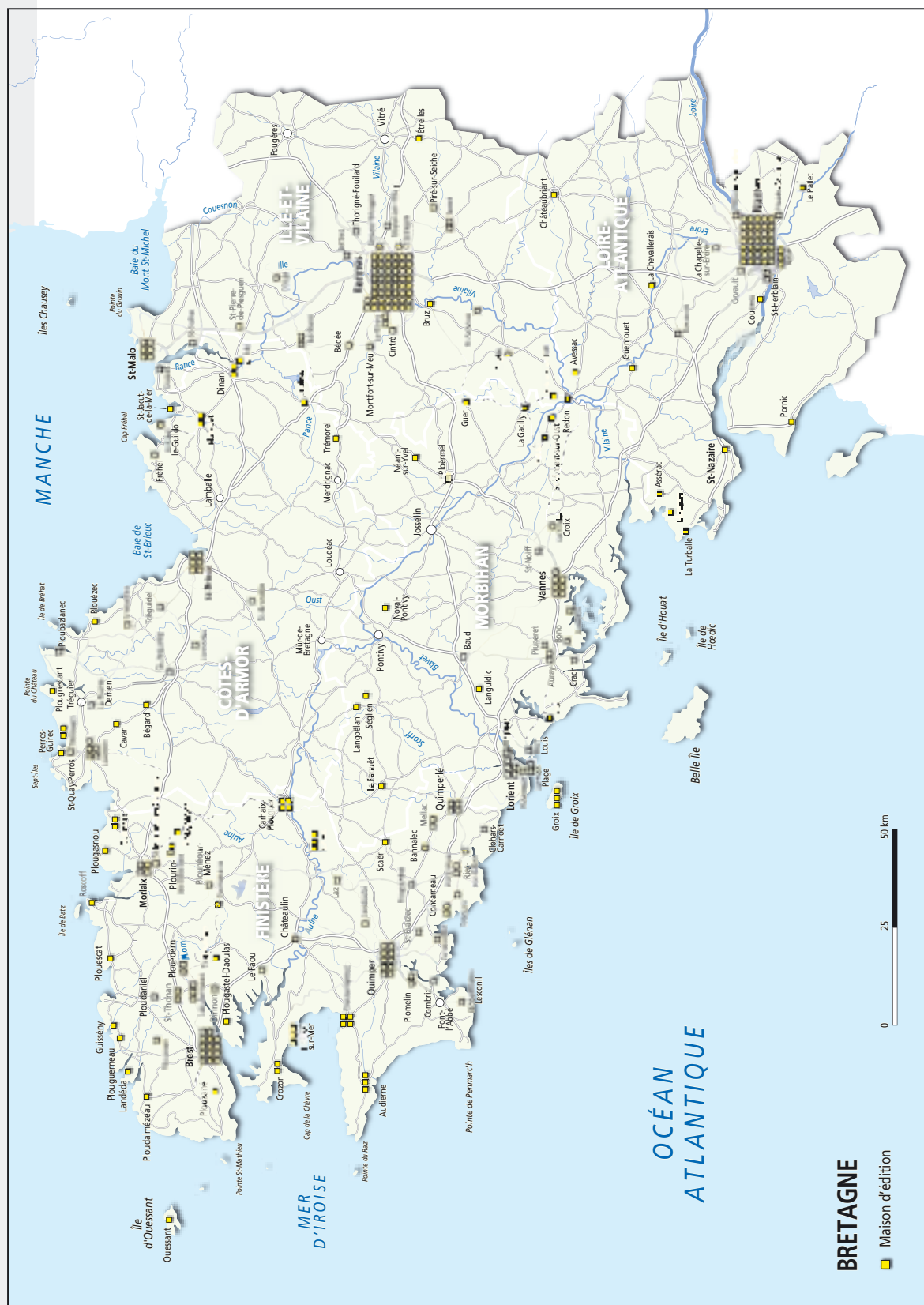
⁵⁸ MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION,
CENTRE NATIONAL DU LIVRE.
Chiffres clés du secteur du livre

2007-2008. Mars 2009. p.1

PARTIE 2

ÉDITION

CARTE DES STRUCTURES ÉDITORIALES EN BRETAGNE



Carte : réalisation Patrick Mérienne

PARTIE III – LIBRAIRIE

Typologie des répondants

« Le nombre total de points de vente de livres sur le territoire français est estimé à environ 25 000. Parmi eux, 15 000 ont une activité régulière de vente de livres. Environ 2 000 à 2 500 points de vente exercent la vente de livres à titre principal ou significatif. Les 1 000 premiers points de vente correspondent à ce que les diffuseurs appellent le "premier niveau", qui représente de 60 à 75 % du chiffre d'affaires des éditeurs. »⁵⁹

Le fichier des « points de vente du livre » (grandes surfaces, grandes surfaces spécialisées, librairies générales, librairies spécialisées, maisons de la presse, librairies d'occasion) de Livre et lecture en Bretagne comporte 486 contacts en Bretagne : 176 librairies indépendantes, 120 maisons de presse, 89 librairies spécialisées, 44 grandes surfaces et 57 librairies d'occasion.

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des lieux de vente du livre en février 2009. Un Espace culturel Leclerc a répondu à l'enquête ainsi qu'un libraire d'occasion réalisant une partie de son CA avec la vente de livres neufs. Après une première relance et face à un taux de réponses faible, il a été décidé de réduire le panel pour le rendre pertinent, tout en maintenant son caractère représentatif.

Hors grandes surfaces, lieux de ventes du livre de troisième niveau⁶⁰ et librairies d'occasion, on compte 385 librairies et maisons de la presse. Les librairies généralistes représentent 45% des structures, les maisons de la presse (MDP) et librairies-papeteries, 31% et les librairies spécialisées, 23%.

Suite à l'enquête relative à la librairie en Bretagne⁶¹, menée en 2006 par le Centre régional du livre en Bretagne, il s'est avéré que la moitié des maisons de la presse consacraient à l'activité de vente de livres une surface réduite (moins de 10 m²).

Nous avons donc construit un panel de 238 librairies représentatives de la librairie en Bretagne, avec une proportion de 52% de librairies généralistes, 31% de librairies spécialisées et 17% de maisons de la presse, librairies-papeteries, et conservé les réponses de l'Espace culturel et de la librairie d'occasion réalisant une partie de son CA sur la vente de livres neufs.

Sur ces 238 libraires sélectionnés, 50 ont trouvé le temps de répondre au questionnaire, soit un taux de réponses de 21%. Nous avons procédé à trois relances par courriel, un envoi papier, trois phases de relance téléphonique. Le questionnaire était long et demandait de nombreuses informations chiffrées, que l'ensemble des acteurs (auteurs, éditeurs et manifestations culturelles) communiquent avec réticence.

Nous retenons quatre principales explications à ce faible taux de réponse :

- Les répondants appartiennent majoritairement à des associations structurées de libraires (SLF, ALIRE⁶², Fédération des cafés-librairies de Bretagne) et ont l'habitude d'être sollicités par leur propre groupement, auquel ils donnent la priorité.
- Un nombre important de réactions montrent un amalgame entre les nouvelles aides développées par le ministère de la Culture et de la communication et le CNL (aides pour la valorisation de la politique d'animation, aide VAL⁶³), le label national LIR⁶⁴ et les missions de notre établissement. La compréhension de notre rôle de médiateur et de passeur d'information n'est pas claire pour les libraires, qui imaginent que nous attribuons ces aides.

⁵⁹ SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. La librairie en France, 2008. [en ligne] http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_librairies_en_france_2008_ [consulté le 27/01/2010] SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. LA LIBRAIRIE, guide 2009 du Syndicat de la librairie française. Paris : Syndicat de la librairie française, 2009.

⁶⁰ Le troisième niveau désigne les très petits points de vente et les points de vente occasionnels qui n'ont pas de compte ouvert chez les distributeurs et s'approvisionnent auprès de grossistes ou des plates-formes régionales des distributeurs.

⁶¹ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE. La librairie en Bretagne. Enquête 2006. Quimper, septembre 2006.

⁶² Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques.

⁶³ Subvention pour la mise en valeur des fonds en librairie, dite aide VAL, mise en place par le Centre national du livre à l'automne 2008.

⁶⁴ LIR : « Librairie indépendante de référence ».

- Les libraires sont très occupés par leurs activités et n'arrivent pas à dégager du temps pour ce type d'enquête.
- Le rôle de notre structure et le sens de cette action ne sont pas perçus par les libraires aujourd'hui.

L'enquête comporte deux parties : une partie quantitative, qui regroupe des données sur l'activité de la librairie (CA, domaines de spécialisation, conditions commerciales, surface, emplois, animations) et une partie qualitative, qui interroge un panel de quatorze libraires sur leur perception du métier, son évolution, leur quotidien.

Ci-après, le panel des quatorze répondants à l'étude qualitative (certains propos sont repris d'interviews précédentes, effectuées pour Pages de Bretagne)⁶⁵:

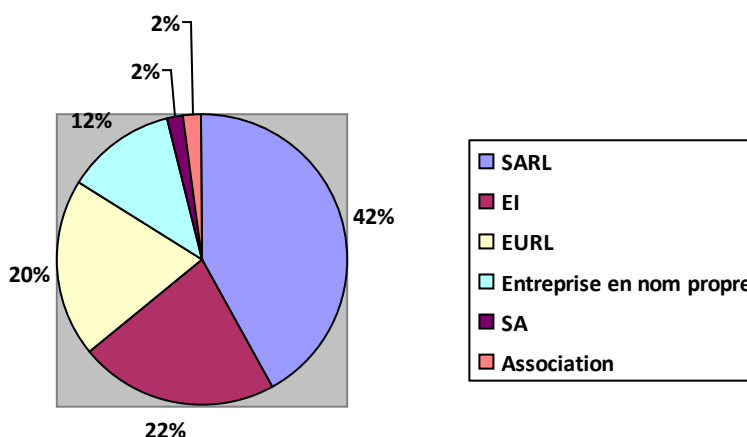
Hélène Camus (Tournez La Page, Combourg), Jérôme Charlet (Abraxas Libris, Bécherel), Jean-François Delapré (Librairie Saint-Christophe, Lesneven), Catherine Gaborit (Librairie L'Odyssée, Vallet), Manon Godeau (Librairie Gargan'mots, Betton), Chantal Guillemot (Maison de la presse Guillemot, Pont-l'Abbé), Aurore Guitard (Complètement mabulle, Fougères), Charles Kermarec (Librairie Dialogues, Brest), Marc Ledret (L'Autre Rive, Berrien), Philippe Marvier (L'Herbe Rouge, Dol-de-Bretagne), Laurence Nicolas (Mots et Images, Guingamp), Damian Petrovic (Librairie L'Imaginaire, Lorient), Isabelle Tréhorel (Librairie Greenwich, Rennes), Daniel Verdier (Tom'Librairie, Perros-Guirec).

○ Typologie des répondants

19% des librairies répondantes ont été créées en 2005, 8% en 2006 et 10% en 2008. Ces différents temps d'activité permettent difficilement d'obtenir des comparatifs annuels pertinents, mais sont à prendre comme les reflets de l'activité d'une année précise.

✱ Forme juridique

Formes juridiques des librairies



⁶⁵ Pages de Bretagne est la revue trimestrielle sur l'actualité du livre et de la lecture en Bretagne publiée par Livre et lecture en Bretagne. Le n° 19 a consacré son dossier à la librairie en Bretagne.

⁶⁶ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE. Enquête sur la librairie en Bretagne. Quimper, juin 2006. 188 librairies répondantes sur 333 référencées, taux de réponses de 64%.

Les trois formes d'entreprises les plus courantes sont les SARL (42%), entreprises individuelles (22%) et EURL (20%). Par rapport à l'enquête menée en 2006⁶⁶, on observe principalement une augmentation des SARL (36% en 2005), des EURL (16% en 2005) et des EI (16% en 2005).

✱ Localisation

Nous avons tout d'abord interrogé le panel qualitatif de libraires sur la question du choix de leur localisation.

☐ Êtes-vous installé en Bretagne par choix ou par opportunité ?

Pour l'ensemble des répondants, être installé en Bretagne est un choix.

« Par choix. Je suis breton presque depuis ma naissance. Au départ, ce sont les hasards de la vie, comme on dit. Je travaillais au Trésor public et je m'ennuyais. Je me suis donc endetté pour vivre ma passion. » (Jean-François Delapré)

« C'est d'abord le choix d'une région, la Bretagne, et d'une ville, Guingamp, avant d'être un choix professionnel. Quand j'ai vu qu'il y avait un pas-de-porte à louer et que je me suis rendu compte qu'une installation ne serait pas si coûteuse, je me suis décidée. Ouvrir une librairie, vu de Paris, c'était un rêve. » (Laurence Nicolas)

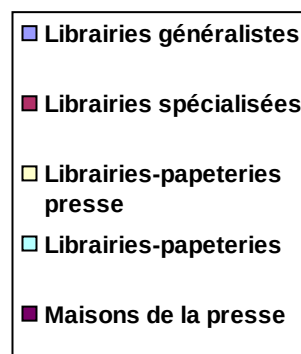
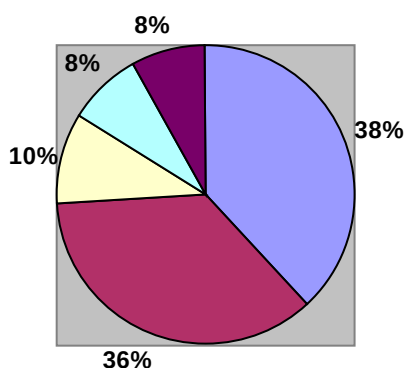
« Nous sommes installés en Bretagne par choix. Nous avons fait une étude de marché sur la Bretagne. À Rennes, il y a un potentiel de clientèle important pour une librairie spécialisée. Le projet a mis deux ans à se monter. C'est aussi un choix de spécialisation en fonction de nos compétences, et en fonction de ce que l'on ne trouvait pas à Rennes. Pas de jeunesse, car il y a une très bonne librairie jeunesse, peu de polars, car il y a déjà ce qu'il faut, surtout en grandes surfaces. » (Isabelle Tréhorel)

« Je me suis installée en Bretagne par choix. C'est une région qui a une véritable identité culturelle et une éthique. C'est un pays qui a su intégrer plusieurs cultures, un pays d'ouverture. Certes, il y a parfois certains décalages avec la langue galloise ou bretonne, mais j'aime bien avant tout cette notion d'être en région : il y a un côté anti-centralisation qui me plaît beaucoup! » (Hélène Camus)

Concernant leur situation géographique plus précise, les librairies se situent naturellement en centre-ville (80%).

✱ Typologie et nature

Typologie des librairies



L'échantillon se compose de 38% de librairies généralistes, 36% de librairies spécialisées, 18% de librairies-papeteries-presse et de maisons de la presse et 8% de librairies papeteries.

○ Spécialisation des librairies

63% des librairies répondantes sont généralistes, 36%, spécialisées.

Les librairies spécialisées interrogées sont à 17% spécialisées en ouvrages pour la jeunesse, 11% en BD et 11% dans le livre de voyage. D'autres domaines apparaissent comme la Bretagne, le merveilleux, la religion ou le maritime (les pourcentages sont très faibles : de l'ordre de 1 à 2%, et difficilement exploitables). Entre 2006 et 2008, 41 librairies ont ouvert ou ont été reprises en Bretagne, dont sept librairies jeunesse, pour une vingtaine de fermetures⁶⁷.

✱ Propriété ou location

Les libraires interrogés sont à 33% propriétaires des murs et à 67%, locataires. Ce taux de propriété est supérieur à la moyenne nationale, au regard de l'étude sur la librairie indépendante menée par le SLF, le CNL et la DLL en mars 2007⁶⁸, où il apparaît que 24% seulement des libraires sont propriétaires.

○ Montant du loyer annuel en%

	Montant du loyer annuel en €	% du CA HT annuel
2005	14 294,83	3,85%
2006	14 463,45	4,15%
2007	15 059,99	4,00%
2008	14 528,45	4,10%

Le montant moyen du loyer annuel est de 14 500 € pour les libraires de Bretagne, alors qu'une étude menée en Rhône-Alpes par Françoise Benhamou, en mars 2007⁶⁹, donne une valeur de 9 000 €.

En 2008, le CA de la librairie est en moyenne de 356 109 €, en Bretagne. Ramené au loyer moyen, cela équivaut à un ratio de 4% du CA. La moyenne nationale des loyers présentée dans l'enquête 2007 sur la librairie indépendante était de 3%. L'étude Insee « Les librairies en France, 2008 », publiée en janvier 2010, indique que le loyer et le transport représentent en moyenne 4,5% du CA des librairies en 2008. L'état des lieux mené en Bourgogne en 2006⁷⁰ donne un ratio loyer / CA de 2,8%.

⁶⁷ Source : base de données de Livre et lecture en Bretagne.

⁶⁸ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2009. p. 19

⁶⁹ BENHAMOU, Françoise. *Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant*. Septembre 2007, p. 29

⁷⁰ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BOURGOGNE. *Les acteurs du livre et de la lecture en Bourgogne. Enquête régionale 2006*. Dijon, 2006, p. 27

✱ Surface

○ Typologie de la librairie / surface totale en m²

	Surface totale en m²
Librairie générale	237
Librairie spécialisée	178
Librairie-papeterie	196
Librairie-papeterie presse	67
Maison de la presse	80

○ Typologie de la librairie / surface réservée au livre

	Surface totale en m²
Librairie générale	156
Librairie spécialisée	71
Librairie-papeterie	120
Librairie-papeterie presse	23
Maison de la presse	30

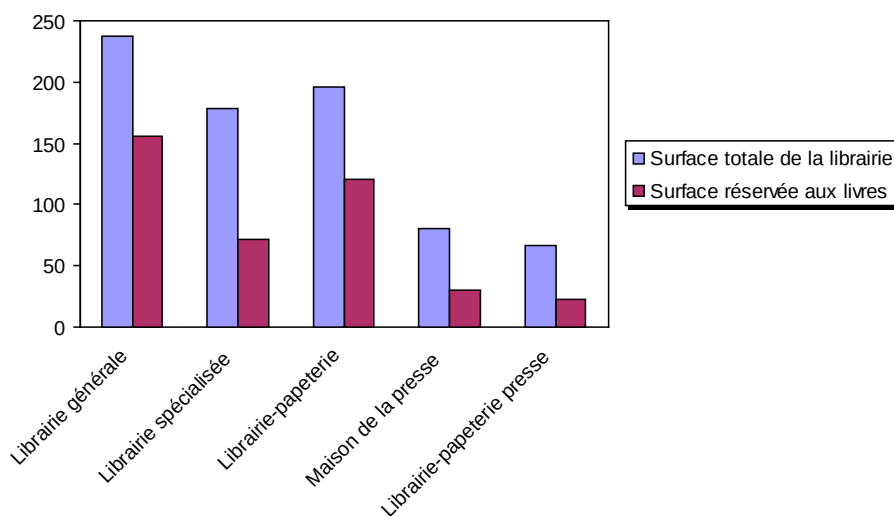
- surface totale en m² : 151 m² (minimum : 19 m², maximum : 1 050 m²)
- surface réservée aux livres : 80 m² (minimum : 3 m², maximum : 500 m²)

L'enquête menée en 2006 sur la librairie en Bretagne estimait la surface moyenne des magasins à 141 m² : une surface moyenne de vente de 134 m² et une surface moyenne de vente livres de 90 m².

L'enquête nationale sur la librairie indépendante menée 2007⁷¹ donne une moyenne de surface affectée au livre de 250 m². L'enquête menée auprès des libraires de Rhône-Alpes en 2007⁷² donne une moyenne de 198 m² de surface totale du magasin et de 146 m² dédiés au livre, résultats plus proches de ceux observés en région.

L'enquête 2006⁷³ menée en Bourgogne donne une moyenne de 75% de l'espace dédié au livre.

○ Répartition des surfaces totales et surfaces de vente livres en m²



⁷¹ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2009, p. 19

⁷² BENHAMOU, Françoise. *Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant*. Septembre 2007, p. 18

⁷³ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BOURGOGNE. *Les acteurs du livre et de la lecture en Bourgogne. Enquête régionale 2006*. Dijon, 2006, p. 26

Activité

☀ Chiffre d'affaires

○ CA par produit en milliers d'euros :

	CA livres	CA papeterie	CA presse	Autres	CA total
2005	370	47	31	56	504
2006	350	44	30	67	491
2007	372	32	51	54	509
2008	356	35	37	55	483

En 2007, sur un panel de 1 950 librairies interrogées dans le cadre de l'enquête Insee, le CA total était de 1,65 Md€ HT. Les libraires s'expriment peu sur les questions de l'évolution de leur CA. Il est très compliqué d'obtenir ces données. Le tableau ci-dessus présente la répartition des CA par segments d'activités. 38% des librairies répondantes se sont créées dans les trois dernières années. Il est donc préférable de lire le tableau par année, les comparaisons ne signifiant que des tendances : ainsi on note une baisse du CA pour les librairies de Bretagne en 2006, une hausse en 2007 et une baisse en 2008. Ces tendances correspondent aux données nationales : baisse du CA livre en 2006 (moins de 1%) augmentation de 1% du CA de la librairie en 2007 et baisse de 1,1%⁷⁴ en 2008. La tendance nationale est donc à la stabilité, la tendance régionale légèrement à la baisse.

On note que le CA moyen 2008 pour les libraires de Bretagne est de 356 000 € TTC. Il était estimé à 450 000 € TTC dans le cadre de l'enquête menée en Rhône-Alpes en 2007⁷⁵ et à 396 575 € pour les libraires de Bourgogne en 2006⁷⁶.

Le CA moyen toute activité confondue des librairies en Bretagne est de 483 000 € TTC en 2008.

L'enquête menée par le Centre régional du livre en Bretagne en 2006 interrogeait sur le pourcentage des ventes de livres par comparaison aux autres supports. On observe que ce pourcentage diffère peu : de 67%⁷⁷, il passe à 73% du CA des librairies en région. Le ratio est inférieur à celui qui ressort de l'enquête sur la librairie indépendante de 2007⁷⁸, qui l'estime à plus de 80%⁷⁹ (83% dans l'étude Insee 2008). Cet écart peut s'expliquer par l'importance du réseau des maisons de la presse dans la diffusion des livres sur le territoire de Bretagne, par une diversification importante de l'activité des librairies et par le grand nombre de cafés-librairies sur le territoire (plus de quinze).

On notera que la rentabilité d'une librairie (résultat / CA total) exprimée en%, est en moyenne de 1,4%⁸⁰ (données Insee 2008). Ramené au CA moyen des librairies de Bretagne, le résultat moyen d'une librairie serait de 4 272 €.

⁷⁴ SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. La librairie en France, 2008. [en ligne] http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_librairies_en_france_2008_ [consulté le 27/01/2010]

SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. LA LIBRAIRIE, guide 2009 du Syndicat de la librairie française. Paris : Syndicat de la librairie française, 2009

⁷⁵ BENHAMOU, Françoise. *Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant*. Septembre 2007, p. 25

⁷⁶ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BOURGOGNE. *Les acteurs du livre et de la lecture en Bourgogne. Enquête régionale 2006*. Dijon, 2006, p. 26

⁷⁷ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE. *Enquête sur la librairie en Bretagne*. Quimper, 2006

⁷⁸ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Paris, Mars 2007

⁷⁹ id., p. 13-15

⁸⁰ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008*. Mars 2009. Source : INSEE

❑ Être installé en Bretagne, est-ce un atout commercial ?

Dans le secteur de la librairie plus que dans celui de l'édition, être installé en Bretagne semble être un atout commercial pour des libraires, persuadés que les Bretons sont des lecteurs assidus⁸¹.

« Pas spécialement. Sauf que le Finistère, on le sait, compte un nombre de lecteurs important. » (Chantal Guillemot)

« Certainement. Surtout dans notre domaine. En Bretagne, il y a beaucoup d'éditeurs, beaucoup d'auteurs. Ça bouge ! Malheureusement, il n'y a pas assez de vrais libraires. Je veux dire, de libraires qui lisent. Moi, j'étais un rat de librairie. J'ai même volé des livres quand je ne pouvais pas les payer ! » (Jean-François Delapré)

« Je ne me suis jamais posé la question. D'ailleurs, si on est intéressé par l'aspect commercial des choses, il ne faut pas choisir d'être libraire. » (Damian Petrovic)

« Effectivement, les gens me disent : chez nous, on n'a pas ça. Nous habitons un pays de culture. Ici, alors que je suis en pleine campagne, je vends énormément de poésie. J'ai la visite de pas mal de gens qui ont le projet de monter un café-librairie, en Bretagne ou dans une autre région. » (Marc Ledret)

« Être installé à Rennes, oui, c'est un atout commercial, car c'est une région où on lit plus que la moyenne. Mais les élus ne le savent pas forcément. » (Isabelle Tréhorel)

« Le démarrage a dépassé nos prévisions. Il y avait une réelle demande. La preuve : nous arrivons à sortir deux salaires toute l'année, depuis huit ans. » (Daniel Verdier)

✱ Informatisation

76% des librairies sont informatisées, contre 66% en 2006. 26% se sont informatisées en 2005 et 17%, en 2008. Le taux d'informatisation des libraires de Bourgogne en 2005 était de 83%.

Parmi les entreprises interrogées 39% ont un site Internet, contre 23% dans l'enquête menée en 2006⁸² (188 librairies répondantes, taux de réponses de 64%). Le taux de 39% semble encore faible aujourd'hui, au regard des avancées numériques, mais souligne la prise de conscience par les libraires des nouveaux enjeux d'Internet, notamment en termes de visibilité, de fidélisation et de conseils.

Les deux logiciels les plus utilisés sont Octave et Ellipses. Globalement, les libraires sont satisfaits de l'informatisation, qui simplifie la tenue des stocks, facilite les recherches bibliographiques, le suivi des rayons, l'échange des données. Ils apprécient la mise à jour automatisée des logiciels. Les libraires soulignent tout de même la dépendance aux logiciels, pénalisante en cas de panne, leur coût, et la difficulté, parfois rencontrée, de corriger des erreurs.

Les aides à l'informatisation proviennent à 57% de la Drac, à 21%, du Fisac et à 7%, de Sofia ou du conseil régional. Ce sont toutes des subventions directes.

43% des libraires de Bourgogne⁸³ avaient reçu en 2005 une aide de l'Adelc (Association pour le développement de la librairie de création) ou de la Drac. La subvention couvrait plus de la moitié des frais pour 44% d'entre eux.

La Drac est l'organisme qui accompagne le plus l'informatisation des librairies, mais l'impact des aides à l'informatisation proposées par Sofia n'est pas négligeable. Le montant des aides représentait en moyenne 34,5% de l'investissement, tous organismes confondus.

⁸¹ Nous ne disposons d'aucune étude pour corroborer cette affirmation.

⁸² CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE. *Enquête sur la librairie en Bretagne*. Quimper, 2006

⁸³ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BOURGOGNE. *Les acteurs du livre et de la lecture en Bourgogne. Enquête régionale 2006*. Dijon, 2006

✱ Gestion des stocks

○ Assortiment

Lors de l'enquête 2006 en région, le nombre moyen de livres en stock était de 13 500 exemplaires et le nombre moyen de titres à l'unité de 9 450. Les données 2008 sont inexploitable. On notera que l'enquête SNE / SLF / CNL / DLL⁸⁴, donne une fourchette de 48 800 titres pour les librairies A et de 6 565 titres pour les librairies D. Si l'on réalise la moyenne des quatre types de librairies, le nombre de livres en stock est de 23 531 exemplaires.

✱ Remises

○ Taux moyen de remise

	Taux moyen de remise
Éditeurs / distributeurs	34%
Dépôts régionaux	31%
Grossistes	30%

Les moyennes des remises des dépôts régionaux et des grossistes correspondent aux résultats proposés par l'étude Fill sur la diffusion / distribution⁸⁵ en région publiée en 2009, à savoir, 28 à 30% pour les grossistes.

L'enquête SLF / CNL / DLL / SNE⁸⁶ donne une répartition des remises par catégories de librairies

Les 4 types de librairies (classification établie pour l'enquête SLF / CNL / DLL / SNE, selon le montant de leur CA annuel)

Librairies A	: > 2 M€
Librairies B	: de 1 à 2 M€
Librairies C	: de 0,3 à 1 M€
Librairies D	: < 0,3 M€

L'analyse des remises par canaux de distributeurs montre que la remise nationale moyenne est de 36,2%. Mais l'enquête souligne également la grande différence dans les moyennes de remises entre la librairie A et la librairie D. Selon l'enquête nationale, « la remise moyenne obtenue auprès des distributeurs par les librairies A varie entre 34,5% et 39,5% et, pour la librairie D, elle s'étale entre 28,4% et 37,6%, soit une amplitude de neuf points. »

L'étude menée en Rhône-Alpes en 2007⁸⁷ donne également des fourchettes de remises. On retiendra que les remises inférieures à 30% concernent 4,5% des cas et que les remises supérieures à 38% concernent 16% des répondants.

✱ Délais de paiement

	Délai moyen de paiement
Éditeurs / distributeurs	61 J
Dépôts régionaux	37 J
Grossistes	42 J

⁸⁴ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2007, p. 20

⁸⁵ FILL. *La Diffusion et la distribution du livre en Région : synthèse*, rédigée par CLAUSTRES, Françoise. Paris : Fill, mars 2009, p. 15

⁸⁶ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2007, p.42

⁸⁷ BENHAMOU, Françoise. *Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant*. Septembre 2007, p. 32

Les délais de paiement des éditeurs / distributeurs sont concordants avec les données nationales annoncées dans l'enquête sur la librairie SNE / SLF / DLL / CNL, soit 62 jours⁸⁸, avec un écart de sept jours entre librairies A et D, 65 jours pour les librairies A et 58 jours pour les librairies D. L'enquête sur la librairie en Rhône-Alpes donne une fourchette de 60 à 70 jours⁸⁹.

☀ Office

○ Êtes-vous inscrit à l'office ?

48% des libraires interrogés reçoivent des offices, ce qui signifie que plus de la moitié des libraires en région ont choisi de travailler hors office. L'enquête nationale 2007 donne une répartition des offices à 31,7% en moyenne pour les librairies A et 39,6% pour les librairies D. Cet écart s'explique par une plus grande maîtrise de l'assortiment des librairies A. On relève également que lors des premières négociations avec les grands groupes de distribution / diffusion, la première marge obtenue par des libraires varie en fonction de leur acceptation ou non de l'office. Les libraires font part de remises allant de 27% sans office, à 31%, avec un office total chez certaines enseignes. Ces pratiques prêtent à réflexion. Le refus de l'office étouffe l'activité des petits libraires en les condamnant à des marges commerciales faibles, ou, à l'inverse, génèrent des retours importants pour les structures en création qui acceptent des offices totaux, souvent inadaptés à leur activité.

- Les libraires en région pratiquent à 69% les « notés »⁹⁰.
- Délai moyen de retour des nouveautés : cinq mois.

L'enquête 2006 apportait d'autres résultats malheureusement inexploitable aujourd'hui dans les questionnaires : le taux moyen de retours était de 19,9% en 2006. L'enquête nationale 2007⁹¹ sur la librairie donne une fourchette allant de 17% pour les librairies A à 30% pour les librairies D.

☀ Transport

○ Part moyenne du montant des frais de transport dans l'activité

Les libraires de Bretagne estiment à 7% en moyenne les frais de transport (32% de taux de réponses à cette question). Ce taux est très important. Selon l'enquête DLL / CNL / SNE / SLF⁹², il est de 1,5% en résultat globalisé pour un maximum de 3,6%. L'état des lieux réalisé en Bourgogne en 2006⁹³ donnait une moyenne de 2,5%. L'enquête Insee fournit une estimation pour loyer et transport de 4,5%.

Pourtant, l'absence de réponses significatives de la part des libraires ne permet pas d'analyser plus précisément l'importance des frais de transport dans leur activité commerciale. Le ratio transport / CA est calculé sur la base du CA total des libraires (presse, papeteries, autres) et non seulement sur la partie livre.

☀ Outils de communication

Les libraires utilisent tous la PLV fournie par les éditeurs, à des degrés variables : pas toujours (6 %), la plupart du temps (56%), occasionnellement (38%).

Pour 79% des libraires, elle s'avère plutôt utile ; 21% la jugent plutôt encombrante.

⁸⁸ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2007. p. 48

⁸⁹ BENHAMOU, Françoise. *Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant*. Septembre 2007, p. 33

⁹⁰ Notés : sélections gérées avec le représentant sur l'éventail large de l'office : choix des titres et de la quantité.

⁹¹ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2007. p. 52-52

⁹² SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2007, p. 76

⁹³ CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BOURGOGNE. *Les acteurs du livre et de la lecture en Bourgogne. Enquête régionale 2006*. Dijon, 2006, p. 28

✱ Diffusion / distribution

☐ Êtes-vous satisfait de vos relations avec les diffuseurs / distributeurs ?

Les libraires soulignent la baisse de la fréquence de visite des commerciaux et la dégradation consécutive de leurs relations avec les structures de diffusion, qui développent, de façon excessive pour certains, la télévente.

« J'ai l'impression qu'on ne fait pas du tout le même métier. » (Jean-François Delapré)

« Je déplore des relations difficiles avec certaines grosses maisons qui retirent leurs représentants ou avec qui la question des offices débouche sur un dialogue de sourds. » (Laurence Nicolas)

« Nos rapports avec les diffuseurs ? À peu près le néant. Par téléphone avec Actes Sud. On ne voit pas tous les représentants. Avec la Sodis, il faut dire, à leur décharge, qu'ils gardent du fonds. La moyenne des retours est de vingt-quatre semaines. Mais ce n'est pas significatif ; ce qui est révélateur, c'est que nous faisons moins de 5% de retours : cela veut dire que l'assortiment est bon et que je vends. » (Isabelle Tréhorel)

« Les gros viennent trois ou quatre fois par an. J'ai sabré tous les offices, sauf ceux de la Sodis, pour maintenir mes marges. Accepter l'office, c'est souvent gagner trois quarts de point de marge. Après, avec les retours, il faut faire ses calculs ! De toute façon, il n'y a pas le choix : agréables ou pas, ils sont tous indispensables ! » (Philippe Marvier)

☐ Que pensez-vous des distributeurs / diffuseurs de Bretagne ?

« C'est très régulier. Nous les voyons tous les deux mois. » (Chantal Guillemot)

« Avec Coop Breizh, nous travaillons sur de la commande. Autrement, il y a les éditeurs locaux. Nous avons de bons distributeurs. » (Catherine Gaborit)

☐ Vous visitent-ils plus souvent que les autres ?

« Non. C'est comme avec Interforum. Il y a des notés. Ils savent ce qu'ils doivent me présenter à l'office. Chez Hachette, nous sommes les rois du pétrole, classés comme « librairie différente ». Nous faisons des notés. Pas de souci. » (Jean-François Delapré)

« Les distributeurs / diffuseurs régionaux passent tout de même un peu plus souvent, du fait de la proximité. Mais je dis bien, un peu plus souvent ! » (Philippe Marvier)

✱ Situation nationale

○ Situation de l'emploi dans les librairies en France⁹⁴

» Effectifs actifs

Le nombre d'actifs a légèrement progressé en un an, s'établissant à 11 600 au 31 décembre 2007. Cette augmentation concerne les effectifs salariés (250 salariés de plus entre 2006 et 2007) tandis que le nombre des non-salariés se réduit en l'espace d'un an.

» Effectifs salariés

À l'instar des années précédentes, les femmes représentent près des deux tiers des effectifs salariés (65%) soit 63% de la masse salariale.

La répartition des salariés selon leur catégorie professionnelle reste comparable à celle de 2006. Le personnel d'encadrement pèse globalement pour 12% des salariés. À noter que la part des cadres demeure nettement plus importante parmi les hommes (18%) que parmi les femmes (9%).

Selon la durée du travail : la proportion de salariés à temps plein continue de se renforcer en 2007, s'établissant à 73% contre 71% en 2006. La part des hommes travaillant à temps partiel s'avère élevée dans la profession (23% contre seulement 6% pour l'ensemble des salariés masculins en France (source Insee). En ce qui concerne la répartition des effectifs féminins selon leur durée de travail, elle s'avère comparable à la moyenne nationale : 30% des femmes sont à temps partiel.

La durée hebdomadaire de travail des salariés à temps partiel continue de s'éroder, passant à 22 heures en 2007, contre 22 heures 30 en 2006 et 23 heures en 2005.

Selon l'âge : en corrélation avec la progression du taux d'encadrement, l'âge moyen des salariés de la profession a légèrement progressé en un an et avoisine les 37,5 ans en 2007. Toutefois, la part des jeunes salariés demeure importante, puisqu'un sixième d'entre eux ont moins de 26 ans et que plus d'un tiers sont âgés de 26 à 35 ans. Les différences hommes-femmes s'atténuent : l'âge moyen est de 37,5 ans, quel que soit le sexe.

L'ancienneté moyenne des salariés dans la même entreprise s'établit à 7,5 ans. Le renouvellement du personnel demeure important : plus de 40% des effectifs ont moins de quatre ans d'ancienneté.

» Mouvements de personnel

Les effectifs salariés dans la branche ont progressé de 2,5% par rapport à 2006 (3% par rapport à 2005). 3 850 salariés ont été recrutés au cours de l'année 2007, tandis que 3 600 autres ont quitté leur entreprise.

La croissance du taux d'embauche s'explique notamment par le recours aux contrats de saison et aux contrats à durée déterminée, qui ont représenté respectivement 36% et 37% des embauches. Le nombre d'embauches en CDI a fortement diminué en 2007 (20,5% contre 29% en 2006). Le recours aux contrats aidés est également moins généralisé d'une année sur l'autre (6% en 2007 contre 14% en 2006).

Près des trois quarts des sorties de personnel des entreprises correspondent à des fins de contrat de saison ou à durée déterminée. Les licenciements représentent 5% de ces départs (7% en 2006) et les démissions, 17% (23% en 2006).

⁹⁴ SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. *La librairie en France*, 2008. [en ligne] http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_librairies_en_france_2008_ [consulté le 27/01/2010]

» Heures supplémentaires

La proportion d'entreprises ayant eu recours au contingent d'heures supplémentaires pour les salariés travaillant à temps plein a presque doublé en 2007 (39% contre 22% en 2006). La part des salariés concernés par les heures supplémentaires a logiquement connu une évolution comparable : 46% en 2007 contre 25% en 2006 pour, en moyenne, deux heures supplémentaires par semaine.

✱ Situation régionale

○ Situation de l'emploi dans les librairies en Bretagne

Les librairies de Bretagne interrogées emploient en moyenne entre deux et trois personnes (2,6 ETP), contre trois à quatre personnes (3,6 ETP) en 2006.

Les données nationales⁹⁵ indiquent qu'en moyenne, les librairies emploient deux à trois personnes à temps complet (2,4 ETP) et une ou à deux personnes à temps partiel (1,5 ETP). L'enquête menée en Rhône-Alpes en 2007⁹⁶ donne un taux d'emploi de 4,8 ETP par librairie, toutes activités confondues, et 3,7 personnes affectées strictement à la vente de livres.

○ Typologie de la librairie / Nombre de salariés

	Nombre de salariés en ETP
Librairie générale	3,3
Librairie spécialisée	2,1
Librairie-papeterie	2,8
Librairie-papeterie presse	1,7
Maison de la presse	2,3

✱ Qualification

○ Niveau de qualification des salariés et rémunération

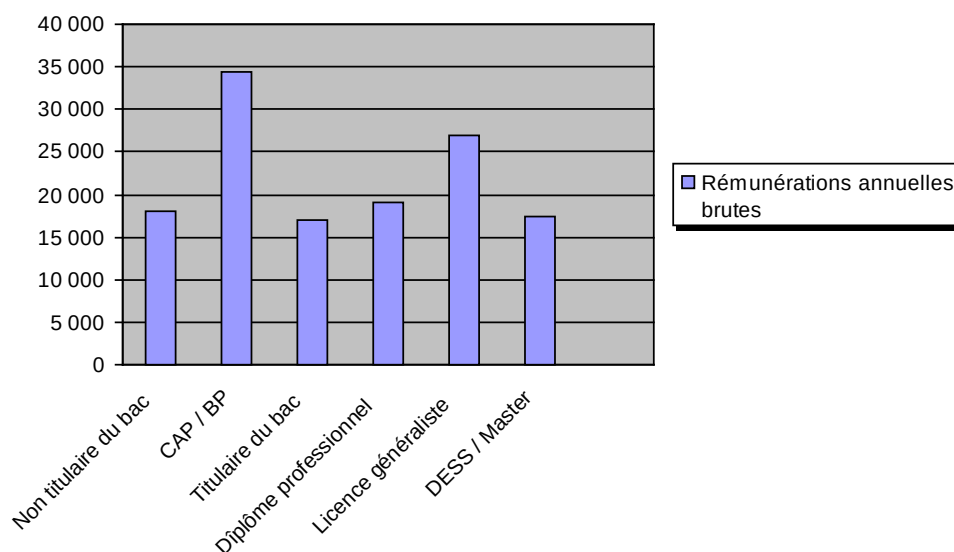
Qualification	Nombre de répondants	Désignation du poste	Nb de titulaires	Rémunérations annuelles brutes
Non titulaire du bac	7	Apprenti / réceptionniste / magasinier / assistante	11	18 157 € / an
Titulaire CAP ou BP	6	Adjoint de direction	9	34 604 € / an
Titulaire BAC	17	Apprenti / vendeur	29	16 967 € / an
Diplôme professionnel type IUT	7	Libraire / vendeur / réception / administration / comptabilité	8	19 147 € / an
Licence généraliste	7	Vendeur / réception / responsable rayon / responsable caisse	20	26 892 € / an
DESS ou Master		Direction / vendeur	5	17 553 € / an

Peu de libraires ont répondu à cette question et surtout, peu nous ont communiqué le salaire de leurs employés. Nous avons tout de même tenu à présenter ce tableau car il souligne la diversité

⁹⁵ SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. La librairie en France, 2008. [en ligne] http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_librairies_en_france_2008_ [consulté le 27/01/2010]
SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. LA LIBRAIRIE, guide 2009 du Syndicat de la librairie française. Paris : Syndicat de la librairie française, 2009

⁹⁶ BENHAMOU, Françoise. Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant. Septembre 2007, p. 37

des parcours des libraires. Pour ouvrir une librairie, aucun diplôme n'est exigé et les rémunérations ne tiennent pas compte des niveaux de formation.



✱ Formation

La part de la masse salariale consacrée à la formation en France⁹⁷ enregistre une nouvelle diminution en 2007, s'établissant à 0,55%, soit 1 M€, contre 0,8% en 2005 et 0,6% en 2006. Le nombre de salariés concernés est également en nette décroissance puisqu'il a presque diminué de moitié en deux ans : 1 500 en 2007 (soit 15% des salariés), contre 1 900 en 2006 (19% des salariés) et 2 750 en 2005 (28% des salariés).

170 salariés seulement ont bénéficié d'un droit individuel à la formation (DIF) en 2007.

La convention collective de la librairie est aujourd'hui en négociation entre les différents syndicats de la profession et devrait entrer en application courant 2010. Des formations sur la nouvelle classification induite par les modifications apportées à la convention collective seront proposées aux libraires régionalement (deux dates prévues en Bretagne : le 3 mai 2010 à Rennes et le 10 mai 2010 à Lorient).

En Bretagne, un tiers du personnel a bénéficié d'une formation professionnelle. Les lieux de formation cités sont l'INFL, Axone, ISM Laval, l'Afpa. Un répondant réalise des formations au sein du magasin.

○ Les libraires et leurs besoins en formation

Les quatre questions suivantes mettent une nouvelle fois en évidence la diversité des parcours qui mènent au métier de libraire. Dans ce secteur, cette tendance est renforcée par le fait qu'aucun diplôme n'est nécessaire à l'exercice du métier de libraire. Conséquence : tout comme les éditeurs, les libraires soulignent l'importance d'un accompagnement et de la formation continue.

⁹⁷ SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. La librairie en France, 2008. [en ligne] http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_librairies_en_france_2008_ [consulté le 27/01/2010]

SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. LA LIBRAIRIE, guide 2009 du Syndicat de la librairie française. Paris : Syndicat de la librairie française, 2009

❑ Comment êtes-vous devenu libraire ?

« J'étais éducatrice spécialisée. J'en avais assez. J'ai aidé des amis à monter une librairie à bord d'une péniche : Le chaland qui passe. J'ai trouvé l'expérience intéressante. Mon amie Anne Verger avait créé la librairie. Je l'ai rejointe. » (Catherine Gaborit)

« Ouvrir une librairie, c'était mon rêve. Mais dans ma tête de petite fille, je me disais que je n'aurais jamais assez d'argent. Trouver des fonds pour monter le projet s'est en effet avéré délicat : beaucoup d'énergie dépensée et de paperasse pour rien, des portes qui se ferment, une grande frilosité, en général. Heureusement, j'ai eu le soutien de mon banquier, qui connaît bien le secteur de la librairie et m'a trouvé des fonds de garantie. Avec l'apport de 20 000 € en fonds propres et une subvention du CNL, j'ai quand même pu monter mon projet, basé sur un budget de fonctionnement de 70 000 €. Ensuite, j'ai bénéficié d'un bon coup de pouce en obtenant la bourse Lagardère « Jeunes talents » de 10 000 €. Elle me permet de développer mon fonds littérature. J'ai commencé avec un fonds jeunesse plus important, mais maintenant, je deviens plus généraliste. » (Manon Godeau)

« Avec mon compère Gilles Larher, nous étions employés chez IBM, dans le domaine des semi-conducteurs. Il y a eu un plan social. Nous avons décidé de saisir l'occasion. Lecteurs et amateurs de BD, nous sommes bretons d'origine et attachés à la Bretagne. Nous avons commencé à prospecter après une formation à l'Institut français du livre, à Paris. Puis, nous avons pensé à la Librairie des écoles, à Guingamp, qui était à reprendre, mais cela n'a pas marché. Et puis, il y a eu cette opportunité à Perros. » (Daniel Verdier)

« Je n'ai pas fait d'études spécifiques pour être libraire. Auparavant, je travaillais dans un laboratoire d'étude en électronique. J'ai fait un autoapprentissage du métier de libraire. Mes précédents acquis professionnels m'ont très peu servi ou pas directement. » (Philippe Marvier)

« Je suis devenue libraire simplement par passion, après avoir été chimiste, préparatrice en pharmacie, instrumentiste dans un bloc opératoire, comptable, formatrice de jeunes en réinsertion. J'ai un niveau bac + 3 en sciences. » (Hélène Camus)

❑ Quel est votre parcours ? Votre formation ?

« Elle n'a rien à voir : je devais être éducatrice spécialisée. Avec mon mari, nous tenions un bistrot dans les Côtes-d'Armor. J'étais enceinte. Nous ne voulions pas que notre enfant soit élevé dans un bar. J'ai tout appris sur le tas, pendant neuf ans au Guilvinec et quatorze ans à Pont-l'Abbé. » (Chantal Guillemot)

« J'ai suivi une formation de bibliothécaire, au Mans, à mi-temps. La seconde année, la formation n'existait plus. J'ai travaillé dans des librairies. J'ai appris sur le tas. Je me suis spécialisée dans la littérature jeunesse grâce à une formation organisée par les libraires. » (Catherine Gaborit)

« J'ai envoyé mon CV chez des libraires et j'ai été embauché en CDD par M. Foucher, ici, à Lorient, dans cette librairie, pour quatre mois, au pointage et à l'emballage. Ensuite, j'ai obtenu un CDI. Mon apprentissage s'est donc fait sur le tas. Puis j'ai repris la librairie où je travaillais, il y a deux ans. » (Damian Petrovic)

« J'ai passé six ans dans une centrale d'achat de prêt-à-porter haut de gamme. Je m'occupais d'import / export. J'ai fait un stage chez un libraire spécialisé. Arrivée ici, il m'a fallu un mois pour tout comprendre et préparer mes commandes, en même temps que je réalisais les travaux. Mon ami s'occupe surtout de la gestion et ma mère, de la comptabilité. Pas de temps pour la formation. » (Aurore Guitard)

« Je suis libraire depuis dix ans, à la suite d'une formation auprès du défunt Cecofop de Nantes, un stage chez Planète Io, à Rennes, et des passages dans des librairies de Toulouse, Béziers et Montpellier, pour parfaire ma formation. » (Manon Godeau)

☐ Avez-vous le sentiment d'avoir acquis des compétences utiles au métier de libraire en exerçant d'autres métiers ?

« Dix ans de Trésor public dans la gestion communale, finalement, ça aide, en matière de comptabilité : savoir lire un bilan, faire attention aux marges... Je dis aux collègues : attention aux stocks ! Moi, je ne mets même plus le nez dans les retours. C'est un crève-cœur. Mais il faut le faire, sinon ton banquier t'appelle à la fin du mois. En choisissant d'être libraire, j'ai diminué ma paye par trois : il faut rembourser. Au départ, j'ai fait une erreur de 11% sur mon prévisionnel : c'était la guerre du Golfe. » (Jean-François Delapré)

☐ Y-a-t-il des domaines dans lesquels vous souhaiteriez être formé ? Si oui, lesquels ?

« On acquiert le savoir-faire sur le fonds, les éditeurs, etc. avec le temps, il y a des choses intéressantes à savoir au niveau de la gestion, par exemple. Mais je n'ai pas le temps. » (Chantal Guillemot)

« Je connais mon métier, mais il ne faut pas rater le coche de son évolution. J'ai des amis de Paris qui se sont mis ensemble pour créer un site. Le libraire indépendant est trop seul. Dans les cinq années qui viennent, il va falloir se former sérieusement aux nouvelles technologies. » (Jean-François Delapré)

« Si je devais suivre une formation, ce serait en diplomatie et sens politique ! » (Hélène Camus)

Les services

☐ Nombre d'heures d'ouverture par semaine

En Bretagne, la moyenne s'élève à 45 heures. L'enquête sur la librairie 2007⁹⁸ de la Direction du livre et de la lecture donne une répartition de 56 heures pour les librairies de catégorie A et de 48 heures pour les librairies D.

Elle relève un nombre moyen d'heures d'ouverture à Paris de 57,2 heures contre 49,8 heures en province.

☐ Fidélisation de la clientèle

60% des librairies proposent une carte de fidélité. Son utilisation est variée : remise pour six romans achetés d'une valeur mini de 15 €, remise systématique de 5%, remise à partir de 5 achats, pour 8, 10 achats, pour 150 € d'achat, 5% après 200 € achetés sur 12 mois, etc.

☐ D'après vous, quelle est votre clientèle ?

La clientèle est tout aussi variée que les types de libraires. Aucune tendance forte ne ressort.

« Une clientèle classique de librairie. Beaucoup de nouveaux arrivants, qui restent un an ou deux, des scolaires... Certains vont feuilleter les bouquins à la Fnac et viennent ensuite les

⁹⁸ SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Situation économique de la librairie indépendante*. Mars 2007. p. 23-24

commander chez nous. Ils nous envoient des cartes postales de leurs vacances. Nous faisons 80% de notre chiffre avec le livre jeunesse. » (Catherine Gaborit)

« Nous avons beaucoup de lecteurs fidèles, dont certains ont connu le fondateur, dans les années de l'après-guerre. Il y a aussi beaucoup de gens de passage qui flânent ; certains viennent d'assez loin (l'intérieur des terres, Quimperlé, Auray, mais aussi Vannes). » (Damian Petrovic)

« Nous avons trois secteurs qui ont chacun leur clientèle. Pour les mangas, des jeunes, venant des collèges et des lycées. Pour la BD : peu de jeunes, plus d'hommes que de femmes. Pour la jeunesse : les familles. Les trois cinquième des gens me laissent les guider. Ils veulent découvrir des choses. 50% de clientèle régulière vient tous les jours, tous les deux jours, deux fois par semaine ou deux fois par mois. Mais ma clientèle évolue en permanence. » (Aurore Guitard)

« Des cadres supérieurs qui ont les moyens et de la culture. Pas d'étudiants, car la lecture publique est bien présente à Rennes. Notre clientèle est fidèle. » (Isabelle Tréhorel)

« Ma clientèle va des jeunes - très jeunes à des personnes plus âgées. J'ai de tout. Je ne saurais pas donner la répartition en proportion. Ils s'intéressent à tout et sont ouverts aux conseils. Ce sont des gens curieux. Nous discutons beaucoup ; ils viennent choisir sur place, je les conseille. Pas d'autres fioritures commerciales : c'est une petite ville et je les connais. C'est le plus important, pour eux comme pour moi ! Je ne recherche pas d'autres leviers. » (Philippe Marvier)

☐ Comment se répartissent la clientèle fidèle et la clientèle de passage ?

« Grâce à la presse, nous avons une clientèle très large, de tous les âges, depuis les tout-petits. Les livres pour ados marchent très bien aussi. La majorité du lectorat, ce sont quand même les 40-50 ans. L'été, les touristes représentent la moitié de la clientèle. Ce qui fait à peu près 80% de fidèles et 20% de gens de passage. » (Catherine Gaborit)

« J'ai une clientèle essentiellement rurale. On a du mal à les séduire avec les éditions de Minuit ! Mais il y a de bonnes surprises. Je pense à ce paysan de Plouescat, avec ses mains crevassées. Il m'achète des trucs à tomber par terre. On ne se parle pas. Il débarque avec une liste d'un niveau culturel très élevé. L'été, j'ai les "Parigots" de Brignogan. Ils me font confiance et savent que nous avons les bouquins dès leur sortie. En été, nous vendons de la littérature que nous ne vendons pas le reste de l'année, c'est sûr, et qu'ils ne sont pas près de trouver à l'Espace culturel Leclerc. Disons que j'ai deux tiers de fidèles et un tiers de clients de passage, mais qui reviennent. » (Jean-François Delapré)

☐ Comment fidélisez-vous votre clientèle ou, d'après vous, qu'est-ce qui fait revenir un lecteur dans votre librairie (le conseil, la géographie, l'occasion...) ?

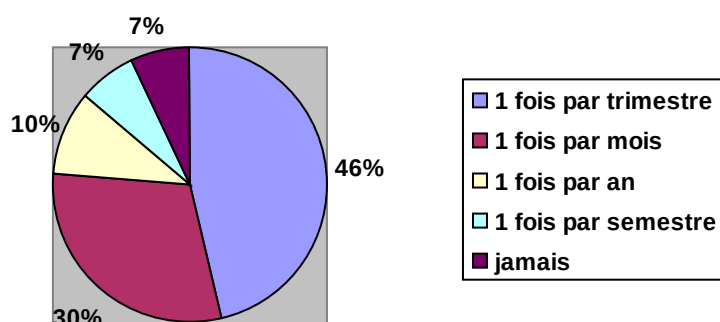
« Avec le grand parking qu'il y a en face du magasin, c'est pratique. Les gens ont leurs habitudes. Ils savent qu'ils trouveront un conseil. C'est pour cela que nous avons réussi à développer le livre. Il y en a permanence quelqu'un dans le magasin pour s'occuper de ce secteur. Et nous avons de plus en plus de demandes par téléphone, ce qui prend aussi beaucoup de temps à traiter. » (Chantal Guillemot)

« Une cliente m'a dit : "je sais que je peux entrer, ne rien acheter, te faire la bise et repartir ; tu ne feras pas la gueule". Il y a des clients qui vont à l'Espace culturel Leclerc, persuadés de faire des économies. L'information sur le prix unique du livre a toujours du mal à passer. » (Jean-François Delapré)

« D'abord, en répondant à la demande du client. Même s'il ne sait pas ce qu'il veut. Et même si on ne trouve pas, il faut prendre du temps, évoquer les livres qu'on lui a conseillés et qu'il a aimés. En parlant de lectures qui lui ont plu. En lui trouvant des nouveautés. En lui disant : "si vous n'aimez pas, on vous le reprend." » (Catherine Gaborit)

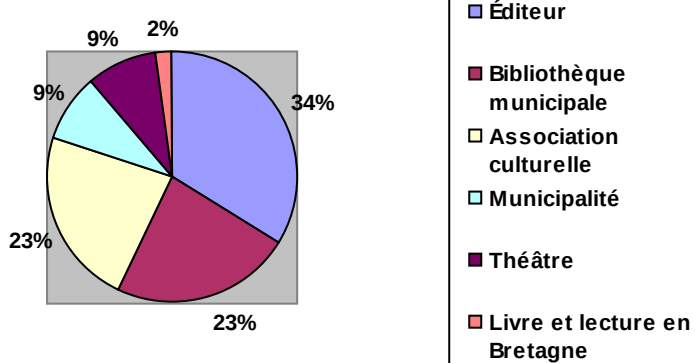
Animations

Fréquence des animations et rencontres en librairies



✱ Partenaires

Partenaires des animations et rencontres en librairies



L'éditeur reste le partenaire principal du libraire, avec 34% de part de partenariat. Les bibliothèques municipales (23%) et les associations culturelles (23%) sont à l'origine de près de la moitié des animations (46%) et sont des acteurs incontournables de la politique d'animation autour du livre.

✱ Soutiens

☐ Obtenez-vous des soutiens dans le cadre de la mise en place des animations ?

Plusieurs formes de soutiens sont évoquées :

- de la part de l'éditeur : espaces loués, participation aux frais de déplacement, transport de l'auteur ;
- de la part d'une bibliothèque : mise à disposition d'un auditorium ;
- de la part d'une association culturelle : réalisation de tracts ;
- de la part d'un théâtre : accueil, organisation, adaptation d'une œuvre.

✱ Chiffre d'affaires hors les murs

☐ Réalisez-vous une partie de votre CA hors les murs ?

71% des répondants réalisent une part de leur CA hors les murs. Les ventes par Internet représentent 25% de l'activité de six répondants. Un chiffre exceptionnel, qui n'est pas représentatif de la part des ventes prise par Internet ces dernières années. Les ventes sur les salons représentent 5% de l'activité des répondants (dix réponses).

☐ Organisez-vous des animations ?

Les libraires soulignent la difficulté d'organiser des animations dans leur librairie, en raison principalement d'un manque d'espace et de temps et de la crainte de faire se déplacer des auteurs pour de faibles retombées en termes de ventes.

« Ici, à Lesneven, je n'ai pas le sentiment d'être reconnu comme un acteur culturel véritable, notamment par la presse. La correspondante ne veut parler que des auteurs locaux. Trois fois par an, j'organise des soirées littéraires au restaurant, plutôt que des dédicaces. Les gens passent la soirée avec un auteur. J'ai de gros lecteurs, des gens qui sont très curieux. »
(Jean-François Delapré)

« Principalement des dédicaces ou des lectures, sur proposition d'auteurs ou de bibliothèques. Mais c'est un exercice délicat, en particulier quand il n'y a pas grand monde. Et dans ce cas, on est parfois mal à l'aise » (Damian Petrovic)

« Pas le temps pour les animations, pour l'instant. Mon but est d'abord de bien connaître le métier de libraire. » (Aurore Guitard)

☐ Quelles sont vos relations avec les autres acteurs culturels proches de la chaîne du livre (musées, théâtres...) ?

La plupart des libraires développent et entretiennent leurs relations avec les acteurs culturels locaux.

« Ici, il y a le musée du Vignoble nantais qui se développe pas mal. Nous y avons des livres en dépôt et nous organisons des rencontres thématiques avec eux, liant tourisme et patrimoine. De temps en temps, il y a des opérations avec le cinéma. Il est plus difficile de travailler avec la structure culturelle de la ville. Sinon, nous participons à deux salons : à Mauves-sur-Loire (salon du polar) et à Thouaré (Bibliopolis). Et nous avons des demandes pour des colloques. »
(Catherine Gaborit)

« Nous faisons régulièrement des dépôts pour des musées, théâtres et associations culturelles. En règle générale, nous sommes toujours partants pour des partenariats qui mettent en avant les livres et leurs auteurs. » (Damian Petrovic)

« Nous travaillons avec Art&Cob, l'association de développement culturel du pays. Certaines structures se sont créées ici, ou elles se réunissent chez nous, à cause de la position centrale du lieu. Nous travaillons sur un projet de rencontre nationale des artisans d'art, dans la logique du développement durable. C'est un peu dans la continuité de ce que l'on a essayé de faire en Afrique, dans l'humanitaire. Et la partie librairie sera très importante. » (Marc Ledret)

« Concernant les acteurs culturels locaux, je travaille avec la médiathèque de Dol, certaines bibliothèques de villes voisines et avec une association locale, qui organise un mois de la photo et quelques dédicaces à ce moment-là. Mais ce ne sont que des opérations ponctuelles. » (Philippe Marvier)

« Je travaille beaucoup avec le théâtre et j'aime bien travailler avec le spectacle vivant. Lors des rentrées littéraires, je privilégie les premiers romans et les partenaires locaux. » (Hélène Camus)

Regards sur l'édition en région

Le travail des éditeurs régionaux est majoritairement reconnu par les libraires pour sa qualité éditoriale et celle de sa fabrication. Certains soulignent tout de même une difficulté pour ces éditions à trouver leur lectorat.

Les relations des libraires avec les autres partenaires de la chaîne du livre sont décrites comme globalement très bonnes.

☐ Pensez-vous bien connaître l'édition régionale ?

« J'ai une bonne connaissance de la production des éditions régionales. Certes, je connais assez peu les éditeurs régionaux. Mais je suis la production. » (Philippe Marvier)

« J'ai une bonne connaissance de l'édition en région et je travaille en direct avec les éditeurs, sauf ceux diffusés par Pollen (je travaille avec Pollen) ! De mon point de vue, l'édition en région fait ce qu'elle peut pour créer son lectorat. Mes lecteurs les connaissent bien, car c'est mon travail de les présenter... C'est une relation de confiance, de fidélité ! » (Hélène Camus)

☐ Avez-vous le sentiment que celle-ci répond bien à la demande en termes de production et de qualité ?

« Comment anticiper sur le comportement des lecteurs ? Le livre sur le costume breton, qui coûte quand même 90 €, se vend bien. Mais pas celui sur l'ornithologie, qui est magnifique. Quelle leçon en tirer ? Si le sujet plaît, cela marche, quel que soit le prix. D'une façon générale, la production est en baisse. Les lecteurs, comme les éditeurs, vont à l'essentiel. » (Chantal Guillemot)

« Il y a des choses très intéressantes, de la qualité. C'est ce que je vends bien. » (Marc Ledret)

« Je la trouve parfois un peu trop régionaliste, mais elle est de bonne qualité. » (Philippe Marvier)

☐ Pensez-vous que vos lecteurs connaissent ces éditions ? Avez-vous des retours à ce sujet ? Quelle perception en ont-ils ?

« Une minorité les connaît un peu. La majorité ne sait pas que nous avons une qualité éditoriale que l'on ne retrouve peut-être qu'en Alsace. Il y a peut-être trop de livres, en Bretagne. Sinon, nous n'avons pas de retours, sauf de la part de gens venus d'ailleurs, qui s'étonnent de voir tout ce qu'il y a. » (Jean-François Delapré)

« Nos lecteurs connaissent nos éditeurs bretons car nous les mettons en valeur. » (Isabelle Tréhorel)

« Ils trouvent qu'il y a des manques, notamment au niveau de la littérature. Ils attendent parfois autre chose... » (Philippe Marvier)

☐ Quelles sont vos relations avec les autres acteurs de la chaîne du livre ?

« Bonne entente avec les autres librairies, très bonnes relations avec les collectivités (médiathèques, mairies, musées, écoles, lycées...) En revanche, ce n'est jamais idéal avec les fournisseurs (surtout quand il est question des remises, par rapport aux chaînes de type Fnac ou autres) et loin d'être satisfaisant avec les transporteurs (problème des heures de livraison). » (Damian Petrovic)

« Nous travaillons avec les bibliothèques, les CDI, les maisons de retraite, Livre et lecture... En général, les éditeurs jouent le jeu pour les remises. Mais nous avons des difficultés avec Hachette. » (Marc Ledret)

« Quelques auteurs viennent pour des dédicaces, mais comme nous avons eu peu de monde, nous avons arrêté, pour l'instant. Il est toujours délicat d'avoir des auteurs et de ne pas savoir si les clients vont rentrer. Le Salon de Fougères va développer un café littéraire sur le manga ; ils sont venus nous chercher. J'ai très peu de relations avec les éditeurs. Je n'ai qu'un éditeur breton dans mon fonds. S'ils ne me démarchent pas, je ne vais pas vers eux. J'ai trop peu de temps. » (Aurore Guitard)

« J'ai de très bonnes relations avec tous les acteurs de la chaîne du livre. Je regrette simplement de voir de moins en moins les commerciaux. Je me contredis un peu, mais nous voyons aussi de moins en moins les éditeurs. En fait, nous ne voyons quasiment plus que des commerciaux, qui viennent de moins en moins en souvent. Concernant les auteurs, j'ai de très bonnes relations avec eux mais, vu l'espace dont je dispose, il y en a assez peu qui viennent. » (Philippe Marvier)

« J'ai de très bonnes relations avec les éditeurs que je qualifierais de "confidentiels". Avec les auteurs stars, j'ai des relations mauvaises et assez rares. Avec les autres libraires, j'ai de bonnes relations. Mes relations avec Interforum et Hachette, ce sont 29,5% de marge après douze années de travail. En ce qui concerne les distributeurs / diffuseurs, je n'ai de bonnes relations qu'avec Harmonia Mundi et Seuil / Volumen. Et des éditeurs de poésie. La poésie, je l'achète à compte ferme. Je ne fais jamais de retour sur ce fonds. » (Hélène Camus)

Mutualisation

○ Appartenance à un groupe ou à une chaîne

13% seulement des répondants font partie d'une chaîne ou d'un groupe. Les différentes chaînes : Maisons de la presse, 34% ; La Procure, 33% ; Leclerc, 17%.

60% des répondants appartiennent à un syndicat ou à un groupement de libraires : SLF pour 83% d'entre eux et Initiales pour 17%.

Dans les trois questions qui suivent, le panel des libraires répondant à l'enquête souligne l'importance d'être intégré dans des réseaux, tout autant que la difficulté de les entretenir. Lorsqu'on leur pose la question de la mutualisation, deux points ressortent : faciliter la venue d'auteurs et mutualiser le transport.

□ Comment percevez-vous les associations de libraires ?

« Je n'en fais pas partie. Mon associé est au syndicat des diffuseurs de presse. Maintenant que nous avons obtenu le label des librairies indépendantes, il serait peut-être bon que nous nous rencontrions régulièrement, avec les autres libraires labellisés. » (Chantal Guillemot)

« Cela peut être intéressant, sauf si c'est juste de la "parlotte" ou pour discuter du taux de remise. S'il s'agit de fédérer des moyens, je dis oui tout de suite. Je trouve que le magazine Page des libraires, avec des critiques de bouquins faites par des libraires, est une bonne initiative qui fédère les gens. Pourquoi ne pas imaginer la même chose pour l'édition régionale ? Je publie un magazine de la librairie tous les deux mois, à 200 exemplaires. Les clients l'attendent. Je fais partie d'un réseau où nous sommes 300 libraires associés pour faire entendre notre différence. » (Jean-François Delapré)

« Mots et Images fait partie du réseau Initiales. Ce réseau permet l'entraide entre ses membres, la présence dans les salons, un accès commun sur Internet ainsi que la constitution de dossiers sur des domaines éditoriaux. » (Laurence Nicolas)

« Les associations nationales sont difficiles d'accès. Canal BD, par exemple, a des conditions d'entrée drastiques. » (Aurore Guitard)

« Prisme, c'est encore trop cher. Le GIE (groupement d'intérêt économique) de Nantes, c'est une bonne idée. Une association ou un GIE de librairies indépendantes en Bretagne, j'en rêve. Nous pourrions négocier de meilleures remises, fédérer des lectures, la venue d'auteurs, défendre simplement l'idée de la librairie de qualité. » (Hélène Camus)

□ Seriez-vous intéressé par l'idée de constituer une association régionale des librairies de Bretagne ?

« Une association régionale de libraires ? Pourquoi pas ? Cela dépend des conditions. Mais je pense que c'est intéressant pour mettre en commun des dédicaces, des salons du livre, et prendre le temps d'échanger avec les collègues. » (Aurore Guitard)

« Les associations de libraires, c'est une bonne idée, mais il faut avoir le temps de s'y investir. Évidemment, je souhaiterais que nous en ayons une en Bretagne ; mais avons-nous le temps ? Une bonne idée de mutualisation est celle de Prisme et des dépôts régionaux. Le transport est l'un de nos plus gros problèmes. Nous pourrions également mutualiser des venues d'auteurs. L'association, c'est une bonne idée, mais sous quelle forme et comment ? » (Philippe Marvieu)

« Peut-être devrait-on penser cette association par département. L'association des petites librairies en milieu rural, par exemple. Il faut simplement éviter de tomber dans le fourre-tout ! » (Hélène Camus)

Selon vous, quels postes serait-il intéressant de mutualiser (transport, venue d'auteur...) ?

« La venue d'un auteur pendant une semaine en Bretagne. À Paris, ils appellent un auteur, il est là dix minutes après. » (Jean-François Delapré)

« Nous nous organisons avec deux autres libraires pour les allers-retours pour chercher des bouquins à Nantes. Il est intéressant de mutualiser pour la communication, pour faire de la pub quand les auteurs viennent, par exemple, en utilisant les réseaux des uns et des autres pour attirer du monde. » (Catherine Gaborit)

« Nous organisons des tournées avec d'autres cafés-librairies. » (Marc Ledret)

Le livre numérique

☐ Proposez-vous des titres numérisés sur votre site Internet ?

L'ensemble des libraires répondent non, à l'exception d'une seule, qui le développe en Bretagne : la librairie Dialogues, à Brest.

☐ Comment percevez-vous le livre numérique ?

Lorsqu'on leur pose la question du livre numérique, les libraires ne pensent pas qu'il aura un impact à court terme sur leur activité, mais plutôt à moyen et long terme, les lecteurs n'étant, pour le moment, pas prêts pour ce nouveau support. Les libraires se perçoivent tous comme hors de cette problématique et ne conçoivent pas la librairie comme lieu de vente potentiel pour les livres numériques.

« Ça mordra bien un jour. Nous n'en sommes qu'au début. Je ne crois pas que cela passera par les librairies et que les deux supports cohabiteront. Déjà, avec les romans pour ados, on voit se mettre en place des liens sur Internet. » (Chantal Guillemot)

« Je ne suis pas inquiet. Mais je ne vois pas comment les libraires pourraient être rétribués. » (Jean-François Delapré)

« Il y a des clients que cela intéresse. En France, ce n'est pas encore très développé. Mais on y viendra pour certains types de livres. Cela fera partie du paysage. Peut-être dans les bibliothèques, pour commencer. Nous, nous avons envie de défendre l'aspect traditionnel. Nous n'avons pas les derniers best-sellers. » (Catherine Gaborit)

« Je ne pense pas que cela détrônera le papier. Pour le manga, ce n'est pas bon. Mais je ne pense pas qu'il puisse s'imposer. Pour la BD et la jeunesse, je ne vois pas comment ce serait valable. Je suis inquiète, sans être trop inquiète. Culturellement, en France, on a besoin de l'odeur du livre, du toucher. Ce n'est pas cela qui accentuera la disparition des libraires. Je crains plutôt la concentration des acteurs et les supermarchés. » (Aurore Guitard)

« Le livre numérique, c'est de la rigolade. Les gens qui passent leur vie sur Internet ne liront pas plus. Il y a une histoire de sensualité. Donc, on ne gagnera pas de parts de marché. Les référencement se feront comme pour la musique : il y aura toujours les mêmes livres que dans

les supermarchés. On ne lit pas sur un écran. Seul avantage : si l'on part longtemps et que l'on a de gros bagages. » (Isabelle Tréhorel)

« Mes lecteurs aiment le papier. Je pense que ça s'adresse surtout aux jeunes générations. Mais dans tous les cas, ce n'est pas la fin de la librairie ; le bouquin papier survivra toujours. Il faut juste accepter le fait qu'il y aura des ventes par ailleurs ; ce sera un autre marché, comme Internet, aujourd'hui ! » (Philippe Marvier)

« Le libraire n'a pas sa place là-dedans. Le livre numérique, c'est une paresse, le refus des rapports humains et de la recherche, comme pour la musique numérique. On va vers une société égoïste, individualiste, arriviste. À part dans la solidarité et le rapport humain, où est le plaisir ? Et puis, lire un livre numérique, c'est fatigant pour les yeux. C'est encore un truc pour déshumaniser ! C'est la politique de la nation et de la Région qui peut faciliter la disparition du livre. Ce n'est pas le livre numérique. Mais le numérique est également une opportunité pour l'apprentissage de la lecture, pour l'éducation pour tous. Cela peut être une forme de démocratisation, sous certains aspects. Mais c'est un type d'accès. Les nouvelles technologies et Internet donnent de mauvaises pratiques. On retrouve énormément de fautes. Il faut faire attention, car le numérique peut être une arme de destruction de l'Éducation nationale, si les supports sont mal pensés. » (Hélène Camus)

☐ Selon vous, quelle place occupera le libraire dans ce nouveau modèle ?

« La question est de savoir quel est aujourd'hui l'avenir de la librairie. Comment rester compétitif et continuer à proposer une offre indépendante ? En tout cas, pour moi, c'est la proximité plus que l'offre qui fait venir les clients. Ce qu'il y a de bon avec le livre numérique, c'est que ce peut être une bonne chose de tout remettre à plat, de tout changer, de tout modifier. » (Philippe Marvier)

« Le livre numérique, cela ne se passe pas chez le libraire ; cela ne touchera de toute façon que des niches. » (Hélène Camus)

☐ Pensez-vous que ce modèle accentuera la disparition des « petits » libraires ?

« Je le crains. Il y a une taille critique. Il faut pouvoir présenter suffisamment d'ouvrages, il faut de la surface, un nombre de titres. Les gens ont une habitude de confort. Il y a le problème de l'augmentation des loyers. En ce qui me concerne, je ne serai pas labellisé à cause du manque d'animations. Mais quand on fait moins de 4 000 € de bénéfices dans l'année, on n'a pas les moyens. Ce sont les gros qui se retrouvent labellisés, alors qu'ils n'en ont même pas besoin. Le travail réalisé par les petits libraires n'est pas reconnu. » (Jean-François Delapré)

☐ Pensez-vous que ce soit une opportunité pour la filière, au sens d'une grande mise à jour du système ?

« Ce ne sont pas les petits qui vont dire ça. » (Jean-François Delapré)

« Oui, je pense. » (Aurore Guitard)

Perspectives et enjeux du métier de libraire

Lorsque l'on interroge les libraires sur leurs perspectives de développement, trois points principaux ressortent :

- l'augmentation du coût des transports ;
- l'augmentation de rotation des stocks ;
- l'augmentation du rythme de la production éditoriale.

Les inquiétudes des libraires se cristallisent sur la question de la gestion des stocks : le transport des livres, la conservation du fonds et la visibilité des livres (délai de rotation des nouveautés estimé à vingt semaines). L'implantation de nouveaux lieux de vente, et notamment de grandes surfaces culturelles, fait partie des craintes des libraires.

Les autres postes – l'évolution des pratiques de lecture, le livre numérique, la concurrence entre points de vente – sont des points mineurs (moins de 2% de réponses) dans les perspectives d'avenir développées par les libraires.

☐ Comment percevez-vous l'évolution de la filière livre ?

L'avenir du métier de libraire est perçu sous un angle principalement technique : moyens d'information, interactivité avec le lecteur, fidélisation de la clientèle à travers de nouveaux supports. Mais son évolution est perçue négativement par la plupart d'entre eux, au regard des concentrations actuelles des grands groupes de librairies. Quel rôle pour la librairie si elle ne peut plus défendre les petits éditeurs ?

« Le livre se maintient mieux que la presse. Le volume de publicité ayant baissé, les revues sont en difficulté. » (Chantal Guillemot)

« Nous avons des mastodontes en face de nous, des gens pour qui nous n'existons même pas. Pour fonctionner correctement et offrir suffisamment de diversité, il nous faudrait 37% de remise. Cela permettrait que tout le monde arrive à vivre. Il y a cinq temps pleins à payer, ici. Je suis inquiet pour le maillage du territoire. C'est difficile dans les villes de 5 ou 6 000 habitants. Il y a sans doute des mesures à prendre. À Paris, par exemple, la ville achète des locaux destinés à installer des librairies. » (Jean-François Delapré)

« Il va y avoir de plus en plus de grands groupes. » (Catherine Gaborit)

« Mal. Il y a une concentration de la diffusion / distribution et pas de syndicat. Nous ne pouvons pas nous défendre, nous ne pouvons pas attaquer un distributeur. Les éditeurs payent des diffuseurs qui ne font pas leur boulot, au détriment des auteurs et des libraires, et bientôt, d'eux-mêmes. » (Isabelle Tréhorel)

« Je la décrirai comme "difficultueuse". Je pense que Gallmeister a tout compris : promouvoir le recyclé, faire en sorte qu'il y ait plus d'entente sur le prix des livres. Il y a des différences parfois incompréhensibles. » (Hélène Camus).

☐ Comment percevez-vous l'évolution du métier de libraire ?

« Il y a beaucoup de changements dans la presse et dans le livre : le livre de poche a pris plus d'importance, les mangas sont arrivés, le beau-livre est moins cher mais ne se vend plus aussi bien. Avec Internet, il y aura une modification profonde des comportements. Pour la documentation, déjà, les ados vont sur Internet, et ce sont eux, les consommateurs de demain. » (Chantal Guillemot)

« Je fais partie de ces imbéciles heureux qui se disent que télécharger un bouquin, ce n'est pas comme télécharger de la musique. À Paris, dans le métro, on voit que les gens ont de la musique dans les oreilles et un bouquin, un vrai, entre les mains. Parfois, je me demande qui reprendra après moi. Est-ce que je trouverai un autre imbécile heureux, comme je le suis ? Je suis confiant à moyen terme, sur quinze ou vingt ans. Mais après... J'ai vu arriver les Fnac, les Espaces culturels, les Cultura, les Privat et consorts. Beaucoup d'indépendants, pendant ce temps-là, ont "bouffé la feuille". Comment va tourner le marché ? Que va devenir la loi Lang sur le prix unique du livre ? Si on la change, nous sommes morts. » (Jean-François Delapré)

« Maintenant, il faut être en même temps acteur culturel. Il ne suffit pas de vendre des livres. Il y a les supermarchés, la concurrence sur les livres les plus faciles. Nous travaillons beaucoup en partenariat avec les musées, les écoles, les bibliothèques, pour faire venir des auteurs, créer des animations. Mais il y a trop de livres. C'est une fuite en avant. Nous avons du mal à suivre. Nous avons arrêté tous les offices. Mais il y a beaucoup de livres intéressants que nous n'arriverons pas à défendre. À Nantes, les gens veulent avoir le livre tout de suite. Ici, ils acceptent d'attendre deux ou trois jours. De plus en plus de clients commandent sur Amazon. On commence à le sentir. Ils nous disent : "j'ai regardé sur Internet." Ils pensent peut-être qu'ils ne paieront pas les frais d'envoi. » (Catherine Gaborit)

« Je crois que le livre restera toujours quelque chose d'important et que l'on aura toujours besoin de libraires. Dans le contexte de la crise, on voit bien que les gens reviennent vers les petits magasins. Les achats sur Internet, c'est la facilité, mais on ne peut se passer du contact humain et du contact avec le livre. Ce n'est intéressant que pour rechercher des livres introuvables, sinon... Il y a aussi ce phénomène du quick book, qui est vraiment pénible. Les bouquins ont à peine le temps d'exister qu'ils disparaissent du marché. Ma librairie, c'est tout sauf la grosse cavalerie ! Ici, c'est un endroit mythique, l'ancienne librairie Gueugnon, dont certains clients me parlent toujours. Nous avons l'avantage d'être indépendants, de travailler pour le lien social, comme la petite épicerie du coin. Je dépanne même les gens qui ne sont pas à l'aise avec Internet. » (Damian Petrovic)

« Pour une librairie généraliste, il faut de la place, du choix et du confort. Il n'y a pas d'alternative, à part la spécialisation, mais qui reste difficile, dans une ville de la taille de Brest. C'est là notre vraie singularité, nous offrons ce que souhaitent les clients : des fauteuils, un café, des lumières comme à la maison, un lieu où ils se sentent bien. L'évolution de la librairie, dans les prochaines années, je la considère plutôt d'un point de vue technique. Le numérique bouleverse la donne. Ceux qui ne prendront pas le train resteront en gare. Nous avons des projets, notamment dans le domaine de l'édition. Ce qui est idiot, c'est de penser le livre numérique comme une alternative à Gutenberg. » (Charles Kermarec)

« Les libraires deviennent des épiciers. Au moins, dans les grandes surfaces spécialisées, c'est marqué dessus. Il y a des gens qui passent ici et qui me demandent : "si j'ouvre un coin-café dans ma librairie, combien cela va-t-il me rapporter ?" Je fonctionne différemment. Ici, tous les bouquins sont déjà payés. Chacun d'entre eux attend son lecteur. C'est un vrai boulot de le dénicher. Je suis à la fois barman, libraire, organisateur de spectacles et spécialiste de la communication. Je fais aussi cybercafé car, dans le secteur, deux habitants sur trois n'ont pas accès à Internet. Je crois qu'il n'y a plus beaucoup d'avenir pour les pures librairies comme pour les purs bars. Ici, des gens lisent et n'achètent pas, boivent un coup et ramènent du monde qui va acheter. En quatre ans, je n'ai pas eu quinze livres volés et moins de vingt livres ont été abîmés. Les gens font attention. Et on ramène à la lecture des gens qui étaient fâchés avec les livres. Ça, c'est agréable. » (Marc Ledret)

« La production est trop importante et la pression qu'on nous met parfois est insoutenable. Nous voulons travailler avec les petits éditeurs, mais dans notre économie, c'est difficile. Si cela continue, la librairie traditionnelle risque de disparaître. Tant que l'on arrive à maintenir la loi Lang, l'espoir de survie est encore là, mais ces concentrations tendent à la détourner... Sans la loi Lang, nous aurions déjà tous fermé ! La concurrence s'est accrue avec la prédominance

des grandes surfaces. Le chaland peut acheter en faisant ses courses dans tous les hyper et supermarchés. C'est une perte de ventes faciles pour nous : nous avons perdu les dictionnaires, par exemple, et d'autres ouvrages à rotation rapide. Au final, nous faisons ce que nous pouvons en valorisant la littérature. » (Philippe Marvier)

« L'évolution du métier de libraire ? Bonne question. Les libraires passionnés sont menacés par la dictature de l'argent et l'uniformisation de la pensée. On vit dans une culture de masse version TF1. Et cette évolution continue avec le numérique. La librairie traditionnelle, aujourd'hui, c'est un peu une niche. D'ailleurs, on peut la décrire comme un clivage : d'un côté, la passion et l'élitisme, de l'autre, le tout-venant. On quitte trop le côté artisanal de l'édition. Tout est modelé, structuré, aujourd'hui. Je dirais presque que l'évolution du métier est liée à la perception politique du livre. Ou bien l'on défend l'importance de la culture, ou bien l'on globalise ; et aujourd'hui, je dirais que l'on "médiocratise" la culture ! Et puis, il faudrait plus de presse pour le livre ! La librairie est là pour faire vivre les textes, les choisir, les transmettre. On doit donner l'envie de lire, pas de se réfugier. Il faut arrêter de diminuer le temps de lecture dans les programmes. Avec Internet, on perd en concentration. Et hop, un lien ! C'est facile et vite fait. Il faut aussi arrêter les livres people et les livres liés à l'actualité immédiate ! » (Hélène Camus).

Aides

✿ Répartition des aides

☐ Avez-vous bénéficié d'aides financières ?

Les libraires répondent non à 65%.

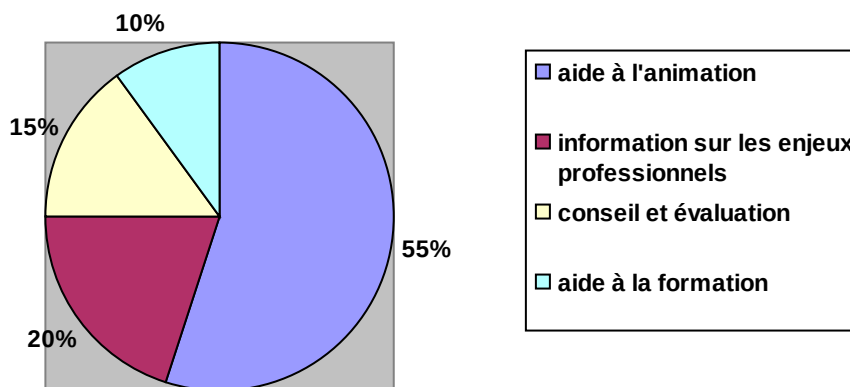
☐ Si oui, de quels organismes ?

Organismes	%	Nature de l'aide
Cercle de la librairie	6%	subvention
Conseil régional	6%	subvention
Adelc	18%	subvention / achat de pas de porte / transmission / prêt d'honneur
Fisac	35%	subvention
CNL	41%	prêt à taux 0% / rachat de fonds / subvention
Drac	53%	fonctionnement / subvention / matériel informatique

Dans l'enquête menée en 2006 auprès des libraires de Bretagne, la Drac allouait 64% des aides apportées aux libraires régionaux et l'Adelc, 8%.

✿ Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne

**Besoins exprimés par les libraires
à l'égard de Livre et lecture en Bretagne**



98% des libraires souhaitent que Livre et lecture en Bretagne les accompagne dans l'animation ; 79% souhaitent être conseillés et évalués (recours potentiel à une structure d'audit ou suivi individualisé) ; 77% aimeraient recevoir une information régulière sur l'actualité et les évolutions de la filière du livre et 47% être accompagnés dans la formation continue.

Lorsqu'on les interroge de façon ouverte, les libraires souhaitent plus de liens entre leur structure et Livre et lecture en Bretagne. Les libraires voudraient être accompagnés et visités régulièrement. D'autres souhaiteraient que l'établissement puisse prendre en charge les coûts de transport des commandes régionales, qu'il développe des partenariats avec la presse régionale et qu'il soit le premier soutien de la librairie indépendante. Certains font part d'une fermeture prochaine et attendent que Livre et lecture en Bretagne puisse mettre en place des dispositifs d'aide efficaces, relance une campagne sur le prix unique du livre, organise des rencontres avec les éditeurs et facilite le déplacement des auteurs dans la région.

✿ Attentes à l'égard des collectivités

Quelles sont vos attentes à l'égard des collectivités telles que la Région, les conseils généraux, l'État et quelles sont vos suggestions éventuelles ?

- aides à l'animation ;
- aides à la venue d'auteurs ;
- aides au développement et au maintien des librairies indépendantes sur le territoire ;
- campagne sur le prix unique du livre.

CONCLUSIONS

○ Les chiffres-clés

» Activité

- CA total 2008 toute activité confondue des librairies en région : 483 000 € TTC.
- CA moyen de la librairie en Bretagne : 356 100 € en 2008.
- Rapport entre les ventes de livres et les ventes totales : 73% du CA des librairies en Bretagne.
- 33% des libraires sont propriétaires des murs, 67% locataires.
- Montant annuel moyen du loyer : 14 500 € pour les libraires de Bretagne.
- Loyer annuel moyen : 4% du CA.
- Surface totale : 151 m² (minimum 19 m², maximum 1 050 m²).
- Surface réservée aux livres : 80 m² (minimum 3 m², maximum 500 m²).

» Informatisation

- 76% des librairies sont informatisées, contre 66% en 2006.

» Emplois

- Les librairies de Bretagne interrogées emploient en moyenne entre deux et trois personnes (2,6 ETP).

» Commercialisation

- Taux moyen de remise : 32%, tous canaux de distributions confondus. Répartition des remises en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs: 13% pour la remise qualitative et 25% pour la remise quantitative.
- Délais de paiement : 61 jours en moyenne.
- 48% des libraires interrogées reçoivent des offices.
- Délai moyen de retour des nouveautés : vingt semaines.
- Moyenne estimée des frais de transport : 7%

» Services

- Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 45 heures en moyenne.
- 46% des libraires accueillent une animation plus d'une fois par trimestre, 10% une fois par an, 7% jamais.
- Avez-vous bénéficié d'aides financières ? Les libraires répondent non à 65%.
- Parmi les libraires aidés, la Drac de Bretagne en a accompagné plus de la moitié (53%) par des subventions, le CNL, 41%, par des prêts à taux 0% ou des subventions et le Fisac, 35%. Dans l'enquête menée en 2006 auprès des libraires de Bretagne, la Drac allouait 64% des aides apportées aux libraires régionaux et l'Adelc, 8%.

○ Les besoins exprimés par les libraires

Sept points ressortent des entretiens menés avec les libraires et des réponses quantitatives des libraires :

» Un besoin de visibilité

À l'instar de l'enquête sur l'édition, la notion de visibilité est prépondérante dans les réponses des librairies. Mais ce besoin s'exprime différemment. Pour les libraires, la visibilité passe par une politique d'animation forte : dédicaces, signatures, participation aux manifestations littéraires, proposition ou co-organisation d'animations avec les associations. La visibilité est également recherchée au niveau des partenaires locaux que sont les bibliothèques, les théâtres, les associations culturelles, mais aussi dans la presse locale, de plus en plus réticente à mettre le livre, les auteurs et la librairie en avant. Les libraires expriment un fort besoin d'être soutenus économiquement dans leur politique d'animation.

Le label LIR (Librairie indépendante de référence) a été mis en place en 2009 à l'échelle nationale. La politique d'animation des librairies fait partie des critères d'attribution. Le label permet l'obtention d'une exonération de la taxe professionnelle (ou CET : contribution économique territoriale). Un autre plan d'accompagnement a été mis en place par le CNL en 2008, l'aide VAL (Valorisation du fonds des librairies), subvention directe accordée par le CNL aux libraires développant une politique d'animation forte.

Il semble important d'accompagner les librairies sur ce point, à la fois pour leur permettre d'animer et d'intégrer les réseaux locaux (mission propre à Livre et lecture en Bretagne) et pour leur permettre de tendre vers les critères des aides nationales. 406 librairies ont été labellisées en France en 2009, dont 31 en Bretagne. 50 en avaient fait la demande.

Livre et lecture en Bretagne développe à travers son site Internet un espace d'information et de valorisation de l'activité des acteurs de la filière. Livre et lecture en Bretagne a également mis en place, en 2009, un groupe de travail sur les questions de la valorisation et de l'organisation des actions culturelles sur le territoire.

Des aides pourraient être développées pour participer aux côtés des libraires à la prise en charge financière du déplacement des auteurs. Des dispositifs pourraient accompagner des projets annuels ou semestriels d'animation, avec des critères portant par exemple sur les coûts de prise en charge d'un ou plusieurs auteurs (logement, transport et rémunération), le coût d'acheminement des stocks dans le cadre d'une manifestation littéraire, la prise en charge d'une partie des coûts de communication.

» Le problème de la concentration du secteur

Le phénomène de concentration dans la librairie n'est pas nouveau. Mais les libraires pointent tous une augmentation des rythmes de rotation des nouveautés et une diminution de la rentabilité des autres fonds. L'accroissement de la concentration éditoriale leur paraît de plus en plus rapide, provoquant une course à la production qui les incite économiquement à travailler davantage la nouveauté que le fonds.

Le résultat net des librairies est en moyenne de 1,4% du CA (données Insee, 2010), soit une moyenne de 4 722 € de résultat net pour les libraires en Bretagne. Dans ces conditions, les libraires sont contraints par le marché à favoriser les ventes « faciles », celles accompagnées de campagnes de presse relayées par l'ensemble des médias nationaux.

Il devient presque impossible pour les librairies de dégager un espace linéaire ou un espace de présentation suffisant pour les petites structures d'édition, dont les rotations sont trop faibles pour dégager de la trésorerie à court terme. Cette trésorerie permet de payer

les fournisseurs et / ou de réinvestir dans de nouveaux fonds et / ou de maintenir des fonds plus difficiles. La fréquence des retours en est également impactée.

Il conviendrait de réfléchir avec les libraires sur la manière de les accompagner, pour leur permettre de maintenir un fonds d'ouvrages à rotation lente.

» Un besoin de formation

Si l'enquête qualitative démontre la diversité des parcours des directeurs ou des salariés de librairie et l'expérience indispensable qu'apporte la pratique du métier, les libraires soulignent tous la nécessité de stages, et le fait d'être accompagnés ou parrainés par des confrères ou des organismes lors du démarrage de l'activité.

Même si l'argument récurrent de l'absence de disponibilité des libraires semble une barrière à la formation, la moitié d'entre eux disent ressentir des besoins de formation pour eux-mêmes ou pour leurs salariés. Des formations continues sont proposées par de nombreux organismes en France. Livre et lecture en Bretagne peut informer sur ces formations et organiser la venue des formateurs en Bretagne. Une enquête sur la demande de formation pourrait être réalisée pour identifier les besoins dans ce domaine.

En 2009, Livre et lecture en Bretagne a étendu à l'ensemble des métiers de la filière le travail du groupe de réflexion « Évolution des métiers en bibliothèque » créé par la Cobb⁹⁹. Ce groupe travaille sur l'anticipation des besoins en formation.

» La mutualisation

La question de la mutualisation est bien présente dans les souhaits des libraires, mais sa mise en œuvre se heurte à des problèmes de structuration : avec qui mutualiser ? Comment faire vivre une association de libraires qui n'ont pas tous les mêmes spécificités ? Comment bien définir les objectifs de la mutualisation ?

» Un besoin d'accompagnement

Au-delà des besoins de soutien aux politiques d'animation ou au maintien des fonds difficiles, les libraires insistent sur la notion d'accompagnement de leur structure.

» Suivi et d'audit de l'entreprise.

Les libraires semblent vouloir être accompagnés individuellement par un organisme dédié lorsque les besoins s'en font sentir. Livre et lecture peut ici s'inspirer de l'Écla Aquitaine (Écrit Cinéma Livre et Audiovisuel en Aquitaine), qui a développé récemment une aide à l'audit d'entreprise pour les librairies. Une telle aide permettrait de développer un accompagnement stratégique des entreprises de librairie dans leur développement et dans leur transmission. Un poste est dédié à Livre et lecture en Bretagne pour orienter et accompagner les libraires dans leur questionnement. Un rapprochement avec les chambres de commerce et d'industrie est également en cours.

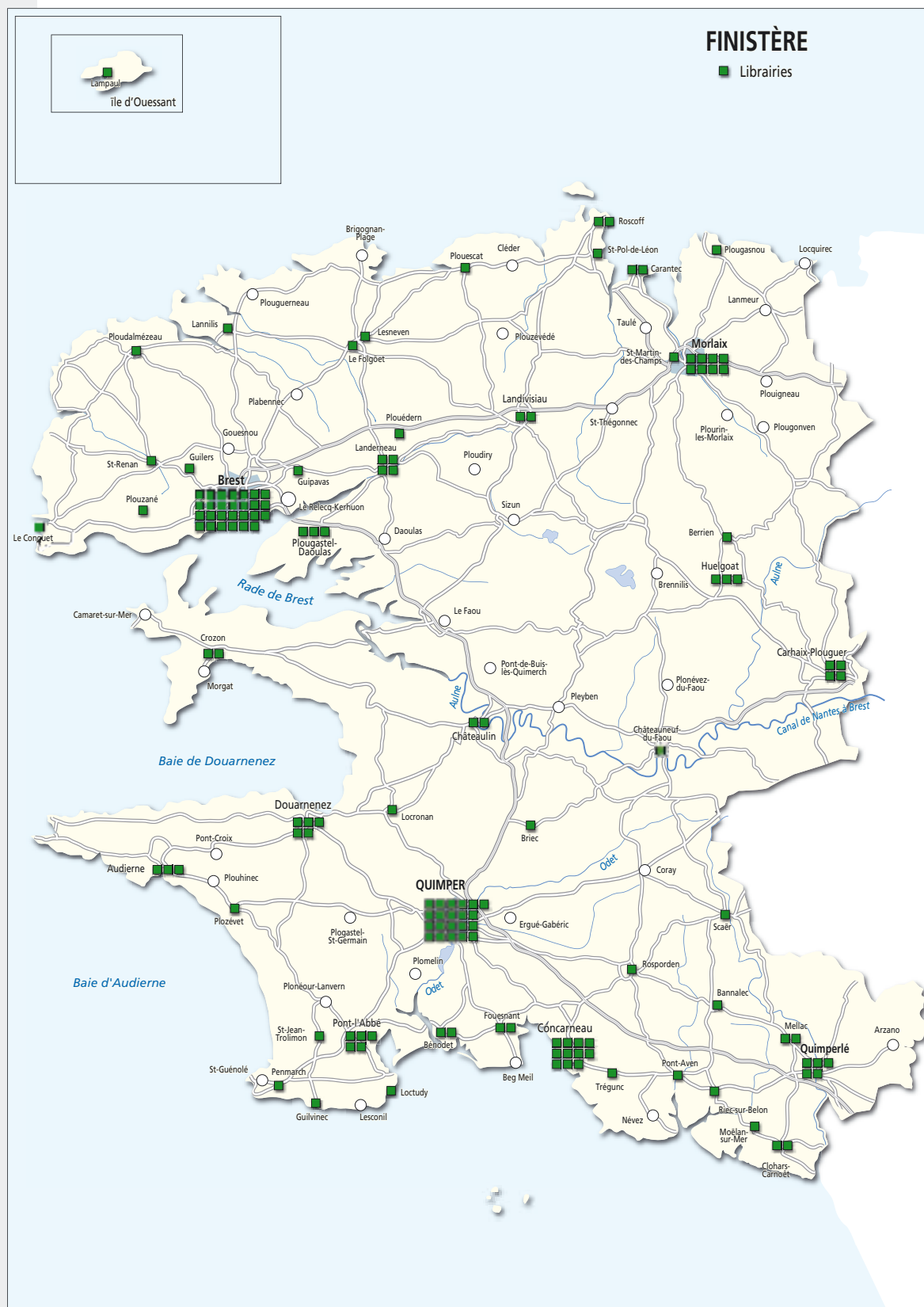
» Création, développement, transmission.

Bien que ces points ne soient pas abordés dans l'étude, nous souhaitons souligner une augmentation des demandes de reprises d'entreprise (huit en 2009 sur le territoire) et un grand nombre de créations (41 librairies depuis 2006). La majorité des librairies du territoire ont été créées dans les années 1970-1980 et les créateurs arrivent à l'âge de la retraite. La question de la transmission est donc appelée à se poser de façon accrue sur le territoire. Des aides existent nationalement, notamment auprès de l'Adelc et du CNL, mais ces aides sont sélectives et ne prennent pas en compte la dimension territoriale de la librairie.

⁹⁹ Agence de coopération des bibliothèques et des centres de documentation en Bretagne. La Cobb a fusionné en 2008 avec le Centre régional du livre en Bretagne pour devenir Livre et lecture en Bretagne.

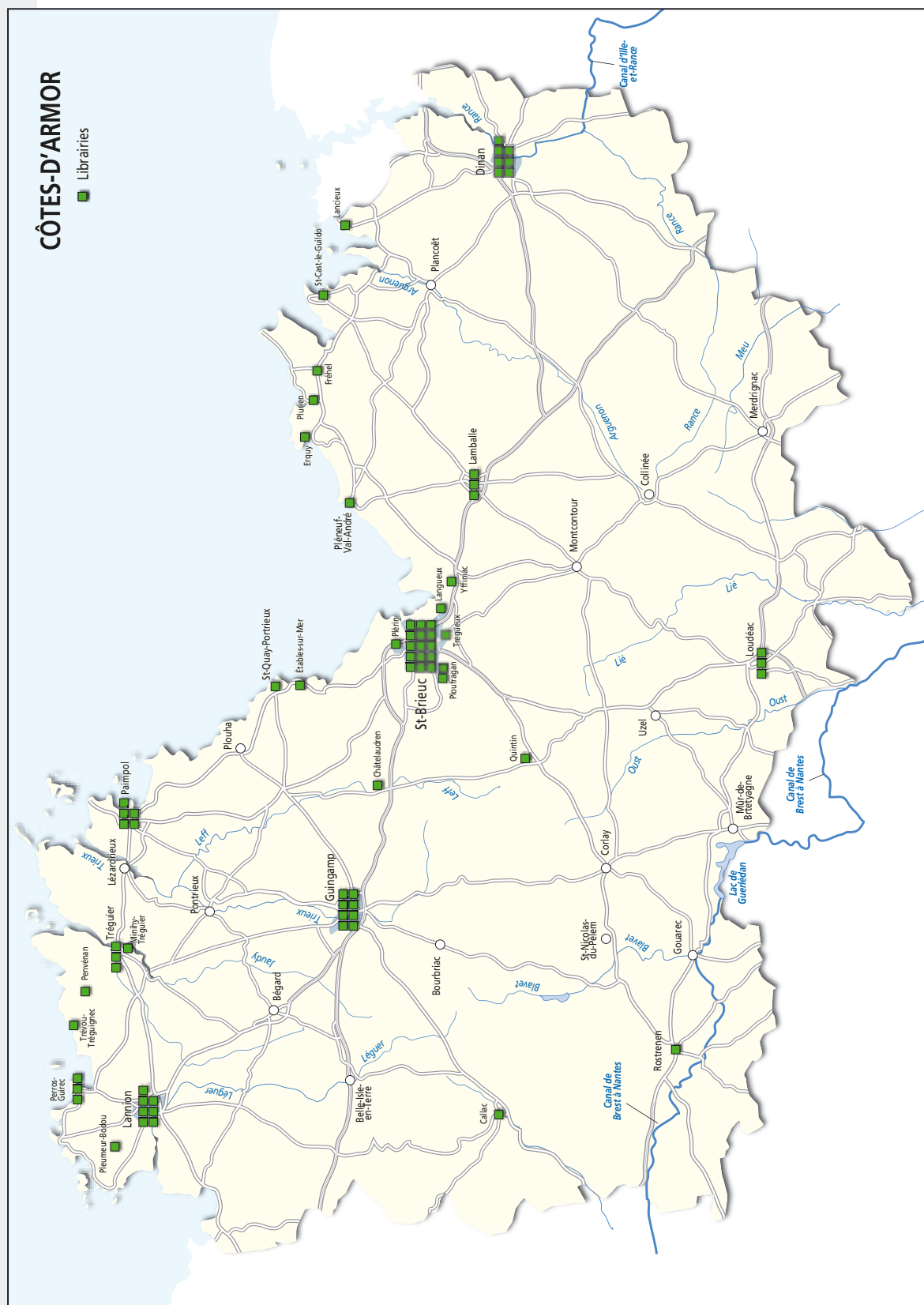
Un système de subventionnement des transmissions ou des créations d'entreprises de librairie à une échelle régionale, départementale ou locale pourrait soutenir leur présence sur le territoire régional, où le maillage des librairies apparaît déjà très clairsemé (cf. cartes pp. 99 à 103). Ces subventions pourraient porter sur le rachat de stocks, des facilités sous la forme de prêts d'honneur à l'achat de pas-de-porte ou de locaux commerciaux, la prise en charge partielle des loyers sur une période d'une à deux années. L'implication des collectivités dans les projets serait également un argument de négociation non négligeable auprès des organismes financeurs.

Les libraires soulignent la difficulté de continuer à exister face aux grands groupes multimédias et aux grandes surfaces implantées sur le territoire. Il semble important de développer des soutiens forts à ce secteur pour permettre un maintien du réseau des librairies. Ces lieux de vente sont également des lieux culturels, des lieux de transmission de savoir et des lieux d'ouverture. Si les libraires insistent sur l'importance des aides nationales dans leur activité, et notamment, sur le rôle de la Drac, ils soulignent également que des dispositifs plus ciblés, régionaux, leur permettraient d'être plus compétitifs et de maintenir ainsi des fonds qui sont moins rentables, mais importants culturellement : poésie, nouvelles, premiers romans, fonds de certains éditeurs régionaux, par exemple. ●



PARTIE 3

LIBRAIRIE



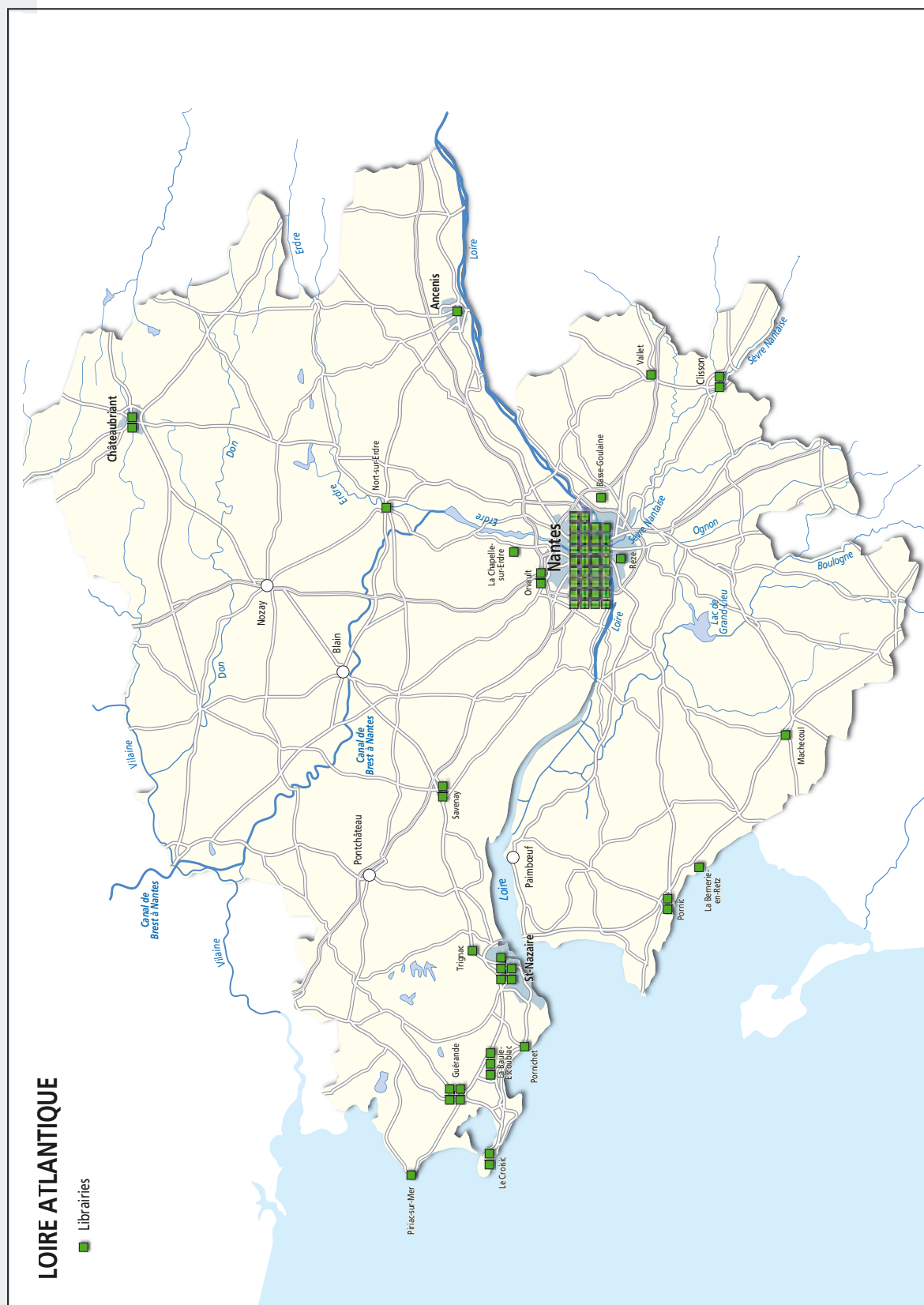
PARTIE 3

LIBRAIRIE



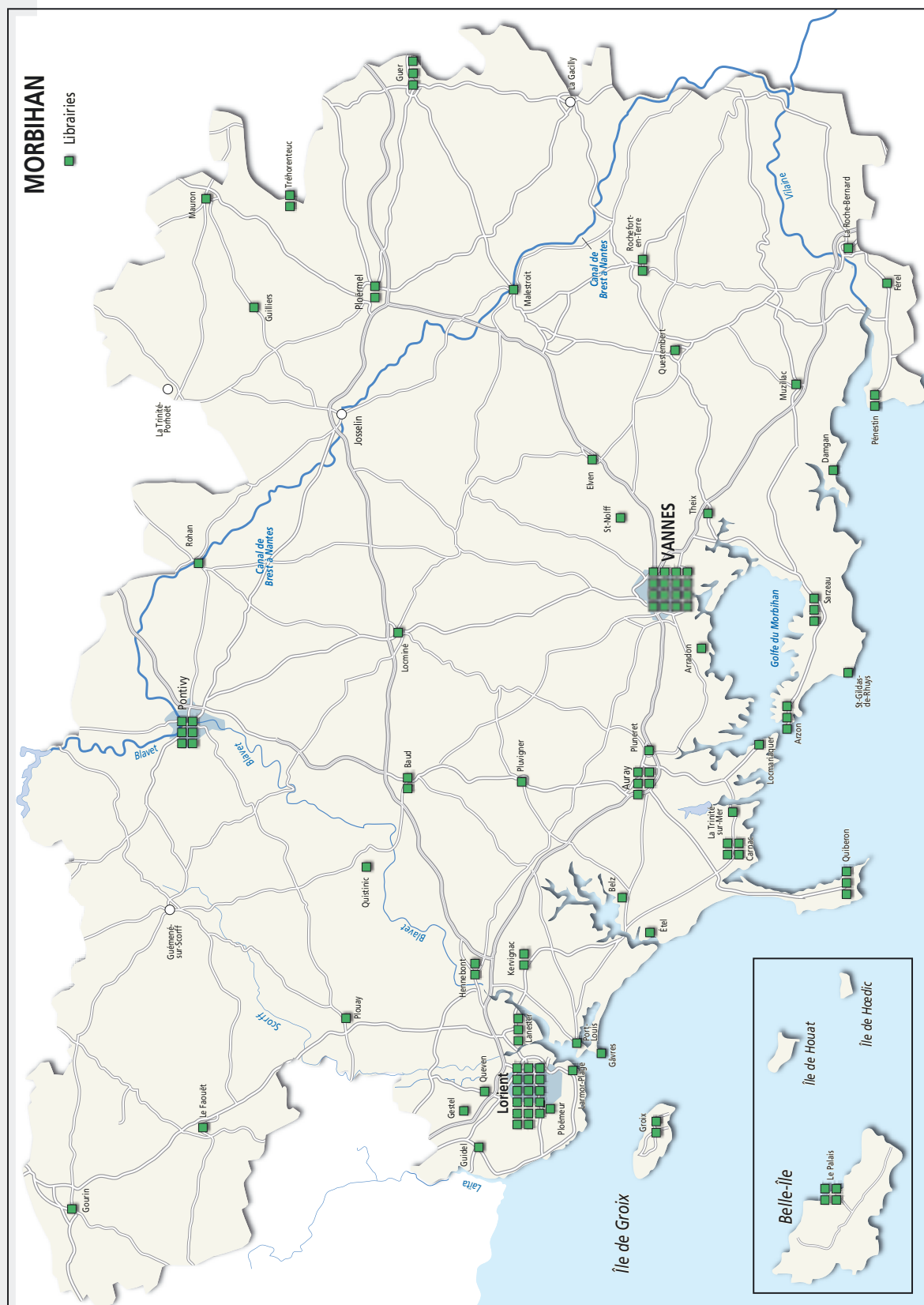
PARTIE 3

LIBRAIRIE



PARTIE 3

LIBRAIRIE



Cartes : réalisation Patrick Mérienne

PARTIE IV – LECTURE PUBLIQUE

Typologie des répondants

Cette partie présente les résultats issus de l'agrégation des données 2008 de la Direction du livre et de la lecture (DLL), concernant un panel de 300 bibliothèques de Bretagne, à celles fournies par les cinq bibliothèques départementales de prêt de Bretagne¹⁰⁰ (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan) et d'un questionnaire adressé par Livre et lecture en Bretagne à 1 172 structures de lecture publique de la Bretagne historique.

Du fait de problèmes méthodologiques importants survenus lors de l'agrégation des données (dus principalement au manque d'homogénéité entre les différentes sources d'information), seuls les critères des questions auxquelles il a été répondu de façon exhaustive ont été retenus.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les structures de lecture publique ne sont pas les seules structures de lecture en Bretagne. Il existe une autre catégorie de bibliothèques qui, si elles ne sont pas dénommées en tant que lieux de lecture publique parce qu'elles s'adressent à un public spécifique, n'en sont pas moins des lieux publics où chacun peut venir : ce sont les bibliothèques universitaires¹⁰¹.

Au vu du temps imparti pour analyser l'ensemble des données, il n'a pas été possible d'y inclure les données statistiques des services communs de documentation des universités de Bretagne. Cette analyse sera réalisée dans un second temps et viendra enrichir la présente enquête.

En effet, les collections des services communs de documentation sont significatives, tout comme les chiffres de prêts ou les volumes horaire. Il est important que ces données viennent abonder celles dont on dispose sur les structures de lecture publique. Existe-t-il aujourd'hui une coopération significative entre bibliothèques municipales et services communs de documentation visant à réfléchir à une complémentarité ? Il serait intéressant d'observer et d'évaluer les effets qu'aurait la mise en place de telles initiatives.

L'objectif de ce chapitre est double :

- présenter les résultats de cette enquête par une mise en forme graphique et rédactionnelle des données recueillies ;
- faire part de ce qui fait question dans l'analyse des données pour déterminer les points qui méritent d'être approfondis par des études complémentaires. En effet, un certain nombre d'informations méritent d'être complétées par une analyse qualitative dans le cadre d'une thématique spécifique (par exemple, les actions en faveur des personnes en situation de handicap ou les actions culturelles en bibliothèques).

Des témoignages de professionnels de bibliothèque illustrent les questions les plus fréquemment abordées lors d'entretiens qualitatifs. Ils sont le fait de Cécile Defois (Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine), Michèle Fitamant (Bibliothèque départementale du Finistère), Jacqueline Goachet-Marc (Médiathèque Per-Jakez Hélias à Landerneau), Marie-Catherine Le Dévéhat (Médiathèque Georges-Perros à Douarnenez) et Laurent Ronsin-Ménerat (Médiathèque départementale du Morbihan).

¹⁰⁰ Les bibliothèques départementales de prêt interrogent chaque année les bibliothèques qu'elles desservent, à savoir celles des communes de moins de 10 000 habitants.

¹⁰¹ On trouve sur le site suivant toutes les données chiffrées relatives au catalogue, à la fréquentation et à l'activité des bibliothèques universitaires : www.sup.adc.education.fr/asibu/accueil.htm

La Bretagne et ses structures de lecture publique

- 9,5 millions de documents disponibles,
dont 8,5 millions de livres, 700 000 documents sonores, 242 000 vidéos et 47 000 cédéroms ;
- 714 000 documents acquis en 2008 pour un budget de 9 M€,
dont 590 000 livres, 72 100 documents sonores, 51 000 vidéos, 5 600 cédéroms ;
- 23 millions de prêts tous supports confondus,
dont 19 millions de prêts de livres, 2,2 millions de prêts de documents sonores,
1,8 millions de prêts de vidéos et 227 000 prêts de cédéroms,
- 669 969 inscrits, soit 16% de la population totale.

À la différence de la Direction du livre et de la lecture, qui ne retenait qu'un échantillon de structures, selon des critères de dépenses de personnel (supérieures à 7 500 €), de crédits d'acquisition annuels (supérieurs à 900 €) et d'ouverture au public d'au moins six heures par semaine, la base régionale des bibliothèques prend en compte un nombre de structures beaucoup plus exhaustif.

Une comparaison des structures respectives de l'échantillon de la Direction du livre et de la lecture et de celui de la base régionale permet de mieux comprendre ces différences.

	Base Bretagne	
Tranche de population	Nombre de bibliothèques panel DLL Bretagne	Nombre de structures de la base
Moins de 2 000	52	714
De 2 000 à 5 000	120	315
De 5 000 à 10 000	75	90
Plus de 10 000	53	53
TOTAL	300	1 172

La classification ADBDP (Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt) – que l'on trouvera en page 105 de ce document – permet de définir des catégories claires sur la base d'indicateurs précis. En nous appuyant sur cette classification, nous parlerons de :

- « **structures de lecture publique** » lorsque nous évoquerons l'ensemble des bibliothèques de la base (y compris les points lecture et les dépôts),
- « **bibliothèques** » lorsque nous évoquerons les bibliothèques dénommées comme telles par l'ADBDP (en excluant les dépôts et les points lecture).

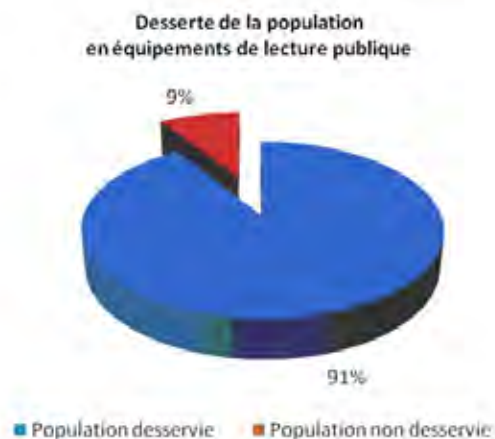
Nous pouvons dresser un premier portrait de la situation des bibliothèques en Bretagne :

- 1 172 structures de lecture publique (du dépôt à la bibliothèque municipale)
desservent 4 330 000 habitants, soit 97% de la population bretonne.
- Sur ces 1 172 structures de lecture publique, 35% sont des « bibliothèques »
(hors dépôts et points lecture).
- Huit heures d'ouverture, pour une surface de 208 m² (données moyennes).
- 39% des structures sont informatisées et 45% ont un accès Internet public.
- 12 281 € d'acquisitions, soit 2,60 € par habitant (données moyennes).
- 16% de taux d'inscrits et quatre prêts d'imprimés par habitant (données moyennes).

✱ Desserte en Bretagne

De par son habitat dispersé, la Bretagne ne semblait pas être la région la plus facile à équiper. Pourtant, 78% des communes, représentant 91% de la population, sont desservies par des structures de lecture publique.

Il faut souligner le rôle important que jouent les points-lecture et les dépôts.



	Communes de moins de 500 habitants	De 500 à 2 000	De 2 000 à 5 000	De 5 000 à 10 000	Plus de 10 000	Bretagne
Nombre de communes disposant d'une bibliothèque	109	607	315	92	49	1 172
Nombre total de communes	240	744	354	104	49	1 491
Pourcentage de communes desservies	45%	81%	88%	88%	100%	78%
Population desservie	38 194	681 310	963 528	619 461	1 641 272	3 943 765
Population totale	77 013	817 509	1 083 503	708 821	1 641 272	4 328 118
Pourcentage de population desservie	49%	83%	89%	87%	99%	91%

61% des structures de lecture publique sont implantées dans des communes de moins de 2 000 habitants et 42,6% de la population desservie habite des communes de moins de 5 000 habitants.

L'existence de structures de lecture publique dans les petites communes rurales est donc essentielle, et nous pouvons relever que le taux de desserte sur l'ensemble du territoire est satisfaisant.

Il est important de garder à l'esprit cette caractéristique du panorama des structures de lecture

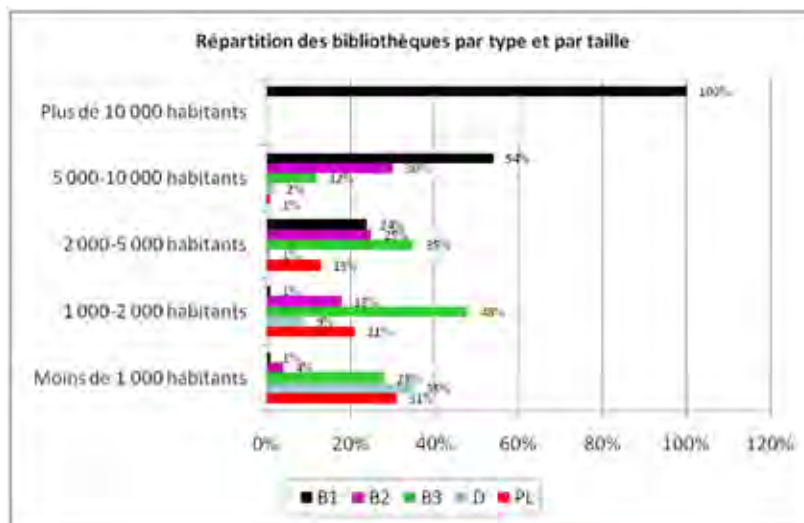
publique bretonnes : les petites communes y sont majoritaires et, de ce fait, les résultats à l'échelon régional ne sont pas comparables à ceux de grandes agglomérations françaises.

✱ Répartition par catégorie

Afin de mieux comprendre ce qui suit, voici la classification mise en place par l'ADBDP :

Catégories ADBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	B1	B2	B3		
Rapport DLL	Bibliothèques municipales			Relais	Antennes
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hbt	1 € / hbt	0,50 € / hbt	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	1 agent de catégorie B, filière culturelle / 5 000 habitants 1 salarié qualifié / 2 000 habitants	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
Surface	Local réservé à l'usage de la bibliothèque				
	0,07 m² / hbt	0,04 m² / hbt	25 m²		
	100 m²	50 m²			

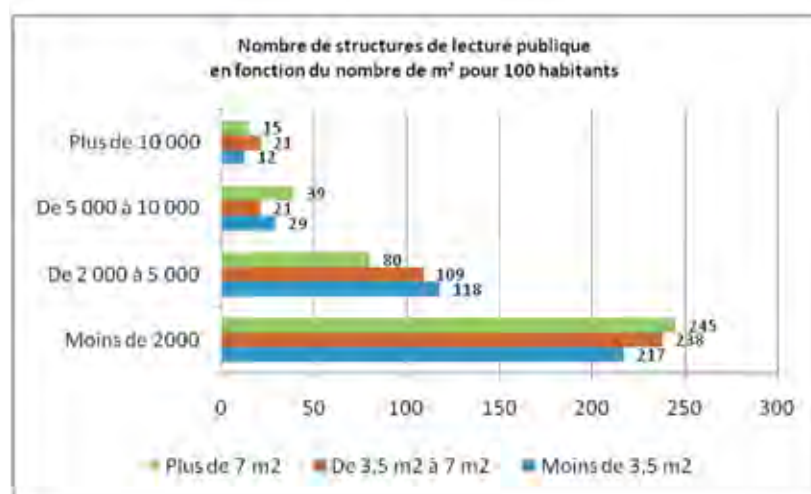
En croisant catégories de bibliothèques et critères de population, on obtient le graphique suivant :



Sans surprise, le niveau d'équipement dépend de la taille de la commune, comme tendent à le montrer les pourcentages de B1 et B2 par tranches de population.

36% des structures dans la tranche des communes de moins de 1 000 - 2 000 habitants sont des bibliothèques. Ce chiffre atteint 84% si l'on passe à la tranche supérieure. Le pourcentage de points lecture-dépôts s'élève à 33% pour la tranche des communes de moins de 1 000 - 2 000 habitants.

Moyens de fonctionnement



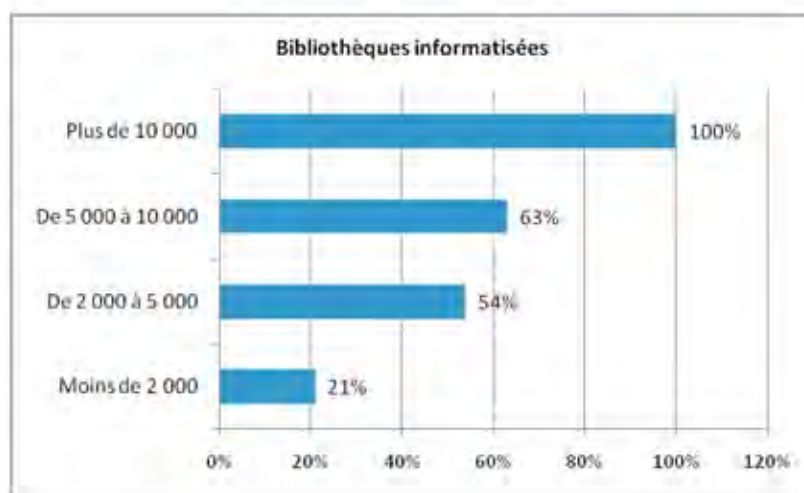
Ce graphique illustre la situation en matière d'équipement des structures de lecture publique. La majorité des bibliothèques disposant de moins de 3,5 m² pour 100 habitants se situent dans les communes de moins de 2 000 habitants. Cependant, douze structures de lecture publique dans la tranche des communes de plus de 10 000 habitants n'ont pas dépassé le premier seuil des 3,5 m² pour 100 habitants.

La majorité des structures de lecture publique en Bretagne respectent la recommandation du ministère de la Culture et de la communication en matière de surface, à savoir 7 m² pour 100 habitants.

	Surface moyenne (m ²)	Mètres carrés / 100 habitants
Moins de 500 habitants	24	7
De 500 à 1 000 habitants	63	7
De 1 000 à 2 000 habitants	81	6
De 2 000 à 3 500 habitants	133	5
De 3 500 à 5 000 habitants	235	6
De 5 000 à 10 000 habitants	474	7
Médiane moins de 10 000 habitants	70	7
Moyenne moins de 10 000 habitants	165	6
Plus de 10 000 habitants	2 104	5

✱ Moyens informatiques

39% des structures de lecture publique de Bretagne sont informatisées. Ce chiffre atteint 55% si l'on prend en compte uniquement les « bibliothèques ».



Ce sont les bibliothèques des communes de moins de 2 000 habitants qui s'avèrent être faiblement informatisées.

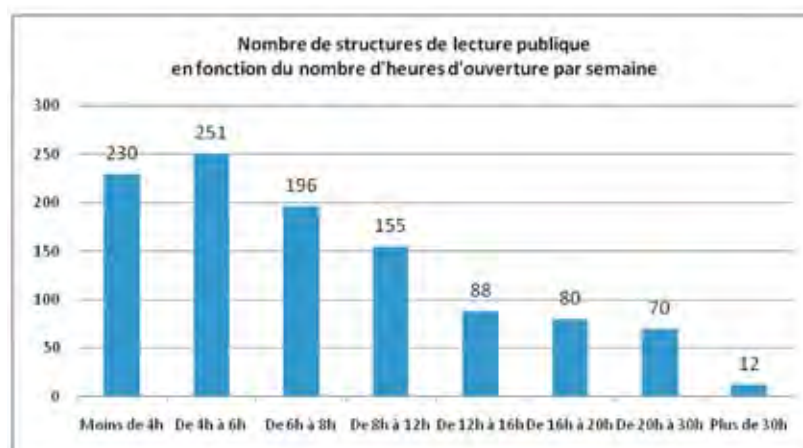
Ce manque d'équipement informatique touche plus particulièrement les communes de moins de 500 habitants (11%), les taux étant ensuite respectivement de 22% et 36% pour les tranches de 500 à 1 000 et de 1 000 à 2 000 habitants. Il est probable que l'activité de ces communes essentiellement dotées de points lecture et de dépôts ne justifie pas pour les élus un tel investissement et que l'outil n'apporterait pas forcément une meilleure gestion de l'équipement. Autre raison possible à cette faible informatisation : ces structures sont gérées par des bénévoles qui ne sont pas toujours formés et sensibilisés aux techniques de documentation, ni à la maîtrise de l'outil informatique.

45% des structures de lecture publique en Bretagne proposent un accès Internet public en 2008¹⁰².

✱ Horaires

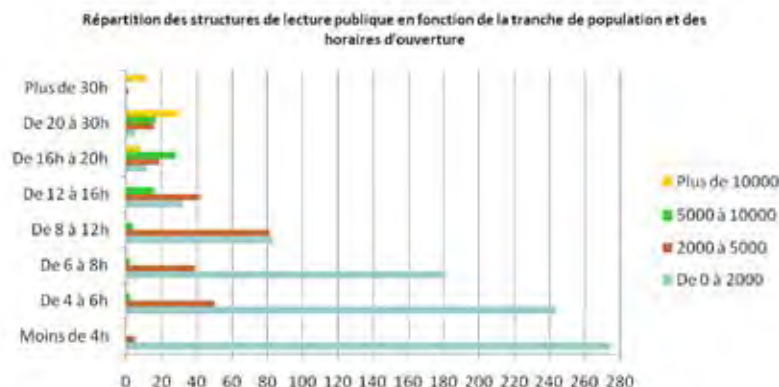
Les structures de lecture publique bretonnes sont ouvertes au public en moyenne huit heures par semaine.

Cette moyenne s'élève à douze heures si l'on prend en compte les seules bibliothèques.



¹⁰² En 2002, 35% des structures de lecture publique avaient un accès Internet public.

Rien d'étonnant à ce que les bibliothèques de grandes villes offrent une amplitude bien plus importante. Cependant, il faut souligner que les communes de 2 000 à 5 000 habitants semblent faire un effort particulier pour offrir un nombre d'heures d'ouverture satisfaisant aux usagers.



Personnels

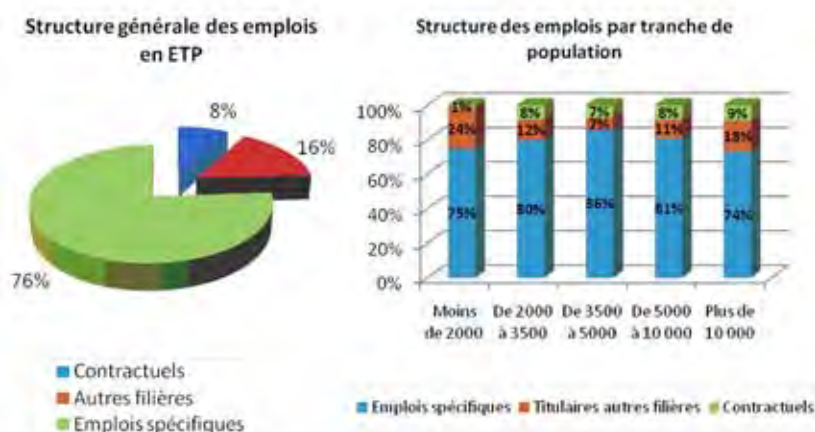
Remarque préliminaire : les données fournies par les bibliothèques départementales de prêt n'étant pas homogènes, il n'a pas été possible de dresser un panorama global concernant la situation des personnels dans l'ensemble des structures de lecture publique en Bretagne.

Nous avons donc utilisé les données de la Direction du livre et de la lecture portant sur 300 bibliothèques en Bretagne, tandis que les données de la bibliothèque départementale de prêt des Côtes-d'Armor nous ont permis de présenter une étude de cas en Bretagne.

Ce problème d'homogénéité devra être résolu dans la perspective de la constitution d'un observatoire régional de la lecture publique en Bretagne.

✱ Panorama breton

On compte 1 570 emplois¹⁰³ rémunérés en Équivalent Temps Plein (ETP) en Bretagne, selon la Direction du livre et de la lecture, dont 76% d'emplois spécifiques des bibliothèques et 18% d'emplois qualifiés (i.e. emplois de catégories A et B des emplois spécifiques), rapportés au personnel total.



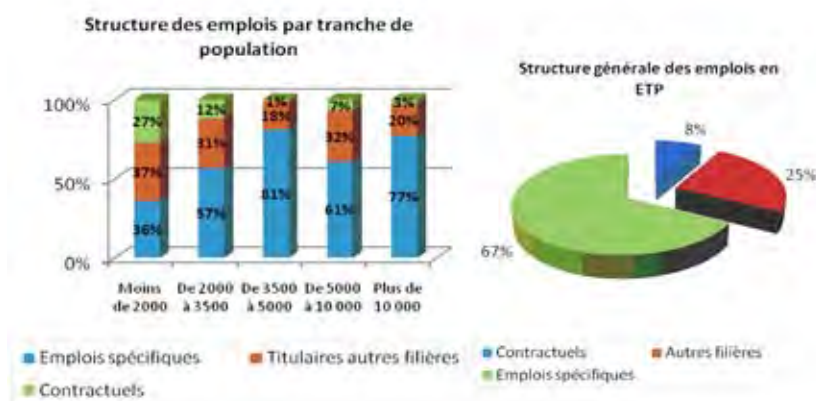
¹⁰³ En 2002, le panorama breton, selon la DLL, était de 1 040 emplois rémunérés en équivalent temps plein, dont 64% d'emplois spécifiques des bibliothèques et 20% d'emplois (i.e. emplois A et B des emplois spécifiques), rapportés au personnel total.

Ces deux graphiques montrent avant tout l'importance de « l'emploi spécifique des bibliothèques ¹⁰⁴ », et permettent d'affirmer que les bibliothèques bretonnes sont bien dotées en personnel professionnel.

Si l'on y regarde de plus près, on constate que pour le personnel spécifique, la part du nombre d'emplois en ETP est fortement représentée par les cadres d'emploi d'adjoint du patrimoine (75% dans les communes de moins de 2 000 habitants et 45% pour les villes de plus de 10 000 habitants).

○ Exemple d'un réseau départemental : les Côtes-d'Armor

- 258 agents salariés ;
- dont 58% d'emplois spécifiques des bibliothèques et 43% de personnel qualifié sur le personnel salarié ;
- 202,5 ETP rémunérés en Côtes-d'Armor ;
- 6,45% des ETP de Bretagne.



Le poids des emplois d'autres filières ¹⁰⁵ représente 25% de l'emploi salarié. La part des emplois spécifiques dans les Côtes-d'Armor est inférieure à celle indiquée par la Direction du livre et de la lecture pour l'ensemble de la Bretagne (71% de personnel spécifique).

Ce critère ne permet pas cependant de mesurer l'implication des bénévoles dans la vie des structures de lecture publique (1 458 personnes s'investissent dans les structures de lecture publique des Côtes-d'Armor).

✱ Formation

☐ Les formations aux métiers des bibliothèques vous paraissent-elles adaptées pour faire face aux évolutions actuelles ?

Sur les questions de la formation et de l'évolution des métiers en bibliothèque, deux points ressortent : l'importance de la formation pour les bénévoles et la qualité des formations continues dispensées par les différents organismes (CNFPT, CFCB, etc.)¹⁰⁶. La formation initiale, elle, est perçue comme insuffisante, notamment au regard du développement des supports numériques.

« Cela commence. Il y a eu des progrès depuis l'accord Cobb¹⁰⁷-CNFPT. Cela correspond à peu près à la demande actuelle. Mais on n'anticipe pas assez. Dans les très grandes bibliothèques,

¹⁰⁴ Les emplois spécifiques des bibliothèques regroupent les catégories suivantes : conservateurs et bibliothécaires (A), assistants qualifiés et assistants de conservation (B), adjoints du patrimoine (C). Les contractuels sont les vacataires ou emplois aidés.

¹⁰⁵ Les autres filières regroupent les agents territoriaux titulaires de la filière administrative, technique ou d'animation mais affectés dans une bibliothèque.

¹⁰⁶ CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale - CFCB : Centre de formation aux carrières des bibliothèques.

¹⁰⁷ Cobb : Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne. L'Agence a fusionné avec le Centre régional du livre en Bretagne pour devenir, en 2008, Livre et lecture en Bretagne, établissement public de coopération culturelle.

par exemple, il faut des gens très spécialisés. Or, les gens sont formés pour être polyvalents et pour changer de poste. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Le CNFPT, les formations des BDP et, les journées professionnelles offrent une grande diversité de formation. Pourtant, quand on consulte les catalogues, on peine à trouver pour les agents des stages propres à anticiper les changements. Les stages proposés en ce sens se trouvent vite pleins. Hors Bretagne, il existe aussi des formations mais les places sont prises prioritairement par les habitants de ces régions. Cependant, je pense que cette offre va s'étoffer. Peut-être ces insuffisances étaient-elles dues jusqu'à présent au manque de formateurs dans ces domaines (accueil, dématérialisation, nouveaux publics, etc...) » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

« Il y a un problème avec les prestataires. Souvent, les prestataires sont uniques. Le dernier appel d'offres n'a généré qu'une seule réponse. Il y aurait du travail, c'est un domaine à développer. Le CNFPT se heurte à ce type de problèmes. Dans le plan de formation interne, il y a une formation pour les formateurs. Pour la formation d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF (Association des bibliothécaires de France), il y a aussi des difficultés à trouver des intervenants. » (Michèle Fitamant)

☐ Que pensez-vous de l'autoformation ?

« C'est un palliatif. Nous la pratiquons. En outre, le CNFPT ne pourra pas répondre à tout. Encore faut-il que les gens soient curieux. C'est aussi une affaire de génération et de curiosité. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« C'est quelquefois possible, surtout pour l'aspect technique et quand les gens sont motivés. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

☐ Que pensez-vous du plan de formation régional proposé par Livre et lecture en Bretagne ?

« Le questionnaire de Livre et lecture en Bretagne sur les formations est important. Il faut se mettre en adéquation. Mais les propositions sont insuffisantes. Il y a tellement de gens à former ! Imaginez : une personne est absente pendant un an. Quand elle revient, Twitter et Netvibes sont apparus. Elle est dépassée. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Il est primordial pour les BDP. Notre catalogue annuel est défini en fonction du catalogue établi par Livre et lecture en Bretagne. C'est une question de cohérence. Le poste formation est un poste très important, stratégique. Nous avons à traiter la question des bénévoles, mais nous devons aussi être attentifs à ce qui est proposé par les autres acteurs. La formation initiale pour les catégories B est actuellement catastrophique. C'est positif pour les catégories C, mais ce n'est pas destiné aux assistants. Un assistant n'est pas formé quand il arrive. Ce n'est pas satisfaisant pour les catégories B. Pour les bibliothécaires, le déficit de connaissances concerne la question du management. Qu'est ce qu'un cadre intermédiaire ? La catégorie C s'adresse à la catégorie A. » (Michèle Fitamant)

✱ Évolution des métiers en bibliothèque

❑ Que pensez-vous des évolutions du métier de bibliothécaire ?

Selon tous les acteurs interrogés, les nouvelles technologies et les nouveaux supports numériques marquent un tournant majeur pour les métiers des bibliothèques. La question de l'ouverture le dimanche et le soir est également posée.

« La dématérialisation et le changement des pratiques culturelles annoncent le grand virage à venir. Les équipes doivent s'y préparer techniquement, comprendre et adhérer aux changements » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

« Il est en perpétuelle évolution. Nous avons du mal à suivre la demande des usagers. C'est une question de moyens en personnel spécialisé. La question se pose encore davantage pour une petite ou une moyenne bibliothèque. C'est une véritable fracture qui se dessine. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« L'enquête récente de l'ADBDP sur l'avenir des BDP¹⁰⁸ montre le poids très important de l'intercommunalité et des ressources numériques. Globalement, la BDP a un rôle fondamental, celui du conseil. Nous apportons du service aux bibliothèques et du service de proximité à la population. Nous allons continuer à faire du prêt direct à la population en offrant des ressources numériques directement sur le portail de la Bibliothèque du Finistère. [...] Plus les bibliothèques vont devenir autonomes, plus nous serons dans le conseil. Les professionnels changent de métier. Les assistants deviennent des référents. 50% de leur temps concernent le cœur de métier et 50%, le service au public, c'est-à-dire le conseil. L'assistant doit assurer le développement de la lecture publique sur son territoire, faire un audit, proposer des solutions, voir ce qui achoppe, suivre les projets. Les assistants deviennent des agents de développement. Nous sommes des accompagnateurs.

Nous avons quatre bassins de lecture correspondant aux pays. Nous avons supprimé les prêts directs et diminué les tournées du bibliobus. Nous dégageons du temps aux assistants pour qu'ils puissent faire du conseil. Nous créons des fiches, un catalogue de prestations pour les communes, des fiches métiers, des indicateurs, avec les objectifs chiffrés par secteur. Nous sommes en pleine évolution du métier, et ce n'est pas évident pour les gens proches de la retraite. Il y a 283 communes dans le département. 222 communes sont desservies. Le conseil général attend que nous travaillions avec les 283 communes. Nous avons des exigences qualitatives. Le seuil des 10 000 habitants n'a plus de sens. On coopère avec les agglomérations. Nos collections sont grand public et les bibliothèques rurales manquent de documents universitaires. Comment faire entrer ce type de document dans notre réseau ? La BDP est dans la vulgarisation. Ce n'est pas satisfaisant, car notre offre est redondante par rapport aux collections de certaines bibliothèques, d'où la réflexion sur l'offre documentaire. La BDP doit venir en complément et non en substitution. Ceci dit, les BDP intègrent de plus en plus une logique de marketing et se posent la question : comment les bibliothèques peuvent-elles valoriser leur collection comme pour une librairie ? Nous allons nous appuyer sur des plateformes, qui vont être installées dans les pays. Les communes seront à moins de vingt-cinq minutes d'une antenne de la BDP. Les bibliothécaires viendront y choisir des livres. Ces plateformes seront organisées comme des bibliothèques publiques et une d'entre elles sera ouverte au public. Le démarrage est prévu en 2012. Cela demande une évolution importante. Nous allons passer de 26 à 38 ETP. Beaucoup de BDP sont sur cette ligne-là, comme la BDP 35, par exemple.

Par ailleurs, nous participons tous les ans à la réunion des directeurs de BDP et nous réfléchissons ensemble sur l'avenir du métier. » (Michèle Fitamant)

« La bibliothèque devrait évoluer comme l'espace social à vocation culturelle de la commune, qui permettra de se former tout au long de la vie, d'accéder aux services de recherche d'emploi, d'autoformation. Le gros travail des bibliothèques va consister à aller chercher

¹⁰⁸ ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE. *L'Avenir des BDP. Étude qualitative.* Juillet 2008.

les publics, à leur proposer des services adaptés à leurs besoins et, pour cela, à développer les partenariats locaux.

Nous avons commencé un partenariat avec Rennes Métropole, la Ville de Rennes et ATD Quart-Monde pour constituer un groupe de réflexion et d'expérimentation sur "l'accès à la lecture", dans le prolongement des co-formations réalisées en 2008. Auparavant, la BDP ne s'adressait pas aux publics directement, mais via les bibliothèques. Désormais, nous travaillons plus avec les collègues des centres départementaux d'action sociale – par exemple, pour la diffusion de brochures sur la petite enfance ou le fonds emploi –, et ceci va se développer avec les agences départementales. » (Cécile Defois)

« J'ai des convictions fortes, mais je reconnais que le problème est complexe. D'autre part, n'étant pas en contact direct avec le public, je ne suis pas personnellement concerné par les changements d'horaires. Je pense tout de même qu'il ne viendrait à personne l'idée de contester l'ouverture dominicale des châteaux, des musées ou des théâtres. Certes, il est vrai que nous sommes nombreux dans la profession, que les syndicats peuvent avoir un certain poids, qu'il est nécessaire que des règles soient édictées et que des compensations existent. Mais je trouve important que la question ne soit pas taboue. À Meaux, où je travaillais auparavant, nous étions ouverts un dimanche après-midi par mois. Je voyais passer entre 800 et 1 600 personnes. J'ai remarqué à quel point le comportement du public était différent du reste de la semaine. Les gens venaient en famille, avec des amis, ils s'interpellaient dans les allées, d'une salle à l'autre. » (Laurent Ronsin-Ménerat)

☐ Comment pensez-vous que les professionnels s'y sont adaptés ?

« La demande ne concerne plus uniquement le livre. Alors, il a fallu former des gens, les missionner. Le virage informatique des années quatre-vingts, quatre-vingt-dix n'a pas été simple à négocier. Et maintenant, avec le numérique, c'est pire : nous ne sommes pas armés. Aux Pays-Bas, par exemple, on est sur une autre planète. À Amsterdam, il y a 500 ordinateurs à la disposition du public et ils sont tous occupés. Les catalogues sont consultés sur Internet, avec des outils informatiques très en avance sur les nôtres, basés sur la recherche intuitive. Il y a juste un employé pour donner éventuellement un conseil, et deux vigiles pour surveiller 500 mètres carrés. Ceux qui rangent les livres ne sont pas là pour répondre à des questions. Là-bas, les employés des médiathèques ne dépendent pas de la sphère publique, mais privée. Leurs formations aussi. Les contrats de droit privé sont plus souples que dans la fonction publique française, où le principe, en gros, reste celui d'une même personne pour un même emploi. On recrute toujours selon les critères d'il y a vingt ans, alors que nos métiers sont aujourd'hui très différents. [...] On veut que la médiathèque soit un lieu de convivialité, de sociabilité, afin que tout ne se passe pas par l'intermédiaire d'un écran. L'avantage de notre système semble être d'aller vers des publics défavorisés ou empêchés. Aux Pays-Bas, il n'y a pas de dispositif de ce type : l'abonnement de ces publics aux médiathèques est gratuit mais sans accompagnement, semble-t-il. Et les outils informatiques sont plus avancés que chez nous. Ils ressemblent à Google, axés sur la recherche intuitive en fonction de la demande. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous voulons être dans un rapport de proximité et que les bénévoles viennent se former. Les bénévoles, nous ne pouvons pas nous en passer. Nous travaillons avec 1 500 bénévoles et les professionnels sont 252. L'intercommunalité pourra pallier ce manque de formation. Il y a aussi des salariés qui ne sont pas qualifiés. Il faut faire le distinguo entre un salarié et un professionnel. Souvent, ils ne sont pas du tout issus de la filière culturelle. Nous avons des modules de base pour pouvoir ouvrir une bibliothèque rurale : huit jours de formation. Nous n'arrêtons pas de former. Nous recevons 500 personnes par an. Nous sélectionnons les stagiaires en fonction des projets. Si la commune ne fait pas d'efforts budgétaires sur les heures d'ouverture, par exemple, elle ne peut pas accéder au bibliobus (depuis 2007). Depuis 2009, pour recevoir les aides du conseil général du Finistère, il faut remplir

ces critères. Nous avons créé un observatoire de la lecture publique qui permet de voir l'influence des politiques mises en place. » (Michèle Fitamant)

« Les formations pour bibliothécaires ont longtemps été axées sur la technique. Il faut continuer de développer les stages sur les publics ciblés, sur l'accueil et sur l'intercommunalité, pour que les coopérations entre bibliothèques prennent plus d'ampleur. Sur ce sujet, nous faisons depuis deux ans des stages à la demande des territoires afin d'accompagner les équipes dans leur démarche de mise en réseau. Nous comptabilisons 2 400 bénévoles dans les bibliothèques d'Ille-et-Vilaine et 540 salariés¹⁰⁹. Si le département a beaucoup aidé à la professionnalisation, ce vivier de bénévoles est important dans le fonctionnement du réseau. Nous avons un cycle de dix jours de formation pour les bénévoles, ce qui demande de l'investissement et du temps pour des personnes dont le profil évolue. En effet, ce ne sont pas seulement des retraités qui donnent de leur temps, mais aussi beaucoup de femmes actives. Dans notre réflexion sur la politique documentaire, nous réfléchissons aussi à la formation et l'évolution des contenus et des formes. Cela passe peut-être par des stages plus souples, avec des modules plus étalés dans le temps. L'objet de notre réflexion est d'être complémentaires dans l'offre en fonction des territoires. Ce qui n'est pas simple à traduire, car nous faisons le grand écart entre des villes bien équipées et des points de lecture dotés de très peu de moyens. » (Cécile Defois)

❑ Comment percevez-vous l'évolution de votre métier dans les dix années à venir ?

« Un développement d'Internet et de l'animation. Des qualifications à conserver et à faire connaître sur la recherche de documents. De la convivialité. Des réponses personnalisées. La médiathèque comme un lieu de sociabilité, pour que tout ne passe pas par Internet. Il n'y a plus beaucoup d'endroits comme ça. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Les bibliothèques deviendront « hybrides », terme utilisé dans la presse professionnelle. Une partie papier, une partie dématérialisée. Il faut repenser la convivialité, la sociabilité, repenser les espaces, les collections. On constate déjà que le rayon sciences sociale (surtout le droit) qui était l'un des plus utilisés, arrive maintenant en sixième position des documentaires. Le public aussi évolue, consulte internet. Les jeunes sont habitués à d'autres supports. On constate le déclin ou la stagnation de l'espace CD pour l'instant par exemple. C'est à mon avis davantage qu'une évolution qui nous attend et qui touchera toute la chaîne du livre : éditeurs, libraires, bibliothèques et... la presse. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

Les collections

✿ Les structures de lecture publique

En 2008, les collections des bibliothèques municipales en France se répartissaient comme suit : 94 millions de livres (hors livres patrimoniaux), 8,8 millions de phonogrammes, 1.9 millions de vidéogrammes et 0,4 million de cédéroms¹¹⁰.

○ Les structures de lecture publique

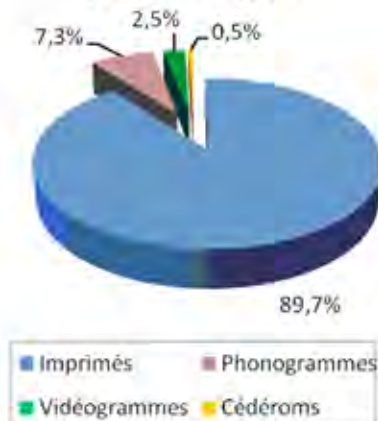
9 469 591 documents sont disponibles dans les structures de lecture publique, dont 8 490 535 livres, 690 933 documents sonores, 241 307 vidéos et 46 816 cédéroms.

En 2008, les collections des bibliothèques municipales en France se répartissaient comme suit : 94 millions de livres (hors livres patrimoniaux), 8,8 millions de phonogrammes, 1.9 millions de vidéogrammes et 0,4 million de cédéroms¹¹⁰.

¹⁰⁹ Un employé effectue en moyenne 25,5 heures / semaine et le bénévole, en moyenne 1 heure / semaine.

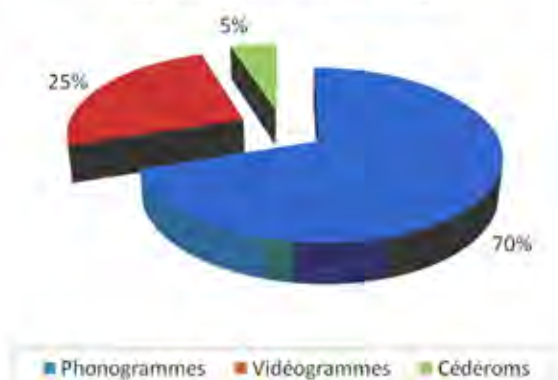
¹¹⁰ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Chiffres-clés 2009 des bibliothèques. Paris, 2009.

Répartition des collections bretonnes par type de support



Les supports autres que le livre¹¹¹ sont très peu présents dans les collections des bibliothèques de Bretagne. Nous savons par ailleurs qu'auprès du jeune public, en particulier, la connaissance, la culture ne se diffusent plus uniquement par le livre.

Répartition des documents image-son-multimédia en Bretagne



On constate un poids très important des phonogrammes dans la répartition des documents autres que le livre, le phonogramme étant ce qui a constitué le premier achat « hors imprimés¹¹² » des structures de lecture publique.

Par ailleurs, en Bretagne, peu de structures possèdent des fonds autres que les imprimés. 28% des structures de lecture publique disposent d'un fonds phono, 19%, d'un fonds vidéo et 19%, d'un fonds de cédéroms, avec des seuils d'équipement à partir de 1 500 habitants par commune.

☐ L'audiovisuel et le disque constituent-ils une part importante de votre activité ?

« Les catalogues de DVD ne recouvrent pas toute la production de films. Tout n'est pas sur support DVD et, si l'on veut quelque chose de pointu, il faut encore faire appel au VHS. Ce sont les bibliothécaires qui doivent s'emparer du numérique et assurer une veille par rapport à l'offre. Un acquéreur est acquéreur de son domaine sur tous supports. Le bibliothécaire doit utiliser ces nouveaux outils et tenir un rôle de conseiller, pour démêler cette masse d'informations. »
(Michèle Fitamant)

« En ce qui concerne les DVD, l'apport de la Médiathèque départementale dans l'offre

¹¹¹ Les données fournies par la Direction du livre et de la lecture et les bibliothèques départementales de prêt ne permettent pas d'affiner la présence des ressources numériques.

¹¹² Par « imprimés », nous entendons le livre. Les périodiques et les fonds anciens ne sont pas pris en compte.

des bibliothèques de son réseau est beaucoup plus important que pour les livres (37% contre 17%). Il faudrait doubler les collections, mais c'est un support qui coûte cher (2% du fonds de la Médiathèque pour 20% du budget d'acquisitions en 2010). Les actions culturelles deviennent un moyen de constituer les fonds (ex : partenariat avec le festival Travelling). Le fonds CD représente 10% du fonds de la Médiathèque départementale. Sur le département, les budgets des bibliothèques consacrés aux CD ont diminué de 35% entre 2007 et 2008. » (Cécile Defois)

☐ Comment se positionne le jeune public par rapport à ces différents fonds (audiovisuel, musique) ?

« Nous allons vers des générations qui lisent moins les romans et davantage les albums ou la BD. Ils consultent beaucoup Internet. Le CD est très prisé des petits et des jeunes adultes, moins des ados. » (Jacqueline Goachet-Marc)

☐ Développez-vous une politique documentaire particulière autour des films bretons ?

« Le mois du film documentaire a permis de fidéliser un public, qui vient à présent aux séances pour rencontrer le réalisateur, quel que soit le sujet du film. Le fonds correspondant récolte un certain succès. Mais cela ne s'est pas fait en un an. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous prêtons une attention particulière aux productions locales, aux productions régionales, et participons au Mois du film documentaire. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

« Pour les DVD bretons, nous travaillons avec Daoulagad Breizh. Nous participons à l'atelier DIVA. Le conseil général soutient la production finistérienne. Nous rencontrons des problèmes d'acquisition de droits, de supports. Pour le cinéma, nous sommes partenaires de Gros plan, dont les membres interviennent dans la formation à la BDP. » (Michèle Fitamant)

✱ Les bibliothèques départementales de prêt

Les bibliothèques départementales de prêt ne sont pas intégrées dans la base régionale des structures de lecture publique, puisqu'elles n'accueillent pas de public. Cependant, pour toutes les structures de lecture publique des communes de moins de 10 000 habitants, la collaboration avec les bibliothèques départementales de prêt est essentielle. Les bibliothèques de leur réseau bénéficient de leurs collections, qui doivent être ajoutées à celles des structures de lecture publique en Bretagne.

○ Les bibliothèques départementales en Bretagne¹¹³ ce sont :

1 023 826 imprimés, 93 445 documents sonores et 51 487 vidéos mis à la disposition des bibliothèques du réseau.

L'apport est donc substantiel et doit nuancer la faiblesse des collections des plus petites structures, telles les dépôts et points-lecture, qui fonctionnent avant tout avec les documents déposés par les bibliothèques départementales de prêt.

À noter que les documents autres que le livre représentent une part légèrement supérieure à ce que nous avons pu observer dans les collections des structures de lecture publique (14% contre 10,3%).

¹¹³ Agrégation des données des bibliothèques départementales de prêt des Côtes-d'Armor, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

✱ Les ressources numériques

☐ Comment traitez-vous la question des ressources numériques ?

Les ressources numériques sont encore très peu développées par les bibliothèques de la région. Certaines initiatives sont présentées ci-dessous.

« Je vois très bien le e-book remplacer le livre de poche et provoquer des perturbations sur les fonds documentaires et musique. Déjà, pour la presse, il y a des titres que nous n'achetons plus parce qu'on les trouve sur Internet. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous travaillons actuellement sur les marchés publics, et nous rencontrons des problèmes techniques, car nous innovons en la matière dans le monde des BDP. Nous cherchons un mode de fonctionnement différent des bibliothèques publiques, avec Bibliomédia, Planète Mémot et Cyberlibris. Bibliomédia veut que nous intégrions tous les abonnés de toutes les bibliothèques. Le service informatique refuse. Il faudrait intégrer 10 SIGB, un par bibliothèque partenaire de l'opération. Un inscrit doit, à partir d'un mot de passe, accéder au portail et aux ressources numériques. Comment obliger l'internaute à passer par notre portail ? » (Michèle Fitamant)

« Nous avons essayé de nous lancer avec Bibliomédia, il y a deux ans, mais le projet n'a pas abouti. En 2010, un groupe de travail sur les pôles de vie du citoyen va tester des ressources numériques autour des questions d'autoformation, notamment. Si le test est concluant, nous l'expérimenterons dans certaines bibliothèques. » (Cécile Defois)

☐ Quelles sont les conditions d'accès aux ressources numériques ?

« Un service multimédia renforcé (matériel, personnel) est nécessaire mais cela ne suffit pas. Il faut aussi développer une stratégie et formuler des objectifs. Pour l'instant nous avons dix postes disponibles au public, et un site Internet. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

« Aujourd'hui, les jeunes ont d'autres pratiques de lecture. Le discours est là mais, techniquement, cela ne suit pas. Les lacunes sont grandes en termes d'équipement des bibliothèques. » (Michèle Fitamant)

Les acquisitions

✱ Dépenses

On évalue à 17 600 € en moyenne les dépenses d'acquisition par structure en Bretagne.

Cette moyenne est à pondérer, car si l'on prend en compte uniquement les communes de moins de 10 000 habitants, la moyenne des dépenses tombe à 4 900 €. Les écarts sont donc importants en valeur absolue et en valeur relative.

Rapportée au nombre d'habitants, la moyenne bretonne est de 2,5 € par habitant et de 3 € si l'on exclut les dépôts et les points-lecture, ce qui est proche de la moyenne nationale, elle-même de 3,11 € par habitant en 2007¹¹⁴



À partir de 2 000 habitants, les moyennes correspondent aux moyennes nationales, alors que le panel étudié est plus important, ce qui est plutôt un indicateur du dynamisme des acquisitions en Bretagne.

De plus, on peut considérer qu'en deçà de 2 000 habitants par commune, on trouve essentiellement des points-lecture et de dépôts qui font chuter la moyenne. Ce sont les apports des bibliothèques départementales de prêt qui viennent enrichir leurs collections.

La dépense moyenne par habitant pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants s'élève à 3,9 €.

Les bibliothèques départementales de prêt ont dépensé¹¹⁵ au total 1 577 707 € en 2008 pour leurs acquisitions. Comme nous l'avons déjà signalé, les plus petites structures, telles les dépôts et les points-lecture, vivent avant tout des documents déposés par la bibliothèque départementale, ce qui explique les faibles dépenses engagées pour enrichir leurs collections.

✱ Volumes et répartition

• 1 172 structures de lecture publique

(du dépôt à la bibliothèque municipale)

desservent 4 330 000 habitants, soit 97% de la population bretonne.

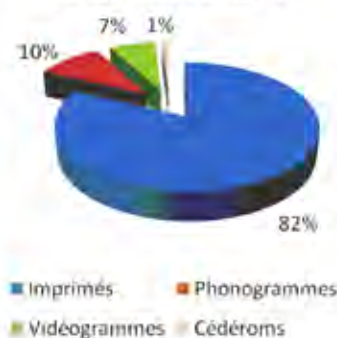
• 1 205 907 documents ont été acquis, pour un budget de 14 773 269 €,

dont 991 892 livres,

¹¹⁴ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Chiffres-clés 2009 des bibliothèques. Paris, 2009

¹¹⁵ Agrégation des données des bibliothèques départementales de prêt des Côtes-d'Armor, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

Répartition des acquisitions 2008
par support en Bretagne



Les dépenses d'acquisition sont fortement liées à l'importance de la population et au type de bibliothèque.

La répartition des acquisitions montre qu'elles portent essentiellement sur les imprimés¹¹⁶.

Si l'on met en regard les chiffres de l'état des lieux des collections, on peut voir que les autres supports représentent 18% en acquisitions, et seulement 10,3% des collections. Cet écart peut être interprété comme une attention plus grande portée désormais à l'acquisition de supports autres que l'imprimé.

Si l'on compare les données 2008 de la répartition des acquisitions par support des structures de lecture publique de Bretagne aux données nationales portant sur l'année 2008, on constate que la répartition des dépenses d'acquisition des bibliothèques municipales est identique, avec 59% pour les imprimés, 12% pour les phonogrammes, 12% pour les vidéogrammes et 1% pour les cédéroms¹¹⁷.

✿ Regard sur l'édition bretonne

Pour les professionnels interrogés, l'édition en région manque de visibilité. Elle est tout de même suivie de façon assidue par l'ensemble des bibliothèques interrogées, qui déplorent la difficulté à maîtriser des fonds en langue bretonne – du fait, avant tout, de la barrière linguistique. La qualité du travail réalisé avec les librairies régionales est saluée.

☐ Comment percevez-vous l'édition en Bretagne ?

« La microédition manque de visibilité. Pour les livres en breton, il faut aller au salon du livre de Carhaix. Grâce au site Internet de Livre et lecture, il y a eu beaucoup de progrès. Mais pour l'édition en langue bretonne, il y a un manque de coordination, trop de petites associations. C'est vrai aussi pour l'édition en français. Grâce au salon de Carhaix et à Livre et lecture, il y a des annuaires d'éditeurs, et l'on constate que l'édition est foisonnante, très dynamique, en Bretagne. » (Jacqueline Goachet-Marc)

☐ Avez-vous un fonds spécifique d'éditeurs de Bretagne ?

« Nous privilégions le fonds local. Nous avons basculé les acquisitions sur chaque acquéreur pour tous les domaines. C'est donc moins suivi, mais très demandé. Il y a du bon et du moins bon. Nous rencontrons des problèmes de diffusion. » (Cécile Defois)

¹¹⁶ Les revues ne sont pas comptabilisées dans les imprimés.

¹¹⁷ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Chiffres-clés 2009 des bibliothèques. Paris, 2009

❑ Comment percevez-vous l'édition en langue bretonne ? En langue galloise ?

« Il y a un public de passionnés, mais peu nombreux. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« L'édition en langue bretonne devrait être aussi exigeante envers elle-même que l'est celle en langue française. Ce n'est pas parce que c'est du breton que cela va être bon. Je le lis, mais ne le parle pas. L'édition en langue bretonne n'est pas à la hauteur. Les traductions pour la jeunesse, faites à une certaine époque, sont très ringardes. Il n'était plus possible de les mettre à la disposition du public. Dans les bibliothèques, la langue bretonne est très mal perçue. Pour moi, il n'y a pas – ou très peu – de maisons dignes de ce nom publiant en langue bretonne. Quand je fais une plaquette bilingue pour les écoles, on me les retourne. En Finistère, c'est un sujet hyper sensible. Le breton est la langue de l'échec social. Quand je fais un recrutement, j'indique que la maîtrise de la langue bretonne serait un plus. Il y a très, très peu de candidats ayant cette compétence. Et il n'y a plus de suivi d'acquisitions en langue bretonne à la BDP. » (Michèle Fitamant)

« Pour le fonds en langue bretonne, nous n'en achetons pas. C'est un problème de compétences. Il n'y a pas de demande ; nous en avons davantage sur les fonds en langue étrangère. Pour le gallo, il y a très peu de propositions. Nous avons quand même fait une valise en langue galloise. » (Cécile Defois)

❑ Pensez-vous avoir une bonne connaissance de ces deux fonds ?

« Oui, mais je ne consacre pas assez de temps à l'édition en breton. » (Jacqueline Goachet-Marc)

❑ Quel rôle jouent les libraires dans la constitution de ces fonds ?

« Il est très réduit. Nous fonctionnons beaucoup par commandes. Mais il est arrivé que la Librairie de la Cité nous fasse part de nouveautés dont nous n'avions pas connaissance. Quand il y avait encore Ar Bed Keltiek, à Brest, c'était une mine, pour nous. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous avons la chance de travailler avec Jean-Michel Blanc, de la librairie Ravy et La Procure. Nous travaillons pour la BD avec Morlaix (Librairie André). Nous sommes très satisfaits. Il y a un rapport de conseil. Je pousse les bibliothécaires à aller en librairie. Je leur en laisse la possibilité sur leur temps de travail. » (Michèle Fitamant)

Publics et prêts

✱ Taux d'inscription

Le taux moyen d'inscrits est de 16% en Bretagne. Seuls les inscrits des structures de lecture publique sont ici pris en compte, et non l'ensemble des usagers. Il serait intéressant de creuser cette question des publics qui fréquentent la structure sans s'y inscrire et d'essayer de recueillir des données statistiques sur les écarts qui peuvent exister entre les inscrits et les entrées.

Il serait également intéressant de creuser la question des inscrits actifs (usagers qui disposent d'un abonnement en cours dans la bibliothèque mais qui n'empruntent pas forcément) et les emprunteurs actifs (inscrits actifs qui empruntent des documents).

La question de la multi-inscription dans les foyers mériterait aussi d'être étudiée.

Cette moyenne cache en outre bien des disparités dans la fréquentation, disparités qui relèvent à la fois de la taille de la commune et du type de structure de lecture publique.

Taux d'inscrits : nombre d'inscrits de la bibliothèque rapporté au nombre d'habitants									
	Moins de 500 habitants	De 500 à 1 000	De 1 000 à 2 000	De 2 000 à 3 500	De 3 500 à 5 000	De 5 000 à 10 000	Moins de 10 000	Plus de 10 000	Total Bretagne
Moyenne	13%	12%	14%	15%	16%	20%	15%	21%	17%
Médiane	9%	10%	11%	14%	15%	19%	13%	20%	14%
Minimum	2%	1%	0,3%	3%	3%	8%	1%	6%	0,3%
Maximum	52%	69%	61%	61%	76%	82%	82%	51%	82%

On constate que la fréquentation augmente avec la taille de la commune ; les communes les plus grandes disposant de davantage de moyens et de plus grandes capacités à faire fonctionner des structures de lecture publique attractives par la qualité des collections et l'offre de services.

Il serait néanmoins imprudent de s'arrêter à ce premier constat car, en regardant les valeurs minimales et maximales de fréquentation, on constate aussi que les structures des plus petites communes peuvent attirer un grand nombre d'usagers. La structure de lecture publique est un équipement propre à chaque commune ou communauté de communes qui l'anime. La fréquentation ne dépend pas seulement de facteurs quantitatifs, mais aussi qualitatifs, beaucoup plus difficiles à mesurer. Si la capacité financière de l'équipement est certes corrélée à la taille de la commune, d'autres facteurs jouent également un rôle dans l'attractivité de l'équipement.

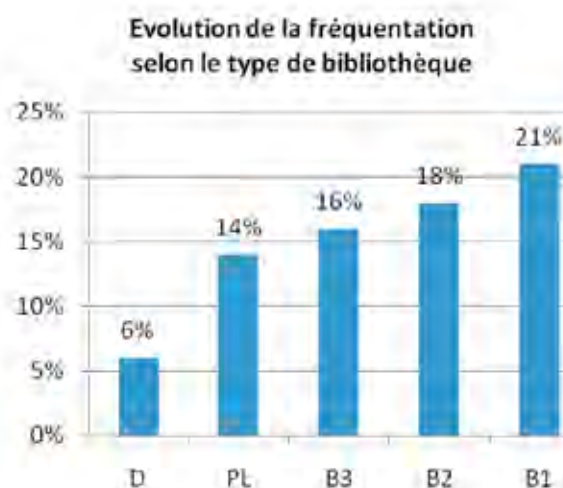
Le taux d'inscrits dans les structures de lecture publique de Bretagne connaît un léger tassement depuis le début des années 2000¹¹⁸. Cette baisse suit la tendance nationale (31% en 1997 contre 28% en 2008¹¹⁹).

✿ Fréquentation

¹¹⁸ En 2002, le taux moyen d'inscrits en Bretagne était de 19%. Ce chiffre est issu de l'analyse des données 2002 des bibliothèques municipales de Bretagne réalisée par l'ex-Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne, dans le cadre de la constitution d'une base régionale des bibliothèques de Bretagne en vue de la mise en place d'un observatoire des structures de lecture publique.

¹¹⁹ DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2009*. Paris : La Découverte – Ministère de la Culture et de la communication, 2009, p. 176

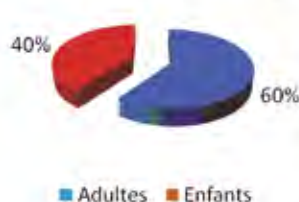
¹²⁰ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Chiffres-clés 2009 des bibliothèques*. Paris, 2009



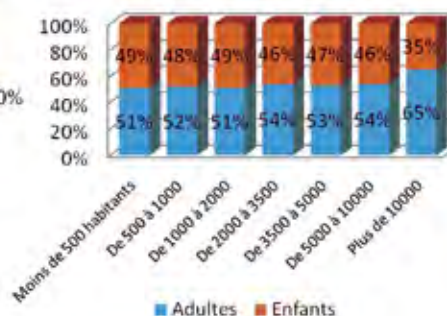
L'étude de la fréquentation par type de structures révèle une attractivité forte de celles-ci auprès du public breton, puisque, si l'on exclut les dépôts et les points-lecture, le taux d'inscrits s'élève alors à 19%, soit 4 points de plus que la moyenne nationale (15,44%¹²⁰). Ceci tend à prouver que dès qu'une offre et un service de qualité sont proposés au public, celui-ci répond positivement.

Si nous nous intéressons à la répartition par âge du public, nous constatons :

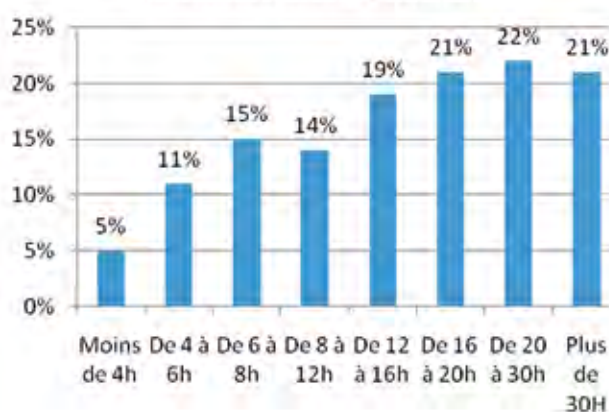
**Répartition des inscrits en fonction de l'âge :
moyenne de la région Bretagne**



Répartition enfants-adultes



**Fréquentation des bibliothèques bretonnes en
fonction des horaires d'ouverture**



La répartition entre usagers enfants¹²¹ et usagers adultes est assez équilibrée. Plus la structure est développée, plus le public se diversifie et plus la proportion d'enfants dans le nombre total d'usagers diminue.

Par ailleurs, la question de la fréquentation des structures de lecture publique reste une question cruciale, liée à nombreux facteurs : le volume horaire d'ouverture des bibliothèques, les tarifs d'inscriptions, etc.

On observe trois principales tranches d'amplitude horaire pour lesquelles le taux d'inscrits est assez semblable. En dessous de quatre heures d'ouverture, le taux d'inscrits est très faible. Il augmente fortement à partir de quatre heures pour franchir un nouveau palier à partir de douze heures. S'il existe une corrélation certaine, il faudrait cependant analyser cette relation pour déterminer en quoi les horaires influent sur les inscriptions. À ce titre, une étude qualitative auprès des publics et des professionnels des bibliothèques permettrait peut-être de comprendre ce schéma.

Par ailleurs, « l'élargissement des plages horaires favoriserait essentiellement la fréquentation des actuels usagers. Elle n'aurait sans doute que peu d'effet sur les non-usagers qui ne vont pas en bibliothèque principalement par manque de motivation. Les inscrits sont déjà ceux qui profitent le plus de l'amplitude des horaires proposés par les établissements. »¹²²

¹²¹ Seule la médiathèque départementale du Morbihan précise que la tranche d'âge pour les enfants est 0 - 14 ans.

¹²² MARESCA, Bruno. *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 2007, p. 147

✱ Prêts

On enregistre quatre prêts d'imprimés par habitant et par an en moyenne et un volume de 18 816 298 prêts d'imprimés en Bretagne en 2008.

Cette moyenne cache, là encore, de nombreuses disparités :

Prêt d'imprimés par habitant									
	Moins de 500 habitants	De 500 à 1000	De 1000 à 2000	De 2000 à 3500	De 3500 à 5000	De 5000 à 10000	Moins de 10000	Plus de 10 000	Total Bretagne
Moyenne	3	3	3	4	5	6	4	5	4
Minimum	0	0	0,16	0,19	0,08	0,15	0	0,17	0
Maximum	84	57	33	15	15	16	84	20	84

Le prêt d'imprimés augmente avec la taille de la commune. Cependant, les écarts sont très importants au sein d'une même tranche de population. L'emprunt est un acte influencé par la diversité des collections et la possibilité de se rendre à la bibliothèque lorsqu'elle est ouverte, certes, mais aussi par des facteurs qui relèvent à la fois du parcours personnel de l'inscrit, de sa relation à la structure, du conseil des personnels présents, etc. Une étude qualitative des prêts permettrait de compléter ces données.

Prêts d'imprimés par habitants selon le type de bibliothèque



La répartition du prêt d'imprimés selon la structure est elle aussi assez révélatrice. Elle montre une corrélation entre le niveau des services offerts par une structure et la réponse de l'utilisateur.

Si l'on considère les seules bibliothèques, on obtient 4,5 prêts d'imprimés par habitant en moyenne (4,01 prêts pour la moyenne nationale).

La répartition des prêts suit quant à elle la répartition des collections, de façon assez logique :



La répartition des prêts suit le même ordre que celle des collections, l'imprimé dominant largement les autres types de documents.

Il faut préciser que peu de bibliothèques prêtent des cédéroms : pour ce type de support, elles préfèrent la consultation sur place.

Pourtant, il serait faux de croire que le public n'a qu'un faible intérêt pour les documents autres que le livre. À cet égard, il est intéressant d'observer le taux de rotation des collections (rapport entre les collections et les prêts) :

- prêt d'imprimés : deux fois les collections ;
- prêt de documents sonores : trois fois les collections ;
- prêt de vidéogrammes : sept fois les collections ;
- prêt de cédéroms : cinq fois les collections.

Ces chiffres montrent que les supports autres que l'imprimé sont très demandés. Cependant, pour disposer d'une comparaison avec la demande en matière d'imprimés, il faudrait étudier le taux de rotation de leurs collections récentes d'imprimés.

La question de savoir si une bibliothèque doit ou non adapter son fonds aux demandes de ses usagers se pose pour l'ensemble des établissements. Certains se positionnent comme des librairies, en prenant le parti de répondre aux demandes exprimées par le public. D'autres pensent que leur rôle est de préserver et de valoriser les fonds plus que de mettre en avant les nouveautés.

☐ Trouvez-vous qu'il y a adéquation entre la demande du public, les fonds et les opérations développées ?

« Très clairement, non. Comme partout, la demande de livres stagne et diminue même dans certains secteurs, au profit des DVD et des nouveaux supports. Bien sûr, il y a une demande d'ouverture tardive, le soir. Nous n'y sommes pas encore. Et le lundi non plus. Mais nous allons y arriver, même si nous ne sommes pas dans une dynamique d'augmentation des moyens pour la culture. Déjà, nous pensons ouvrir plus tard le soir, avec un personnel qui s'investit dans cette réorganisation. Nous proposons déjà notre catalogue en ligne, ainsi qu'une boîte à livres à l'extérieur. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Dans le cadre de la politique d'égalité des chances du Département, la petite enfance est un axe fort (formation conjointe d'assistante maternelle et de bibliothécaire, par exemple),

ainsi que le public éloigné de la lecture (partenariat en cours avec ATD Quart-Monde, la Ville de Rennes et Rennes Métropole). Nous développons également des actions sur le public des personnes âgées en ouvrant les stages de formation aux animateurs des établissements pour personnes âgées et en développant notre fonds de livres en gros caractères. Concernant le public en situation de handicap, des stages de formation seront proposés pour sensibiliser les bibliothécaires et les familiariser avec les technologies existantes. Nous sommes associés au groupe de travail « réseau Borgès » de Rennes Métropole sur le handicap visuel et, dans cette optique, nous créons un fonds de livres audio dont le prêt sera réservé aux bibliothèques souhaitant s'engager dans cette démarche. Nous avons une convention avec le centre pénitentiaire, à qui nous prêtons des documents audiovisuels et des outils d'animation. » (Cécile Defois)

☐ Est-ce le rôle d'une bibliothèque d'adapter son fonds aux demandes des lecteurs ?

« Même si l'on ne veut pas que des best-sellers, il faut savoir que l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre ! Il faut une offre variée, puisque le public est de plus en plus varié. Si notre choix était plus élitiste, pour qui fonctionnerions-nous ? N'oublions pas que les impôts locaux sont payés par l'ensemble de la population. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous sommes censés travailler pour tous les citoyens ! C'est un équilibre à trouver entre les différents publics. Parallèlement, nous avons un rôle de "défricheur" dans l'abondance éditoriale. Il nous faut aussi proposer des œuvres auxquelles le lecteur n'aurait pas forcément pensé. Ces découvertes, celles qui ne sont pas toujours médiatisées, on sait qu'elles vont plaire à un certain public. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

☐ Trouvez-vous que votre public a évolué dans les dernières années ? Si oui, comment expliquez-vous ces changements ?

« Il n'y avait pas de bibliothèque municipale à Landerneau, il y a sept ans. La demande évolue. Sociologiquement, je ne sais pas. Nous n'avons pas d'éléments de comparaison. Le livre stagne et même, diminue dans certains secteurs. Les nouveaux supports se développent, les cédéroms pour enfants, le DVD, le texte lu. » (Jacqueline Goachet-Marc)

☐ Quelle est l'évolution du taux d'inscrits ? Savez-vous le mesurer ? D'où vient ce mouvement, selon vous, et comment y répondre ?

« Il y a deux tiers de fidèles et un tiers de renouvellement. Et un retour du public, à cause de la crise. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous avons 5 350 inscrits de Douarnenez et du Cap Sizun, plus une partie du Pays bigouden. Nous bénéficions de l'ouverture récente (fin 2006) de la médiathèque et donc de l'engouement du début. Les chiffres de l'année 2009, seront sans doute différents, et l'évolution du taux d'inscrits sera plus juste » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

Action culturelle

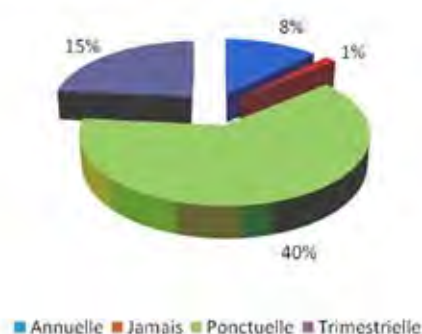
✿ Typologie et périodicité

Sur les 70% de structures de lecture publique ayant répondu à cette question, 78% ont déclaré organiser des actions culturelles.

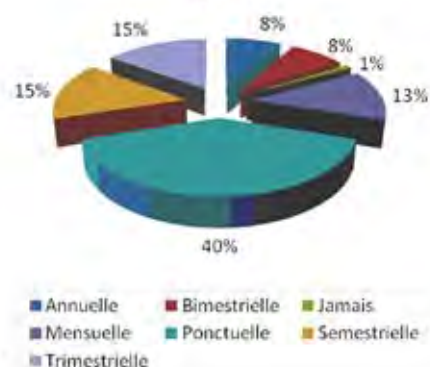
PARTIE 4

LECTURE PUBLIQUE

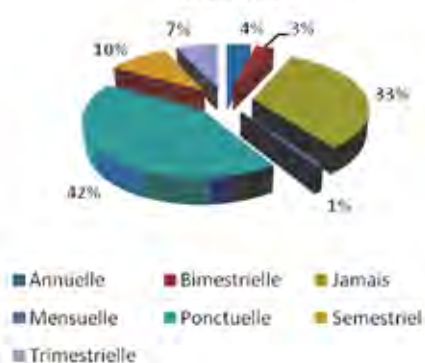
Périodicité de l'organisation de fêtes ou salons du livre



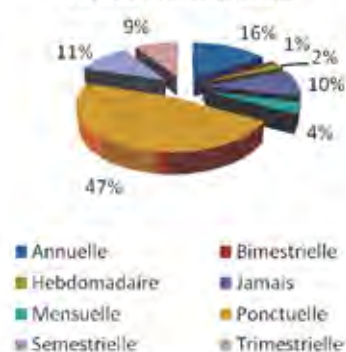
Périodicité de l'organisation d'expositions



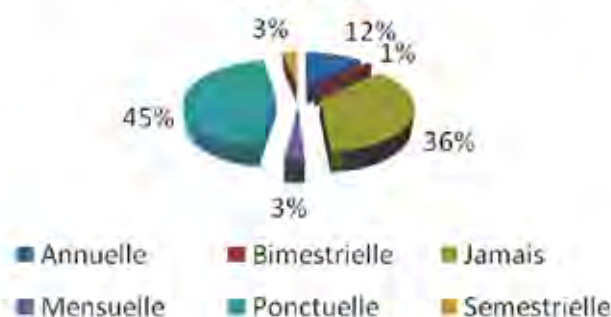
Périodicité de l'organisation de conférences



Périodicité de l'organisation de lectures / rencontres avec un auteur



Périodicité de l'organisation d'ateliers d'écriture



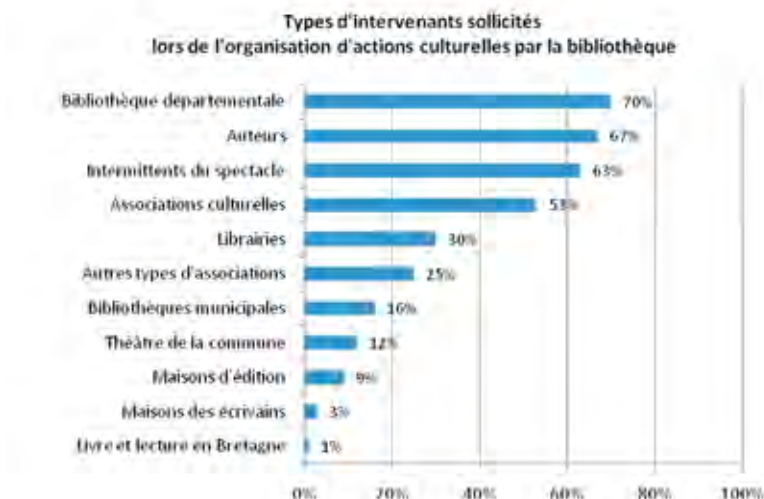
Ces données chiffrées mériteraient d'être complétées par une analyse qualitative sur un échantillon réduit de bibliothèques. Cette enquête permettrait de repérer les atouts et les faiblesses d'une activité de médiation culturelle et d'envisager des pistes de travail, notamment dans le cadre de la coopération entre bibliothèques.

79% des structures de lecture publique n'organisent pas d'actions spécifiques en faveur de la lutte contre l'illettrisme et 64% des structures de lecture publique n'organisent pas d'actions culturelles hors les murs.

Parmi les 64% de structures publiques ayant déclaré organiser des actions culturelles hors les murs, celles-ci sont de différente nature : rencontres avec des auteurs, organisation d'expositions, d'heures du conte, portage à domicile, randonnées contées, lectures à voix haute dans des bars, des librairies, des maisons de retraite..., marchés aux livres, participation à des prix ados, à des manifestations telles que « Le Printemps des poètes », mise en place de comités de lecture...

✱ Structures partenaires et aides

Dans le cadre de la mise en place de partenariat(s), 71% des structures de lecture publique ayant répondu déclarent coopérer avec les partenaires suivants :



21% des structures de lecture publique ont déclaré avoir bénéficié d'aides financières pour organiser leurs actions culturelles.

☐ Selon vous, quel rôle la bibliothèque doit-elle jouer dans la cité ?

Les réponses des professionnels interrogés font ressortir trois points : la bibliothèque doit devenir un lieu de vie - pas uniquement un lieu de consultation - ; la bibliothèque doit s'adapter aux horaires et aux besoins de ses lecteurs ; l'action culturelle a une place essentielle dans le métier de bibliothécaire (de plus en plus de postes sont désormais spécifiquement dédiés à l'animation culturelle au sein des bibliothèques).

« Je trouve que le fait que la médiathèque se retrouve au centre de la cité est quelque chose de naturel. Je pense également à une page d'actualités sur la ville (programmes de cinéma, spectacles, météo, etc.) » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Les bibliothèques apportent un plus en devenant des lieux culturels à part entière. Il faut maintenant qu'elles deviennent des lieux de vie où il se passe plein de choses, des forums publics intergénérationnels. Le rôle de la BDP est d'être un acteur de la chaîne économique du livre. Elle est aussi un soutien de la vie économique des auteurs, des éditeurs, des libraires. Certains libraires qui ne connaissent pas le rôle des bibliothèques ont un regard négatif. La bibliothèque répond à une demande, mais pas uniquement. Le livre ne reste souvent que trois semaines en librairie. Après, on ne peut le retrouver qu'en bibliothèque. Il ne faut pas se contenter du best-seller. La bibliothèque doit être aussi dans l'offre. L'enjeu se situe là. » (Michèle Fitamant)

« L'avenir des bibliothèques est flou et leur prochaine mission sera d'aller chercher les publics, d'ouvrir les profils de poste de bibliothécaires à d'autres compétences. L'image de la bibliothèque reste à changer. Nous devons réfléchir également aux heures d'ouverture, élargir les partenariats, faire des diagnostics de territoire, des statistiques, travailler sur la mutualisation, repérer les acteurs, réfléchir sur les politiques d'acquisition (complémentarité). Le rôle des bibliothèques est de rencontrer les éditeurs, de faire venir les auteurs. La connaissance de l'édition, la manière de recevoir un auteur, etc., c'est une demande des bénévoles : » (Cécile Defois)

« Les codes comportementaux en médiathèque sont souvent caricaturaux : il ne faut pas faire de bruit, c'est un lieu de travail. Tout cela a abouti à ce que les bibliothécaires fassent vivre "leur" bibliothèque pour des gens comme eux, c'est-à-dire 20% de la population, les fameux "lecteurs". Je pense que si la mission première était autrefois de constituer et de proposer des collections, elle est aujourd'hui d'accueillir, de faire de la médiation. Dans les cinq ans à venir, il ne sera plus possible de fonctionner comme hier, sinon, nous irons "dans le mur". Le bibliothécaire ne doit plus se considérer comme le "propriétaire" des lieux, qui ne peut ouvrir "sa" médiathèque en-dehors des moments où il travaille. Demain, quand on se rendra à la médiathèque, ce ne sera pas forcément pour des transactions liées au prêt. On y viendra pour chercher du contenu, faire des rencontres, écouter, voir, discuter. [...] Devons-nous laisser le supermarché devenir l'unique lieu de rencontre des publics ? Un lieu dédié à la culture n'est-il pas plus habilité à jouer ce rôle qu'un temple de la consommation ? [...] C'est un lieu de rencontre. Ce n'est pas un lieu sacré ! Inspirons-nous des librairies, dans la façon de présenter les livres. Cessons d'être obsédés par le rangement, les étagères, les codes. Cessons de croire que nous savons ce qui est bon pour les autres. Par exemple, nous avons mis des années avant de comprendre que si nous voulions attirer les ados, il fallait leur laisser la liberté d'utiliser les ordinateurs, même pour un usage personnel. Or, nous avons des salles multimédia à part, avec interdiction d'accéder à tel ou tel logiciel. Là encore, il faut des règles, c'est évident, mais simplifions ! [...] Certaines médiathèques s'exaspèrent de jouer le rôle de garderie du fait que les lecteurs y laissent leurs enfants pendant qu'ils vont faire les courses. Pourquoi ne pas penser à l'intervention de personnel spécialisé pendant les heures de marché ou créer une salle spécialisée pour la petite enfance ? La médiathèque doit tirer bénéfice de cette spécificité : elle est le seul lieu où des enfants de huit ans se rendent librement, sans être accompagnés de leurs parents, et où l'entrée est gratuite. » (Laurent Ronsin-Ménerat)

☐ La bibliothèque organise-t-elle des actions culturelles ? Pour quels publics ?

« À la médiathèque de Landerneau, comme dans beaucoup de médiathèques de ce type (45 000 documents, 14 000 habitants), les animations en bibliothèque sont en plein essor et nous travaillons beaucoup sur le secteur jeunesse. Les ados ne sont pas faciles à cerner. Et nous allons vers les publics empêchés, défavorisés. C'est un investissement en temps très important. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Il est organisé plusieurs expositions, animations dans l'année, en direction de plusieurs types de public : en mars, l'illustration en direction des maternelles et primaires, en novembre, la BD, une autre fois le livre d'artiste, etc. Nous essayons de satisfaire plusieurs publics, par la diversité des expositions, des conférences et des rencontres. Nous travaillons aussi en direction des publics "empêchés" : dans les hôpitaux, les maisons de retraites, et les institutions accueillant des personnes handicapées. Ainsi, une fois par mois, nous présentons un film destiné aux pensionnaires des maisons de retraite. Ces après-midi ont toujours un vif succès. Nous devrions aussi travailler davantage en lien avec les quartiers. Cela nécessite du temps de la part du personnel, des partenariats. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

« Cela fait partie des axes de développement de la lecture publique : être un partenaire pour le monde socio éducatif, et en particulier, en direction des jeunes. Auparavant, il y avait les actions de l'Association des amis de la BDP. Celle-ci n'existe plus, mais nous avons repris ses idées. Toutes les actions favorisent l'intercommunalité. Nous participons au Mois du film documentaire, à un concours avec l'EPCC des Chemins du patrimoine en Finistère et au Festival "Sur Paroles", à Ados d'Mots, dans le cadre du plan de lutte contre l'illettrisme. Cela fait 80 ateliers d'écriture. Une quinzaine littéraire a également été créée par le conseil général ; nous intervenons en tant que soutien technique. Nous soutenons la littérature contemporaine en apportant des subventions et une aide technique. Cette année, nous allons travailler sur la poésie contemporaine, en partenariat avec le CDDP et Voix d'aujourd'hui. Il y a le théâtre, également. Nous avons constitué un fonds d'ouvrages contemporains pour la jeunesse. Actuellement, mon adjoint est responsable de l'action culturelle, avec trois postes dédiés (deux de catégorie B et un de catégorie C), dont un animateur, qui est garant de la méthodologie des projets. Cela marche bien. Pour Ados d'Mots, un poste a été créé. Dans ce cadre, nous ne faisons pas tourner de spectacles, actuellement. Nous faisons tourner des auteurs. Nous essayons de faire appel à des écrivains bretons pour limiter les frais. L'engagement des auteurs se fait en direction des jeunes du milieu rural, qui sont souvent en difficulté par rapport à la lecture et à l'écriture. Nous travaillons avec les maisons rurales, les animateurs jeunesse, les communautés de communes. » (Michèle Fitamant)

« Nous finançons et organisons des actions dans le cadre du Printemps des poètes. C'était aussi le cas pour Lire en Fête, quand ça existait encore. En 2009, nous avons aidé le projet de Marc Roger, La Méridienne du griot blanc, de Saint-Malo à Bamako, avec des lectures dans les bibliothèques financées par le conseil général. Avec la création de la Direction de la Culture, la coordination des projets des différents services culturels de la collectivité permettra de développer les actions sur les territoires. Nous accompagnons les bibliothèques dans leurs projets d'animation (formation sur l'animation, prêt d'outils et matériel d'exposition). La bibliothèque est un lieu de vie où doit se passer le débat citoyen. Mais cela pose la question des heures d'ouverture. Selon les statistiques 2008, les bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants du département sont ouvertes en moyenne 8,56 heures par semaine. » (Cécile Defois)

❑ Quelle importance accordez-vous à l'action culturelle ? S'il fallait la développer, comment vous y prendriez-vous ? Quels sont vos besoins dans ce domaine ?

« Il faut des gens compétents pour s'en occuper, des gens qui soient calés et qui aient le réseau. Il faut de la régularité, chaque semaine. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Il y aurait besoin de lieux d'échanges entre bibliothèques pour créer une dynamique. Nous essayons d'être lieu de ressources, de recensement des auteurs, par exemple. Nous ne sommes pas encore le partenaire naturel des auteurs, qui ne connaissent pas forcément le fonctionnement d'une BDP. Il manque un outil de partage, un outil collaboratif. On découvre toujours des richesses et des compétences locales. Notre travail, c'est de la pédagogie, et apprendre comment on va à la conquête du public. » (Michèle Fitamant)

☐ La Bibliothèque départementale de prêt vous accompagne-t-elle dans ces animations ?

« Non. La BDP est très active et propose ses propres animations, auxquelles nous participons. »
(Jacqueline Goachet-Marc)

« Non, sauf une fois : nous avons emprunté une exposition. » (Marie-Catherine Le Dévéhat)

☐ Quels types d'actions sont accompagnées par la bibliothèque ?

« L'opération Ado's d'mots, pilotée par le conseil général du Finistère (ateliers animés par des auteurs auprès des adolescents), l'Heure du conte, des expositions, la venue d'auteurs, le Prix Cézanne (départemental et national, organisé par un groupement de comités d'entreprise, pour lequel les lecteurs votent), le spectacle de Casus Délires, qui permet de découvrir la richesse de la bibliothèque, le café-philo, la vente de livres déclassés, etc. » (Jacqueline Goachet-Marc)

« Nous n'avons pas d'actions envers les publics empêchés. Les hôpitaux ne veulent pas de livres à cause des maladies nosocomiales. Ils veulent leur propre fonds. Nous envoyons les catalogues d'expositions et nos formations leur sont ouvertes. Pour les prisons, dans le cadre du Festival "Sur Paroles", nous avons une action à la prison de Brest. Mais les liens deviennent de plus en plus distants. Nous travaillons avec le CDDP, nous essayons de mutualiser notre réseau de distribution, nous prêtons des livres aux enseignants, nous essayons de mieux utiliser nos navettes. Nous travaillons beaucoup avec les collèges, lycées. Pour les maisons de retraite, nous les dirigeons vers la bibliothèque de la commune en premier lieu. La bibliothèque doit être le référent sur son territoire. Nous nous efforçons également d'impliquer les élus. »
(Michèle Fitamant)

☐ Comment percevez-vous le rôle d'une bibliothèque / médiathèque dans le projet culturel d'une ville, d'une intercommunalité ?

« La médiathèque a toute sa place dans un projet culturel d'une ville. Elle complète l'offre existante, propose des actions différentes ou s'associe à des projets communs avec les autres établissements de la ville (musée, MJC, etc). (Marie-Catherine Le Dévéhat)

« Il faut faire comprendre aux élus l'importance d'une bibliothèque, qui est quelquefois le seul lieu d'action culturelle d'une commune, et qu'il faut des moyens (budget d'animation) pour appuyer cela. » (Michèle Fitamant)

☐ Idéalement, quelles actions souhaiteriez-vous voir développées dans votre ville ?

« Nous devons devenir des lieux de développement de la citoyenneté et pas seulement des lieux culturels. Il faut sortir du livre sacré, de la bibliothèque du XVIII^e siècle ! »
(Jacqueline Goachet-Marc)

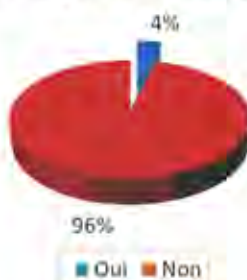
Actions en faveur des personnes en situation de handicap

✱ Accessibilité

Sur les 265 structures de lecture publique ayant répondu à cette question (87% de répondants), 73% ont déclaré que la bibliothèque était accessible aux personnes à mobilité réduite.

✿ Équipement informatique

Équipements informatiques spécifiques pour les personnes handicapées



Sur les 257 structures ayant répondu (soit 81% de répondants), 96% ont déclaré ne pas être équipés de matériel spécifique pour les personnes handicapées. Pour les 4% qui en sont dotées (soit dix structures de lecture publique), six ont cité les appareils de grossissement.

Respect des règles de l'accessibilité des sites web aux personnes mal et non voyantes du catalogue en ligne de la bibliothèque



✿ Fonds documentaires spécifiques aux personnes mal ou non voyantes

Fonds documentaire spécifique aux personnes mal ou non voyantes

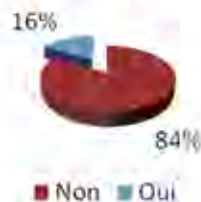


Sur les 80% de structures de lecture publique ayant répondu, 71% ont déclaré disposer d'un fonds de documents spécifique aux personnes mal ou non voyantes ¹²³.

¹²³ Le taux de réponses sur le volume de ces documents étant très faible, les données n'ont pu être exploitées.

✱ Actions culturelles

Actions culturelles spécifiques auprès des personnes en situation de handicap



Ont été cités principalement comme exemples d'actions culturelles spécifiques auprès des personnes en situation de handicap par les 16% ayant déclaré en mener : le portage de livres à domicile, l'accueil d'enfants handicapés en partenariat avec des institutions ou hôpitaux, l'organisation de spectacles lors de festivals, la lecture à voix haute en bibliothèque ou en maison de retraite, la mise en place d'ateliers informatiques, d'art plastique, etc.

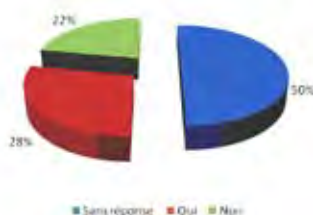
Aides

Le questionnaire portait sur les types d'aides sollicitées par les structures de lecture publique depuis 2000 et sur les organismes.

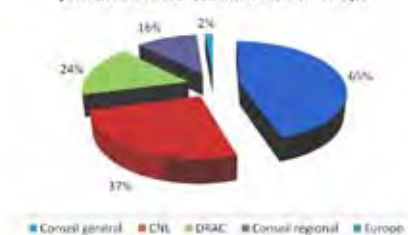
✱ Aides (création, extension, développement de fonds, informatisation)

○ Aide à la création ou à l'extension

Structures de lecture publique ayant sollicité une aide à la création ou à l'extension depuis 2000

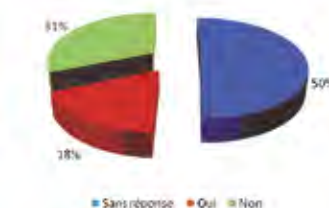


Organismes sollicités pour l'aide à la création ou extension de la bibliothèque

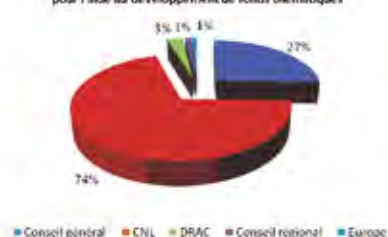


○ Aide au développement de fonds thématiques

Structures de lecture publique ayant sollicité une aide au développement de fonds thématiques depuis 2000



Organismes sollicités pour l'aide au développement de fonds thématiques



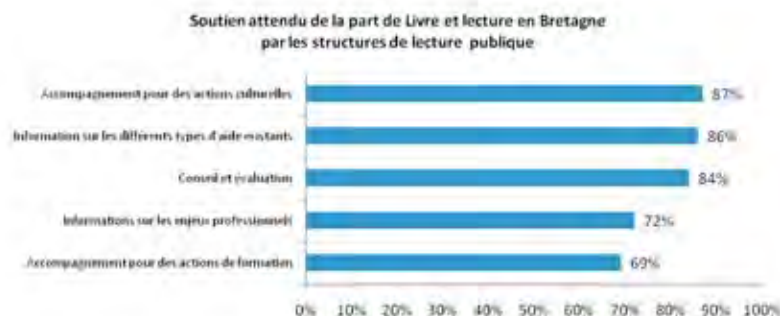
○ Aide à l'informatisation



✿ Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne

Les professionnels attendent :

- Accompagnement dans la mise en place d'actions culturelles ;
- Informations sur les différents types d'aide (aide à la création, au développement de fonds thématiques, à l'informatisation, etc.) ;
- Conseil ;
- Informations sur les enjeux professionnels et l'évolution des métiers ;
- Accompagnement pour des actions de formation.



✿ Attentes à l'égard de l'État et des collectivités territoriales

○ État

- des aides à la création, à l'extension, au fonctionnement, à l'informatisation, à la mise en place d'actions culturelles (la mutualisation et partage des moyens lors de la venue d'un auteur, par exemple, un soutien financier plus important pour l'action culturelle, dans l'esprit du soutien apporté par la Drac et le conseil général pour le spectacle vivant), à la formation continue ;
- des informations sur les types d'aide existants pour les bibliothèques ;
- la simplification des demandes de subventions, l'augmentation et l'élargissement des critères pour y accéder, l'allocation de subventions pour la constitution de fonds spécifiques ;
- des conseils techniques pour la création ou l'agrandissement d'une médiathèque, et l'accompagnement des projets ;

- la professionnalisation des personnels, une moindre disparité entre les grilles indiciaires des trois types de fonctionnaires et les mêmes avantages pour tous (mutations, promotions, primes) ;
- une concertation sur les politiques et dispositifs pour l'adaptation des bibliothèques aux évolutions socioculturelles et technologiques, une incitation concrète aux collaborations et une complémentarité entre bibliothèques municipales et bibliothèques universitaires (en termes de ressources, d'horaires, de services, etc.).

○ Intercommunalités

- actions culturelles dans le cadre de l'intercommunalité ;
- coopération intercommunale en lecture publique : catalogue commun, fonds spécifique, accès aux établissements par carte unique ;
- création d'un réseau documentaire intercommunal avec la mise en commun d'un fonds.

CONCLUSIONS

✱ Chiffres-clés

○ Les structures de lecture publique

1 172 structures de lecture publique (du dépôt à la bibliothèque) desservant 4 330 000 habitants soit 97% de la population bretonne.

○ Les moyens de fonctionnement

- huit heures d'ouverture moyenne pour une surface moyenne de 208 m².
- 39% des structures sont informatisées et 45% ont un accès Internet.

○ Les collections

Les structures de lecture publique

- 9,5 millions de documents disponibles : 8,5 millions de livres, 700 000 documents sonores, 242 000 vidéos, 47 000 cédéroms.

Les bibliothèques départementales de prêt

- 1,2 millions de documents disponibles : 1 023 826 livres, 51 487 vidéos, 93 445 documents sonores.

○ Acquisitions

Les structures de lecture publique

- 714 000 documents acquis (590 000 livres, 72 100 documents sonores, 51 000 vidéos).
- 9 millions d'euros de budget.
- 12 285 € d'acquisition en moyenne, soit 2,60 € en moyenne par habitant.

Les bibliothèques départementales de prêt

- 1 205 907 documents acquis (991 892 livres, 119 907 documents sonores, 84 823 vidéos, 9 285 cédéroms).
- 14,7 millions d'euros de budget.

○ Les prêts

- 23 millions de prêts tous supports confondus dont :
 - 19 millions de prêts de livres
 - 2,2 millions de prêts de documents sonores
 - 1,8 millions de prêts de vidéos
 - 227 000 prêts de cédéroms.

○ Les inscrits

- 669 969 inscrits, soit 16% de la population totale.
- quatre prêts d'imprimés par habitant en moyenne.

○ Les personnels

1 569,9 emplois en ETP (équivalent temps plein) dont 76% d'emplois spécifiques des bibliothèques, dont 18% d'emplois spécifiques A et B.

○ Les dépenses

2,5 € par habitant en moyenne.

○ Les actions culturelles

- 78% des structures de lecture publique organisent des actions culturelles (fête ou salon du livre, exposition, conférence, rencontre avec un auteur, atelier d'écriture).
- 79% des structures de lecture publique n'organisent pas d'actions spécifiques en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- 64% des structures de lecture publique organisent des actions hors les murs (rencontre avec un auteur, exposition, heure du conte, portage à domicile...)
- 71% des structures de lecture publique mettent en place des actions culturelles et coopèrent principalement avec les écoles (99%), les bibliothèques départementales (70%), d'autres bibliothèques municipales (39%), les maisons de retraite (28%), les collèges (25%).
- 66% des structures de lecture publique déclarent bénéficier d'aides financières venant principalement du conseil général (66%), de la commune (13%), de la Drac (6%) et des communautés de communes (5%).

○ Les actions en faveur des personnes en situation de handicap

- 73% des bibliothèques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- 96% des bibliothèques ne sont pas équipées en matériel spécifique pour les personnes handicapées.
- 90% des structures de lecture publique ne possèdent pas de catalogue en ligne respectant les règles d'accessibilité des sites web aux personnes mal voyantes.
71% de ces structures n'ont pas en projet de mettre en norme leur site web.
- 71% des structures de lecture publique possèdent un fonds spécifiques pour les personnes mal ou non voyantes.
- 84% des structures de lecture publique ne mènent pas d'actions culturelles spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

○ Les aides financières

- 28% des structures de lecture publique ont sollicité une aide à la création ou à l'extension. Cette aide vient principalement du conseil général (65%), du CNL (37%), de la Drac (24%) et du conseil régional (16%).
- 18% des structures de lecture publique ont sollicité une aide au développement de fonds thématiques. 74% des structures sont aidées principalement par le CNL (74%) et le conseil général (27%).
- 33% des structures de lecture publiques ont sollicité une aide à l'informatisation. Pour 73%, cette aide vient du conseil général, puis de l'Europe (20%) et de la Drac (18%).

○ Les besoins exprimés par les professionnels

» Accompagnement dans la mise en place d'actions culturelles

La bibliothèque doit devenir un lieu de vie. L'action culturelle prend une place de plus en plus essentielle dans le métier de bibliothécaire. Des postes sont désormais spécifiquement dédiés à l'animation culturelle.

Livre et lecture en Bretagne a mis en place un groupe de réflexion sur les questions de l'animation et de l'action culturelle.

» Information sur les différents types d'aides existants

Une majorité des répondants ne connaissent pas les aides qu'ils peuvent solliciter dans le cadre d'une création ou d'une extension de bâtiment, d'un développement de fonds thématiques ou d'une informatisation.

Cette méconnaissance porte également sur les organismes qu'ils doivent solliciter pour obtenir ces aides.

Des cycles de formation ou des journées professionnelles dédiés avec étude de cas pratique pourraient être mis en place à l'initiative de Livre et lecture en Bretagne et / ou en partenariat avec les bibliothèques départementales de prêt.

Des fiches pratiques pourraient être proposées sur le site Internet de Livre et lecture en Bretagne. Des liens vers des sites Internet ayant déjà mis ces informations en ligne pourraient être faits (portail de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine ou de la bibliothèque départementale du Finistère, par exemple).

» Information sur les enjeux professionnels et l'évolution du métier

Avec l'arrivée des nouvelles technologies et la technicité qu'elles impliquent, la tendance générale s'axe autour d'une demande forte de professionnalisation. Les rôles des personnes travaillant au sein des bibliothèques ne sont plus tout à fait les mêmes et seront de plus en plus spécifiques.

Le métier de bibliothécaire évoluera dans le sens de l'élargissement de son rôle traditionnel. À l'origine, le rôle de bibliothécaire est de sélectionner de l'information et de mettre en valeur les collections. Or, les bibliothécaires seront de plus en plus amenés à développer des compétences en matière d'ingénierie et de conseils. Au final, les bibliothécaires se concentreront davantage sur les publics, l'animation culturelle et le conseil, et moins sur les collections.

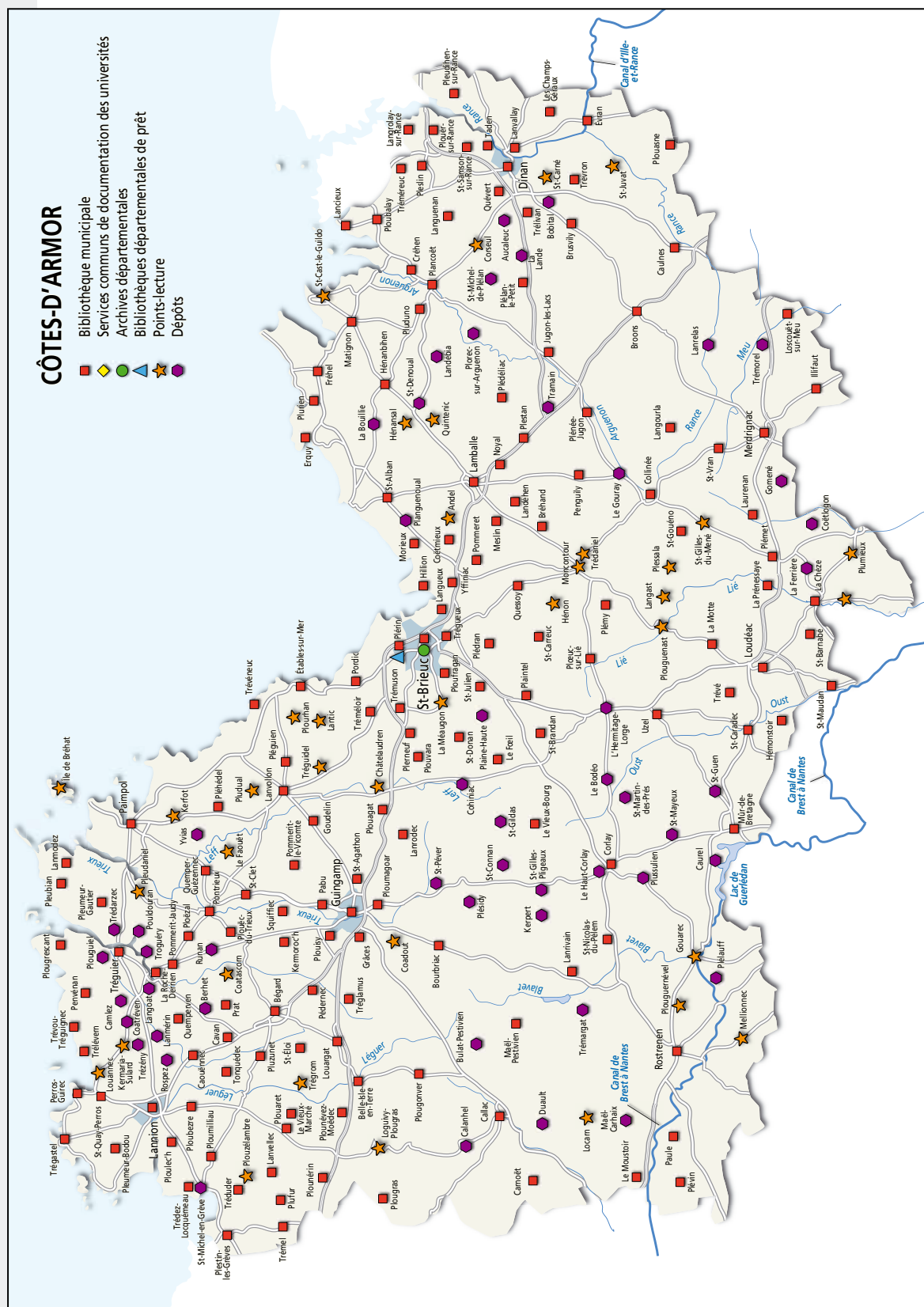
Pour accompagner ces évolutions, Livre et lecture en Bretagne propose des journées professionnelles. Un groupe de travail « Évolution des métiers » a été mis en place. Un atelier « Évolution des métiers en bibliothèques » fonctionne depuis 1995 en partenariat avec le Centre national de fonction publique territoriale – Délégation régionale de Bretagne et propose chaque année le *Guide des formations – Métiers des bibliothèques*¹²⁴. ●

¹²⁴ Disponible sur www.livrelecture-bretagne.fr

PARTIE 4

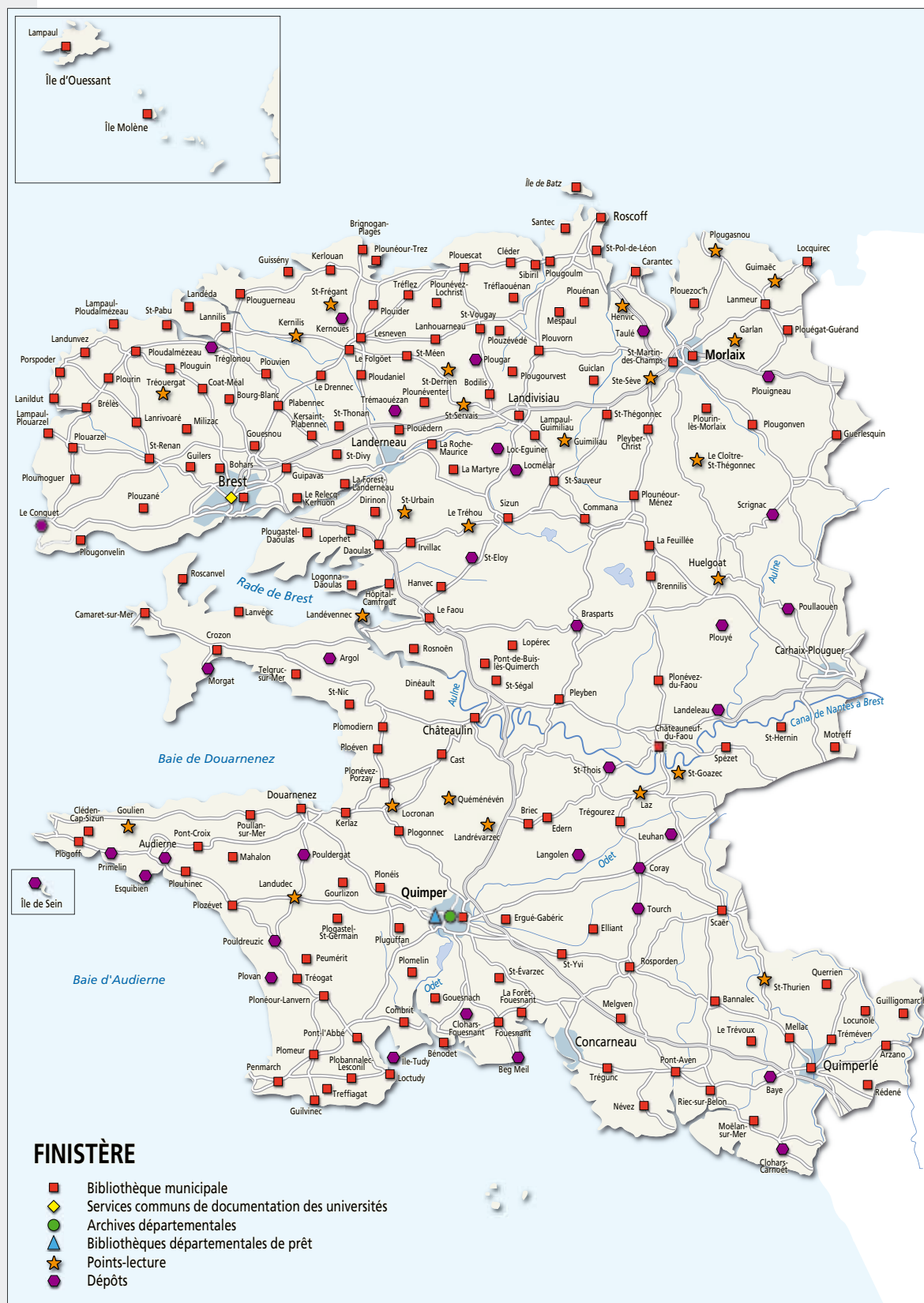
LECTURE PUBLIQUE

CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE LECTURE PUBLIQUE



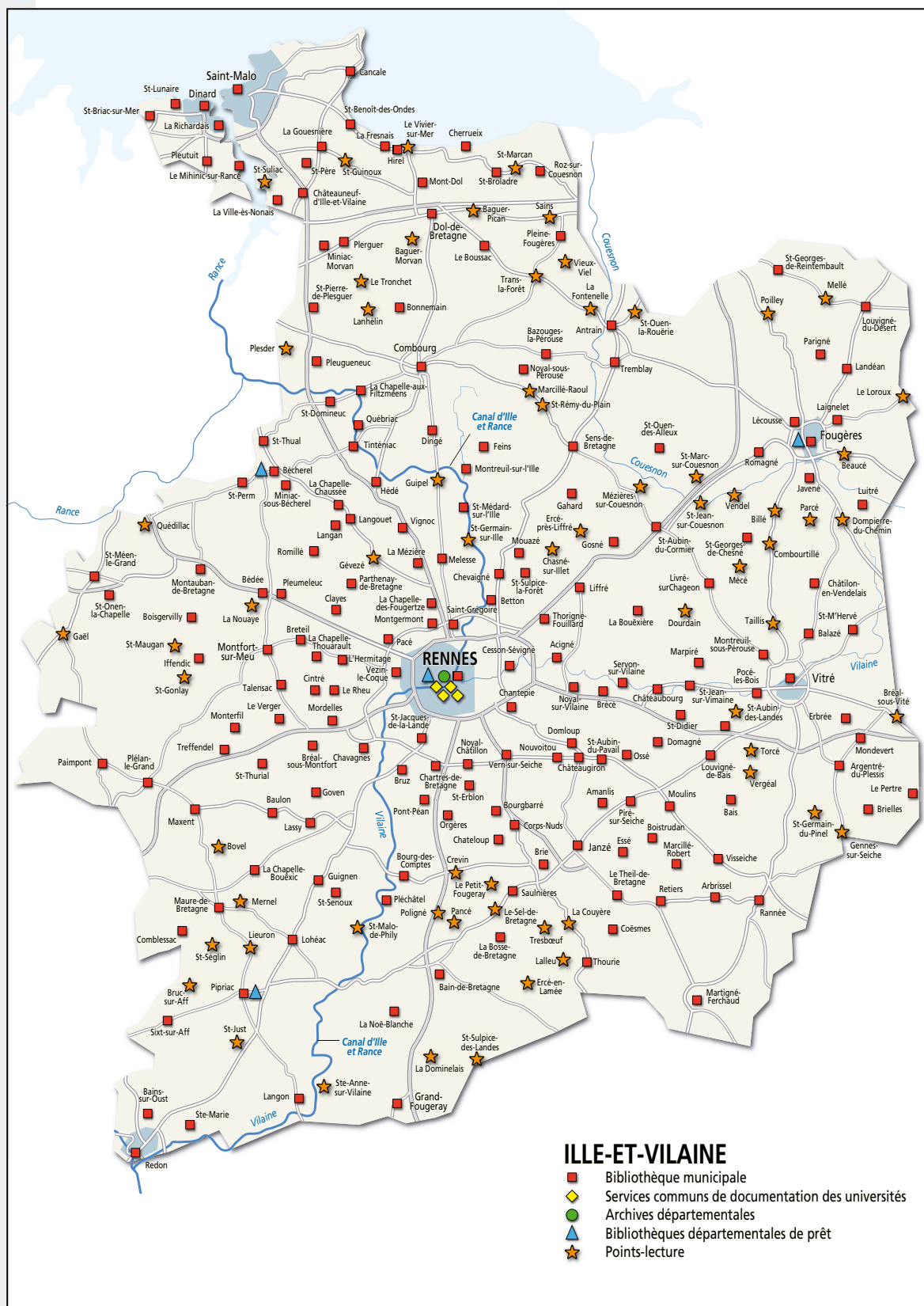
PARTIE 4

LECTURE PUBLIQUE



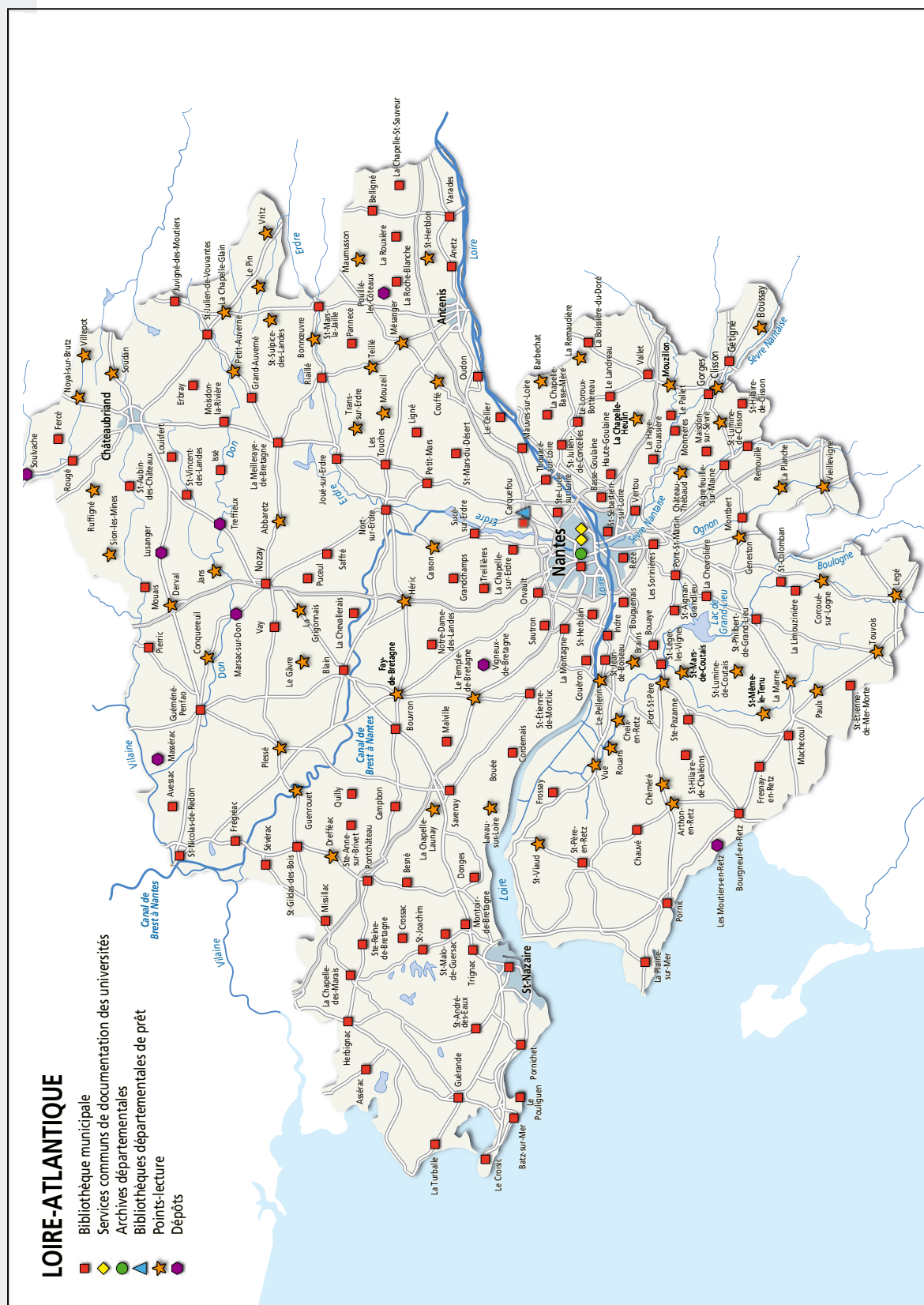
PARTIE 4

LECTURE PUBLIQUE



PARTIE 4

LECTURE PUBLIQUE



PARTIE V – SALONS ET FESTIVALS DU LIVRE

Typologie des répondants

84 manifestations littéraires sont recensées sur le territoire breton. Par « manifestations littéraires », nous entendons les salons et festivals traditionnels du livre, mais aussi toutes les rencontres et animations spécifiques développées sur le territoire (hors dédicaces).

Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des manifestations recensées, pour 19 retours, soit un taux de réponses de 23%. Une enquête avait été précédemment menée en 2008 en Bretagne, dans le cadre d'une étude dirigée par la Fill (Fédération interrégionale du livre et de la lecture). 33 salons avaient répondu. Deux questionnaires ont été envoyés. Le premier cherchait à compléter les données précédemment recueillies dans le cadre de l'enquête Fill (fréquentation et évolution de la fréquentation, sources de financement et emplois). Le second reprenait les données du précédent questionnaire, enrichi des nouvelles questions. Sept nouveaux acteurs nous ont répondu, 21 n'ont pas souhaité compléter la précédente étude.

L'enquête s'est divisée en deux temps : une partie quantitative, qui nous a permis d'obtenir des données sur la fréquentation des salons, les thématiques abordées, l'emploi, et une partie qualitative, à travers laquelle nous avons pu recueillir des impressions sur l'évolution des salons. Nous livrerons ces témoignages sous forme de verbatim.

Ci-après, le panel des sept répondants à l'étude qualitative :

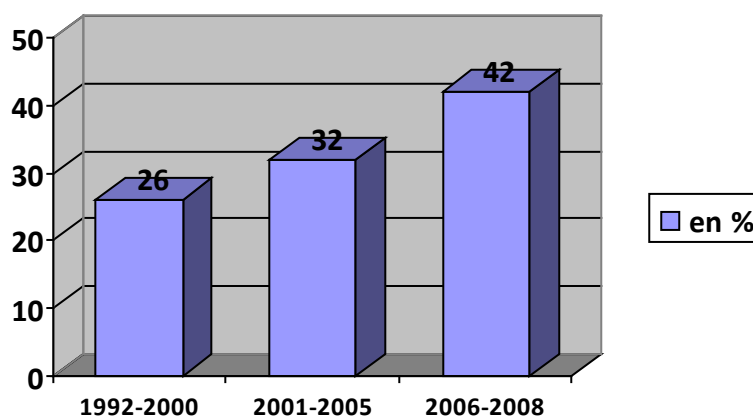
Marc Baron (Salon du livre jeunesse, Fougères), Anne Benabès (Salon du livre de Riante), Alain Faure (Périscopages, Rennes), Françoise Irtz (Mauves-sur-Loire), Marie-Jannick Michel (Salon du livre Lennvor, Le Relecq-Kerhuon), Yann Pellié (Festival du livre en Bretagne, Carhaix), Janick Yvon (Salon du livre jeunesse multilingue de Pluguffan).

47% des manifestations littéraires interrogées sont généralistes, 53% sont spécialisées.

79% des répondants ont un site Internet.

✱ Année de création

Années de création des manifestations littéraires



On note un pic de création des manifestations littéraires en 2008, avec un taux de création de 21% ; mais ce qui ressort des données recueillies est surtout l'importance prise par les manifestations littéraires depuis 2006. Lorsque l'on compare la nature des répondants et qu'on la met en relation avec l'année de création, on s'aperçoit que les salons du livre dans leur forme classique ont été créés principalement entre 1992 et 2005, et les manifestations littéraires sous des formes un peu différentes (rencontres, colloques, animations théâtrales), depuis 2006.

✱ Origine et évolution

Nous avons tout d'abord interrogé le panel qualitatif sur l'origine et l'évolution de leur manifestation. Il apparaît que l'initiative de ce type de manifestations revient souvent aux municipalités. Quant à l'évolution des manifestations, elle se veut en adéquation avec le public et correspond à l'évolution du secteur (développement des cafés-mangas, renouvellement des thématiques).

☐ Comment votre salon a-t-il été créé (groupes d'amis, associations, mairies) ?

« Pendant dix-sept ans, le Salon du livre jeunesse multilingue était organisé par l'association Ijin, de Quimper, à la salle du Chapeau rouge. C'était une association culturelle bretonne qui avait constaté l'absence d'une vitrine pour la production de livres jeunesse en breton. »

(Janick Yvon)

« C'était mon idée, au sein de l'association Gwalarn pour la culture bretonne. J'aime la lecture et le contact. Au bout d'un an, il y a eu création d'une association indépendante : Lennvor. »

(Marie-Jannick Michel)

« Je me suis installé à Fougères en 1974. J'ai fait mon trou. En 1975, j'organisais des ateliers de poésie. Nous avons commencé au théâtre. J'ai eu le poste d'animateur pour le livre en 1985. La même année, j'organisais la première édition du salon. Dix auteurs, 500 élèves. C'était une volonté de la mairie et l'objet de la création du poste. J'y ai pris goût petit à petit. »

(Marc Baron)

« C'est une initiative municipale, prise en 1989. Il y avait quinze auteurs présents la première année. J'étais conseillère municipale. Deux ans après, nous avons créé l'association Les Amis des arts et de la culture ». (Anne Benabès)

« Nous, nous ne disons pas "salon", mais "rencontres". La première édition a eu lieu en mai-juin 2001. Elle était organisée à l'initiative du magazine l'Œil électrique et du collectif du Rouge corne (regroupant des membres des structures la Chose, les Taupes de l'espace, K-Fuel). L'idée était de travailler en transversal, de mélanger les arts. En 2003, s'est créé Péricopages, en association. Nous travaillons beaucoup avec les Ateliers du vent. » (Alain Faure)

« Il a été proposé, il y a dix ans, par un prof de français fondu de polar. L'association des bénévoles de la bibliothèque a dit "banco". Le salon est organisé par une association autonome depuis 2006. » (Françoise Irtz)

☐ Comment décririez-vous l'évolution de votre manifestation ?

« L'association organisatrice a changé. Il y a dix ans, s'est créée l'association Saloñs al levrioù Plugueñ, et la manifestation s'est installée à Pluguffan. Elle s'est ouverte à des éditeurs et à des auteurs qui ne sont pas forcément de langue bretonne. Le public vient plus nombreux. Il ne faut pas effrayer les gens. Il y a encore beaucoup d'a priori. Certains exposants nous disaient : « c'est trop breton, là-dedans ! » Nous avons appuyé la notion de multilinguisme. »

(Janick Yvon)

« Nous existons depuis 1999. Le bouche à oreille a permis d'arriver à ce niveau et nous ne voulons pas nous développer. Nous sommes tous bénévoles et nous tenons à ce que tout le monde se sente bien. » (Marie-Jannick Michel)

« Cela a pris de l'ampleur : 6 000 élèves, soit 250 classes, aujourd'hui, et 50 auteurs qui se déplacent dans les écoles. Nous ne pouvons accueillir plus de 6 000 élèves car nous n'avons pas assez de budget. L'évolution a été progressive chaque année. Nous ne souhaitons pas que le salon devienne plus grand. L'esprit a évolué sur les dix dernières années : les gens viennent parce qu'ils veulent choisir des bons livres ; ils connaissent la littérature. Ils viennent de plus en plus le matin. Ils savent souvent à l'avance quel livre ils veulent acheter. Pour qu'un salon fonctionne bien, il faut qu'il y ait une personne référente. Il faut être le catalyseur. Il y a une équipe avec moi. À Fougères, il y a une ambiance particulière, c'est un esprit. Les auteurs aiment être accueillis, ils ne sont jamais seuls : il y a un car, on les amène à l'hôtel. Les auteurs dans les classes, cela marche bien. Un bon signe, c'est quand les auteurs sont contents. » (Marc Baron)

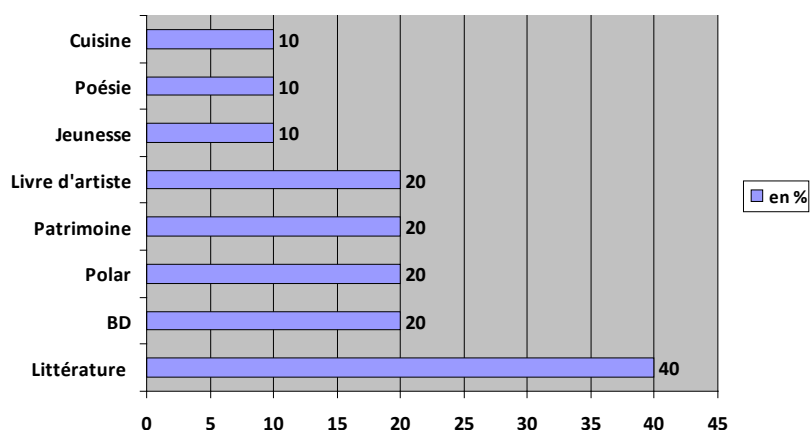
« En 2008, nous avons travaillé avec Bazouges. En 2009, nous avons travaillé avec Le Bon Accueil, un espace d'exposition d'art contemporain, à Rennes, qui veut s'ouvrir aux arts plastiques. Le but est d'étendre nos collaborations en-dehors des lieux consacrés à la BD. Il y a six personnes au conseil d'administration et une trentaine de bénévoles. Je suis salarié de l'association depuis trois ans. Je suis sollicité pour intervenir pour des formations, des ateliers... La BD n'est jamais enseignée et la BD indépendante, moins encore. Donc, nous faisons de la formation auprès des bibliothécaires. Je travaille avec l'association Tout atout. Les ateliers prennent le contre-pied des ateliers de BD : il n'est pas nécessaire de savoir dessiner. Le but est d'élaborer une publication avec les moyens du bord. En parallèle, nous avons créé de petites expos pédagogiques, que nous louons. Nous nous sommes calés sur la réalité des médiathèques, c'est-à-dire sur de petits budgets. Nous étendons cela aux écoles et à la maison d'arrêt de Rennes (avec des ateliers flip-books). » (Alain Faure)

« C'était la vingtième édition cette année, et le succès s'est affirmé au fil des ans. C'est devenu un rendez-vous important. Octobre s'avère une période très propice. Cela fait cinq ans que le salon a fait appel à mes services en tant que travailleur indépendant pour coordonner la manifestation. » (Yann Pelliet)

« Il a pris beaucoup d'importance dans la région nantaise. Il y a eu un changement de locaux. Depuis qu'il a lieu dans la salle des sports, c'est autre chose ! » (Françoise Irtz)

✿ Thématiques

Principales thématiques des manifestations



Cinq thématiques ressortent : littérature (40%), bande dessinée (20%), romans policiers (20%), patrimoine (20%) et livres d'artistes (20%).

La durée moyenne des salons du livre est de trois jours. 95% des salons ont une périodicité annuelle, 5% bisannuelle.

Plus de la moitié développent des politiques d'animation avant et après le salon, sous la forme de projets avec des écoles (venue d'auteurs, prix des lycéens ou des collégiens), la mise en place de conférences et de rencontres littéraires en amont ou en aval de la manifestation.

❑ Comment s'est construite la thématique ?

« Le choix du pays se fait en concertation, au sein de l'association. Nous cherchons un équilibre d'une année sur l'autre, entre nord et sud, langues latines et autres. Il n'y a pas de permanent, mais sept bénévoles qui se réunissent une fois par mois. Nous avons trente exposants, une dizaine d'auteurs présents et environ 2 000 visiteurs dans la journée. » (Janick Yvon)

« De façon collégiale. Bien sûr, il y a des gens qui sont plus moteurs que d'autres, comme dans toutes les associations. » (Marie-Jannick Michel)

« Le comité d'organisation est formé d'éditeurs, d'auteurs. Il détermine le contenu, les thèmes choisis, nomme le président d'honneur de chaque édition, propose des animations. Le comité est régulièrement renouvelé, pour ses membres issus de l'édition, suivant ainsi l'évolution du métier. » (Yann Pellet)

❑ Quelle est son originalité ?

« Inviter un pays différent à chaque édition, ce qui permet de faire le parallèle avec les autres cultures minoritaires et de découvrir des productions équivalentes. » (Janick Yvon)

« C'est un salon généraliste. Mais nous choisissons un thème différent chaque année : policier, philosophie, plantes, saveurs, etc. » (Marie-Jannick Michel)

« Il y a un thème chaque année. Le genre du salon nous a paru évident. Cela n'a rien à voir avec la ville. Il n'y avait pas de salons jeunesse en Ille-et-Vilaine, et la thématique plaisait à la Ville. » (Marc Baron)

« C'est un salon généraliste. Depuis quelques années, une littérature étrangère est à l'honneur chaque année. Il y a eu la Pologne, la Bulgarie, la Russie, la Hongrie. Il n'y a pas que la Bretagne. » (Anne Benabès)

« Prendre le contre-pied de ce qui se fait en salon de BD : des expositions exigeantes, mais grand public, avec entrée gratuite. Tous les membres du CA viennent du milieu du livre. Nous nous sommes toujours intéressés à la BD ; nous défendons la BD indépendante. Nous allons modifier l'affiche et passer d'"édition indépendante" à "édition alternative". Le principe est celui d'auteurs qui représentent des auteurs. Aucun espace commercial n'est prévu, ni dédicaces. Alphagraphe est la librairie partenaire. Autre particularité : l'événement se déroule sur trois semaines. Cela se termine par les Assises de la BD indépendante, qui est un moment de réflexion. En 2009, ce sera la huitième édition. » (Alain Faure)

« Il réunit exclusivement des éditeurs des cinq départements bretons, qui invitent les auteurs de leur choix. On y retrouve les gros éditeurs bretons, très professionnels, comme les maisons d'édition associatives de langue française et de langue bretonne. C'est un panorama très complet de ce qu'est l'édition bretonne aujourd'hui. Depuis 2001, le salon héberge aussi le Salon des romanciers de Bretagne, qui avait lieu auparavant au château de Trévarez. Celui-ci accueille des romanciers bretons ou ayant écrit sur la Bretagne. » (Yann Pellet)

« C'est un salon entièrement dédié au polar et surtout, au roman noir. » (Françoise Irtz)

Fonctionnement

☀ Lieux

Il n'y a pas de lieu type pour organiser une manifestation littéraire. On trouve des centres culturels, des salles socioculturelles, des salles des sports, des châteaux, des chapiteaux en centre-ville, des universités, des bibliothèques...

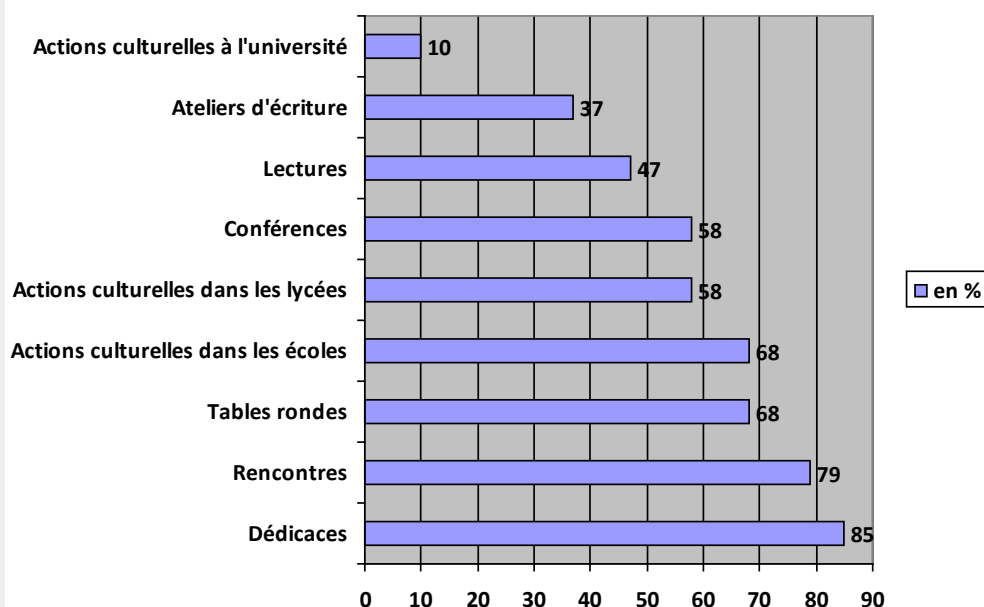
☀ Répartition des stands et du linéaire

Le nombre de stands d'éditeurs est évalué en moyenne à quatorze et le nombre de stands de libraires, à quatre. Le nombre de mètres linéaires alloués par participant est de 4,85 m en moyenne.

47% des salons font payer leurs stands, 53% offrent l'espace d'exposition.

☀ Types de rencontres proposées

Principales animations organisées lors des manifestations



Les animations sont principalement des dédicaces (85%), des rencontres (79%), des tables rondes (68%) et des actions menées avec les écoles (68%). On retrouve également des taux plus faibles d'organisation d'expositions, de concours de nouvelles, d'édition de recueils de textes. L'action culturelle dans les collèges ne représente que 5% des animations inhérentes aux salons, alors que la proportion d'animations organisées avec les écoles est de 68%, de 58% avec les lycées et de 10% avec les universités.

☐ Organisez-vous d'autres animations au cours de l'année ou en amont du salon (ateliers, animations auprès des établissements scolaires...) ?

Une manifestation littéraire ne se réduit pas seulement au temps de la manifestation mais se décline souvent tout au long de l'année, notamment dans le cadre d'un travail avec les scolaires (lycées et écoles primaires), ainsi que dans la mise en place de prix, d'ateliers de lecture et d'écriture, etc.

« Dès avril, je réunis les enseignants ; ils s'inscrivent pour recevoir les auteurs qu'ils souhaitent parmi les cinquante sélectionnés. Nous fournissons des fiches biographiques. En moyenne, chaque école choisit quatre auteurs. Autrement, nous organisons des journées de la poésie, des soirées publiques au théâtre, l'intervention d'écrivains dans la ville ; nous les invitons à se déplacer dans les classes. Au final, le salon a lieu toute l'année. » (Marc Baron)

« Nous organisons un concours de nouvelles pour adultes. Les textes arrivent de tous les pays francophones. Les CM2 du public et du privé de Riantec travaillaient cette année sur la poésie. » (Anne Benabès)

« Nous avons mis en place une opération chèques-livres sur trois départements, mais elle n'a pas connu le succès escompté. Déplacer le public scolaire reste difficile. Le Prix du roman de la ville de Carhaix est l'occasion du café littéraire du samedi matin. Celui-ci est décerné par un jury indépendant du festival, présidé par l'adjoint à la culture, comprenant des professeurs de français en activité ou retraités. Les collèges Diwan et Paul-Sérusier participent à des cafés littéraires en cours d'année. En lien avec le festival, les classes de 1^e L ont travaillé sur le roman durant le mois d'octobre. Des lectures publiques sont organisées, en collaboration avec les cafés-librairies l'Autre Rive et Mod 'All. » (Yann Pelliet)

« De plus en plus de scolaires participent. Pour nous, il s'agit de faire lire. Il y a les apprentis, l'atelier protégé. Nous voulons aller vers les gens exclus de la lecture, via le polar. Nous organisons aussi un concours de nouvelles pour la catégorie lycéens, avec un jury d'élèves de lycées techniques, donc a priori moins lecteurs. Il y a un Prix de la ville – ce sera la deuxième année – ainsi qu'un Prix des bibliothèques de Mauves et des villes voisines, réunissant huit bibliothèques, une librairie et un café-lecture. » (Françoise Irtz)

☐ Quelle importance accordez-vous à l'accueil des auteurs ? À la convivialité ?

« Nous aimerions avoir plus d'auteurs. Ils sont très sollicités et nous n'avons pas assez de notoriété. Nous dépendons du bon vouloir des éditeurs et des libraires. Nous sommes très attachés à la convivialité. Nous voulons que les auteurs se sentent bien. Nous organisons des ateliers de travaux manuels pour les enfants, afin que les parents soient plus disponibles. Il y a un bar, des projections de films, des débats, des conférences, un coin lecture pour les petits, animé par des jeunes de l'Ulamir, un spectacle musical le samedi soir. Cette année, il y avait des ateliers de slam et des échanges autour de la lecture à l'adolescence. » (Janick Yvon)

« En général, cela se passe bien. Cette année, il y avait Mona Ozouf. Mais nous ne savons pas chiffrer la fréquentation du public. Les auteurs payent leur repas 13 euros. On ne peut pas faire autrement. Ils payent aussi leurs déplacements. Nous travaillons avec la librairie Privat. Il faut qu'il y ait quelqu'un à côté des auteurs connus, pour encaisser. » (Anne Benabès)

« Nous essayons de rester simples et que tout le monde soit logé à la même enseigne. Des personnalités comme PPDA ou Érik Orsenna mangent au lycée Diwan, comme les autres. La restauration y est assurée par une soixantaine de bénévoles, qui servent 150 à 160 repas chaque midi. » (Yann Pelliet)

« C'est essentiel. Ici, tout le monde est ravi. Les huîtres et le muscadet y sont pour beaucoup. » (Françoise Irtz)

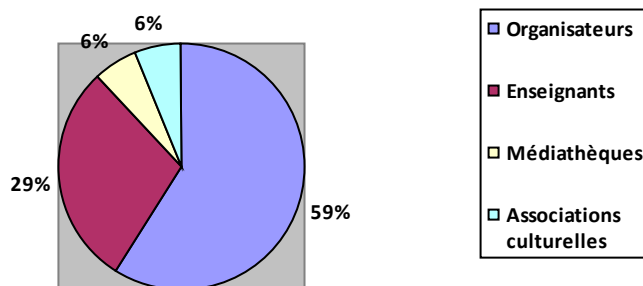
Fréquentation

89% des salons privilégient la gratuité, 11% des salons font payer l'entrée aux visiteurs. Les deux salons dont l'entrée est payante appliquent un tarif de 3,25 € en moyenne.

Dans le cadre de leur politique de communication, les salons envoient en moyenne 372 invitations (16% en proportion du nombre d'entrées).

Le nombre moyen de visiteurs est de 2 380. Parmi eux, 1/5 sont des scolaires (476). L'initiative de la venue des scolaires repose principalement sur les organisateurs (60%) et les enseignants (30%).

Initiative de la venue des scolaires aux rencontres



☐ Pouvez-vous caractériser l'évolution de la fréquentation ?

Les deux tiers des répondants ont globalement le sentiment d'une hausse de la fréquentation et le tiers, celui d'une stagnation. Ils sont 5% seulement à déplorer une baisse de la fréquentation.

Interrogés qualitativement sur les raisons de cette augmentation, les organisateurs font valoir cinq principaux critères : l'expérience, l'ancrage, le bouche à oreille, la variété des offres et l'augmentation des animations culturelles annexes.

☐ Quelles sont, selon vous, les attentes de votre public ?

Le public souhaite à la fois rencontrer des auteurs connus et découvrir de nouveaux auteurs.

« Une ambiance familiale, conviviale. » (Janick Yvon)

« C'est un public qui a confiance dans cette manifestation, qui se déroule à la bonne période, avant Noël. Pour les exposants, il y a de bonnes et de moins bonnes années. Mais cela marche bien, sinon, nous n'existerions plus. Nous organisons des conférences, des tables rondes, des expos, avec un président différent chaque année et de nouvelles animations. » (Marie-Jannick Michel)

« Il faut des auteurs connus pour attirer le public. Il ne faut pas seulement des poètes. En même temps, les gens ne sont pas là que pour voir des têtes. À Riantec, on discute beaucoup. L'entrée est gratuite. C'est petit, serré, ce qui facilite le contact. Il y a beaucoup d'autochtones qui viennent, mais également des étudiants. » (Anne Benabès)

« Le public est très varié. Comme pour toute manifestation, c'est d'abord un public local,

populaire, auquel se joignent des gens venus de plus loin, passionnés de littérature. Beaucoup d'éditeurs profitent de l'occasion pour sortir un nouvel ouvrage. Des auteurs viennent aussi au salon pour y trouver un éditeur. » (Yann Pelliet)

« Les gens aiment rencontrer les auteurs et apprécient les animations organisées par le salon. » (Françoise Irtz)

Emplois

En moyenne, six à sept personnes (6,8 ETP) travaillent à l'organisation d'un salon (minimum : un, maximum : soixante).

La répartition moyenne des équivalents temps plein se fait comme suit :

Type d'emploi	Nombre d'emplois en ETP
Permanents à temps complet	1,2
Permanents à temps partiel	3,4
Emplois pour le temps de la manifestation	3,8
Stagiaires en amont de la manifestation	1
Stagiaires pendant le temps de la manifestation	1,3
Bénévoles	30

Il y a en moyenne un salarié engagé comme permanent sur les manifestations et trois personnes à temps partiel. Le nombre moyen de bénévoles est extrêmement important : près de 30 bénévoles par salon, avec un minimum de zéro et un maximum de 100. Dans leurs réponses, certains salons incluent les bénévoles dans les personnes travaillant à l'organisation du salon.

Mutualisations

☐ Envisagez-vous des formes de mutualisation ou de partenariat ?

« Non. Nous n'avons pas le temps de travailler là-dessus. » (Marie-Jannick Michel)

« Nous faisons partie de la Fédération des salons du livre jeunesse. Nous nous voyons deux fois par an, lors des journées nationales. Nous échangeons autour des auteurs, nous réfléchissons à leur rémunération et nous prospectons les auteurs des autres salons. » (Marc Baron)

« Nous travaillons aussi avec Quai des Bulles. Nous avons mutualisé une exposition qui avait été censurée par Saint-Malo, que nous avons récupérée. Nous faisons de la formation avec eux, tous les deux ans. Nous travaillons avec l'Institut culturel français de Johannesburg, pour une résidence d'auteurs. Nous essayons toujours d'avoir un week-end de lancement et une semaine de clôture, auxquels les auteurs participent. Les Assises permettent de rencontrer les festivaliers. Maintenant, quand nous organisons un vernissage, nous sommes en minorité. À l'étranger, nous essayons d'entrer en contact avec des salons qui fonctionnent comme nous : échanges d'expositions, résidences d'auteurs... » (Alain Faure)

☐ Que penseriez-vous d'une association des festivals et salons du livre ?

« C'est pour cela qu'en concertation avec Livre et lecture en Bretagne, nous avons décidé de modifier la date du salon : pour éviter la concurrence. Il n'y a plus Riante en même temps que nous, mais il y a Plestin. » (Janick Yvon)

« Oui. Il faudrait aller au-delà de ce qui existe. » (Marie-Jannick Michel)

« À la suite d'une concertation avec nous, le salon de Guérande a changé ses dates. »
(Anne Benabès)

« Une association des festivals ? Pourquoi pas ? C'est surtout en fonction des rencontres. Nous sommes plus connus en dehors de Rennes qu'à Rennes même. » (Alain Faure)

Financement

✱ Répartition

Le coût moyen pour l'organisation d'un salon du livre en Bretagne est de 30 500 €. On note des différences significatives de budget d'organisation, avec un coût minimum de 600 € et un maximum de 100 000 €.

○ Répartition des financements :

	Montant (€)	%
Montant moyen des recettes	27 000	100
Billetterie	4 250	15
Location de stands	5 750	20
Subventions	17 000	65

On peut souligner l'importance des subventions (65%) dans les recettes des organisateurs de manifestations. S'ajoutent également à cette répartition les sponsors, les mécènes et les participations en nature : prêt de salles, prêt de matériel, prêts de personnel, etc.

✱ Collectivités

Le tableau suivant présente la répartition, en pourcentages, des aides reçues par les organisateurs de salons de la part des institutions.

Collectivité accordant une aide	Montant moyen des financements (en euros)	Manifestations ayant reçu des subventions (en%)	Manifestations ayant reçu un soutien logistique (en%)	Manifestations ayant reçu une mise à disposition de personnel (en%)
Municipalité	9 000	73	80	47
Communauté de communes	1 350	50	100	
Conseil régional	5 000	85	14	
Conseil général	5 000	92	33	
Bibliothèque départementale de prêt		33	67	
Drac	2 875	83	17	
CNL		50	50	
Ministère de l'Éducation nationale			100	
Ministère de la Jeunesse et des Sports		10		
Bibliothèque municipale			67	44
Associations / CUCS ¹²⁶ /...		40	40	4

Le tableau de répartition des aides montre l'importance du rôle joué par les municipalités dans le financement des salons. Les aides interviennent à trois niveaux : subventions directes, soutien logistique et mise à disposition de personnel, dans près de la moitié des cas. Les conseils généraux et le conseil régional interviennent principalement par des subventions (respectivement 92% et 85% de manifestations aidées) ou au travers d'un soutien logistique (33% et 14%). Les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt interviennent principalement par le soutien logistique (67%).

Les municipalités sont les financeurs les plus importants, avec une moyenne de 9 000 € accordés dans le cadre de l'organisation d'une manifestation. Mais proportionnellement au nombre de salons aidés, les budgets dédiés par les municipalités, les conseils généraux et le conseil régional semblent sensiblement équivalents : 73% des manifestations ont été aidées à hauteur de 9 000 € par les municipalités, 92% des conseils généraux ont accompagné les manifestations à hauteur de 5 000 € et 85% des salons ont été aidés par le conseil régional à hauteur de 5 000 €.

L'importance prise par l'animation et l'impact des manifestations littéraires sur la vie culturelle en région se retrouvent au niveau local, départemental et régional.

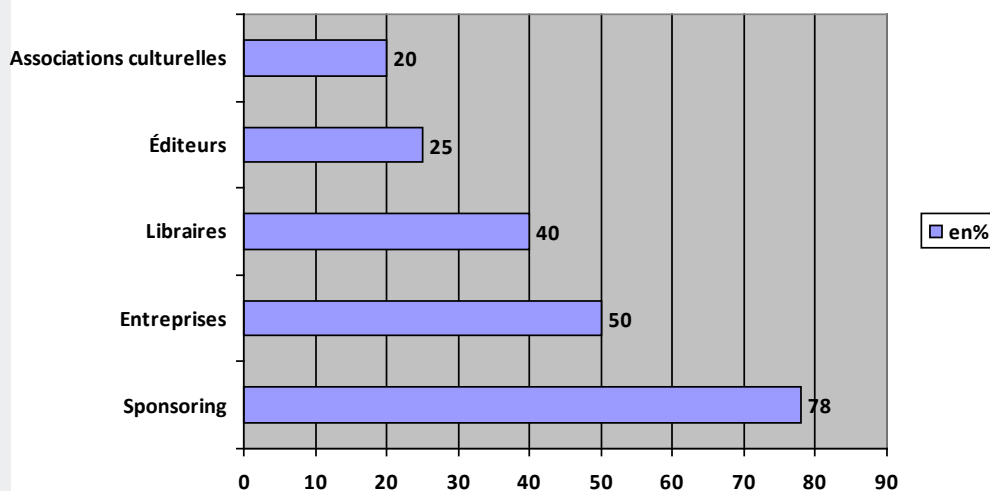
¹²⁶ Contrat urbain de cohésion sociale.

✱ Partenaires

Participations des partenaires de la manifestation :

	Participation financière (%)	Avantages en nature (%)	Prêt de matériel (%)	Autre
Sponsoring	78	56	22	Prise en charge de billets de train, distribution de parfums, etc.
Mécénat		100		
Associations culturelles	20	20	20	Animation de stands
Entreprises	50	50		
Éditeurs	25	75	25	Prise en charge des frais de déplacements des auteurs
Libraires	40	20	20	

Participation financière des partenaires de la manifestation



Les organisateurs de manifestations complètent leurs sources de subventionnement en faisant appel au soutien des sociétés privées, publiques ou semi-publiques, sous forme de sponsoring ou de mécénat. Les sponsors participent financièrement à l'organisation de 78% des manifestations, accordent des avantages en nature (56%) ou prêtent du matériel (22%).

On note que les libraires participent financièrement à l'organisation de 40% des manifestations et les éditeurs, à hauteur de 25% (achat de mètres linéaires). Cependant, les éditeurs participent essentiellement en nature (pour 75% des salons) en faisant intervenir leurs auteurs pour des dédicaces ou pour des animations (tables rondes, ateliers, travail avec les lycées).

❑ Que pensez-vous de l'évolution des soutiens institutionnels aux manifestations ?

Si les organisateurs de salons du livre soulignent l'importance du soutien institutionnel dans l'organisation de leurs manifestations, ils déplorent cependant une diminution constante des budgets alloués à cet effet (les subventions représentent en moyenne 65% des recettes de manifestations littéraires, soit plus de 2/3 de leur financement total).

« Nous allons plutôt vers une diminution des budgets de la culture. » (Janick Yvon)

« Notre but, c'est de donner envie de lire. Les tarifs proposés aux exposants correspondent à ce qui se fait ailleurs. Au départ, nous avions une entrée payante. Cela n'allait pas dans le sens de ce que nous voulions et nous avons changé, mais nous ne sommes pas très aidés. » (Marie-Jannick Michel)

« La municipalité suit. Bien qu'elle ait changé en 2001, elle a maintenu la subvention. Et après le nouveau changement, en 2008, c'est toujours le même montant. Nous avons une aide du conseil général, le deuxième prix du concours de nouvelles est offert par le Crédit agricole et la commune participe également. » (Anne Benabès)

« Depuis trois ans, nous développons nos fonds propres, grâce à la boutique, aux ateliers, aux formations... La Ville de Rennes nous subventionne ; il y a aussi le Département, la Région. Nous devons réexpliquer le projet tous les ans. C'est un peu bizarre. » (Alain Faure)

« Nous sommes aidés par la Drac, la Région, la Communauté de communes, la Ville. Cela ne pose pas de problème. Il y a le coût de l'infrastructure, les repas, mais la location reste très abordable. Nous ne remboursons pas les frais de déplacements aux auteurs, sauf pour ceux qui viennent de très loin pour des animations ou à notre demande. » (Yann Pelliet)

« Nous n'avons pas de problème de ce côté-là. Les institutions nous soutiennent et la municipalité tient à cette manifestation. La Région aussi. » (Françoise Irtz)

❑ Votre ambition est-elle de grandir sans limites ?

« Il ne faudrait pas que cela prenne trop d'ampleur. Nous n'avons pas l'ambition de grossir, mais de rester un événement populaire à taille humaine. » (Janick Yvon)

« Non. Pas du tout. Nous sommes bien ainsi. Il n'y a pas plus de place, nous ne pouvons pas prendre plus d'exposants et il y a toujours le même nombre de visiteurs. » (Marie-Jannick Michel)

« Nous sommes limités par la structure pour le nombre d'auteurs. Je suis enseignante. Le salon est organisé par des bénévoles. Nous ne pouvons pas faire plus. Je m'occupe des contrats et de la communication. Ce n'est pas facile, la communication. » (Anne Benabès)

« La limite, ce sont les lieux d'expo, les infrastructures. Si l'équipe ne grandit pas, le salon ne grandira pas. » (Alain Faure)

« Depuis quatre ans, nous avons atteint l'étiage. Pour grandir, il faudrait encore plus de place. Nous avons beaucoup de demandes d'auteurs à compte d'auteur. Mais nous avons un règlement et nous essayons de nous tenir. Bien sûr, nous pouvons toujours nous améliorer, en rendant la salle plus confortable, par exemple. Et également sur le déroulement. » (Yann Pelliet)

« Nous allons vite être limités. D'abord, c'est de plus en plus dur financièrement. Des sponsors nous ont lâchés (notamment un vendeur de voitures, parce qu'avec la crise, elles ne se vendent plus). Mais nous venons d'embaucher quelqu'un, dans le cadre du service civil, pour neuf mois. Il ne faut pas épuiser les bénévoles. » (Françoise Irtz)

✿ Attentes à l'égard de Livre et lecture en Bretagne

Lorsque l'on pose aux acteurs la question des soutiens attendus de la part de Livre et lecture en Bretagne, quatre besoins principaux ressortent :

- aide à la communication ;
- information sur les aides existantes ;
- conseil et évaluation ;
- aide à la formation.

Les organisateurs de manifestations littéraires attendent également de l'établissement qu'il développe les liens entre les principaux acteurs en agissant comme médiateur : rencontres et débats, informations sur l'actualité de la filière...

✿ Attentes à l'égard des collectivités

L'ensemble des manifestations salue l'implication des différentes collectivités et souhaitent que celles-ci continuent à les soutenir, surtout dans le maintien du montant de leur soutien financier. Ils voudraient une approche qualitative plus poussée avant de décider ce qui doit être aidé et, parfois, plus d'équité et de transparence dans l'attribution des aides.

☐ Pour vous, quel serait le salon du livre de demain ?

Comment les salons du livre vont-ils évoluer ?

« Il faut davantage de partenariat avec les écoles et de travail en amont. La difficulté, c'est d'être disponible aux heures où les enseignants le sont. Nous aimerions organiser un atelier d'écriture à l'année. L'objectif est tout de même d'amener les jeunes à prendre goût à la lecture. » (Janick Yvon)

« Je ne vois pas tellement d'évolution dans le futur. Le numérique ne remplacera pas le papier. Le livre est aussi nécessaire que la relation humaine. On fabrique soi-même ses personnages, un monde. Chaque lecteur a sa place dans le livre. Il faut privilégier l'humain. » (Marie-Jannick Michel)

« Dans un salon, on ne doit pas voir que des livres. Pour cela, il ne faut pas trop s'agrandir, sinon, il n'y a plus de place que pour la vente. Il faut garder un côté participatif et des espaces communicatifs. Les principales évolutions des salons se font surtout au niveau de l'animation. » (Marc Baron)

« Je n'y pense pas trop. Ce qui m'encourage, c'est que j'arrive à avoir des auteurs connus. Je voulais arrêter après vingt ans de bénévolat, mais nous allons rester dans le statu quo. Le grand souci, c'est la communication. » (Anne Benabès)

« Cela dépend de la manière dont évoluera l'édition, puisque la raison d'être du festival est d'aider l'édition en Bretagne. Il y a des éditeurs qui disparaissent et de petites structures qui se montent. Mais on peut remarquer qu'aucune grosse maison n'a vu le jour depuis cinq ans. Certains sont en grosses difficultés. Au cours du festival, nous organisons des débats sur le sujet, mais nous ne voyons pas beaucoup d'évolutions. » (Yann Pelliet)

« Cela devient difficile. Il y a de plus en plus d'auteurs qui refusent de se déplacer ou qui demandent à être rémunérés. Nous, nous leur remboursons juste les frais de déplacement. » (Françoise Irtz)

CONCLUSIONS

○ Les chiffres-clés

» Nature, spécialisation et fréquence des manifestations

- Les salons du livre, dans leur forme classique, ont été créés principalement entre 1992 et 2005, et les manifestations littéraires, plutôt basées sur des rencontres, colloques ou animations théâtrales, se sont multipliées depuis 2006.
- Cinq thématiques ressortent : littérature (40%), bande dessinée (20%), romans policiers (20%), patrimoine (20%) et livres d'artistes (20%).
- La durée moyenne des salons du livre est de trois jours. 95% des salons ont une périodicité annuelle, 5% une périodicité bisannuelle.

» Le salon

- Coût moyen de l'organisation d'un salon du livre en Bretagne : 30 500 €.
- Nombre moyen de stands d'éditeurs : 14.
- Nombre moyen de stands de libraires : 4.
- Nombre moyen de mètres linéaires alloués par participant : 4,85 m.
- 47% des salons font payer leurs stands, 53% offrent l'espace d'exposition.
- 89% des salons privilégient la gratuité, 11% des salons font payer leur entrée aux visiteurs. Les deux salons dont l'entrée est payante appliquent un tarif de 3,25 € en moyenne.
- Nombre moyen de visiteurs : 2 380.
- 1/5 des visiteurs sont des scolaires (476).

» L'emploi

- Six à sept personnes (6,8 ETP) travaillent à l'organisation d'un salon (minimum : un, maximum : soixante).
- En moyenne un salarié est engagé de façon permanente et trois personnes à temps partiel.
- Le nombre moyen de bénévoles est extrêmement important : près de 30 bénévoles par salon.

» L'animation

- Les salons développent à plus de 50% des politiques d'animation avant et après le salon, sous la forme de projets avec des écoles (venue d'auteurs, prix des lycéens ou des collégiens), conférences et rencontres littéraires.
- Les animations sont principalement des dédicaces (85%), des rencontres (79%), des tables rondes (68%) et des actions menées avec les écoles (68%).
- La proportion d'animations organisées avec les écoles est de 68%, 58% avec les lycées, 10% avec les universités et 5% avec les collèges.

» Les aides

- 65% des recettes des manifestations proviennent de subventions.
- On recense quatre principaux financeurs : les conseils généraux (92%), le conseil régional (85%), la Drac (83%) et les municipalités (73%).
- Les manifestations ont été aidées en moyenne à hauteur de 9 000 € par les municipalités, de 5 000 € par les conseils généraux et de 5 000 € par le conseil régional.
- Les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt apportent principalement un soutien logistique (67%).
- Les sponsors participent financièrement à l'organisation de 78% des manifestations, accordent des avantages en nature (56%) ou prêtent du matériel (22%).

○ Les besoins exprimés par les organisateurs de manifestations littéraires

À l'inverse des autres acteurs, les organisateurs font valoir que la diversité et la complémentarité des aides attribuées sur le territoire sont très importantes : les ressources des manifestations littéraires proviennent à 65% de subventions. Les attentes se situent moins au plan financier mais concernent plutôt trois points :

» Un soutien à l'animation

Les organisateurs le disent tous : l'animation est aujourd'hui indispensable pour faire venir du public et l'élargir. Avoir des auteurs de renom ne suffit pas. Les organisateurs diversifient donc les animations en amont et en aval des manifestations pour faire en sorte qu'elles existent à l'année et non plus simplement sur trois jours.

Ces formes d'animation sont multiples : prix littéraires, travail avec les établissements scolaires, les bibliothèques, les résidences d'auteur... Les organisateurs attendent donc d'être orientés sur le choix des animations pour développer des partenariats avec de nouvelles structures dans le but de faire exister leur salon le plus longtemps possible.

Livre et lecture en Bretagne a mis en place un groupe de réflexion sur les questions de l'animation et de l'action culturelle, ouvert à toutes les propositions.

Un soutien à l'animation pourrait également être développé régionalement.

» Un soutien à la communication

Les manifestations littéraires pointent un manque de réactivité et de couverture des quotidiens nationaux et régionaux. Ils souhaiteraient un suivi plus régulier. Des partenariats avec des radios sont en cours de développement au sein de Livre et lecture en Bretagne. Le site Internet de la structure permet également à l'ensemble des acteurs de publier leurs informations directement en ligne. Une lettre mensuelle d'information est envoyée chaque mois à l'ensemble des professionnels du livre et de la lecture, ainsi qu'à un fichier presse régional et national.

Un soutien à la communication pourrait également être mis en place par les institutions.

» Créer du lien

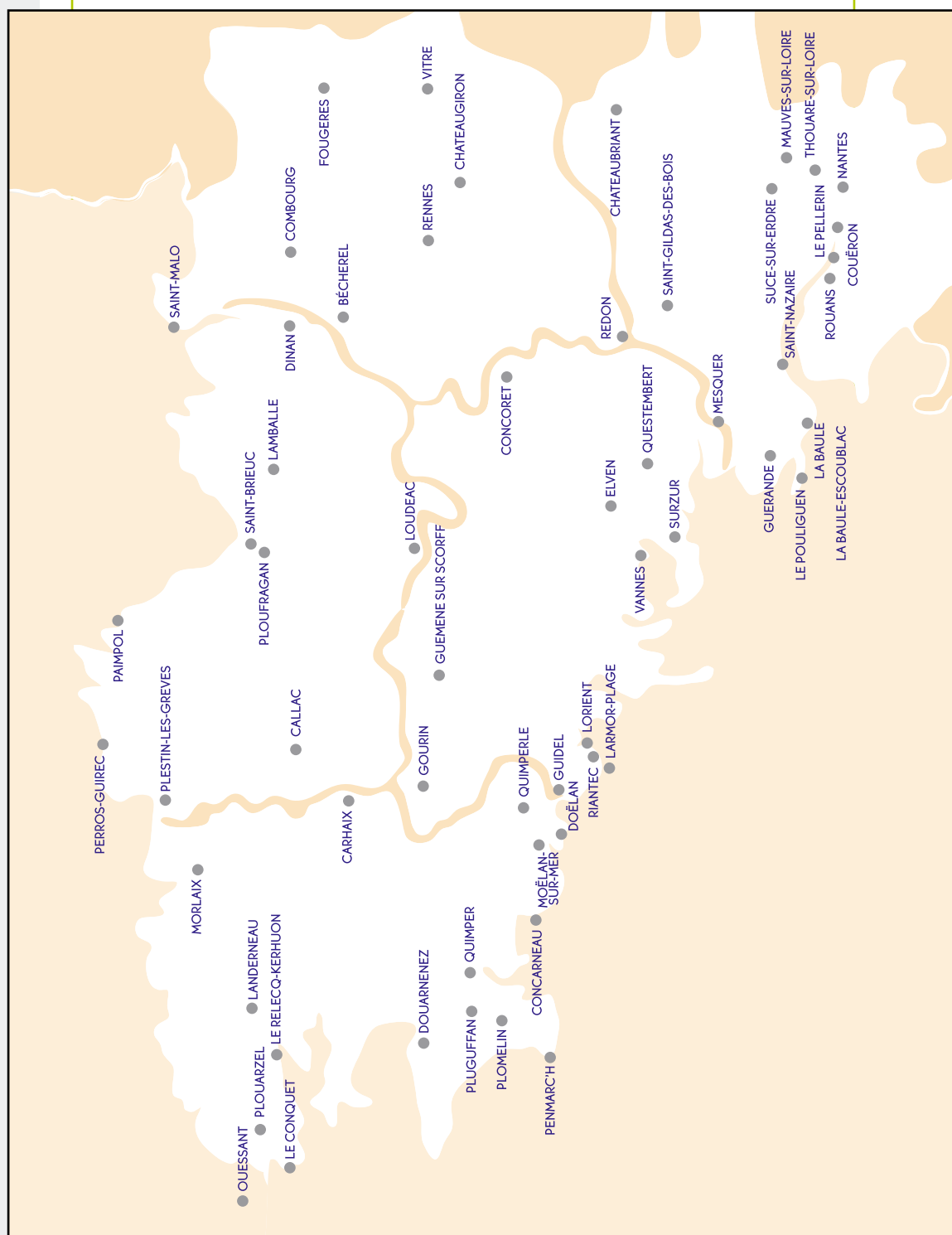
C'est le besoin exprimé le plus souvent. Les organisateurs de salons souhaiteraient rencontrer plus souvent les auteurs, les éditeurs, les bibliothèques et les faire intervenir plus fréquemment. Mais ils soulignent un manque de temps et d'information pour prospecter efficacement.

PARTIE 5

SALONS ET FESTIVALS DU LIVRE

Une des missions de Livre et lecture en Bretagne est de permettre le développement de ces partenariats au sein de la filière du livre. Au-delà des groupes de travail, des rencontres interprofessionnelles pourraient être organisées par la structure. *Pages de Bretagne*, dans ses derniers numéros, s'est attaché à présenter les acteurs. Nous réfléchissons à des modalités particulières de rencontres qui correspondraient aux contraintes de chaque professionnel de la filière. ●

CARTOGRAPHIE DES SALONS ET FESTIVALS DU LIVRE



Carte : réalisation Studio Graph & Ti

PARTIE VI – LECTEURS

L'ensemble des acteurs de la chaîne travaillent pour le lecteur. Nous avons donc choisi de réaliser une enquête sur le lectorat du bassin rennais et auprès du public de bibliothèques sélectionnées sur le territoire¹²⁷. Nous avons soumis deux questionnaires : l'un nous a servi pour les questions directes, l'autre a été envoyé aux bibliothèques pour qu'elles les mettent à disposition de leurs lecteurs.

Le second questionnaire a été adressé à un panel de 50 bibliothèques réparties sur le territoire.

179 questionnaires ont été analysés, dont 114 par l'intermédiaire des bibliothèques municipales (65% des réponses). 65 questionnaires ont été réalisés dans la rue (35% de réponses).

Ce que nous présentons ici est donc le résultat d'un sondage très partiel. Une enquête sur le lectorat en Bretagne demanderait beaucoup de temps et de moyens. Par ailleurs, sans doute faudrait-il interroger les non-lecteurs, pour optimiser le travail de promotion du livre et de la lecture.

Typologie des répondants

✿ Situation familiale

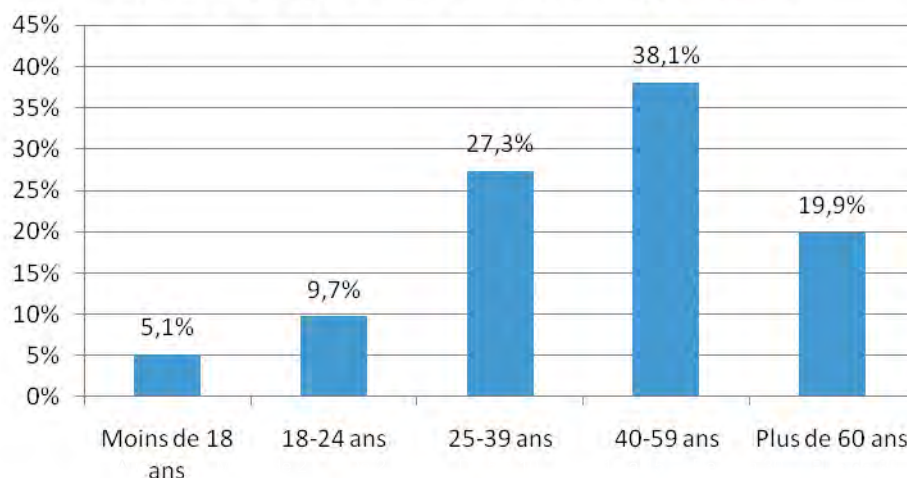
Les répondants sont à 65% des femmes et à 35%, des hommes. La moitié sont mariés (49%), 39% sont célibataires, 9% sont séparés ou divorcés. 40% des répondants ont au moins deux enfants, 22% en ont trois et 20%, aucun.

Les célibataires ont en moyenne un enfant, les personnes mariées de deux à trois enfants et les personnes divorcées, deux.

✿ Âge

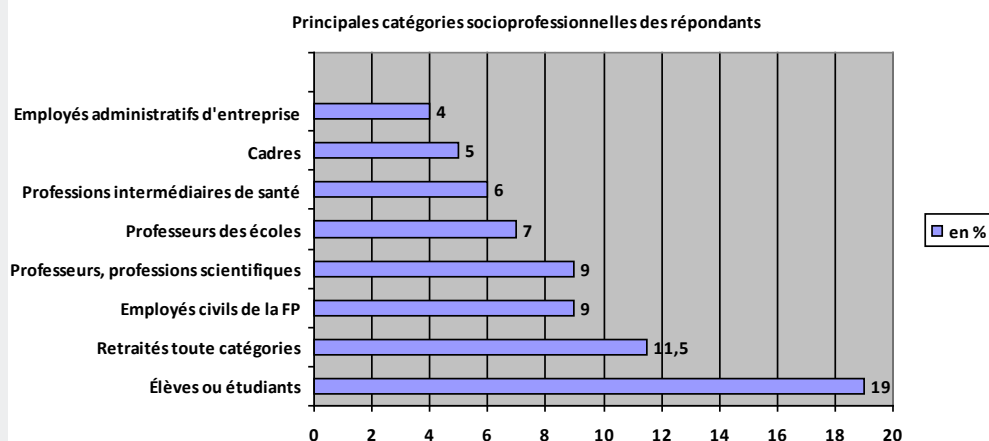
38% des répondants ont entre 40 et 60 ans, 27%, entre 25 et 39 ans, 20%, plus de 60 ans et 15%, moins de 24 ans.

Tranche d'âge des personnes ayant répondu au questionnaire



¹²⁷ Bibliothèques de : Dinan, Guingamp, Lannion, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Brest, Concarneau, Douarnenez, Landemeau, Landivisiau, Quimper, Quimperlé, Acigné, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Fougères, Noyal-sur-Vilaine, Pacé, Redon, Rennes, Vitré, Guérande, Saint-Herblain, Saint-Nazaire, Arradon, Auray, Baud, Caudan, Guer, Hennebont, Lanester, Languidic, Lorient, Pontivy, Questembert, Vannes.

✱ Catégories socioprofessionnelles



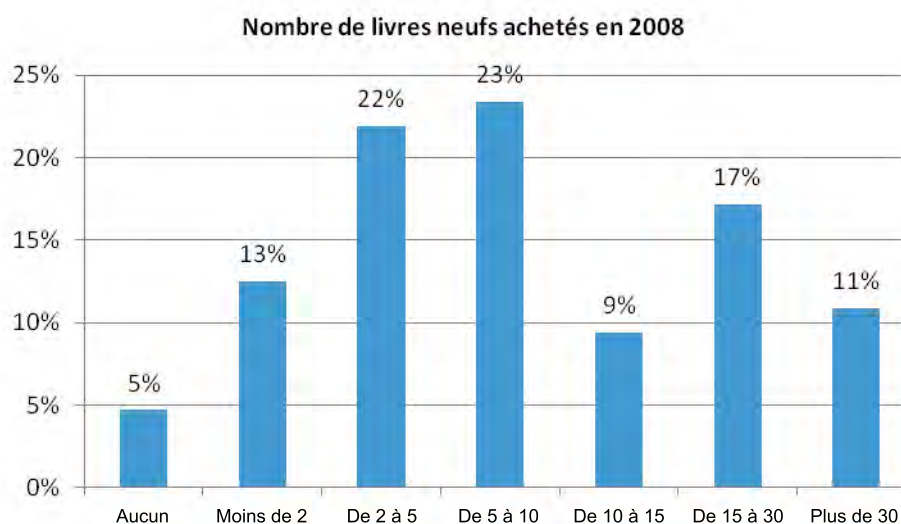
Les étudiants représentent 19% des répondants, les professeurs ou instituteurs, 18%, et les retraités 11,5% (anciens cadres, anciens employés administratifs, anciens ouvriers). On relèvera que l'ensemble des catégories socioprofessionnelles sont représentées dans le panel. Dans le graphique ci-dessus figurent uniquement les catégories les plus représentées.

Le lecteur et la librairie

La moyenne d'achats est de 2,57 livres par mois pour 35% des répondants.

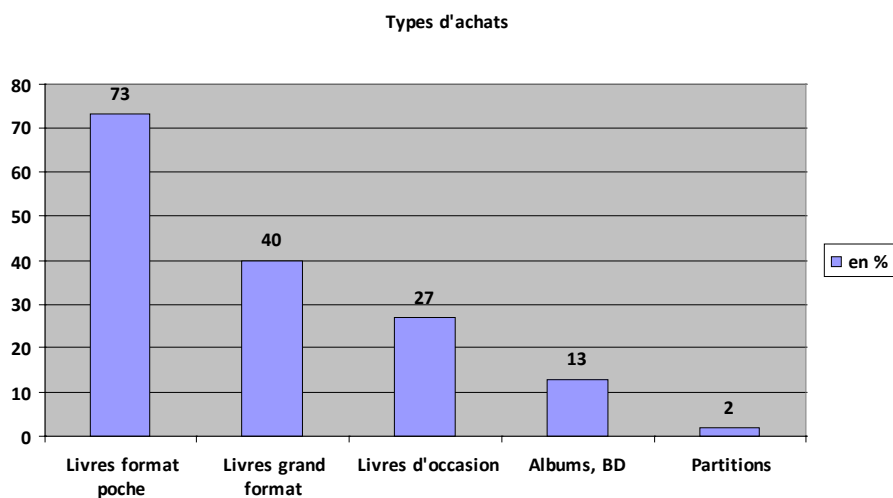
✱ Fréquence des achats

☐ Selon vous, combien de livres neufs avez-vous achetés en 2008 ?



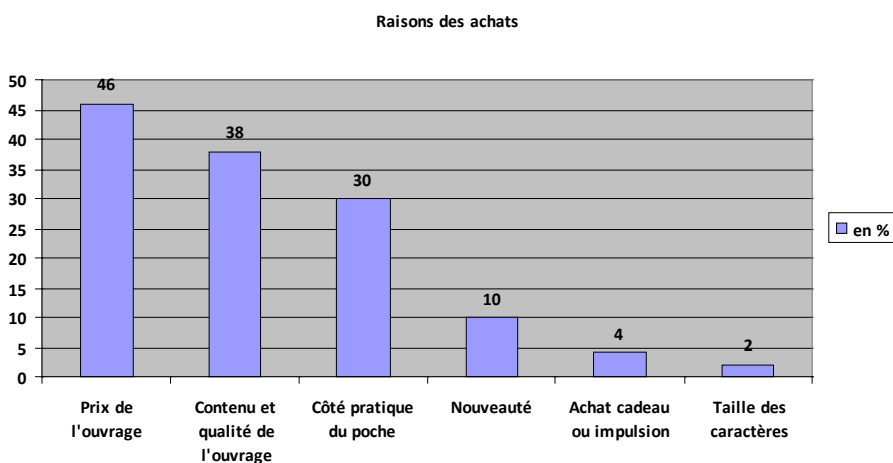
La moitié des répondants a acheté entre 2 et 10 livres neufs en 2008. Seuls 5% n'ont acheté aucun livre. Les chiffres restent à prendre avec précaution car on peut penser qu'une partie des répondants cherche à se valoriser par l'intermédiaire du nombre de livres achetés et lus.

✱ Types d'achats



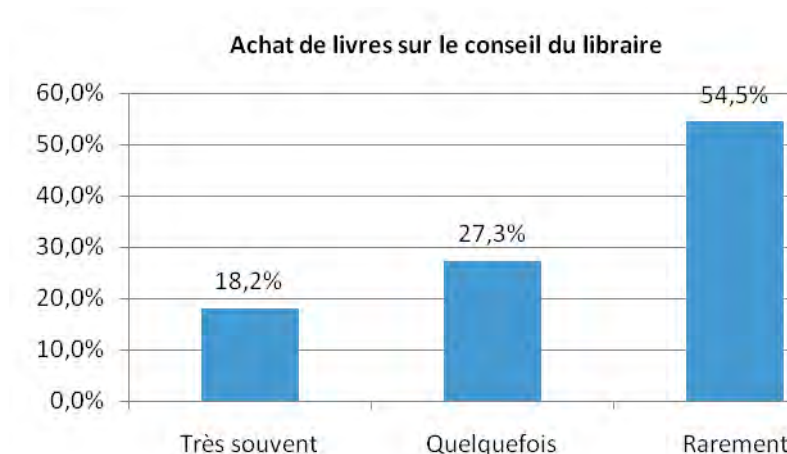
Les achats majoritaires sont : les livres de poche (73%), les grands formats (40%) et les livres d'occasion (27%).

✱ Motifs d'achat



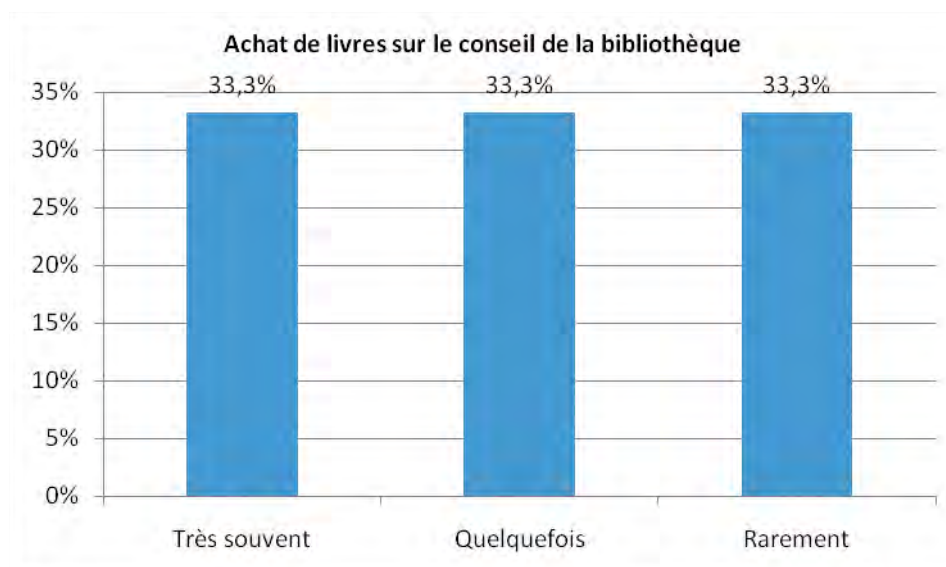
Pour la moitié des lecteurs, le prix est la principale variable de décision. Le contenu et la qualité de l'ouvrage entre en deuxième priorité. 30% sont intéressés par le côté pratique du livre de poche, 10% achètent des nouveautés.

☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez sur les conseils de votre libraire ?



Plus de la moitié des acheteurs de livres disent rarement demander conseil aux libraires, 18%, très souvent.

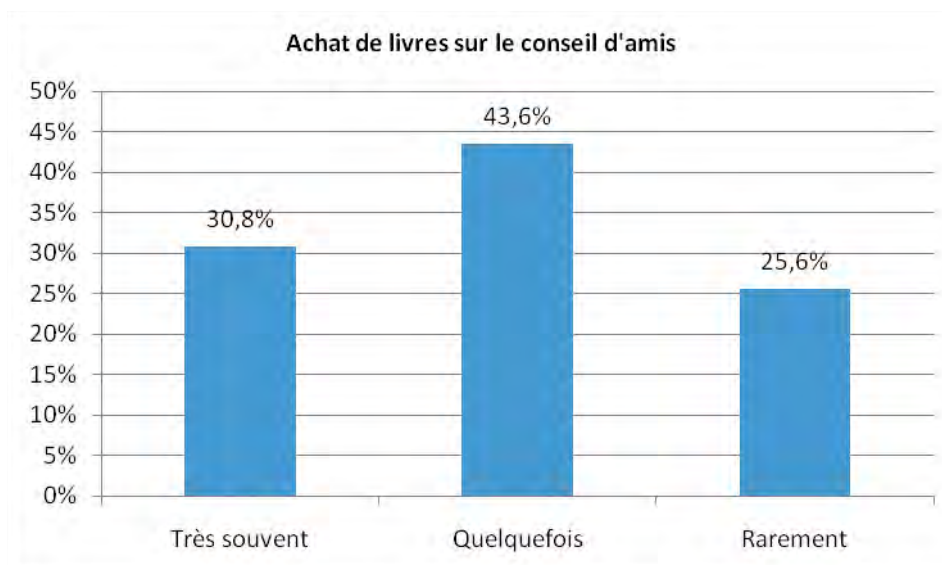
☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez sur le conseil de votre bibliothèque ?



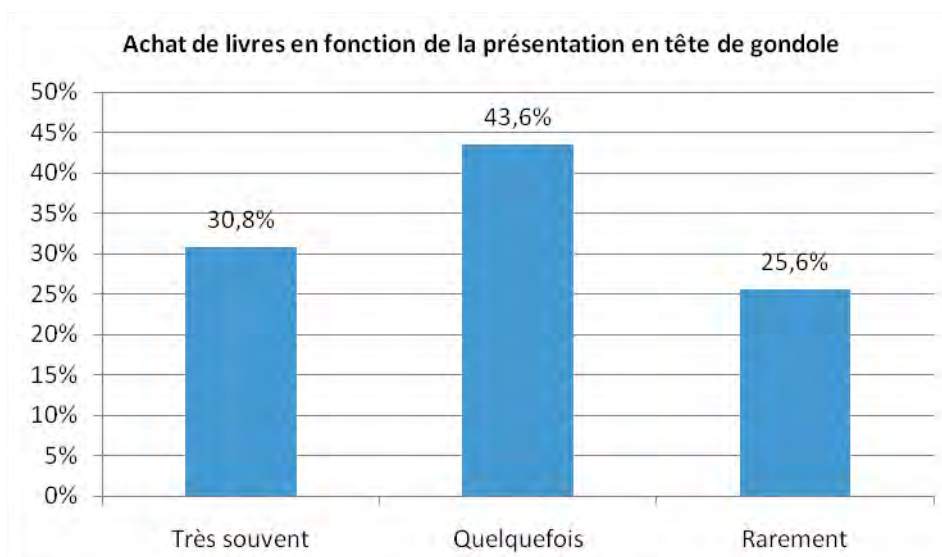
Le taux de réponses au questionnaire bibliothèque était de 65%. Les réponses sont donc influencées ici par l'origine du panel.

1/3 des acheteurs se laissent conseiller par leur bibliothécaire.

☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez sur le conseil d'amis ?

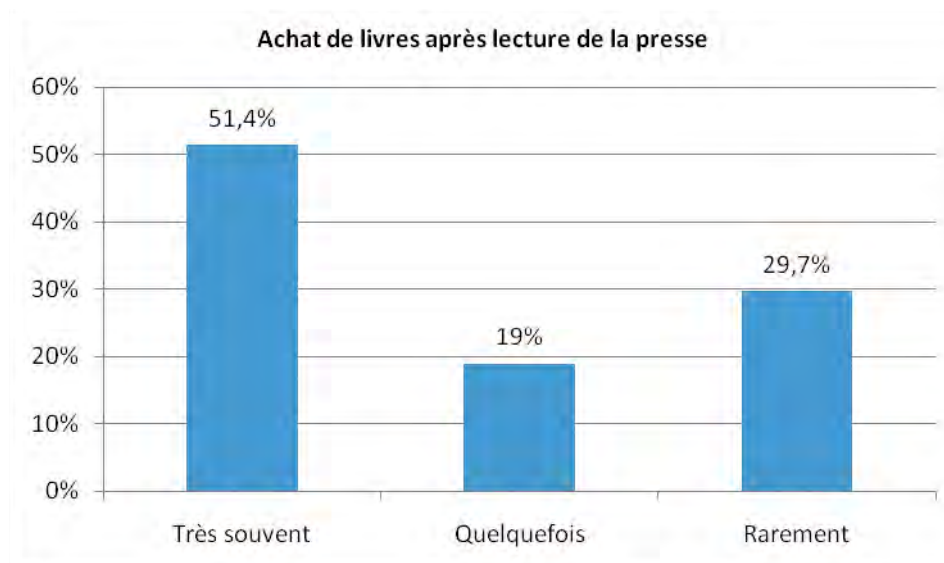


☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez en fonction des présentations en tête de gondole ?



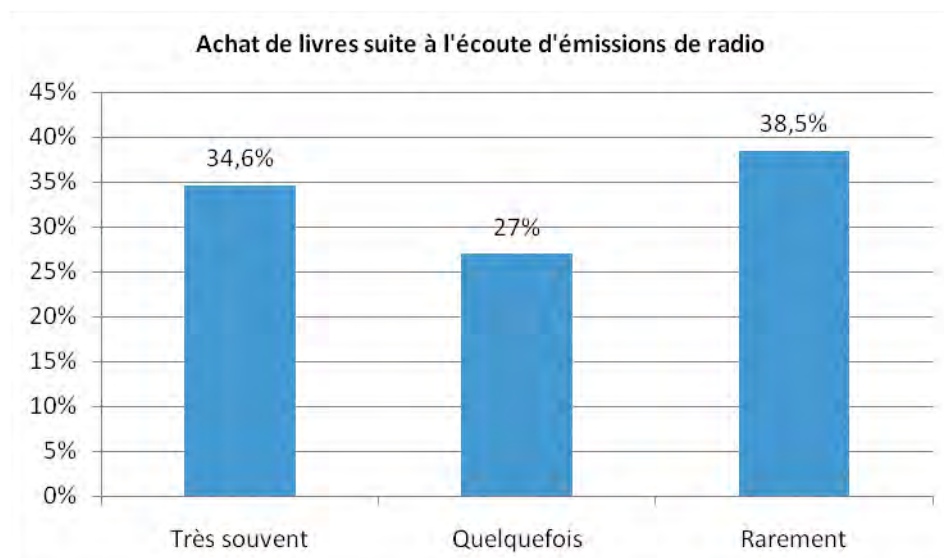
À plus de 67%, les répondants reconnaissent qu'ils choisissent les livres présentés en tête de gondole.

☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez après avoir lu la presse ?

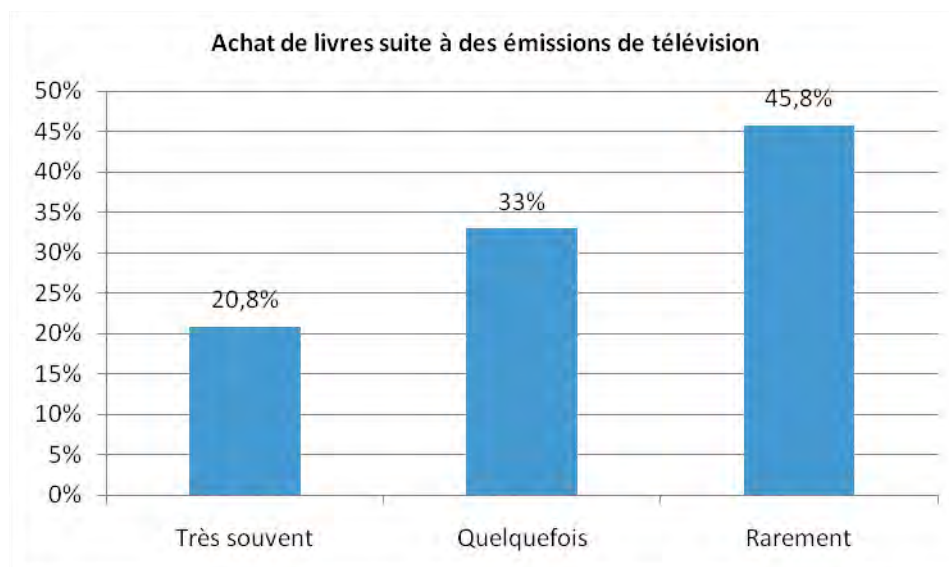


La lecture de la presse est le medium principal de conseil à l'achat pour les lecteurs.

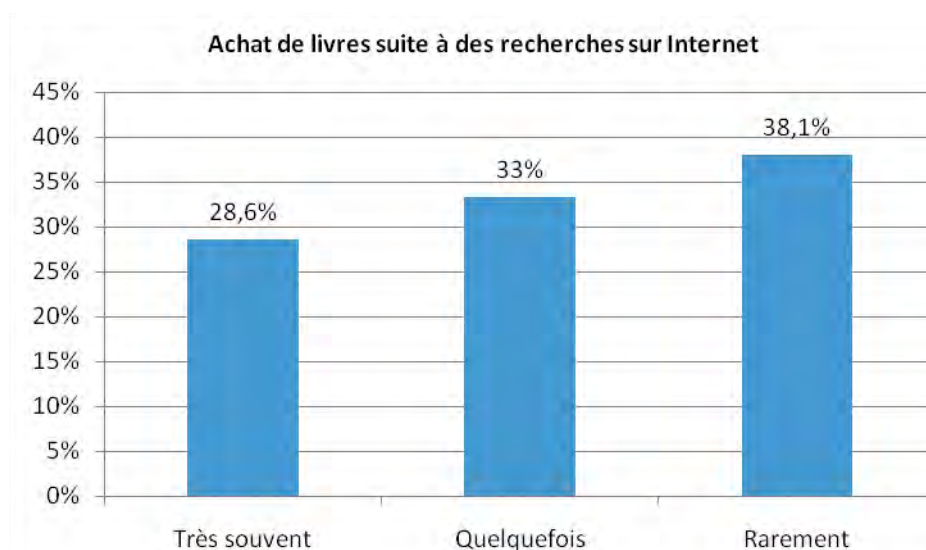
☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez suite à l'écoute d'émissions de radio ?



☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez suite à des émissions de télévision ?



☐ Choisissez-vous les livres que vous achetez suite à des recherches sur Internet ?



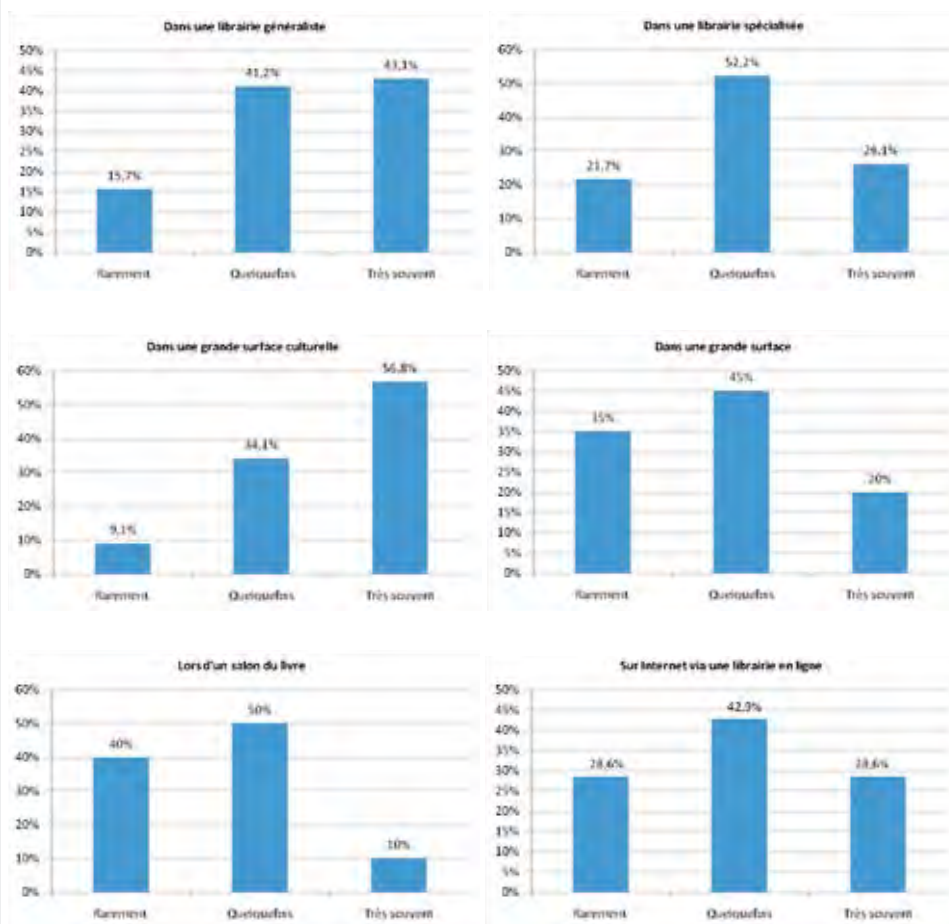
L'enquête de 2009 sur les pratiques culturelles des Français¹²⁸ indique que « les conditions d'accès à l'art et à la culture ont profondément évolué, sous les effets conjugués de la dématérialisation des contenus, de la généralisation de l'Internet à haut débit et des progrès considérables de l'équipement des ménages en ordinateurs, téléphones multimédias. [...] La situation actuelle est par conséquent radicalement différente de celle des années quatre-vingts ou quatre-vingt-dix, où la culture de l'écran se limitait pour l'essentiel à la consommation de programmes télévisés. En effet, si une forte durée d'écoute de la télévision était en général associée à un faible niveau de participation à la vie culturelle, il n'en est pas du tout de même pour Internet, qui concerne prioritairement les catégories de population les plus investies dans le domaine culturel : ainsi, la probabilité d'avoir [...] lu un nombre important de livres croît-elle régulièrement avec la fréquence des connexions. »

Bien qu'Internet soit devenu un média incontournable, les données relatives au lectorat breton montrent que la presse reste le principal média dans le choix de l'achat d'un livre (51%). La radio (35%) et la télévision (20%) sont au même niveau qu'Internet.

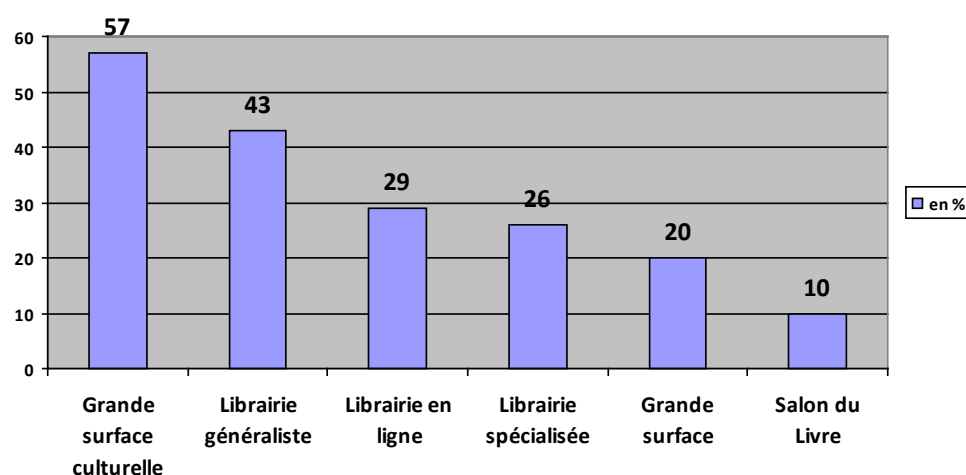
¹²⁸ DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, enquête 2009*. Paris : La Découverte - Ministère de la Culture et de la communication, 2009.

☀ Lieux d'achat

☐ Où achetez-vous vos livres ?



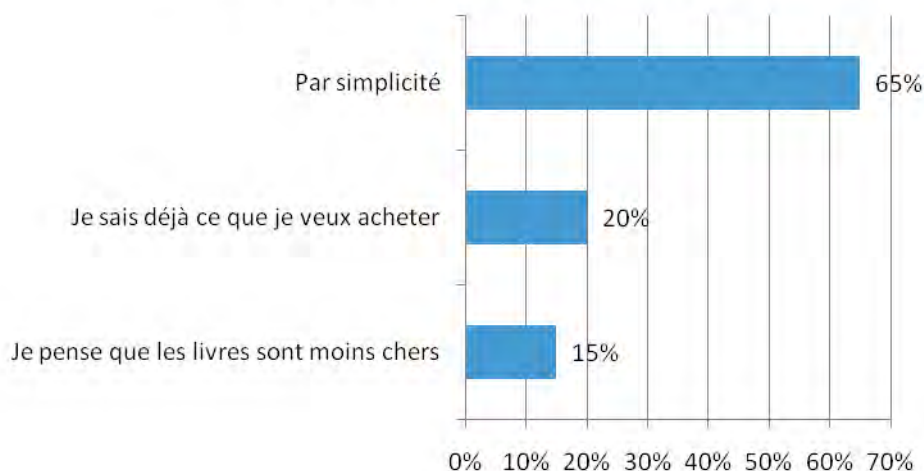
Lieux d'achats les plus fréquentés



Les achats s'effectuent à 57% en grandes surfaces culturelles et à 43% dans les librairies généralistes. Internet arrive en troisième position, avec 29% des répondants ; les librairies spécialisées ne sont des lieux d'achat fréquents que pour 26% des répondants.

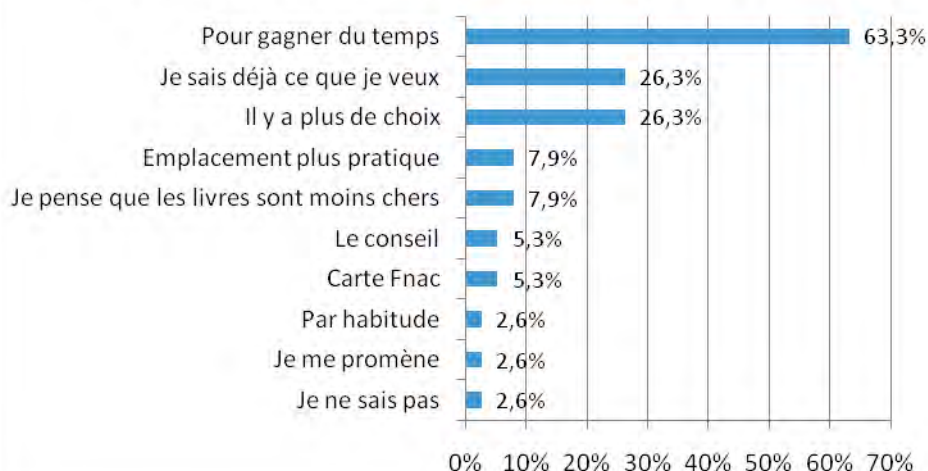
☐ Si vous achetez vos livres en grande surface, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Raison de l'achat de livres en grandes surfaces



☐ Si vous achetez vos livres en grande surface culturelle (Virgin, FNAC, Espace culturel,...), pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Raison de l'achat de livres en grandes surfaces culturelles



Les répondants achètent en grande surface culturelle pour gagner du temps à 63% (possibilité de trouver plusieurs produits culturels au même endroit). 65% des personnes réalisant leurs achats de livres dans les grandes surfaces le font par commodité (« Je fais mes courses en même temps »).

Les lecteurs achetant dans les grandes surfaces savent déjà ce qu'ils veulent acheter dans 20% des cas, 26% pour les grandes surfaces spécialisées. Cette donnée, recoupée avec les données sur le conseil, montre que le lecteur sait, la majorité du temps, ce qu'il va acheter lorsqu'il entre dans une librairie.

15% des personnes achetant en grande surface et 8% des personnes achetant en grande surface culturelle pensent que les livres sont moins chers.

Un article de *Livre Hebdo* du 23 février 2010 indique que : « Les consommateurs ignorent que le livre est vendu au même prix partout. Internet est perçu comme le réseau le moins cher et la librairie comme le plus cher. 83 % des Français ignorent que le prix d'un livre est unique en France quel que soit le point de vente, selon une étude de GfK¹²⁹. Certes le phénomène n'est pas nouveau. Mais, aujourd'hui, le réseau de distribution perçu comme le moins cher est Internet. Il est vrai que la remise de 5 % qui y est systématiquement pratiquée ainsi que le franco de port contribuent, non sans raison, à nourrir cette perception. À l'inverse, la librairie apparaît toujours comme le circuit le plus cher. Ce n'est pas le développement du livre numérique, non soumis à la loi Lang malgré les demandes réitérées des professionnels, qui aidera à clarifier les esprits sur le sujet. Mais, toujours selon GfK, le livre papier semble encore peu inquiété par le numérique. Si 61 % des Français se disent susceptibles de lire un livre au format électronique un jour, 97 % d'entre eux attendent de la révolution numérique un gain significatif... en termes de prix. Ils évaluent à 7 euros le prix moyen d'un nouveau roman en format numérique, à 4 euros celui d'un roman sorti il y a plus d'un an, et à 4,5 euros le prix d'une BD. On est donc encore très loin des prix pratiqués aujourd'hui pour les e-books. »

❑ Pour vous, qu'est-ce qu'une librairie indépendante ? Quelles sont les différences entre les grandes surfaces et les librairies indépendantes ?

Les personnes interrogées mettent surtout en avant le choix, la qualité du conseil, l'indépendance de l'assortiment et le fait que les livres sont défendus plus longtemps :

« Elle n'appartient pas à des chaînes. Le propriétaire est une personne physique ; on peut mettre un nom dessus. »

« La librairie indépendante a une politique d'acquisitions. Les grandes surfaces se fient aux chiffres des meilleures ventes. »

« Elle est plus spécialisée, il y a plus de conseils, plus de connaissances, plus de choix. »

« Elle garde en stock des livres pas forcément d'actualité. »

« Les conseils sont avisés et il y a du choix. »

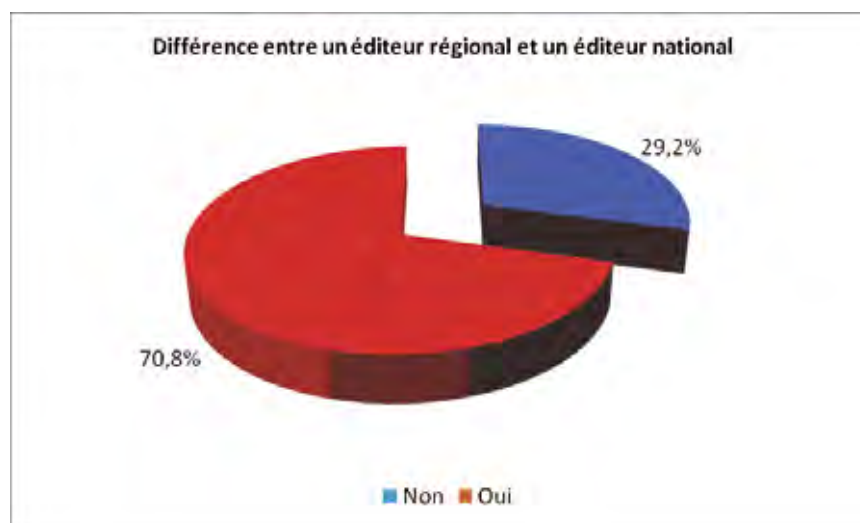
« Il y a des différences dans l'environnement, mais le fonds est le même. »

« C'est primordial. Ce sont des professionnels. Il y a aussi le plaisir d'être entouré de livres ; c'est un univers. »

¹²⁹ GfK (Growth from Knowledge) est une société qui a développé un outil (PanelsCulture) permettant de connaître les ventes réelles (sorties de caisses) de biens culturels en France.

Le lecteur et l'édition en région

☐ Selon vous, y-a-t-il une différence entre un éditeur régional et un éditeur national ?



Pour 71% des répondants, il existe une différence entre l'édition nationale et l'édition en région.

Parmi les différences proposées, on retrouve les notions de l'identité, de la proximité avec les auteurs, de la taille de l'entreprise – « de type entreprise familiale ». Pour beaucoup, les éditeurs en région ne traitent que de sujets régionaux et n'éditionnent que des auteurs régionaux.

« L'éditeur régional est plus spécialisé sur un fonds culturel particulier. Sur le plan économique, il a moins de moyens et doit davantage tabler sur la qualité que sur la quantité. »

« Un éditeur national peut avoir plus de notoriété. Un éditeur régional peut vouloir mettre en avant sa région en publiant diverses œuvres. Un éditeur national peut être plus diversifié. »

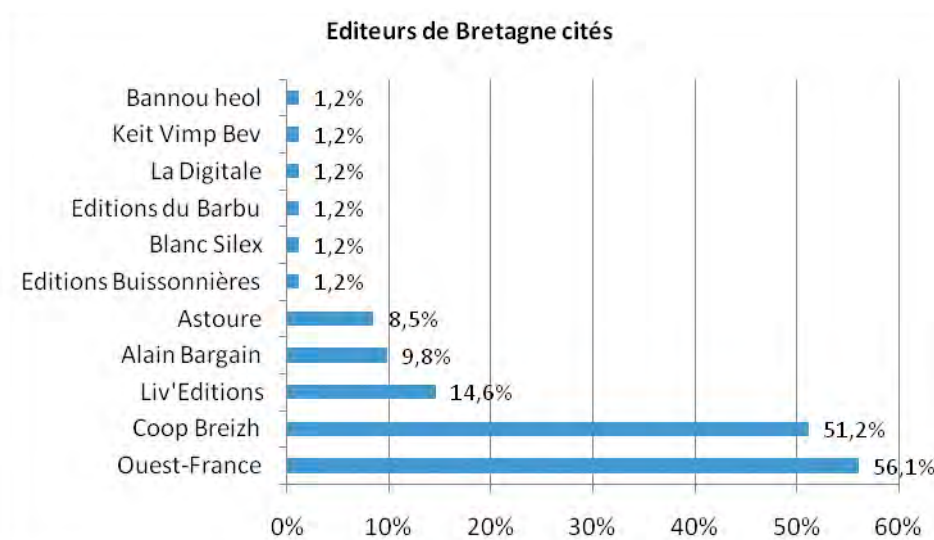
« Ils n'ont pas les mêmes moyens de diffusion du livre. L'éditeur régional a des réseaux locaux. L'éditeur national est connu sur tout le territoire. »

« Un éditeur national est plus généraliste, car il dispose de gros moyens financiers. Ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser à des romans régionaux. Un éditeur régional est plus enclin à éditer des romans, des revues, voire des études spécifiquement régionales et particulières à sa région d'origine. »

« L'éditeur régional peut être plus sensible aux thèmes qui intéressent un public restreint. Les publications sur la vie d'un village ou sur l'aspect culturel d'un quartier n'intéressent pas forcément un éditeur national. Aussi, tout ce qui touche à la culture populaire locale ou tout sujet « pointu » qui ne nécessite pas de grands tirages me semble adapté pour un éditeur régional. »

« Un éditeur national a peut-être plus de notoriété qu'un éditeur régional. Pour un écrivain, c'est donc plus valorisant ; ses livres vont peut-être mieux se vendre. Son livre présente sûrement un plus grand intérêt s'il a été édité par une grande maison. »

☐ **Connaissez-vous des éditeurs de Bretagne ? Pouvez-vous citer un ou plusieurs éditeurs de Bretagne ?**



Plus de la moitié des lecteurs interrogés connaissent une maison d'édition régionale. La plus citée est Ouest-France (56%).

☐ **Pour vous, quelle est la nature de leur production ?**

Trois spécialités ressortent : romans sur la région, polars régionaux et livres d'histoire.

« Des romans sur la Bretagne écrits par des Bretons ou des ouvrages sur le monde écrits par des Bretons. Et également, des ouvrages sur la Bretagne écrits par des gens extérieurs à la Bretagne. »

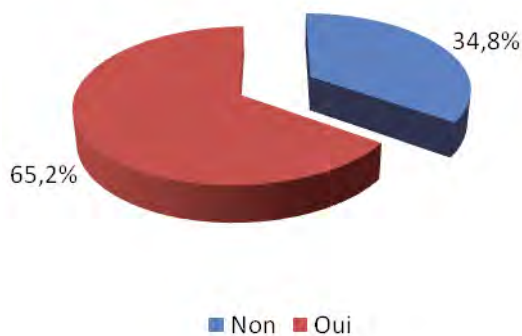
« Une production variée, comme chez un éditeur national, voire plus : poésie, policier, littérature générale, documentaire, BD, littérature jeunesse... »

Même l'offre en langue bretonne tend à se diversifier. »

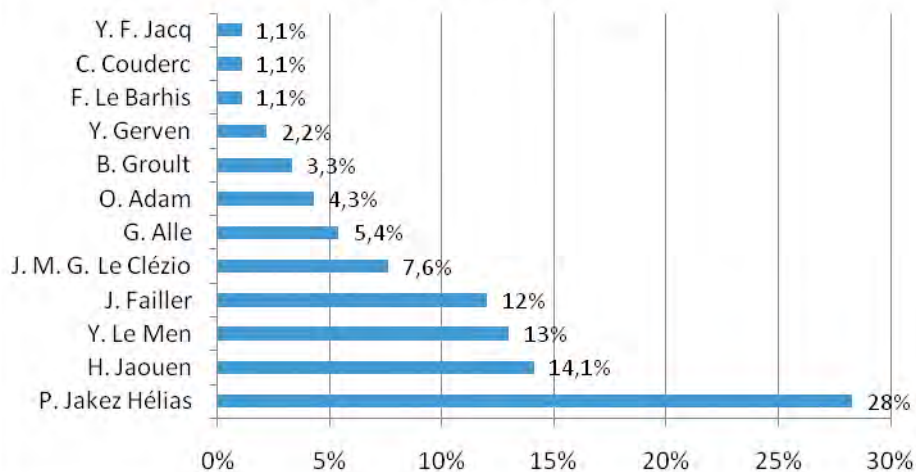
Le lecteur et les auteurs de Bretagne

☐ Connaissez-vous des auteurs de Bretagne ? Pouvez-vous citer un ou plusieurs auteurs de Bretagne ?

Connaissance d'auteurs de Bretagne



Auteurs de Bretagne cités



65% des lecteurs connaissent un auteur de Bretagne. Per Jakez-Hélias est l'auteur le plus connu (28%), puis viennent Yvon Le Men et J.M.G Le Clézio.

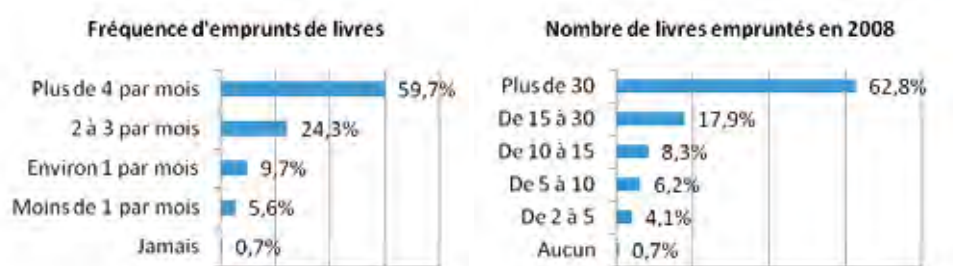
Le lecteur et les bibliothèques

✱ Abonnement

83% des répondants sont abonnés à une bibliothèque.

✱ Emprunt et supports

- ☐ Avez-vous un abonnement en bibliothèque ? Si oui, quelle est la fréquence de vos emprunts de livres ? Combien de livres avez-vous empruntés en 2008 ?

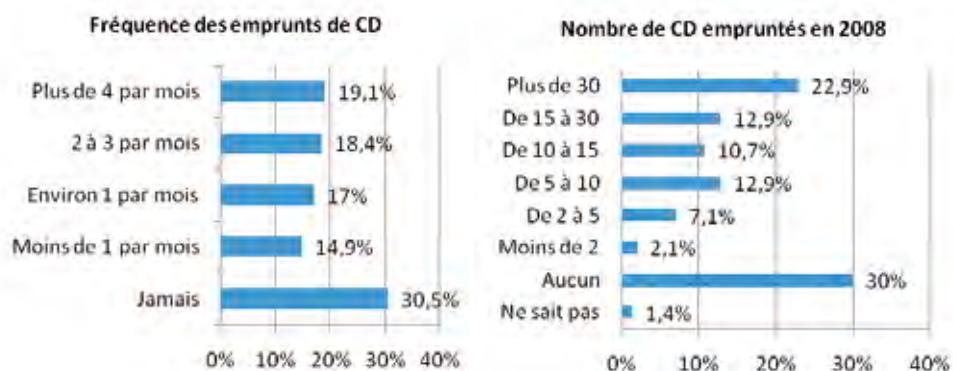


En ce qui concerne la lecture d'imprimés, la principale tendance à l'œuvre depuis les années quatre-vingts s'est confirmée au cours de la dernière décennie : la quantité de livres lus, en dehors de toute contrainte sociale ou professionnelle, a diminué. De ce fait, la proportion des non-lecteurs est plus importante, sans toutefois que l'on puisse en déduire que les Français lisent moins, compte tenu de la multiplication des actes de lecture sur écran.

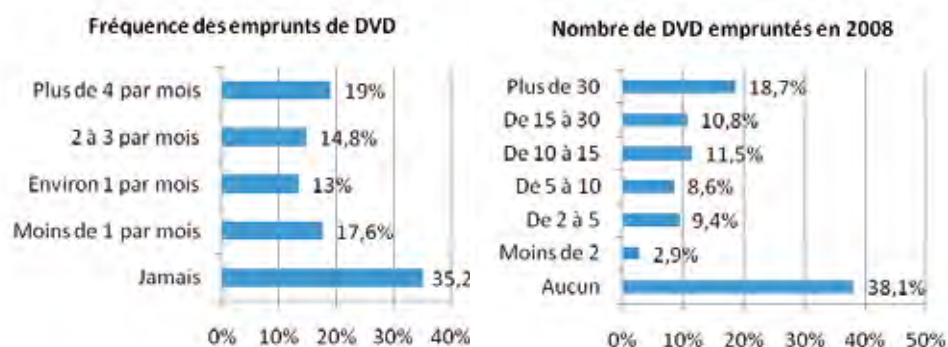
La baisse du nombre de forts et moyens lecteurs s'est poursuivie. La part des très faibles lecteurs (de un à quatre livres lus dans l'année) – mais aussi des non-lecteurs – a augmenté. Par ailleurs, les Français dans l'ensemble reconnaissent eux-mêmes que leurs relations avec le monde du livre se sont distendues, puisque 53% d'entre eux déclarent spontanément lire peu ou pas du tout de livres.

Cette évolution n'a rien d'inédit. Depuis plusieurs décennies, chaque nouvelle génération arrive à l'âge adulte avec un niveau de lecture inférieur à la précédente. L'érosion des forts lecteurs de livres s'accompagne d'un vieillissement du lectorat.

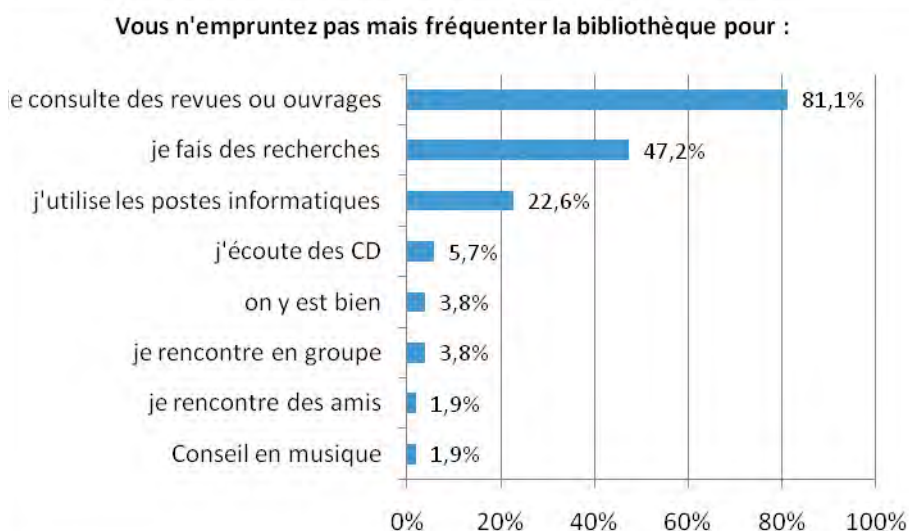
- ☐ Si vous en empruntez, quelle est la fréquence de vos emprunts de CD ? Combien de CD avez-vous empruntés en 2008 ?



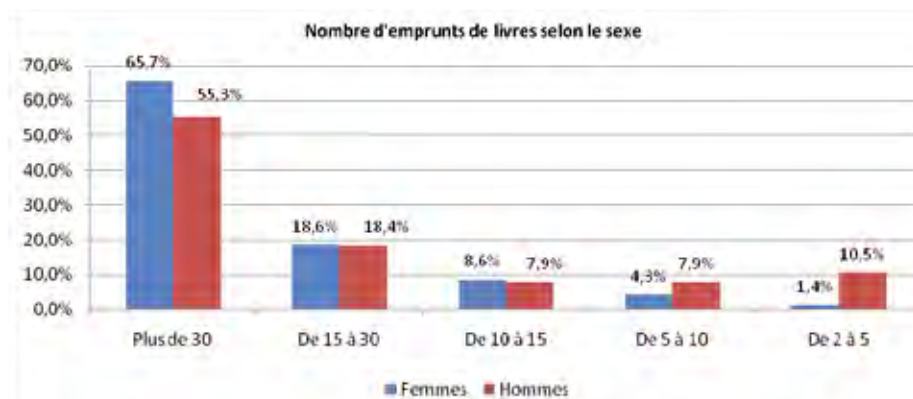
- ☐ Si oui, quelle est la fréquence de vos emprunts de DVD ?
Combien de DVD avez-vous empruntés en 2008 ?



- ☐ Si vous n'empruntez pas mais fréquentez la bibliothèque, que faites-vous ?



✱ Emprunts par sexe

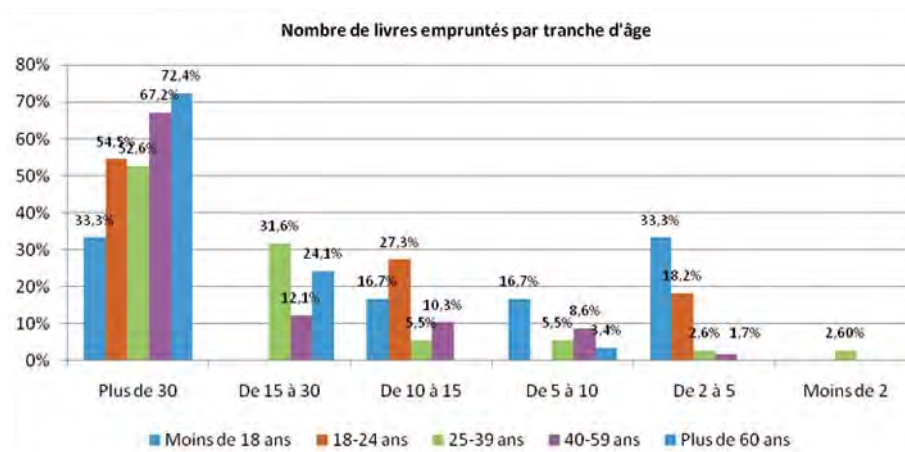


Les femmes sont plus nombreuses à emprunter des livres. Elles en lisent plus que les hommes (46 livres par an contre 21).

Si l'on compare ces résultats à l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 2009¹²⁹, la tendance est identique. « Les hommes comptent [...] environ 10% de non-lecteurs de livres de plus que les femmes [...]. 62% d'entre eux déclarent lire peu ou pas du tout de livres, contre 46% des femmes. Ces dernières sont donc plus nombreuses à lire des livres et de plus, quand elles le font, elles en lisent plus que les hommes (17 livres par an en moyenne contre 14). »

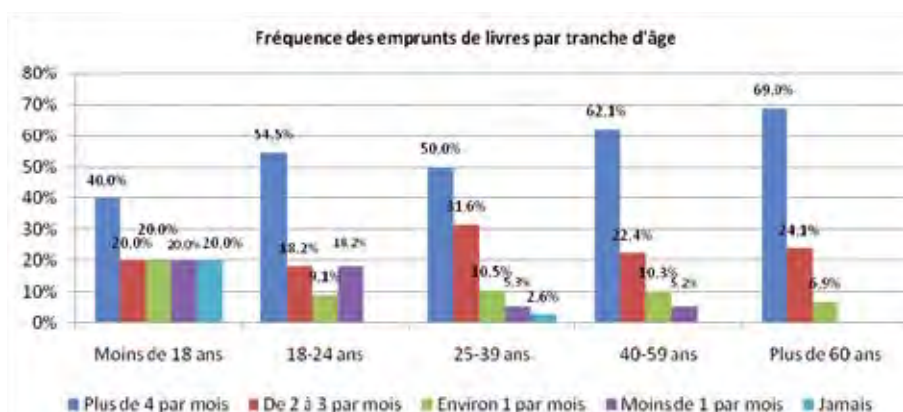
✿ Emprunts par tranches d'âge

○ Nombre de livres empruntés par tranche d'âge



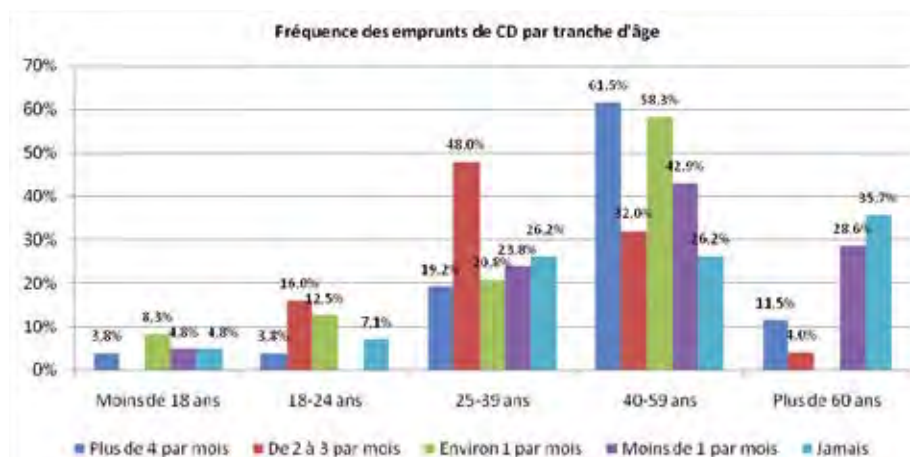
72% des plus de 60 ans empruntent en moyenne plus de 30 livres ; un tiers des 25-39 ans, de 15 à 30 livres, 27% des 18-24 ans, de 10 à 15 livres et un tiers des moins de 18 ans, de 2 à 5 livres.

○ Fréquence des emprunts de livres par tranche d'âge



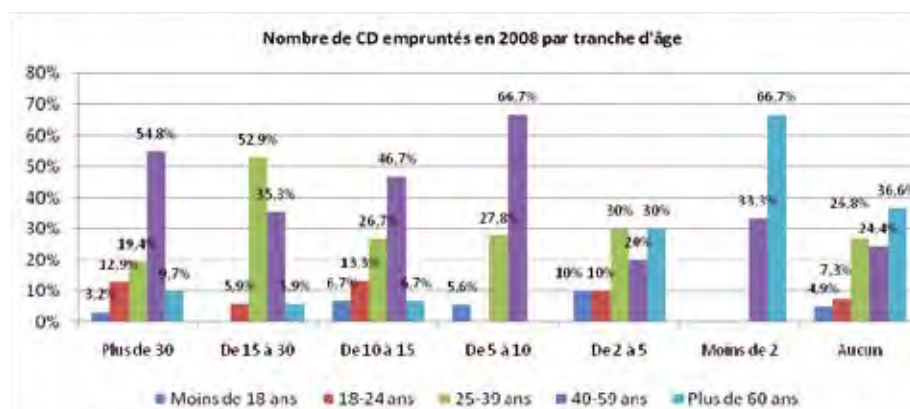
¹²⁹ DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, enquête 2009*. Paris : La Découverte - Ministère de la Culture et de la communication, 2009.

○ Nombre de CD empruntés en 2008 par tranche d'âge

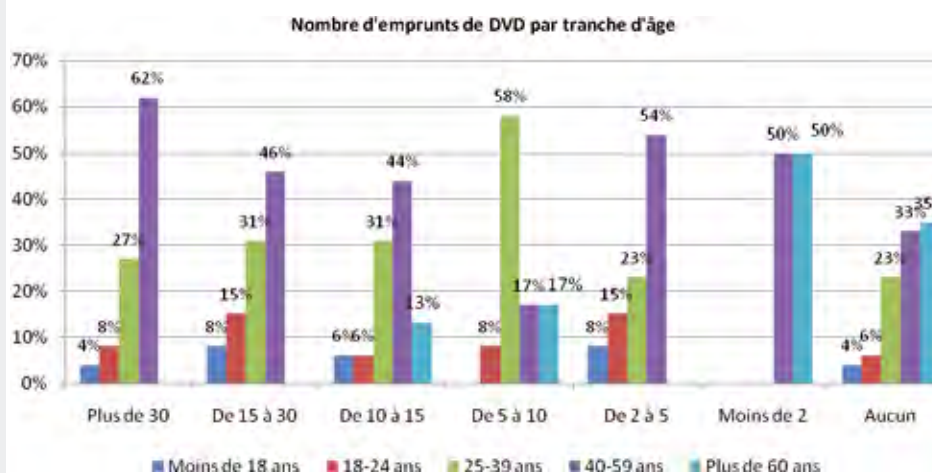


Les CD sont majoritairement empruntés par les 40-59 ans, mais peu utilisés par les moins de 18 ans et les plus de 60 ans.

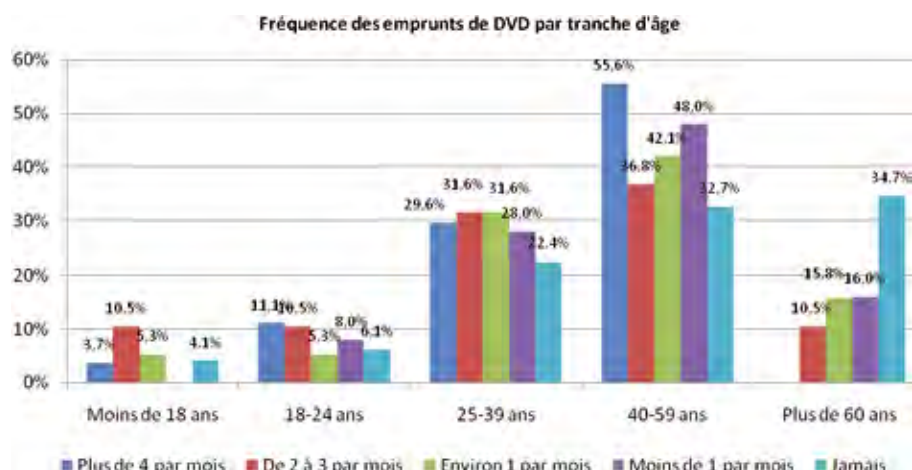
○ Fréquence des emprunts de CD par tranche d'âge



○ Nombre d'emprunts de DVD par tranche d'âge



○ Fréquence des emprunts de DVD par tranche d'âge



Les 40-59 ans sont les plus grands emprunteurs de DVD. Les jeunes publics et les retraités en empruntent peu.

Livre numérique

□ Avez-vous entendu parler des livres numériques ?



73% des répondants ont entendu parler des livres numériques, mais seulement 10% se disent prêts à en acheter. Lorsqu'on les interroge, les lecteurs mettent en avant le toucher du livre papier, son odeur, leur rapport sensuel au livre. Des complémentarités sont évoquées dans le cadre de l'accès à la lecture pour les personnes handicapées, pour les personnes disposant de peu de temps pour utiliser les bibliothèques ou acheter des livres. Pour certains, le livre numérique va surtout impacter les fonds documentaires et trouvera son utilité pour les ouvrages qui demandent des mises à jour régulières : guides de voyage, traités scientifiques, livres gastronomiques...

« J'aime prendre en main un vrai livre, le toucher... Il y a une relation sensuelle avec le support papier que l'on ne retrouve pas avec un support numérique. Je n'aime pas lire sur Internet, et encore moins un roman sur un support numérique ! »

« Pour quantité de raisons, cela ne vaudra jamais le contact du papier. Par exemple, allez faire dédicacer votre e-book ! J'aime l'objet livre. Je suis fier de ma bibliothèque (déjà bien remplie), de mes livres dédicacés, de retrouver leur contact des années après, leur odeur... »

Autant de choses que ne permet pas le livre électronique. On nous annonce depuis des années son émergence, et on attend toujours de voir. Personnellement, je n'y crois pas trop (sauf en complément, à côté du papier). »

« Ce sera bien quand le support numérique sera aussi pratique que le livre et aussi abordable en termes de prix. Le test : l'amener à la plage et pouvoir le lire sans problème. »

« Ils seront utiles pour des mises à jour rapides pour les documentaires. En ce qui concerne les romans, ils me semblent peu adaptés pour une lecture suivie, sauf pour les personnes handicapées. »

« Peu de bien. Ils peuvent être utiles pour une recherche documentaire mais, à mon avis, se prêtent mal à une lecture approfondie. Un livre « papier », c'est un ensemble que l'on peut embrasser d'un seul regard, en quelque sorte : consulter la table des matières, revenir en arrière... Un livre numérique, c'est aussi un écran. On ne peut pas « feuilleter », puisque l'on n'a jamais l'ensemble entre les mains. »

« Cela peut risquer d'affaiblir le marché du livre papier, un peu comme pour le marché du disque. Je pense également que cela peut rompre la magie du livre. Lire une œuvre derrière un écran met une certaine distance, c'est moins convivial et moins agréable. Je pense que les livres numériques ne sont pas une solution pour faire lire. »

« Les livres numériques peuvent être une bonne solution pour avoir accès à la culture en ligne, mais ils ne remplaceront pas le véritable livre. »

« Le plaisir de lire de la fiction, pour moi, c'est en tenant un livre papier dans mes mains. »

« Quand je peux lire moi-même, je préfère le livre papier, mais si j'étais dans une situation ne me le permettant pas, je serais preneur du format numérique (aveugle, hospitalisation, incapacité...) »

☐ Seriez-vous prêts à en acheter un ? Si oui, à quel prix ?

» À quel prix ?

Seriez-vous prêts à acheter des livres numériques ?



- « 10 à 15 € »
- « 5 € le fichier »
- « pas plus cher que les livres « ordinaires » »
- « 7 € environ »
- « 4 à 5 € »
- « 15 à 20 € »
- « entre 5 et 10 € »
- « 120 € l'appareil et entre 3 et 4 € le livre »
- « 5 à 12 € »

CONCLUSIONS

○ Les chiffres-clés

» La librairie

- La moyenne d'achat est de 2,57 livres par mois pour 35% des répondants.
- La moitié des répondants ont acheté entre deux et dix livres neufs en 2008. Seuls 5% n'ont acheté aucun livre.
- L'achat majoritaire est le livre format de poche (73%), le grand format (40%), les livres d'occasion pour 27% des répondants.
- Pour la moitié des acheteurs / lecteurs, le prix est la principale variable de décision. Le contenu et la qualité de l'ouvrage sont le deuxième critère de choix. 30% sont intéressés par le côté pratique du livre de poche, 10% achètent des nouveautés.
- La moitié des acheteurs de livres disent rarement demander conseil aux libraires, 18%, très souvent.
- 67% des répondants soulignent qu'ils choisissent prioritairement les livres présentés en tête de gondole.
- La presse est le principal média prescripteur pour l'achat d'un livre (51%), La radio, 35%, et la télévision 20%.
- 26% des lecteurs achetant en grande surface spécialisée et 20% des lecteurs achetant en grande surface savent déjà ce qu'ils veulent acheter.
- 15% des personnes achetant en grande surface et 8% des personnes achetant en grande surface culturelle pensent que les livres y sont moins chers.

» L'édition

- Pour 70% des répondants, il existe une différence entre l'édition nationale et l'édition en région.
- Plus de la moitié des lecteurs interrogés connaissent une maison d'édition de Bretagne.
- Lorsque l'on interroge les lecteurs sur la production des éditeurs en région, trois spécialités ressortent : romans sur la région, polars régionaux et livres d'histoire.
- 65% des lecteurs connaissent au moins un auteur de Bretagne.
- Per Jakez-Hélias est l'auteur de Bretagne le plus cité.

» Les bibliothèques

- 60% des personnes interrogées empruntent plus de quatre livres par mois en bibliothèque, 24%, de deux à trois par mois.
- 19% des répondants empruntent plus de quatre CD par mois, 30% n'en empruntent jamais.
- 19% des répondants empruntent plus de quatre DVD par mois, 35% n'en empruntent jamais.
- 81% des personnes qui fréquentent les bibliothèques sans emprunter consultent des revues ou des ouvrages, 47% font des recherches et 22% utilisent les postes informatiques.

- Les femmes sont plus nombreuses à emprunter des livres et quand elles le font, elles en lisent plus que les hommes (46 livres par an contre 21).
- 72% des plus de 60 ans empruntent en moyenne plus de trente livres par an, un tiers des 25-39 ans empruntent de quinze à trente livres, 27% des 18-24 ans empruntent de dix à quinze livres, et un tiers des moins de 18 ans empruntent de deux à cinq livres.
- Les CD sont majoritairement empruntés par les 40-59 ans et peu par les moins de 18 ans et les plus de 60 ans.

» Le livre numérique

- 73% des répondants ont entendu parler des livres numériques, mais 10% seulement sont prêts à en acheter.

On retiendra que l'impulsion d'achat par le biais des médias se fait principalement grâce à la presse écrite et à la radio. Un important travail de sensibilisation à l'édition régionale reste à faire, car les lecteurs perçoivent celle-ci comme essentiellement axée sur la Bretagne et son histoire. Le rôle de la librairie générale indépendante semble bien compris, mais les habitudes d'achat des consommateurs les attirent de plus en plus vers Internet ou une grande surface que vers la librairie spécialisée. Une campagne d'information sur les spécificités de la librairie indépendante spécialisée pourrait être mise en place. L'opinion des lecteurs sur le livre numérique semble laisser de beaux jours à l'édition papier. ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- » ARALD.
L'Édition en Rhône-Alpes 2000-2002, 2003
- » ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE.
L'Avenir des BDP. Etude qualitative. Juillet 2008.
- » **BENHAMOU, Françoise.**
L'économie de la culture. 5e éd. Paris : La Découverte, 2004. (Repères ; 192)
- » **BENHAMOU, Françoise.**
Librairies en Rhône-Alpes. Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant.
Septembre 2007
- » CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BOURGOGNE.
Les acteurs du livre et de la lecture en Bourgogne. Enquête régionale 2006. Dijon, 2006
- » CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE.
L'Édition en Bretagne. Quimper, septembre 2007
- » CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE EN BRETAGNE.
Enquête sur la librairie en Bretagne. Quimper, juin 2006
- » **DONNAT, Olivier.**
Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Paris : La Découverte –
Ministère de la Culture et de la communication, 2009
- » FAURE, Alain et NEGRIER, Emmanuel.
La lecture publique à l'heure intercommunale. Éditions de l'Aube, 2004
- » FILL.
Enquête sur les fêtes et salons du livre récurrents en région : synthèse. Paris : Fill, 2009
- » FILL.
La Diffusion et la distribution du livre en région : synthèse, rédigé par CLAUSTRÉS,
Françoise. Paris : Fill, mars 2009
- » LAHIRE, Bernard.
La Condition littéraire, la double vie des écrivains. Paris : La Découverte, 2006
- » LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE,
Pages de Bretagne, n°19, septembre 2009
- » *Livres Hebdo*,
n°774, 24 avril 2009
- » MARESCA, Bruno.
*Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité,
fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 2007
- » MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE.
Chiffres clés du secteur du livre 2007-2008. Mars 2009
- » MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE.
Chiffres-clés 2009 des bibliothèques. Paris, 2009

- » PERROS, Georges.
Papiers collés. Paris : Gallimard, 1961
- » SCHUWER, Philippe.
Traité pratique d'édition. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1991
- » SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE.
La librairie en France, 2008. [en ligne] http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_librairies_en_france_2008_ [consulté le 27/01/2010]
- » SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE.
LA LIBRAIRIE, guide 2009 du Syndicat de la librairie française. Paris : Syndicat de la librairie française, 2009
- » SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.
Situation économique de la librairie indépendante. Paris. Mars 2007

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les membres du comité de pilotage pour leurs conseils avisés, leur disponibilité et leur soutien. Un merci particulier à Edwige Millery pour sa contribution précieuse à la relecture de l'étude. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont répondu aux enquêtes et qui ont accepté de nous recevoir pour répondre à nos questions complémentaires. Nous remercions enfin les membres de l'équipe pour leur relecture critique et la qualité de leurs conseils, ainsi que Fanny Saint-Georges et Anne-Pauline Petitjean, en stage au sein de l'établissement au moment de l'étude.



Livre et lecture en Bretagne

14, rue Guy-Ropartz
BP 30407
35704 RENNES Cedex 7

contact@livrelecturebretagne.fr

www.livrelecturebretagne.fr



Relecture et mise en pages : Résumémo (Nantes) - Cartes réalisation : Patrick Mérienne, Studio Graph & Ti
Impression : Ouestélio (Brest) - Tiré à 400 exemplaires.

